Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 17 - Numéro 12

26 mars 2020

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
ISSN 1710-4149

AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers **5**
1.1 Avis et communiqués
1.2 Réglementation
1.3 Autres décisions

2. Tribunal administratif des marchés financiers **9**
2.1 Rôle des audiences et décisions du TMF
2.2 Avis légaux de l'Autorité

3. Distribution de produits et services financiers **85**
3.1 Avis et communiqués
3.2 Réglementation
3.3 Autres consultations
3.4 Retraits aux registres des représentants
3.5 Modifications aux registres des inscrits
3.6 Avis d'audiences
3.7 Décisions administratives et disciplinaires
3.8 Autres décisions

4. Indemnisation **294**
4.1 Avis et communiqués
4.2 Réglementation
4.3 Autres consultations
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
4.5 Autres décisions

5. Institutions financières **300**
5.1 Avis et communiqués
5.2 Réglementation et lignes directrices
5.3 Autres consultations
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
5.5 Sanctions administratives
5.6 Protection des dépôts
5.7 Autres décisions

6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés **308**
6.1 Avis et communiqués
6.2 Réglementation et instructions générales
6.3 Autres consultations
6.4 Sanctions administratives pécuniaires
6.5 Interdictions
6.6 Placements
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
6.8 Offres publiques
6.9 Information sur les valeurs en circulation
6.10 Autres décisions
6.11 Annexes et autres renseignements

7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées **513**
7.1 Avis et communiqués
7.2 Réglementation de l'Autorité
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
7.4 Autres consultations
7.5 Autres décisions

8. Entreprises de services monétaires **524**
8.1 Avis et communiqués
8.2 Réglementation
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
8.4 Autres décisions

9. Régimes volontaires d'épargne-retraite **529**
9.1 Avis et communiqués
9.2 Réglementation
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite
9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LESF
TMF :	Tribunal administratif des marchés financiers
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autoréglementation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l’Autorité des marchés financiers

1.1 Avis et communiqués
1.2 Réglementation
1.3 Autres décisions

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle des audiences et décisions du TMF
2.2 Avis légaux de l'Autorité

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences

Tribunal administratif des marchés financiers
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
16 avril 2020 – 14 h 00					
2015-027	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Kamran Shahid, 9322-5746 Québec Inc., Imran Shahid et 7267711 Canada Inc Parties intimées Banque CIBC, Banque de Montréal, Banque de Montréal, Banque TD Canada Trust, Caisse Populaire Desjardins de Sault-Au-Recollet-Montréal-Nord Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	- Demande pour lever des ordonnances de blocage et distribuer des sommes bloquées	Audience pro forma

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
16 avril 2020 – 14 h 00					
2020-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse François Baillargeon-Bouchard et 9347-6760 Québec inc. Parties intimées Chambre de la sécurité financière Fédération des caisses Desjardins du Québec Parties intervenantes	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers LLB Avocats, s.e.n.c.r.l. Me Julie Piché Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Lise Girard	Demande de suspension d'inscription, mesures de redressement, nomination d'un dirigeant responsable, interdiction d'opérations sur valeurs, mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma
23 avril 2020 – 14 h 00					
2017-020	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Xavier Gervais et X Capital Services Financier Inc. Parties intimées Banque nationale du Canada, Banque nationale du Canada et Financière Banque nationale inc., Parties mises en cause Samuel Gervais, Banque de Nouvelle-Écosse et Caisse Desjardins des Hauts-Boisés Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Monterosso Giroux Lamoureux Avocats Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Lise Girard	Demande de levée des ordonnances de blocage	Audience pro forma

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
30 avril 2020 – 14 h 00					
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc. Partie intimée Frederick Langford Sharp Partie intimée Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Marc R. Labrosse Langlois Avocats s.e.n.c.r.l LCM Avocats inc.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma
7 mai 2020 – 14 h 00					
2018-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 4xProTrader inc. Partie intimée Banque de Montréal, Banque nationale du Canada et Caisse Desjardins de Lévis Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalités administratives, de mesures de redressement, de modalités de distribution, de levée de blocage et de mesures propres au respect de la loi	Audience pro forma
2020-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse David Ben-David Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience pro forma

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 mai 2020 – 9 h 30					
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet Partie intimée Daniel Kaufmann Partie intimée Carol Hudson Parties intimées Procureure générale du Québec Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Michel Pelletier Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (justice - Québec)	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
26 mai 2020 – 9 h 30					
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet Partie intimée Daniel Kaufmann Partie intimée Carol Hudson Parties intimées Procureure générale du Québec Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Michel Pelletier Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (justice - Québec)	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 mai 2020 – 9 h 30					
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet Partie intimée Daniel Kaufmann Partie intimée Carol Hudson Parties intimées Procureure générale du Québec Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Michel Pelletier Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (justice - Québec)	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
28 mai 2020 – 9 h 30					
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet Partie intimée Daniel Kaufmann Partie intimée Carol Hudson Parties intimées Procureure générale du Québec Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Michel Pelletier Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (justice - Québec)	Elyse Turgeon	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 mai 2020 – 14 h 00					
2017-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Riad Antoine Katach Halabi Partie requérante Dominic Lacroix et Micro-Prêts Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Sarah Desabrais	Lise Girard	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage	Audience pro forma
28 mai 2020 – 14 h 00					
2020-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9379-4899 Québec inc., Parties intimées Steeve Perreault Parties intimées Pierre Deshaies Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois Avocats s.e.n.c.r.l Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Conférence préparatoire
29 mai 2020 – 9 h 30					
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet Partie intimée Daniel Kaufmann Partie intimée Carol Hudson Parties intimées Procureure générale du Québec Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Michel Pelletier Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (justice - Québec)	Elyse Turgeon	- Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller - Demande en inconstitutionnalité	Audience au fond Audience pro forma

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 juin 2020 – 9 h 30					
2019-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mieux Planifier inc., Patrick Genest et Marc-André Camirand-Simard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de révocation de permis	Audience au fond
18 juin 2020 – 9 h 30					
2019-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mieux Planifier inc., Patrick Genest et Marc-André Camirand-Simard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de révocation de permis	Audience au fond
19 juin 2020 – 9 h 30					
2019-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mieux Planifier inc., Patrick Genest et Marc-André Camirand-Simard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de révocation de permis	Audience au fond
19 octobre 2020 – 9 h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées Félix Fini Partie intimée Adam Bakary Diawara Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M[e] Mawa Fofana MTLex Boutique juridique	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 octobre 2020 – 9 h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées Félix Fini Partie intimée Adam Bakary Diawara Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Mawa Fofana MTLex Boutique juridique	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond
21 octobre 2020 – 9 h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées Félix Fini Partie intimée Adam Bakary Diawara Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Mawa Fofana MTLex Boutique juridique	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 octobre 2020 – 9 h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées Félix Fini Partie intimée Adam Bakary Diawara Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Mawa Fofana MTLex Boutique juridique	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond
23 octobre 2020 – 9 h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées Félix Fini Partie intimée Adam Bakary Diawara Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Mawa Fofana MTLex Boutique juridique	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 octobre 2020 – 9 h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées Félix Fini Partie intimée Adam Bakary Diawara Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Mawa Fofana MTLex Boutique juridique	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond
27 octobre 2020 – 9 h 30					
2019-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agronomix Canada inc., Ghislain Dja Parties intimées Félix Fini Partie intimée Adam Bakary Diawara Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Me Mawa Fofana MTLex Boutique juridique	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdictions d'opérations sur valeurs	Audience au fond
1er décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
2 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
3 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
4 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
7 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
8 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
9 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
10 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
11 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
14 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
15 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
16 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond
17 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 décembre 2020 – 9 h 30					
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Lemay Partie intimée Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc. Séguin Racine, Avocats Hudon Avocat inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement	Audience au fond

25 mars 2020

2.1.2 Décisions

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2019-003

DÉCISION N° : 2019-003-003

DATE : Le 24 février 2020

EN PRÉSENCE DE : Me JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Partie demanderesse
c.
ÉVOLUTION QUÉBEC INC.
et
9317-9687 QUÉBEC INC.
et
RAMY ATTARA
et
YOUSSEF MOULOUDI
Parties intimées
et
KHALID MANAA
et
AHMAD TAMIM
et
AHMED MOUDRIKA
et
ANFOSSI TASSÉ D'AVIRRO INC.
et

INTER-GROUPE ASSURANCES INC., personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 500-1175, avenue Lavigerie, Québec (Québec) G1V 4P1
et
BANQUE SCOTIA, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1125, rue de La Montagne, Montréal (Québec) H3G 1Z2
et
BANQUE TD, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 727, boulevard Curé-Labelle, Sainte-Rose (Québec) H7L 5R7
et
BANQUE TANGERINE, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1141, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3B7
Parties mises en cause

DÉCISION

APERÇU

[1] Le 26 février 2019[1], des ordonnances de blocage visant les fonds, titres et autres biens des intimés et ceux détenus pour eux par les institutions financières mises en cause ont été prononcées, à titre de mesures conservatoires et de manière *ex parte*, par le Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal »).

[2] Ces ordonnances furent prononcées dans le cadre d'une enquête menée par l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») en lien avec des manquements apparents à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*[2] de la part des intimés.

[3] Ces ordonnances de blocage viennent à échéance le 26 février 2020. L'Autorité demande au Tribunal de les prolonger jusqu'au 26 février 2021, soit pour une période additionnelle de 12 mois.

[4] La procureure de l'Autorité a mentionné que le procureur de l'intimée 9317-9687 Québec inc. lui a indiqué ne pas contester la demande de prolongation des ordonnances de blocage. Par ailleurs, les autres intimés de même que les mis en cause ne se sont pas manifestés dans le but de s'opposer à cette demande de l'Autorité.

[5] Le Tribunal doit déterminer s'il prolonge les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le cadre de la présente affaire et, le cas échéant, il doit déterminer la durée de cette prolongation.

[6] Après avoir dûment considéré les représentations qui lui ont été faites lors de l'audience du 20 février 2020, le Tribunal a décidé de prolonger, dans l'intérêt public et à

---

1 *Autorité des marchés financiers* c. *Évolution Québec inc.*, 2019 QCTMF 9.
2 RLRQ, c. D-9.2.

titre de mesure conservatoire, ces ordonnances de blocage, et ce, pour une période additionnelle de 12 mois se terminant le 26 février 2021.

ANALYSE

[7] Pour que le Tribunal puisse prolonger une ordonnance de blocage :

(1) l'enquête menée par l'Autorité à l'égard des intimés doit toujours être en cours[3];

(2) les intimés ou les mises en cause ne doivent pas avoir manifesté leur intention de se faire entendre, ou ils ne doivent pas avoir réussi à établir que les motifs de l'ordonnance initiale ont cessé d'exister[4].

[8] Quant à la durée de l'ordonnance de blocage, la loi prévoit qu'elle est de 12 mois, à moins que le Tribunal n'en décide autrement[5].

[9] Dans la présente affaire, le procureur de l'intimée 9317-9687 Québec inc. a indiqué à l'Autorité qu'il ne contesterait pas sa demande de prolongation des ordonnances de blocage. De plus, les autres intimés et les mis en cause n'ont pas manifesté au Tribunal leur intention de se faire entendre, en particulier, afin de contester cette demande de prolongation des ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier.

[10] Dans ces circonstances, le Tribunal a décidé de procéder, le 20 février 2020, à l'audition au mérite de la demande de prolongation présentée par l'Autorité.

[11] Lors de cette audience, la procureure de l'Autorité a indiqué que l'enquête de cet organisme est toujours en cours dans le cadre de la présente affaire. Elle a aussi affirmé que les motifs qui ont justifié le prononcé par le Tribunal des ordonnances de blocage initiales à l'encontre des intimés et à l'égard des banques mises en cause sont toujours présents.

[12] Compte tenu de la complexité de l'enquête en cours et, en particulier, du nombre élevé de clients potentiellement lésés qui doivent être rencontrés dans le cadre de cette enquête, la procureure de l'Autorité a demandé au Tribunal de prolonger les ordonnances de blocage actuellement en vigueur pour une période de 12 mois.

[13] Quant aux intimés et aux mis en cause, le Tribunal constate qu'ils n'ont manifestement pas établi, lors de l'audience du 20 février 2020, que les motifs des ordonnances de blocage initiales ont cessé d'exister.

[14] Par conséquent, à la lumière de l'argumentation qui lui a été présentée lors de cette audience, le Tribunal est d'avis que (i) les motifs qui ont justifié le prononcé, dans l'intérêt public, d'ordonnances de blocage dans la présente affaire sont toujours présents et (ii) que l'enquête de l'Autorité se poursuit.

---

3 *Id.*, art. 115.3, al. 1.
4 *Id.*, art. 115.3, al. 3.
5 *Id.*, art. 115.2, al. 2.

[15] De plus, le Tribunal considère que, dans les circonstances, la période de 12 mois demandée pour la prolongation de ces ordonnances de blocage est raisonnable et dans l'intérêt public.

[16] En conclusion, le Tribunal est d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger, à titre de mesure conservatoire, les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier, et ce, pour une période additionnelle de 12 mois se terminant le 26 février 2021.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*[6] et de l'article 115.3 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* :

ACCUEILLE, dans l'intérêt public, la demande de l'Autorité des marchés financiers; et

PROLONGE les ordonnances de blocage émises par le Tribunal le 26 février 2019[7] pour une période de 12 mois commençant le **26 février 2020** et se terminant le **26 février 2021** de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

> **ORDONNE** aux intimés, Évolution Québec inc., 9317-9687 Québec inc., Ramy Attara et Youssef Mouloudi, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou qui leur ont été confiés et de ne pas retirer ou s'approprier des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux, y compris le contenu des coffrets de sûreté;
>
> **ORDONNE** à la Banque Scotia, à la succursale sise au 1125, rue de La Montagne, Montréal (Québec), H3G 1Z2, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de 9317-9687 Québec inc. (Évo Assurances) dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros 43471 00003 10, 43471 00083 11 et 43471 00066 10 ou dans tout coffret de sûreté au nom de 9317-9687 Québec inc. (Évo Assurances);
>
> **ORDONNE** à la Banque TD, à la succursale sise au 727, boulevard Curé-Labelle, Sainte-Rose (Québec), H7L 5R7, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Ramy Attara dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros [1] et [2] ou dans tout coffret de sûreté au nom de Ramy Attara;
>
> **ORDONNE** à la Banque TD, à la succursale sise au 3720, boulevard des Sources, Dollard-des-Ormeaux (Québec), H9B 1Z9, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Youssef

---

6 RLRQ, c. E-6.1.

7 *Autorité des marchés financiers* c. *Évolution Québec inc.*, 2019 QCTMF 9.

Mouloudi dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros [3] et [4] ou dans tout coffret de sûreté au nom de Youssef Mouloudi;

ORDONNE à la Banque TD, à la succursale sise au 2220, boulevard Lapinière, suite 100, Brossard (Québec), J4W 1M2, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Youssef Mouloudi dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros [5] et [6] ou dans tout coffret de sûreté au nom de Youssef Mouloudi;

ORDONNE à la Banque Tangerine de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Ramy Attara dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes portant les numéros [7], [8], [9] et [10] ou dans tout coffret de sûreté au nom de Ramy Attara.

La présente ordonnance de prolongation de blocage ne doit pas être interprétée comme empêchant l'exécution de la levée partielle de blocage du 15 novembre 2019[8].

M^e^ Jean-Pierre Cristel
juge administratif

M^e^ Sylvie Boucher
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 20 février 2020

[8] *Autorité des marchés financiers* c. *9317-9687 Québec inc.*, 2019 QCTMF 61.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2017-047

DÉCISION N° : 2017-047-006

DATE : Le 27 février 2020

EN PRÉSENCE DE : **M^e^ LISE GIRARD**

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Demanderesse
c.
ÉRIC PICHETTE
et
GROOGR INC.
Intimés
et
BANQUE ROYALE DU CANADA, personne morale ayant une place d'affaires au 215 Boulevard Taschereau dans la ville de La Prairie, province de Québec, J5R 4H9
Mise en cause

DÉCISION

APERÇU

[1] Des ordonnances de blocage visant les fonds, titres ou autres biens des intimés et ceux détenus pour eux par diverses institutions financières ont été prononcées de manière *ex parte* par le Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») le 18 décembre 2017[1].

[2] Ces ordonnances ont été prolongées à plusieurs reprises[2] et viennent à échéance le 7 mars 2020.

[3] Les ordonnances initiales de blocage ont été prononcées dans le cadre d'une enquête menée par l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») en lien avec des manquements allégués des intimés à la *Loi sur les valeurs mobilières*[3], notamment le placement d'un contrat d'investissement sans prospectus visé par l'Autorité ni inscription à titre de courtier auprès de celle-ci.

[4] L'Autorité demande au Tribunal de prolonger les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier pour une période additionnelle de huit mois.

[5] Par courriel, la procureure des intimés mentionne s'en laisser à la discrétion du Tribunal.

[6] Le Tribunal doit donc déterminer dans un premier temps s'il prolonge ces ordonnances de blocage et, le cas échéant, la durée de cette prolongation.

[7] Dans la présente décision, le Tribunal prolonge dans l'intérêt public les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier, et ce, pour une période de 8 mois se terminant le 7 novembre 2020.

ANALYSE

[8] Pour que le Tribunal puisse prolonger une ordonnance de blocage :

(1) l'enquête menée par l'Autorité à l'égard des intimés doit toujours être en cours[4];

(2) les intimés ou les mises en cause ne doivent pas avoir manifesté leur intention de se faire entendre, ou ils ne doivent pas avoir réussi à établir que les motifs des ordonnances initiales ont cessé d'exister[5].

[9] Quant à la durée de l'ordonnance de blocage, la loi prévoit qu'elle est de 12 mois, à moins que le Tribunal n'en décide autrement[6].

---

1 *Autorité des marchés financiers* c. *Pichette*, 2017 QCTMF 138 (motifs détaillés rendus le 20 mars 2018).

2 *Autorité des marchés financiers* c. *Pichette*, 2018 QCTMF 32; *Autorité des marchés financiers* c. *Pichette*, 2018 QCTMF 76; *Autorité des marchés financiers* c. *Pichette*, 2019 QCTMF 4; *Autorité des marchés financiers* c. *Pichette*, 2019 QCTMF 40.

3 RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »).

4 Art. 249 LVM.

5 Art. 250 (2e al.) LVM.

[10] Le procureur de l'Autorité a informé le Tribunal que les intimés ne contestent pas la présente demande de prolongation de blocage de l'Autorité. Il a remis au Tribunal une copie d'un échange de courriels avec la procureure des intimés.

[11] De plus, le procureur de l'Autorité a confirmé que l'enquête en son sens large se poursuit à l'encontre des intimés et que les motifs, qui ont justifié le prononcé par le Tribunal des ordonnances de blocage initiales dans le présent dossier, sont toujours présents.

[12] Le procureur de l'Autorité a indiqué que le rapport d'enquête a été remis au contentieux qu'en janvier 2020. Le contentieux doit maintenant l'analyser et se positionner sur les procédures à entreprendre, le cas échéant. Pour se faire, il demande un délai de 8 mois additionnels.

[13] À la lumière des représentations qui lui ont été faites, le Tribunal conclut que les motifs initiaux existent toujours et que l'enquête en son sens large se poursuit.

[14] Par conséquent, le Tribunal est d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger les ordonnances de blocage actuellement en vigueur, et ce, pour une période additionnelle de 8 mois.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, conformément à l'article 93 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*[7] de même qu'aux articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

ACCUEILLE dans l'intérêt public la demande de prolongation de blocage de l'Autorité des marchés financiers; et

PROLONGE les ordonnances de blocage prononcées le 18 décembre 2017[8], telles que prolongées depuis, pour une période de **huit mois** commençant le **7 mars 2020** et se terminant le **7 novembre 2020** de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

> **ORDONNE** aux intimés Éric Pichette et Groogr inc. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, de titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession qui leur ont été confiés en lien avec le financement de l'intimée Groogr inc., dont notamment dans le compte portant le numéro 1000983 détenu à la Banque Royale du Canada;
>
> **ORDONNE** à la mise en cause Banque Royale du Canada, ayant une succursale au 215 boulevard Taschereau, La Prairie (Québec), J5R 4H9 de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Groogr inc., notamment dans le compte portant le numéro 1000983.

---

6 Art. 250 (1er al.) LVM.
7 RLRQ, c. E-6.1.
8 *Autorité des marchés financiers* c. *Pichette,* préc., note 1.

M^e^ Lise Girard, juge administratif

M^e^ Louis-Philippe Nadeau
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 27 février 2020

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2017-046

DÉCISION N° : 2017-046-011

DATE : Le 10 mars 2020

EN PRÉSENCE DE : **M^e ELYSE TURGEON**

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Partie demanderesse
c.
DAVID GLAZER
et
CASTLE ROCK D.M.G. INVESTMENT MANAGEMENT INC.
Parties intimées
et
BANQUE ROYALE DU CANADA, personne morale légalement constituée ayant un établissement au 5500, rue RoyalMount, Montréal (Québec) H4P 1H7
et
BANQUE NATIONALE DU CANADA, personne morale légalement constituée ayant un établissement au 3550, Boul. des Sources à Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 1Z9
et
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, personne morale légalement constituée ayant un établissement au 8000, boulevard Décarie, Montréal (Québec) H4P 2S4
et
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC, Case postale 19600, succursale Terminus, 333, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec), G1K 8J6
et
TD WATERHOUSE, ayant une place d'affaires au 7250, rue Mile-End, 6^e étage,

Montréal (Québec) H2R 3A4
et
BANQUE ROYALE DU CANADA, personne morale légalement constituée ayant un établissement au 4849, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1G6
et
OFFICIER DU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, ayant une place d'affaires au 2050, rue de Bleury, local R.C. 10, Montréal (Québec) H3A 2J5
et
BANQUE SCOTIA, personne morale ayant un établissement 7885 Boul. Décarie, à Montréal (Québec), H4P 2H2
et
LA GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, personne morale légalement constituée ayant son établissement principal au Québec au 1275-2001, boul. Robert Bourassa, Montréal (Québec) H3A 2A6
et
SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTÉE, ayant le bureau de son fondé de pouvoir au Québec au 1275-2001, boul. Robert-Bourassa, Montréal (Québec), H3A 2A6
et
LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE, ayant son domicile élu au Québec au 1300-1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 0E6
et
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS, personne morale ayant un établissement au Québec au 900, boul. Maisonneuve-Ouest, Montréal (Québec) H3A 1A8
Parties mises en cause
et
STÉPHANIE HUTMAN
Partie intervenante

DÉCISION

APERÇU

[1] Des ordonnances de blocage visant les fonds, titres ou autres biens des intimés David Glazer et Castle Rock D.M.G. Investment Management inc. de même que ceux détenus pour eux par diverses institutions financières ont été prononcées par le

Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») le 18 décembre 2017[1] et le 2 août 2018[2].

[2] Les ordonnances de blocage initiales ont été prononcées dans le cadre d'une enquête menée par l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») en lien avec des manquements graves allégués à la *Loi sur les valeurs mobilières*[3] et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*[4].

[3] Depuis, ces ordonnances ont fait l'objet de quatre levées partielles de blocage[5] et ont été prolongées à cinq reprises[6].

[4] Les levées partielles de blocages ont permis à David Glazer de :

- procéder à l'ouverture d'un nouveau compte bancaire, afin d'y déposer les revenus provenant des activités de course de chevaux qu'il désirait poursuivre pour gagner sa vie, d'y acquitter les dépenses relatives à l'entretien de ses chevaux et les dépenses liées à sa subsistance. Cette levée a été accordée à la condition que[7] :
    - David Glazer fasse une reddition de compte mensuelle à l'Autorité dans un délai strict et transmette ses talons de paie, bordereaux de dépôt et chèques reçus dans ce même délai[8];
    - David Glazer transmette à l'Autorité l'ensemble des pièces justificatives liées à ses activités de courses de chevaux, y compris des informations et les factures des dépenses et bourses reliées dans un délai strict[9].
- entreprendre les procédures nécessaires à la vente de son ancienne résidence familiale selon les termes énoncés dans une entente soumise au Tribunal, prévoyant le dépôt des sommes remises à David Glazer suite à cette vente dans un compte sujet aux ordonnances de blocage du

---

1 *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2017 QCTMF 137 (motifs détaillés rendus le 9 février 2018, rectifiés le 12 février 2018) (2017-046-001).
2 *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2018 QCTMF 81 (2017-046-005).
3 RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »).
4 RLRQ, c. D-9.2 (« LDPSF »).
5 *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2018 QCTMF 15 (2017-047-002); *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2018 QCTMF 115 (2017-046-006); *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2019 QCTMF 24 (2017-046-007); *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2019 QCTMF 51 (2017-046-009).
6 *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2018 QCTMF 30 (2017-046-003); *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2018 QCTMF 78 (2017-046-004); *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2018 QCTMF 115 (2017-046-006); *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2019 QCTMF 35 (2017-046-008); *Autorité des marchés financiers* c. *Glazer*, 2019 QCTMF 62 (2017-046-010).
7 Décision nº 2017-047-002, préc., note 5.
8 *Ibid.*
9 *Ibid.*

Tribunal[10].

- procéder à l'ouverture d'un nouveau compte bancaire en devises américaines afin d'y déposer les revenus provenant des activités de courses de chevaux, d'y acquitter les dépenses relatives à l'entretien des chevaux et les dépenses liées à sa subsistance[11]. Cette levée a aussi été accordée à certaines conditions dont celle de transmettre à l'Autorité, dans des délais précis les relevés bancaires relatifs à ce compte en devises américaines accompagnés d'une conciliation bancaire et des documents et détails relatifs à cette activité[12].
- vendre, en tout ou en partie, les chevaux de course lui appartenant et de déposer le produit de la vente dans un compte bancaire sujet à une ordonnance de blocage du Tribunal. Cette levée partielle a été accordée à la condition que[13] :
    - David Glazer transmette à l'Autorité préalablement à toute transaction, la preuve de sa propriété dans chacun des chevaux[14];
    - Le produit de la vente de chacun des chevaux soit déposé déposé dans un compte bancaire sujet à une ordonnance de blocage du Tribunal[15];
    - David Glazer vende les chevaux à leur juste valeur marchande et en tout état de cause, pour un prix à tout le moins équivalent à 95 % de la valeur prévue à l'évaluation du 16 avril 2019 par M. Marc Reynolds déposée auprès du Tribunal[16];
    - David Glazer transmette à l'Autorité dans les cinq jours de la vente, le contrat de vente intervenu, la preuve du paiement effectué par l'acheteur, lorsque possible, et la preuve du dépôt du produit de vente dans le compte bancaire spécifié[17].

[5] Or, la présente décision concerne deux demandes additionnelles concernant ces ordonnances de levée de blocage formulées par les parties.

Demande en ordonnances de blocage de l'Autorité

[6] La première est une demande de l'Autorité en vue que le Tribunal :

- Annule la décision accordant à David Glazer une levée partielle de blocage

10 *Ibid.*
11 Décision nº 2017-046-006, préc., note 6.
12 *Ibid.*
13 Décision nº 2017-046-007, préc., note 5.
14 *Ibid.*
15 *Ibid.*
16 *Ibid.*
17 *Ibid.*

n˚ 2017-046-007 qui lui permettait de vendre ses chevaux de course;

- Prononce une nouvelle ordonnance de blocage à l'encontre de David Glazer afin qu'il ne se départisse pas, directement ou indirectement, de biens qu'il a en sa possession ou qui lui ont été confiés et de ne pas retirer ou s'approprier des biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle, notamment tout cheval de course qu'il détient seul ou en copropriété.

[7] En effet, l'Autorité entend démontrer au Tribunal que David Glazer a contrevenu à plusieurs reprises aux ordonnances de blocage prononcées contre lui ainsi qu'aux ordonnances de levée partielle de ces ordonnances de blocage.

[8] Selon l'Autorité, David Glazer aurait ouvert et utilisé un compte bancaire américain avant même que le Tribunal le lui permette par une levée de blocage. Il aurait également vendu des chevaux sans en informer l'Autorité. Au surplus, il aurait manqué à ses obligations de reddition de compte auprès de l'Autorité en lui soumettant une reddition de compte erratique, non supportée et inconciliable, rendant impossible le suivi de ses activités.

[9] Avant l'audition au fond de cette demande et lors d'une audience *pro forma* du 24 septembre 2019, David Glazer a formulé un engagement relativement à cette demande pour permettre aux procureures au dossier de présenter une entente au Tribunal. Par cet engagement, il a consenti à l`annulation de la levée partielle de mai 2019 (nº 2017-046-007) qui lui permettait de vendre ses chevaux, sans admission aucune et jusqu'à ce que le Tribunal se prononce sur la demande de l'Autorité ou de l'entente, le cas échéant.

[10] À l'audience au mérite du 9 décembre 2019, l'Autorité a représenté au Tribunal être en accord avec la vente éventuelle des chevaux, mais a soumis au Tribunal qu'il n'y avait pas d'entente entre les parties eu égard au prix de vente et aux montants à être ensuite déposés aux comptes bloqués.

[11] L'Autorité a demandé au Tribunal que les modalités de l'entente de mai 2019 consignées dans la décision nº 2017-046-007 soient respectées et que les soldes des prix des ventes soient déposés dans leur entièreté dans les comptes faisant l'objet de blocage. Elle a aussi indiqué qu'elle s'opposait à la déduction de frais d'entretien des chevaux.

[12] David Glazer est en accord de vendre les chevaux qu'il lui reste, compte tenu que cette activité lui occasionne des pertes et des coûts importants reliés à leur entretien, mais il prétend que leur valeur marchande actuelle est moindre que celle figurant dans l'entente de mai 2019 ayant donné suite à la décision nº 2017-046-007 du Tribunal.

[13] De plus, il affirme que s'il vend les chevaux, il devra payer les frais d'entretien dus à leur gardien. Il soumet que ces frais devraient être déduits des prix de vente. Il mentionne qu'ayant perdu son emploi en raison des poursuites criminelles prises contre

lui et reliées aux manquements allégués dans les présentes procédures, il n'a pas les sommes nécessaires pour payer ces frais.

Demande en levée partielle de David Glazer

[14] Dans une autre demande, David Glazer veut que le Tribunal lui accorde une levée partielle des ordonnances de blocage à l'égard d'une somme de 17 388,28$ versée par son ex-épouse lors de la vente de son ancienne résidence familiale, et ce, à titre de remboursement de certaines dépenses qu'il aurait assumées pour son ex-épouse à même des revenus qu'il aurait gagnés « post blocage ». À noter que la somme versée par son épouse devait être déposée par le notaire instrumentant la vente de la résidence dans un compte visé par le blocage, tel que le prévoyait la décision du Tribunal autorisant la vente de la résidence.

Questions en litige

[15] Vu ce qui précède, le Tribunal constate que les deux parties s'entendent sur la nécessité de vendre les chevaux de David Glazer rapidement. Le Tribunal accueille favorablement cette proposition, laquelle est au bénéfice des investisseurs.

[16] Cependant, le Tribunal doit déterminer quelles seront les conditions auxquelles ces ventes seront soumises compte tenu du désaccord des parties sur le montant de la vente et sur le paiement des frais dus au gardien des chevaux pour les nourrir et les entretenir.

[17] Lors de l'audition sur la présente affaire, les parties ont présenté leurs arguments respectifs, mais ont laissé à l'appréciation du Tribunal le soin d'encadrer les modalités de la vente des chevaux sur laquelle elles s'entendent.

[18] Le Tribunal a établi les questions en litige suivantes :

> 1-Le Tribunal doit-il permettre la vente des chevaux et à quelles conditions ? Notamment, est-ce qu'il y a lieu de déduire certaines dépenses de ce prix de vente ?
>
> 2-Le Tribunal doit-il dans l'intérêt public accorder une levée partielle de blocage pour des sommes obtenues lors de la vente d'une résidence à titre de remboursement de dépenses encourues après les ordonnances de blocage ?
>
> 3-Le Tribunal doit-il accorder la demande de l'Autorité à l'effet de rétablir l'ordonnance de blocage générale à l'encontre de David Glazer et doit-il interdire à David Glazer de « s'approprier des biens d'une autre personne »?

[19] Pour les motifs exposés ci-après, le Tribunal décide d'accueillir la demande en modification de la décision nº 2017-046-007 présentée par les parties aux fins de permettre à David Glazer, dans l'intérêt public, de se départir des chevaux qu'il a en sa possession dans les 90 jours de la présente décision.

[20] Par ailleurs, puisque selon l'appréciation de David Glazer les quatre (4) chevaux dont il est propriétaire n'auraient maintenant qu'une valeur approximative de 35 000 $,

le Tribunal révise les modalités prévues dans la décision nº 2017-046-007 du 9 mai 2019 pour prévoir que le prix de vente des chevaux dont il est propriétaire devrait être établi à 35 000 $ et que le solde du prix de vente, déduction faite des sommes dues pour les entretenir, soit déposé dans un compte bancaire faisant l'objet d'ordonnances de blocage, et ce, au fur et à mesure que les chevaux se vendront.

[21] Pour les motifs exprimés ci-après à la présente décision, le Tribunal décide de rejeter la nouvelle demande de levée partielle de blocage au bénéfice de David Glazer pour la somme de 17 388,28$ versée lors de la vente de la propriété détenue en copropriété avec son ex-épouse à titre de remboursement de certaines dépenses qu'il aurait assumées.

[22] Cette somme de 17 388,28$ devra demeurer dans un compte bancaire faisant l'objet d'ordonnances de blocage tel qu'il a préalablement été ordonné par le Tribunal.

[23] Finalement, le Tribunal décide de rejeter partiellement la nouvelle demande d'ordonnance de blocage générale de l'Autorité et de rejeter la demande d'ordonnance de blocage de l'Autorité aux fins notamment d'interdire à David Glazer de « s'approprier des biens d'une autre personne ».

ANALYSE

[24] Avant d'aborder les questions de manière spécifique, il convient de remettre en contexte le présent dossier.

[25] Le Tribunal rappelle qu'en exerçant la discrétion qui lui est conférée en matière de protection de l'intérêt public, le Tribunal a le devoir de s'acquitter pleinement de sa mission, tout comme de s'assurer que l'intérêt des investisseurs et l'ordre public soient pleinement protégés par les mesures qu'il ordonne.

[26] Le Tribunal a initialement prononcé des ordonnances de blocage[18] à l'encontre de tous les biens de David Glazer, dont spécifiquement ses chevaux. La preuve soumise par l'Autorité démontrait de manière *prima facie* qu'il y aurait eu de multiples et importantes appropriations de fonds par David Glazer totalisant près de deux millions de dollars auprès de neuf clients par l'entremise de la société Castle Rock[19].

[27] Selon le témoignage de l'enquêteuse de l'Autorité, l'enquête en son sens large est toujours en cours dans cette affaire. Cette dernière a mentionné au Tribunal qu'à la suite des ordonnances initiales, son travail lui aurait permis d'identifier d'autres présumées victimes pour d'importantes sommes d'argent, mais ces travaux ne sont toujours pas complétés.

[28] De plus, elle a indiqué qu'un long travail d'analyse de pièces bancaires était toujours à faire et que des procédures criminelles ont été portées contre David Glazer pour des faits similaires à la présente affaire.

---

18 Décision nº 2017-046-001, préc., note 1; décision nº 2017-046-005, préc., note 2.
19 *Id*., par. 101, 131 et 132.

1-Le Tribunal doit-il permettre la vente des chevaux et à quelles conditions ? Notamment, est-ce qu'il y a lieu de déduire certaines dépenses de ce prix de vente ?

- *Le droit applicable*

[29] La loi prévoit la possibilité pour une personne directement affectée par une ordonnance de blocage de demander sa modification ou sa révocation[20].

[30] L'article 249 de la LVM et l'article 115.3 de la LDPSF prévoient que l'Autorité peut demander au Tribunal d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession.

[31] De même, le Tribunal peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle. Enfin, le Tribunal peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle.

[32] Tel que le mentionne le Tribunal dans la décision *Guychar* « *un des buts d'une ordonnance de blocage est de s'assurer que les actifs pouvant provenir d'activités illégales en matière de valeurs mobilières puissent être préservés afin de permettre à ceux qui ont des réclamations à les faire valoir* »[21].

[33] Ainsi les ordonnances de blocage que prononce le Tribunal sont des mesures de nature protectrice, préventive et conservatoire qui perdurent pendant l'enquête de l'Autorité.

[34] Tel que mentionné dans l'affaire *Hael*[22] rendue par le présent Tribunal, *« ces ordonnances ont notamment pour objectif d'empêcher les intimés de dilapider leurs actifs, incluant ceux qui auraient été illicitement acquis auprès de clients »*.

[35] Dans la décision *Nechi*[23] le Tribunal s'exprime comme suit eu égard à son pouvoir d'ordonner un blocage : *« le Bureau est en même temps conscient que le pouvoir qu'il possède à cet égard est un pouvoir plutôt ciblé; il peut notamment prononcer un blocage, il peut le lever de façon complète ou partielle et il peut imposer des conditions à la levée, mais il ne peut normalement dépasser cette limite. Le Bureau ne prend pas possession des biens et n'en assume pas la gestion.»*

[36] Le Tribunal rappelle qu'une ordonnance de blocage est une mesure conservatoire destinée à protéger des sommes d'argent recueillies auprès d'épargnants d'une manière potentiellement illégale et qu'on estime mieux protégées si elles sont

---

20 LVM, art. 255 et LDPSF, art. 115.7.
21 *Autorité des marchés financiers* c. *Gestion Guychar (Canada) inc*.,2010 QCBDRVM 13, par. 46.
22 *Autorité des marchés financiers* c. *Hael*, 2017 QCTMF 42.
23 *Nechi Investments Inc.* c. *Autorité des marchés financiers*, 2009 QCBDRVM 22, confirmée par la Cour d'appel *Nechi Investments Inc*. c. *Autorité des marchés financiers*, 2011 QCCA 214.

mises hors de la portée de ceux qui les ont réunies[24].

[37] Par ailleurs, il arrive parfois qu'en cours de route une levée de blocage soit nécessaire afin de permettre la vente d'un bien ou de débloquer certaines sommes afin d'en assurer la conservation.

[38] Tel que le mentionne ce Tribunal dans la décision *McKeown*[25] : *« Il appert de ces diverses décisions qu'une levée partielle de blocage peut être accordée pour que les montants ainsi libérés puissent être utilisés pour préserver l'intégrité des actifs qui restent bloqués ».*

[39] Dans le dossier *McKeown*, le Tribunal avait permis une levée partielle afin de permettre de prélever un montant des actifs bloqués pour couvrir des dépenses d'une résidence qui avait été bloquée afin d'en préserver la valeur.

[40] De plus, dans cette décision le Tribunal ajoutait que sa discrétion s'exerçait dans l'intérêt public en ajoutant que l'ordonnance de blocage :

> « …permet donc de préserver des fonds en attendant que des recours soient engagés, qu'ils soient menés à bonne fin, tels que les tribunaux le détermineront. Dans ces circonstances, le Bureau exerce la discrétion qui lui est conférée par l'intérêt public dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi en matière de blocage. À cet égard, *« [The] commission has a broad public interest mandate to protect investors and maintain confidence in our capital markets, a mandate that has found strong support in the courts*. »[26]
>
> [Références omises]

[41] Dans le cadre de l'application d'une loi sur les valeurs mobilières d'une autre province comportant le pouvoir similaire à celui du Tribunal d'ordonner des blocages, la commission des valeurs mobilières de Colombie-Britannique dans la décision *Amswiss*[27] énonce ainsi le but d'une ordonnance de blocage :

> « The immediate effect of a freeze order is to maintain the status quo, ensuring that the frozen property is not dissipated or destroyed before the commission is in a position to determine what, if any, further steps or orders in the public interest should be made under the Act.
>
> In our view, the Legislature has recognize that, with the reality of modern technology and instantaneous securities transactions, securities commissions need tools that can respond accordingly if they are to properly effect the purpose of the legislation.
>
> […]
>
> […] a freeze order enables the Commission to respond to information that,

---

24 *Ibid.*
25 *Autorité des marchés financiers* c. *McKeown*, 2010 QCBDR 60.
26 *Ibid.*
27 *Amswiss Scientific Inc. (Re)*, 1992 LNBCSC 40.

> in its opinion, warrants regulatory intervention to prevent or minimize prejudice to the public interest. Often, it is necessary to take these steps before any investigation is commenced or concluded. The ability of the Commission to act in this fashion is necessary to instill and maintain public confidence in the integrity of the capital markets. » »
>
> (références omises)

[42] C'est donc dans ce contexte que le Tribunal exercera sa discrétion eu égard à la vente des chevaux de David Glazer.

- *Application du droit aux faits*

[43] Le 6 mars 2019[28], le Tribunal a accordé une première levée partielle des ordonnances de blocage en faveur de David Glazer pour lui permettre de procéder à la vente de chevaux en conformité d'un accord conclu avec l'Autorité, lequel a été entériné par le Tribunal.

[44] Cette levée partielle a été accordée afin de permettre à David Glazer de vendre spécifiquement ses six chevaux à environ 95 % du prix indiqué à l'évaluation déposée auprès du Tribunal à ce moment, soit un montant évalué de 55 000 $.

[45] La décision du 6 mars 2019[29] prévoyait que le produit de la vente devait être déposé dans ce même compte bancaire que détient David Glazer à la Banque Royale du Canada à Montréal.

[46] Cette décision prévoyait également des conditions de reddition de compte précises, soit les suivantes :

> a. David Glazer doit transmettre à l'Autorité des marchés financiers, préalablement à toute transaction, la preuve de propriété de chacun des chevaux, y compris la preuve démontrant la répartition des parts quant aux chevaux détenus en copropriété;
>
> b. Le produit de la vente de chacun des chevaux devra être converti en dollars canadiens, le cas échéant, et déposé dans le compte bancaire de David Glazer portant le numéro [...], transit numéro [...];
>
> c. Une fois déposées, ces sommes seront visées par les ordonnances de blocage antérieurement prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers eu égard à ce compte bancaire;
>
> d. Pour toute vente intervenue, David Glazer doit transmettre à l'Autorité des marchés financiers, dans les cinq jours de la vente, le contrat de vente intervenu (dans le format prévu dans le document qui était annexé à l'accord), la preuve du paiement effectué par l'acheteur, lorsque possible, et la preuve du dépôt du produit de vente dans son compte bancaire portant le numéro [...], transit numéro [...];

---

28 Décision nº 2017-046-007, préc., note 5.
29 *Ibid.*

[47] Or, il appert que depuis cette décision, David Glazer s'est départi de certains chevaux dont le cheval Sweet Royaltee pour lequel il aurait obtenu environ 10 000 $ et a fait l'acquisition d'autres chevaux dont le cheval Bag of Figs pour la somme de 8 300 $.

[48] Selon la preuve, il n'a pas informé l'Autorité de ces transactions.

[49] En fait, selon ses propos, la vente de Sweet Royaltee était involontaire et aurait été initiée par son entraîneur. David Glazer a mentionné au Tribunal qu'il ne croyait pas devoir informer l'Autorité d'une vente involontaire. Il a indiqué avoir utilisé les sommes obtenues pour la vente de Sweet Royaltee pour l'entretien des autres chevaux.

[50] Quant à l'acquisition de Bag of Figs, malgré l'ordonnance de blocage générale qui le visait et qui l'empêche de se départir de ses biens, il a témoigné qu'il ne croyait pas devoir déclarer non plus l'acquisition de chevaux à l'Autorité.

[51] Par la suite, selon David Glazer Bag of Figs s'étant avéré être une très mauvaise acquisition et il l'aurait donné à un organisme de charité lequel a établi sa valeur à 2 500 $ sur un reçu qui lui aurait été remis.

[52] Dans son témoignage, David Glazer a exprimé le souhait de mettre fin à ses activités reliées aux chevaux de courses, considérant que celles-ci ne généraient pas assez de revenus versus les dépenses et que cela lui causait des difficultés notamment dans ses relations avec ses différents fournisseurs (entraîneur, vétérinaire, etc.).

[53] Selon les représentations, les chevaux sont présentement gardés aux États-Unis et seul David Glazer peut formaliser et finaliser ces ventes par l'entremise de leur entraîneur.

[54] Les parties s'entendent aujourd'hui sur le fait qu'il serait au bénéfice des investisseurs de procéder à la vente de tous les chevaux en la possession de David Glazer.

[55] Selon le témoignage de David Glazer, les valeurs des chevaux qu'il lui reste, lesquelles sont indiquées à la pièce D-22 déposée auprès du Tribunal, seraient correctes sauf pour le cheval Leer Seelster dont la valeur aujourd'hui serait presque inexistante.

[56] Ainsi, à la date de l'audition, les valeurs établies pour les chevaux à l'exception de Leer Seelster étaient les suivantes[30] pour un total de 35 000 $:

- Betterlatethanever 10 000 $
- JJsDElivery 7 500 $
- Sweet royaltee 7 500 $
- Osprey Blue Chip 5 000 $

[30] Pièce D-22.

- Dangerous Predecent 5 000 $

[57] Par ailleurs et selon David Glazer, des sommes importantes sont toujours dues à leur gardien, mais ces sommes n'ont pas été établies avec certitude devant le Tribunal lors de l'audition et augmentent de jour en jour compte tenu que les chevaux sont gardés et entraînés dans un centre équestre aux États-Unis.

[58] Dans les circonstances, le Tribunal est d'accord avec la proposition des parties à l'effet qu'il est impératif que David Glazer vende ses chevaux dès que possible.

[59] Selon l'Autorité et en raison des contraventions de David Glazer aux ordonnances de blocage, le Tribunal devrait maintenir inchangées les modalités de ventes des chevaux qui avaient été convenues et consignées dans la décision n˚2017-046-007 du 6 mai 2019 et ne pas permettre que David Glazer paie les frais d'entretien des chevaux à même le prix de vente de ces derniers.

[60] La preuve démontre par ailleurs que David Glazer a contrevenu à plusieurs reprises aux ordonnances de blocages prononcées contre lui, tel qu'il en sera fait état plus loin dans cette décision.

[61] Cependant, selon la preuve, David Glazer n'a plus d'emploi ni de revenus et manifestement, il ne peut acquitter ces frais d'entretien.

[62] En effet, David Glazer s'était retrouvé un emploi après la décision du Tribunal qui a mis fin à ses activités en valeurs mobilières, mais il a perdu celui-ci quand des procédures criminelles ont été intentées contre lui pour les faits reliés au présent dossier.

[63] La preuve démontre également que pour subvenir à ses besoins et à ses obligations alimentaires, il emprunte de l'argent à sa mère et à sa conjointe malgré certains revenus provenant des courses de chevaux.

[64] Vu ce qui précède, le Tribunal ne retient pas la position de l'Autorité puisque David Glazer ne peut apparemment pas vendre ses chevaux restants au prix de 55 000 $ convenu lors de la première levée de blocage, alors qu'ils sont présentement évalués à 35 000 $ selon la preuve déposée par l'Autorité. De plus, selon la preuve, David Glazer n'a pas les fonds pour payer leurs frais d'entretien et il est évident que leur gardien ne laissera pas partir les chevaux avant d'avoir été payé.

[65] Le Tribunal ne veut pas cautionner les gestes de David Glazer qui a contrevenu aux ordonnances de blocage et qui a failli dans sa reddition de compte relativement à son entreprise de chevaux. Normalement, dans un objectif de dissuasion, le Tribunal n'aurait pas permis le remboursement des dépenses. Or, nous faisons face ici à une impasse occasionnée par le droit de rétention des chevaux par les gardiens et au peu de contrôle que peut exercer l'Autorité sur cette entreprise ou ces actifs. Ainsi, pour éviter d'accentuer le préjudice des investisseurs par la dépréciation constante des chevaux, le Tribunal considère qu'il n'a pas d'autre option que de permettre la compensation des frais d'entretien sur leur prix de vente.

[66] De l'avis du Tribunal, les frais d'entretien des chevaux sont des frais qui permettent de préserver les actifs que sont les chevaux. Ainsi, le Tribunal croit qu'il est justifié de permettre le paiement de ces frais à même le prix de vente des chevaux.

[67] Selon les représentations de David Glazer, les chevaux ne généreront pas de revenu durant l'hiver, mais aussitôt la saison reprise, il estime qu'il serait en meilleure position pour les vendre à meilleur prix.

[68] Les chevaux étant localisés aux États-Unis et ce commerce étant très spécialisé, l'Autorité n'a d'autre choix que de s'en remettre à David Glazer pour finaliser ces transactions. L'Autorité n'a d'ailleurs suggéré au Tribunal aucun autre encadrement pour ces ventes, pour leur évaluation par une tierce personne indépendante ou pour le contrôle des dépenses associées aux chevaux que celui qui avait déjà été convenu par David Glazer lors de la première levée de blocage.

[69] Ainsi, en tenant compte que la valeur des chevaux était de 35 000 $ au moment de l'audition, le Tribunal révisera ses ordonnances de blocage et de levée afin de permettre à David Glazer de vendre les chevaux dont il est propriétaire dans les 90 jours de la présente décision.

[70] Par ailleurs, certaines modalités accompagneront cette levée, soit que David Glazer transmette à l'Autorité dans les cinq jours de chacune des ventes, le contrat de vente intervenu, la preuve du paiement effectué par l'acheteur et la preuve du dépôt du produit de vente moins les dépenses de gardiennage et d'entretien des chevaux dans le compte bancaire spécifié.

[71] Le Tribunal ordonnera également à David Glazer de transmettre à l'Autorité dans ce même délai copies des factures de dépenses d'entretien des chevaux lors de chacune des ventes.

[72] Le Tribunal considère également que tant qu'ils ne sont pas vendus, les chevaux sont une source de revenus pour David Glazer. Ainsi, il ordonnera à titre de condition à la levée, que tout revenu généré par les chevaux d'ici à ce qu'ils soient vendus soit utilisé pour acquitter les frais d'entretien des chevaux uniquement. Ultimement, lorsqu'ils seront vendus, il y aura lieu de payer le solde de ces frais d'entretien afin de permettre la remise des chevaux à leur nouveau propriétaire.

2-Le Tribunal doit-il dans l'intérêt public accorder une levée partielle de blocage pour des sommes obtenues lors de la vente d'une résidence à titre de remboursement de dépenses encourues après les ordonnances de blocage?

[73] David Glazer demande une levée partielle des ordonnances de blocage à l'égard d'une somme de 17 388,28$ versée par son ex-épouse lors de la vente de son ancienne résidence familiale, et ce, à titre de remboursement de certaines dépenses qu'il aurait assumées à même des revenus qu'il aurait gagnés « post blocage ». À noter que la somme versée par son épouse devait être déposée par le notaire instrumentant

la vente de la résidence dans un compte visé par le blocage, tel que le prévoyait la décision du Tribunal autorisant la vente de la résidence.

[74] Avec ces sommes, il mentionne qu'il désire payer ses frais d'avocat pour sa défense dans une procédure criminelle intentée à son égard en lien avec les investisseurs au présent dossier.

[75] Il insiste que ces sommes n'ont aucun lien avec les investisseurs et ont été payées par lui pour les dépenses reliées à sa résidence après les ordonnances de blocage du Tribunal.

[76] L'Autorité s'est opposée à cette demande en levée partielle en raison du fait qu'elle entend démontrer que David Glazer ne respecte pas les ordonnances de blocage du Tribunal, ni les conditions strictes de supervision qui y sont contenues. À son avis, ces sommes sont contaminées par les agissements de David Glazer et devraient être déposées dans les comptes présentement bloqués.

- *Droit applicable*

[77] Tel que mentionné précédemment, les ordonnances de blocage que rend le Tribunal sont des mesures conservatoires protectrices et préventives qui permettent de préserver le patrimoine d'une personne qui aurait commis un manquement à la loi au profit des personnes qui auraient été lésées par un tel manquement.

[78] Les ordonnances rendues par le Tribunal visent les fonds, titres ou autres biens que la personne sujette à l'ordonnance a en sa possession, mais également des fonds, titres ou autres que des tiers détiennent pour elle comme les sommes présentement déposée dans un compte bancaire visé par les ordonnances de blocage.

[79] Les ordonnances de blocage qu'a rendues le Tribunal ne visent pas uniquement le fonds, titres ou autres biens les biens détenus au moment où elles sont prononcées, mais également les fonds, titres ou autres biens que les personnes sujettes au blocage détiendront tant et aussi longtemps que cette ordonnance existera[31]. Selon l'article 254 de la LVM; « *l'ordonnance rendue en vertu de l'article 249 frappe également les fonds, titres et autres biens reçus postérieurement à la prise d'effet de l'ordonnance.* »

[80] Ainsi, tel que l'a reconnu ce tribunal dans l'affaire L'Heureux : «*[…] l'intimé ne peut prétendre que les ordonnances de blocage ne visaient que les biens en sa possession au moment que ces ordonnances ont été émises. Donc les sommes acquises subséquemment aux premières ordonnances de blocage, étaient également visées par les ordonnances qui lui empêchaient de s'en départir.* »

[81] En raison de l'ordonnance de blocage générale qu'a rendue le Tribunal, David Glazer ne peut se départir d'aucun fond, titre ou autre bien qu'il possède ou qui entre en sa possession tant et aussi longtemps que le blocage n'est pas levé par une décision du Tribunal, ce qui perdure habituellement jusqu'à la fin de l'enquête de l'Autorité au sens large.

---

31 LVM, art. 254.

[82] Si David Glazer désire se départir de sommes qui entrent en sa possession, il doit demander une levée du blocage au Tribunal lequel l'accordera s'il juge qu'il est dans l'intérêt public de prononcer une telle levée.

[83] Le Tribunal se questionnera alors à savoir s'il y a lieu de permettre que soient utilisées des sommes qui sont conservées et protégées en faveur des investisseurs qui auraient été lésés par une personne qui aurait commis un manquement à la Loi.

[84] Dans l'affaire *Sayre* rendue par la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, cette dernière rappelait que le but des ordonnances de blocage est d'assurer que les actifs qui proviendraient d'activités illégales en matière de valeurs mobilières puissent être préservés afin de permettre à ceux qui ont des réclamations de les faire valoir :

> « The power to make a freeze order is significant. The order can freeze assets before an investigation is complete or before any notice of hearing is issued or any hearing held. The power to make freeze orders exists so that assets that may be the proceeds of illegal or improper securities trading can be preserved.
> […]
> The Commission's only jurisdiction is to ensure that the assets are preserved for those who may have claims on them based on securities law violations. » [32]

[85] En plus des recours de droit commun, la LVM prévoit plusieurs recours permettant à des investisseurs floués de récupérer leurs pertes dues à des contraventions à cette loi.

[86] Aussi, suivant un manquement à une obligation prévue en vertu de la loi, l'Autorité peut notamment demander au Tribunal d'enjoindre à une personne, afin de la priver des gains réalisés à l'occasion de ce manquement, de remettre à l'Autorité les sommes obtenues suite à un tel manquement. Par la suite, l'Autorité peut soumettre au Tribunal des modalités selon lesquelles ces sommes pourraient être remises aux investisseurs ayant subi des pertes.

[87] Soulignons que lorsque les investisseurs exerceront leurs droits, c'est l'ensemble du patrimoine de la personne qui aurait commis un manquement à la LVM qui sera visé par l'exécution de ces recours.

[88] Or, les ordonnances de blocage rendues par le Tribunal visent la protection et la sauvegarde de ce patrimoine pendant la durée de l'enquête de l'Autorité au sens large.

[89] Ainsi, si pendant la durée du blocage, la personne visée par cette ordonnance reçoit des biens et engrange des actifs, ces derniers sont aussi visés par l'ordonnance générale du Tribunal et sont protégés par le blocage. Ils bénéficient de la même

---

[32] *Re Sayre*, 2001 BCSECCOM 422.

protection en faveur des investisseurs, sauf s'ils sont visés expressément par une levée partielle de blocage.

[90] Dans ses représentations, David Glazer fait constamment référence à ce qui était « son » argent et l'argent relié aux investisseurs.

[91] Or, une fois une ordonnance générale de blocage émise, une telle distinction n'existe plus, puisque tout l'argent qu'il a, et tout l'argent qu'il reçoit par la suite est bloqué, sauf exception. Il ne peut en disposer que selon les termes permis par le Tribunal et aux conditions émises par celui-ci dans les levées de blocage.

[92] Ainsi, lorsque des ordonnances de blocages spécifiques sont émises par le Tribunal en s'accompagnant d'un blocage général comme dans le présent cas, ces dernières agissent comme un filet qui tombe sur le patrimoine de la personne qui aurait commis un manquement à la loi.

[93] Ceci vise la protection des actifs en faveur des personnes qui auraient été lésées par un manquement jusqu'à ce que l'enquête se termine et que la lumière soit faite sur la situation. Il s'agit d'une situation temporaire dictée par la protection de l'intérêt public au détriment de l'intérêt privé de la personne.

[94] À ce sujet et à titre d'exemple, le Tribunal rappelle la décision *Dicimbriani*[33] de la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique concernant des gains de loterie gagnés « post-blocage » laquelle est citée comme suit dans la décision *Banque Toronto-dominion*[34] de ce Tribunal :

> « [37] En ce sens, dans l'affaire *DiCimbriani*, la BCSC avait refusé de réviser une ordonnance de blocage à la demande de l'intimé. L'intimé avait fait l'objet de plusieurs ordonnances de blocage. Il demandait que la commission lève l'ordonnance de blocage visant les gains qu'il avait réalisés à la loterie, prétendant qu'une autre ordonnance de blocage était suffisante pour rencontrer les réclamations de certains créanciers ayant obtenu des jugements pour environ 150 000 $.
>
> [38] L'enquêteuse de la commission avait confirmé qu'il y avait pour plus de 2 millions de dollars de réclamations possibles par des clients qui n'avaient pas encore obtenu de jugement contre l'intimé et qu'il y avait environ 30 jugements rendus contre l'intimé, mais non exécutés. Devant ces faits, la commission refusa la demande de levée de blocage puisqu'elle considéra qu'il ne lui appartenait pas de décider de la validité et du quantum des recours ni de la distribution des fonds :
>
> > « As well, it is undisputed that there are investors who have common law or statutory claims against one or more of the respondents in respect of their securities activity. What is in dispute are the actual number and amount of these claims. Newell testified that DiCimbriani's clients have invested in excess of $2 million, of which approximately

[33] *Re DiCimbriani*, 1995 LNBCSC 64, rejet de l'autorisation d'en appeler [1996] B.C.J. No. 394.
[34] *Banque Toronto-Dominion* c. *Papadopoulos*, 2010 QCBDR 74.

> $285,000 has been repaid. She admits that these numbers are probably not accurate as DiCimbriani's records are incomplete and in disarray. She also admits that the vast majority of these potential claims have not yet been proven. On the other hand, additional claims could emerge as the case proceeds. However, it is not for us to determine the validity and quantum of these claims or to distribute the frozen funds in satisfaction of them. The actual amounts owing to each investor will have to be determined, and the funds distributed, at some point in the future by the court. This is not an unusual situation. In general, freeze orders are issued early in the enforcement process, before administrative proceedings have been commenced or aggrieved investors have been able to obtain judgments. » »
>
> [Références omises]

[95] Ainsi, lorsque le Tribunal lève une ordonnance de blocage, il doit tenir compte de l'intérêt public et tel que le reconnaît la jurisprudence, il veille « *à ce que les ordonnances qu'il émet rencontrent les attentes du public investisseur quant à la protection des marchés et du public, le tout dans le contexte évolutif et dynamique des marchés.* »[35] .

[96] Exceptionnellement, il arrive que le Tribunal lève certaines ordonnances de blocage avant la fin de l'enquête au sens large. Il le fera pour permettre à une personne d'ouvrir un compte de banque pour subvenir à ses besoins personnels et pour les affaires courantes de la vie dont le dépôt de ses salaires. Il permettra, dans certains cas, des frais d'entretien du patrimoine ou des dépenses d'affaires qui risquent de profiter au patrimoine de la personne visée par le blocage et par le fait même aux investisseurs, mais il s'agit toujours d'une évaluation au cas par cas.

[97] Dans la majorité des cas, les levées de blocage sont accompagnées de conditions de suivi strictes et rigoureuses que la personne sujette au blocage doit respecter, lesquelles sont aussi dictées par l'intérêt public.

[98] Pour rendre de telles ordonnances de levée, le Tribunal doit notamment être convaincu « *par prépondérance de preuve, que nulle autre personne n'est propriétaire légitime des actifs bloqués ou n'a de droit à leur possession légitime et qu'il ne possède aucun bien ou moyen pour lui permettre de subvenir à ses besoins, ceux de sa famille et pour assurer une défense pleine et entière.* »[36].

[99] De plus, il considérera aussi s'il y a suffisance ou insuffisance d'actifs en lien avec les réclamations des investisseurs, ainsi que tout autre facteur pertinent avec la situation qui lui est présentée, mais l'objectif ultime est la protection des sommes bloquées en faveur des personnes lésées, tant que l'enquête en son sens large est en cours.

[100] De plus, selon une jurisprudence constante, le Tribunal n'accepte généralement

---

35 *Ibid.*

36 *Autorité des marchés financiers* c. *Norbourg gestion d'actifs inc.*, 2006 QCBDRVM 12.

pas de lever des ordonnances de blocage, même si cela est au bénéfice de la défense d'un intimé devant les tribunaux ou le paiement d'honoraires d'avocats[37].

[101] D'ailleurs, cette position est également partagée par les commissions de valeurs mobilières des autres provinces canadiennes[38] qui appliquent des dispositions législatives similaires à celles du Québec en matière de blocage.

- *Application des faits au droit*

[102] Dans la présente affaire, David Glazer demande que des sommes présentement bloquées suite au partage et à la vente de son ancienne résidence familiale lui soient remises.

[103] Selon la preuve qui a été présentée au Tribunal, cette somme est une remise par son ex-épouse de dépenses qu'il avait payées pour elle et le maintien de la famille dans la résidence familiale.

[104] Lors de la vente de la résidence, cette dernière a consenti à lui remettre ces montants à même ceux obtenus de la vente de la résidence familiale par l'entremise du notaire instrumentant qui devait les déposer dans un compte bancaire visé par les ordonnances de blocage.

[105] Selon David Glazer, ces sommes lui appartiennent et n'ont rien à voir avec les investisseurs et elles ont été payées par lui à son épouse après l'émission des ordonnances de blocage contre lui.

[106] Or, l'Autorité s'oppose à la remise de ces sommes alléguant que son enquête est toujours en cours et qu'au surplus l'argent des investisseurs aurait servi à payer l'hypothèque de la résidence familiale au moment des manquements allégués à l'encontre de David Glazer.

[107] D'ailleurs, la résidence familiale en question a aussi spécifiquement été sujette aux ordonnances de blocage du Tribunal lors de leur émission.

[108] L'Autorité a également fait valoir au Tribunal qu'au moment de l'audience tous les investisseurs n'avaient pas été entièrement remboursés par David Glazer et qu'il y avait crainte que les actifs de David Glazer soient insuffisants pour éventuellement couvrir l'ensemble des réclamations des investisseurs.

[109] Devant ces représentations, le Tribunal ne peut dans l'intérêt public permettre la levée de ces sommes pour remise à David Glazer.

[110] Les sommes qu'il réclame proviennent de la vente d'un bien qui a un lien avec les manquements allégués à son encontre. Qu'il ait choisi de payer des dépenses qui ne lui appartenaient pas et de se les faire remettre de cette manière n'oblige

---

37 *Dumais* c. *Autorité des marchés financiers*, 2014 QCBDR 46; *Tuong* c. *Autorité des marchés financiers*, 2014 QCBDR 25.

38 *Future Solar Development Inc. et al*., 2015 ONSEC 25.

aucunement le Tribunal à libérer ces sommes à partir du solde de prix de vente des actifs sujets aux ordonnances de blocage.

[111] De plus, conformément à la jurisprudence établie, le Tribunal ne considère pas, compte tenu des présentes circonstances, qu'il faille lever les ordonnances à même les sommes obtenues de la vente de la résidence pour payer les honoraires des avocats de David Glazer dans sa poursuite criminelle.

[112] De l'avis du Tribunal, les sommes dont David Glazer demande la levée doivent demeurer protégées jusqu'à ce que les investisseurs aient eu l'occasion de faire valoir leurs droits, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'enquête au sens large.

3-Le Tribunal doit-il accorder la demande de l'Autorité à l'effet de rétablir l'ordonnance de blocage générale à l'encontre de David Glazer et doit-il interdire à David Glazer de « s'approprier des biens d'une autre personne »?

[113] L'Autorité demande au Tribunal d'annuler l'ordonnance de levée de blocage qu'il a rendue le 6 mai 2019[39] afin d'assurer la protection du public.

[114] Selon l'Autorité, une nouvelle ordonnance de blocage générale est nécessaire afin :

- d'éviter que les sommes d'argent obtenues sans droit ne soient dilapidées pendant la durée de l'enquête et que l'équité sur les biens appartenant à David Glazer ne devienne inexistante;
- que l'Autorité poursuive son enquête pour retracer les sommes d'argent appartenant aux clients floués par les intimés David Glazer et Castle Rock;
- que l'Autorité poursuive son enquête pour déterminer si d'autres clients ont été floués par les intimés;
- de limiter les possibilités que David Glazer continue de s'approprier d'autres sommes d'argent provenant de clients.

[115] David Glazer quant à lui s'oppose à cette demande puisque ses besoins sont toujours les mêmes et qu'il a besoin d'un compte bancaire pour payer ses dépenses personnelles, dont sa pension alimentaire et ses dépenses courantes ainsi que le dépôt de son salaire s'il se trouve de nouveau un emploi.

[116] Or, dans la présente affaire et en application des principes élaborés dans cette décision ainsi que dans une jurisprudence du Tribunal très constante sur la question, le Tribunal a accordé deux levées de blocage[40] à David Glazer pour lui permettre de gérer ses affaires personnelles et ses activités équestres via certains comptes de banque dédiés et ouverts à ces fins.

---

[39] Décision nº 2017-046-007, préc., note 13.
[40] Décision nº 2017-046-002, préc. note 5 et décision nº 2017-046-006, préc., note 11.

[117] Par ailleurs, déjà au moment de la deuxième décision de levée pour laquelle on demandait de permettre l'ouverture d'un compte en dollars américains pour l'entreprise équestre de David Glazer, l'Autorité éprouvait de sérieuses difficultés avec les redditions de comptes que devait faire David Glazer eu égard à l'utilisation des sommes d'argent qui transitaient par ce compte.

[118] À cet égard, le Tribunal avait mentionné ce qui suit dans sa décision dans laquelle il a dû une première fois resserrer les conditions d'une levée de blocage concernant David Glazer :

> « [54] Le Tribunal constate que l'intimé Glazer n'a pas fait une reddition de compte appropriée à l'Autorité de ses revenus et dépenses contrairement aux ordonnances prononcées à son égard.
>
> […]
>
> [56] Le Tribunal constate que des sommes importantes ont transité dans le compte de Monsieur Glazer. Or, l'intimé affirme qu'il s'agit de dons de ses proches et aucune preuve ne permet d'affirmer le contraire.
>
> [57] L'intimé quant à lui allègue avoir transmis toute la documentation qui lui a été demandée quoique l'information transmise a été transmise en retard et s'est avérée être inconciliable par l'enquêteuse.
>
> [58] L'intimé Glazer a affirmé maintenant bien comprendre la portée des ordonnances du blocage à son encontre et entend s'y conformer.
>
> […]
>
> [62] Par ailleurs, lors de l'audience, le Tribunal a souligné à l'intimé l'importance d'une reddition de comptes claire à l'Autorité et le fait qu'une contravention à une ordonnance de blocage peut donner lieu à une citation pour outrage au Tribunal par l'Autorité.
>
> [63] Dans les circonstances, le Tribunal considère qu'il y a lieu de réviser et de resserrer les conditions de sa décision de levée de blocage en prévoyant des conditions plus strictes de reddition de compte de la part de l'intimé à l'égard de l'Autorité en ce qui a trait à la gestion des sommes obtenues reliées à ses activités dans le monde de courses de chevaux. »[41]

[119] À la lumière de la preuve qui lui a été présentée, le Tribunal constate que la situation ne s'est pas améliorée.

[120] Selon la preuve, David Glazer a persisté à remettre des conciliations irréconciliables de ses affaires en lien avec l'utilisation de ses comptes bancaires et a continué à transmettre des informations incomplètes avec des pièces justificatives manquantes.

[121] En raison de ces agissements, l'Autorité demande au Tribunal de rendre de nouvelles ordonnances de blocage générales.

---

41 Décision nº 2017-046-006, préc., note 11.

[122] L'enquêteuse a constaté qu'en juin 2019, David Glazer a acheté un cheval pour un montant de 8 300 $ d'un certain H.T. en consultant un relevé de propriété qu'elle a demandé de Standard Breed Canada[42].

[123] Elle a alors constaté la sortie de la somme de 8 300 $ du compte bancaire de l'intimé, mais cette sortie de fonds a été justifiée par la remise d'une facture de frais d'entretien de H.T. reliée au cheval Betterlatethanever au montant de 8 300 $ pour « Stall rental, Shipping, Turn out from March 28 -August 2018 ».

[124] En aucun temps David Glazer n'a informé l'enquêteuse qu'il avait procédé à l'achat de 8 300 $ pour le cheval Bag of figs.

[125] Au Tribunal, David Glazer a mentionné avoir acheté ce cheval pour 8 300 $ avec des sommes que lui aurait données sa mère alors que sa mère a témoigné en disant qu'elle lui donnait de l'argent pour ses obligations alimentaires et personnelles, mais pas pour les chevaux.

[126] Le Tribunal peut difficilement accorder de la crédibilité aux propos de David Glazer. De l'avis du Tribunal, cette facture de 8 300 $ reliée au cheval Betterlatethanever émise au moment même où le cheval Bag of figs a été acheté pour 8 300 $ est pour le moins suspecte. Ceci en lien avec son témoignage et le témoignage de sa mère sur la source des fonds pour l'achat de ce cheval mine la crédibilité que le Tribunal pouvait lui accorder.

[127] Le Tribunal note que l'enquêteuse de l'Autorité a également constaté des incohérences dans les factures qui lui ont été transmises pour l'entretien des chevaux. À titre d'exemple, à un certain moment David Glazer est devenu propriétaire à 100 % du cheval Dangerous Precedent alors qu'il ne l'était qu'à 50 % auparavant. Or, selon l'enquêteuse, malgré qu'il soit devenu propriétaire à 100 % du cheval, le montant des dépenses relatives à ce cheval serait demeuré le même.

[128] La preuve soumise par l'Autorité sur la reddition de comptes faite par David Glazer et ordonnée par le Tribunal à titre de condition rattachée à la levée des ordonnances de blocage démontre que l'intimé Glazer n'a pas respecté ces conditions.

[129] En fait, il a été démontré que la conciliation des informations transmises par David Glazer est irréconciliable et impossible à faire. Les délais n'ont pas été respectés, les informations transmises étaient incomplètes et les pièces justificatives étaient manquantes.

[130] À titre d'exemple :

- l'enquêteuse n'a pas reçu le relevé du mois d'août 2018 alors que David Glazer lui a indiqué qu'il pensait l'avoir transmis;
- À l'été 2019, l'enquêteuse de l'Autorité a reçu les pièces justificatives du mois de juin avec un mois de retard. Certains montants n'étaient pas conciliés et il

[42] Pièce D-21.

manquait des chèques. David Glazer lui aurait alors dit que les chèques suivraient la semaine suivante;

- La semaine suivante lorsqu'elle a constaté ne pas avoir reçu les chèques, David Glazer lui aurait dit alors qu'il déménageait et qu'il n'avait pas encore défait ses boîtes;
- L'enquêteuse indique n'avoir jamais reçu de conciliation bancaire pour les mois de mai, juin et juillet 2019. En juin 2019, il manquait 2 copies de chèques sur 5;
- À un certain moment, elle a constaté qu'il ne restait que 4 chevaux et n'a reçu aucune explication à cet effet de David Glazer;
- Elle a également constaté qu'à un certain moment, David Glazer est devenu propriétaire à 100 % de l'un des chevaux alors qu'il ne l'était qu'à 50 % auparavant. Or, elle a continué à recevoir les factures relatives à son entretien par la suite et a noté que le montant des dépenses relatives à ce cheval n'avait pas changé;
- Elle a également constaté à un certain moment que le cheval Offsprey Blue Chip avait été vendu. Par la suite Sweet Royaltee a aussi été vendu pour 10 000 $, mais elle n'en a pas été informée.
- L'Autorité a constaté qu'un chèque de 7 000 $ provenant de la Great-West a été encaissé par David Glazer en contravention avec les ordonnances de blocage à son encontre.

[131] Dans son témoignage David Glazer a mentionné avoir tenté de satisfaire l'Autorité et avoir tenté de répondre aux demandes qui lui étaient faites par l'enquêteur et jure avoir passé beaucoup de temps à préparer ses réponses et conciliations bancaires.

[132] Il a également tenté d'expliquer au Tribunal pourquoi certains chevaux avaient été vendus et d'autres rachetés. Dans tous les cas, il indique en somme qu'il n'avait pas le choix de procéder de la sorte.

[133] Cependant même en sachant que les chevaux étaient sujets au blocage, dans tous les cas lorsqu'il en a perdu la propriété il n'en a pas informé l'Autorité et a décidé unilatéralement de l'utilisation des sommes obtenues de la perte de propriété des chevaux sans suivre les modalités fixées par le Tribunal dans sa décision 2017-046-007, notamment le dépôt des produits de toute vente dans le compte bancaire bloqué identifié.

[134] Selon ses propos, certains types de courses de chevaux sont conçus de manière à ce qu'à la fin de la course le cheval se voie être réclamé à la fin de la course. Ainsi, le cheval Offsprey Blue Chip aurait été réclamé à la fin d'une course.

[135] David Glazer mentionne au Tribunal qu'il ne savait pas que le cheval avait été inscrit dans ce type de course et que c'est involontairement qu'il s'est départi du cheval.

Il mentionne avoir utilisé les sommes obtenues de la vente pour l'entretien des autres chevaux.

[136] David Glazer mentionne au Tribunal qu'il ne croyait pas devoir déclarer les chevaux ainsi réclamés à la fin d'une course puisque selon lui une réclamation n'est pas une vente. De l'avis du Tribunal, il était de la responsabilité de David Glazer de prendre les mesures nécessaires pour que son entreprise de chevaux respecte les ordonnances du Tribunal. Il ne peut se déresponsabiliser en jouant sur les mots et en plaidant l'ignorance.

[137] Dans un autre cas, il indique avoir acheté une demie indivise d'un cheval puisque l'autre copropriétaire indivis voulait le vendre et qu'il ne pouvait le vendre en raison de l'ordonnance de blocage.

[138] En somme, l'Autorité estime que les revenus de bourses des chevaux ont été d'approximativement 80 000$ pendant la période alors que David Glazer parle d'un montant de 23 000$.

[139] Aujourd'hui ceci importe peu puisqu'il ne reste rien de cet argent.

[140] De plus, David Glazer n'a jamais expliqué clairement à quoi correspondait le chèque de 7 000 $ qu'il a encaissé de la Great-West. Il n'a jamais transmis l'information à l'Autorité et à l'audience il a fait vaguement référence à un prêt ou à quelque chose qui ne concernait pas les investisseurs. À tout évènement, cette somme semble aussi être maintenant chose du passé.

[141] Dans son témoignage, il indique emprunter de l'argent de sa mère pour subvenir à ses besoins. Il utilise également la carte de crédit émise à son nom sur le compte de sa conjointe de fait de qui il emprunte de l'argent aussi pour payer ses dépenses personnelles.

[142] Au surplus, il indique au Tribunal que ses revenus de courses de chevaux et Uber lui servent également à payer ses dépenses personnelles et l'entretien des chevaux.

[143] Malgré qu'il soit tenu de faire une reddition de compte précise mensuelle de l'utilisation de ses revenus et des comptes bancaires pour lesquels le Tribunal a autorisé la levée, la réconciliation de ses entrées de fonds et sorties de fonds dans ce contexte est impossible à faire pour l'Autorité, en raison du manque de clarté de ce qu'il transmet et du manque de rigueur dans la transmission de l'information.

[144] Au nombre des excuses données par David Glazer à l'Autorité eu égard à sa reddition de comptes on note :

- Son déménagement alors que des documents étaient toujours dans des boîtes qu'il n'avait pas défaites;
- Les papiers coincés dans le numériseur;

- L'accident d'auto de l'entraîneur qui l'empêche de produire les factures demandées par l'Autorité;
- Le fait qu'il a acheté un autre cheval à un certain moment, mais qu'il ne savait pas que ce cheval était en son nom, mais qu'il n'a pas cru bon le dire à l'Autorité;
- Le fait qu'un cheval ait été inscrit dans une course où il était donné en gage à son insu et qu'il n'a pas cru bon d'en informer l'Autorité ni de mettre les sommes obtenues de la perte de propriété du cheval dans un compte sujet aux ordonnances de blocage.

[145] Alors que les levées de blocages rendues à son encontre lui permettent d'utiliser ses comptes bancaires que pour ses dépenses personnelles et son entreprise de chevaux, David Glazer entretient la confusion dans ses affaires financières et de ce fait utilise ses comptes pour des fins autres que celles autorisées par le Tribunal, soit notamment pour le paiement de ses frais d'avocats pour lequel le Tribunal a constaté une sortie de fonds de 6 000$.[43]

[146] Avant le retrait de son permis, David Glazer était un professionnel avisé du monde financier, il gérait sa propre société. Le Tribunal ne peut accepter qu'avec son expertise et son éducation il soit incapable de faire une reddition de comptes précise et conciliable à l'Autorité en conformité avec les conditions émises par le Tribunal.

[147] Le constat qu'en fait le Tribunal est que David Glazer ne comprend toujours pas la portée des ordonnances de blocages qui le visent et n'a pas saisi le sérieux de la situation. Il entretient la confusion, et ce, rarement dans le sens où cela le désavantage.

[148] Le Tribunal constate que la situation qui prévaut est intenable tant pour l'Autorité qui tente de gérer l'ingérable et que l'intimé est toujours sélectif et évasif dans sa reddition de comptes à l'Autorité.

[149] Cependant, le Tribunal ne croit pas qu'il faille pour autant priver David Glazer d'un compte bancaire personnel pour ses dépenses courantes comme le suggère l'Autorité.

[150] Le Tribunal craint que s'il prive David Glazer de son compte bancaire pour ses affaires personnelles, que ce dernier persiste à passer par l'entremise de ses proches pour faire ses affaires courantes venant ainsi amplifier le risque d'abus.

[151] David Glazer est également tenu à certaines obligations alimentaires eu égard à son ex-épouse et ses enfants et pour faire face à ces obligations, il est essentiel qu'il puisse le faire avec un compte bancaire à son nom.

[152] Par ailleurs, le Tribunal note que sans le commerce de courses de chevaux, il sera plus facile pour l'Autorité de faire le suivi de l'utilisation de son compte bancaire personnel.

---

[43] Pièce D-16.

[153] Le Tribunal reconnaît que tant pour l'Autorité que pour David Glazer le processus de reddition de compte qui accompagne la levée de blocage pour les dépenses liées à la subsistance est lourd à gérer cependant il s'agit d'une mesure temporaire. L'Autorité étant en enquête dans cette affaire depuis décembre 2017, il y a lieu de croire que cette situation temporaire ne perdurera pas pour très longtemps.

[154] Si le Tribunal rétablissait, comme l'Autorité le lui demande, une ordonnance totale de blocage sur la base des contraventions de David Glazer à ses ordonnances, il dénaturerait l'objet d'une ordonnance de blocage en la transformant de mesure conservatoire à une mesure de sanction.

[155] En conséquence, le Tribunal ne rendra pas les ordonnances demandées par l'Autorité, mais il modifiera ses ordonnances de levées de blocages antérieures, lesquelles limiteront l'utilisation de son compte personnel.

[156] Le compte personnel de David Glazer ne devant servir que pour y déposer ses revenus et acquitter les dépenses liées à sa subsistance, ce qui comprend le versement de la pension alimentaire pour les enfants et d'autres obligations ordonnées en vertu du jugement de divorce et le paiement de toute entente prise avec Revenu Québec ou au terme d'une proposition de consommateur.

[157] De plus, une fois que les chevaux auront été vendus et les soldes déposés dans les comptes faisant l'objet d'ordonnances de blocage, le compte bancaire en devises américaines ne pourra plus être utilisé par celui-ci.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*[44], des articles 249, 250 et 255 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des articles 115.3 et 115.7 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* :

REJETTE la demande en levée partielle des ordonnances de blocage de David Glazer datée du 21 octobre 2019 relativement à la somme de 17 388,28 $;

REJETTE PARTIELLEMENT la demande de l'Autorité des marchés financiers du 20 septembre 2019 telle que modifiée verbalement lors de l'audience du 9 décembre 2019;

RELÈVE David Glazer de l'engagement qu'il a formulé verbalement à l'audience du 24 septembre 2019, lequel est consigné au procès-verbal de cette audience;

MODIFIE les conditions de la décision de levée partielle des ordonnances de blocage du 6 mai 2019 portant le numéro **2017-046-007** afin qu'elle se lise comme suit :

> «**LÈVE** partiellement les ordonnances de blocage émises le 18 décembre 2017[45] à l'encontre de David Glazer afin :

---

44 RLRQ, c. E-6.1.

45 Décision nº 2017-046-001, préc., note 1.

- De lui permettre de vendre les chevaux de course dont il est propriétaire dans les 90 jours de la présente décision aux conditions suivantes :
    - David Glazer s'engage à transmettre à l'Autorité, préalablement à toute transaction, la preuve de propriété de chacun des chevaux dont il est propriétaire, y compris la preuve démontrant la répartition des parts des chevaux détenus en copropriété, le cas échéant;
    - David Glazer s'engage à vendre les chevaux dont il est propriétaire à leur juste valeur marchande et en tout état de cause, pour un prix équivalent à au moins 95 % de 35 000 $, duquel sera déduit le solde des sommes dues pour leur entretien;
    - Le produit de la vente de chaque cheval duquel sera déduit le solde des sommes dues pour leur entretien sera déposé dans le compte bancaire de David Glazer portant le numéro […], transit […], à la Banque Royale du Canada, à la succursale sise au 5500, avenue Mont-Royal (Québec) H4P 1H7 dans les cinq (5) jours de leur réception au fur à mesure que seront vendus les chevaux;
    - Une fois déposées, ces sommes seront visées par les ordonnances de blocage antérieurement prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers eu égard à l'entièreté de ce compte bancaire;
    - Pour toute vente intervenue, David Glazer s'engage à transmettre à l'Autorité, dans les dix (10) jours de la vente, le contrat de vente intervenu, la preuve du paiement effectué par l'acheteur, la preuve des frais d'entretien des chevaux et la preuve du dépôt du solde de prix de vente net (déduction faite des dépenses d'entretien) au compte bancaire numéro […], transit […], à la Banque Royale du Canada, à la succursale sise au 5500, avenue Mont-Royal (Québec) H4P 1H7;

MODIFIE les conditions de la décision de levée partielle des ordonnances de blocage du 22 février 2018 portant le numéro **2017-046-002** afin qu'elle se lise comme suit en ce qui a trait à la levée relative à son compte bancaire personnel :

«**LÈVE** partiellement l'ordonnance de blocage n^{o} 2017-046-001 qu'il a prononcée le 18 décembre 2017 à l'encontre de David Glazer pour lui permettre de procéder à l'ouverture d'un nouveau compte bancaire, afin d'y acquitter les dépenses liées à sa subsistance, ce qui comprend le versement de la pension alimentaire pour les enfants et d'autres obligations ordonnées en vertu du jugement de divorce et le paiement de toute entente prise avec Revenu Québec ou au terme d'une proposition de consommateur;

Cette levée est accordée aux conditions suivantes :

- Ce compte bancaire ne pourra être utilisé que pour les fins mentionnées ci-haut;
- L'intimé David Glazer communiquera à l'Autorité des marchés financiers le numéro de ce compte bancaire, le nom et les coordonnées de l'institution financière où il sera ouvert, et ce, dans les cinq (5) jours de l'ouverture dudit compte bancaire;
- Les montants déposés dans ce compte bancaire ne devront pas avoir été perçus d'une manière qui contrevienne aux interdictions que le Tribunal a prononcées à l'encontre des intimés en date du 18 décembre 2017;
- L'intimé David Glazer transmettra à l'employé de l'Autorité des marchés financiers que cette dernière désignera une copie du relevé mensuel dudit compte, ainsi que les talons de paie, bordereaux de dépôt et chèques reçus, dans un délai de cinq (5) jours de la réception de ce relevé;
- L'Autorité des marchés financiers pourra demander à l'intimé David Glazer de lui remettre sans délai toute autre pièce justificative qui est reliée à des dépôts ou encaissements de chèques dans le compte bancaire, lorsqu'elle l'estimera nécessaire;
- L'intimé David Glazer avisera l'Autorité des marchés financiers, dans un délai de cinq (5) jours de tout nouvel emploi, en indiquant l'identité de l'employeur de ce dernier, son adresse, son numéro de téléphone, le type d'emploi qu'il occupera, le salaire, la méthode de rémunération et sa date d'entrée en fonction. »

MODIFIE la décision de levée partielle des ordonnances de blocage du 7 décembre 2018 portant le numéro **2017-046-006** afin qu'elle se lise comme suit en ce qui a trait aux conditions d'utilisation par David Glazer de son compte bancaire en devise américaine, afin de l'enjoindre d'y déposer tout revenu tiré de son entreprise équestre et d'imputer la totalité de ces revenus au solde des frais d'entretien de ses chevaux :

« LÈVE partiellement les ordonnances de blocage émises les 18 décembre 2017et 2 août 2018 à l'encontre de David Glazer pour lui permettre de procéder à l'ouverture d'un nouveau compte bancaire en devises US auprès d'une institution financière du Québec, afin d'y déposer les revenus provenant des activités de courses de chevaux et d'y acquitter les dépenses relatives à l'entretien des chevaux;

Cette levée est accordée aux conditions suivantes :

- Ce compte bancaire ne pourra être utilisé que pour les fins mentionnées ci-haut ;
- David Glazer devra y déposer tout revenu tiré de son entreprise équestre et y imputer que les frais d'entretien de ses chevaux jusqu'à

ce qu'ils soient vendus ;

- L'intimé David Glazer communiquera à l'Autorité des marchés financiers le numéro de ce compte bancaire, le nom et les coordonnées de l'institution financière où il sera ouvert, et ce, dans les cinq (5) jours de l'ouverture dudit compte bancaire;
- Les montants déposés dans ce compte bancaire ne devront pas avoir été perçus d'une manière qui contrevienne aux interdictions que le Tribunal a prononcées à l'encontre des intimés en date du 18 décembre 2017;
- L'intimé David Glazer transmettra à l'Autorité, dans les dix (10) jours suivant la réception du relevé bancaire relatif au compte détenu par ce dernier en devises US une copie dudit relevé, accompagné d'une conciliation bancaire détaillant le nom des chevaux, les bourses gagnées par chacun d'eux, les frais relatifs aux fournisseurs de services (écuries, vétérinaire, jockey, entraîneurs, etc.) et la part remise, le cas échéant au copropriétaire de chaque cheval. Cette conciliation bancaire devra être accompagnée de toutes les pièces justificatives afférentes;
- L'intimé David Glazer transmettra à l'employé de l'Autorité des marchés financiers, que cette dernière désignera, une copie des bordereaux de dépôt et chèques reçus dans ce compte, dans un délai de cinq (5) jours de la réception de ce relevé;
- L'Autorité des marchés financiers pourra demander à l'intimé David Glazer de lui remettre sans délai toute autre pièce justificative qui est reliée à des dépôts ou encaissements de chèques dans le compte bancaire, lorsqu'elle l'estimera nécessaire; »

RÉVOQUE partiellement la décision du 7 décembre 2018, telle que modifiée depuis, portant le numéro **2017-046-006,** aux seules fins de révoquer totalement l'ordonnance de levée partielle de blocage spécifique permettant à David Glazer d'ouvrir un nouveau compte bancaire en devises américaines auprès d'une institution financière au Québec. Cette révocation prendra effet le 100e jour suivant la présente décision et est accompagnée de la modalité suivante :

- David Glazer devra transférer tout solde positif contenu à ce compte dans le compte bancaire numéro [...], transit [...], à la Banque Royale du Canada, à la succursale sise au 5500, avenue Mont-Royal (Québec) H4P 1H7 avant la date d'entrée en vigueur de cette révocation;

La présente décision ne modifie que les décisions portant les numéros suivants 2017-046-006, 2017-046-007 et 2017-046-009. Les nouvelles conditions émises sont considérées comme étant incorporées de ce fait à la dernière décision de

prolongation de blocage du 22 novembre 2019, portant le numéro 2017-046-010[46].

M^e^ Elyse Turgeon, juge administratif

M^e^ Sylvie Boucher
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M^e^ Laurence Ste-Marie
(Woods s.e.n.c.r.l.)
Procureure de David Glazer et de Castle Rock D.M.G. Investment Management inc.

Date d'audience : 9 décembre 2019

[46] Décision n^o^ 2017-046-010, préc., note 6.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2019-015

DÉCISION N° : 2019-015-001

DATE : Le 10 mars 2020

EN PRÉSENCE DE : M^e^ ELYSE TURGEON

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Partie demanderesse
c.
OPTIONS INVESTISSEMENTS INC.
et
LOUIS GAUTHIER
Parties intimées

DÉCISION

APERÇU

[1] L'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») a déposé auprès du Tribunal administratif des marchés financiers (le « Tribunal ») une demande à l'encontre de Louis Gauthier et d'Options investissements inc. (« Options ») afin d'obtenir des pénalités administratives en raison de divers manquements à la *Loi sur les valeurs mobilières*[1] (la « LVM ») ainsi qu'à son *Règlement 31-103 sur les obligations et*

[1] *Loi sur les valeurs mobilières,* RLRQ, c. V-1.1.

dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites[2] (le « Règlement 31-103 »). Ces manquements ont été constatés par l'Autorité.

[2] Depuis le dépôt de cette demande des accords sont intervenus entre l'Autorité, Options et Louis Gauthier lesquels ont été soumis au Tribunal.

- **Louis Gauthier**

[3] Louis Gauthier était, jusqu'en juillet 2019, le président et actionnaire majoritaire d'Options.

[4] Louis Gauthier était également inscrit auprès de l'Autorité à titre de représentant en épargne collective et de personne désignée responsable pour le compte d'Options jusqu'au 18 avril 2019.

[5] De plus, il a été chef de la conformité auprès d'Options jusqu'au 20 février 2018.

[6] Options est une société inscrite à titre de courtier en épargne collective auprès de l'Autorité.

[7] Selon l'accord intervenu avec l'Autorité, Louis Gauthier admet tous les faits allégués à la demande de l'Autorité et reconnaît les manquements qui lui sont reprochés, soit :

- d'avoir omis de remplir les responsabilités qui lui incombaient à titre de personne désignée responsable d'Options en permettant que celle-ci fasse défaut de tenir des dossiers consignant avec exactitude ses activités commerciales et ses affaires financières[3] contrevenant ainsi au sous-paragraphe a) du paragraphe 1) du Règlement 31-103;
- d'avoir aidé Options, à titre de président et unique actionnaire jusqu'au 9 juillet 2019, à ne pas se conformer aux dispositions de la LVM et sa réglementation permettant que la société procède à l'acquisition de ses titres alors que l'Autorité n'avait pas approuvé la transaction[4] comme le requiert l'article 11.10 du Règlement 31-103.

[8] Les manquements admis par Louis Gauthier sont intervenus entre mars et mai 2019, alors que des échanges avaient lieu avec l'Autorité concernant notamment la fermeture possible d'Options et préalablement à la vente d'Options à de nouveaux propriétaires à l'été 2019.

[9] En raison de ces manquements admis, Louis Gauthier consent à ce que le Tribunal lui impose une pénalité administrative de 1 725 $ payable en trois versements convenus avec l'Autorité et consignés dans l'accord intervenu.

---

2 *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c. V-1.1, r. 10.

3 Art. 5.1 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c. V-1.1, r. 10.

4 Art. 159 LVM.

- **Options investissements inc.**

[10] Selon l'accord intervenu entre l'Autorité et Options, cette dernière admet tous les faits allégués à la demande modifiée de l'Autorité et reconnaît les manquements qui lui sont reprochés, soit :

- d'avoir fait défaut de transmettre à l'Autorité, alors qu'elle savait ou avait des motifs de croire que ses titres allaient être acquis, un préavis écrit, contrairement aux articles 11.10 du Règlement 31-103 et 195 (3) de la LVM;
- d'avoir procédé à l'acquisition de titres alors que l'Autorité ne l'a pas approuvé contrairement aux articles 11.0 (5) du Règlement 31-103 et 159 de la LVM;
- d'avoir fait défaut de nommer une personne désignée responsable entre le 19 avril et le 16 juillet 2019, contrairement à ce que prévoient les articles 11.2 du Règlement 31-103 et 149 de la LVM;
- d'avoir fait défaut de transmettre des états financiers annuels conformes aux exigences des articles 12.10 et 12.12 du Règlement 31-103 et de l'article 3.3 du Règlement 52-107;
- d'avoir fait défaut d'aviser l'Autorité dès que possible que l'excédent de son fonds de roulement était inférieur à zéro contrairement à ce qu'impose l'article 12.1 (1) du Règlement 31-103;
- d'avoir fait défaut de respecter les exigences relatives à la tenue de dossiers contrairement à l'article 11.5 du Règlement 31-103.

[11] Les manquements admis par Options sont intervenus un peu avant la vente d'Options à ses nouveaux propriétaires, ainsi qu'au cours des quelques mois qui ont suivi le changement de propriété d'Options.

[12] Selon les représentations faites au Tribunal, Options n'exerce plus à titre de courtier en épargne collective depuis la fin 2019, moment où elle a cessé ses activités. L'entièreté de la clientèle a alors été transférée vers un autre courtier.

[13] Options consent à ce que le Tribunal lui impose une pénalité administrative totalisant 17 250 $ pour l'ensemble des manquements contenus dans l'accord.

[14] Le Tribunal doit déterminer si les accords sont conformes à la loi et s'il est dans l'intérêt public de les entériner.

[15] Pour les motifs exposés ci-après, le Tribunal conclut qu'il est dans l'intérêt public de mettre en œuvre les recommandations que ces accords contiennent.

ANALYSE

[16] Le Tribunal rappelle qu'il n'est jamais tenu d'accepter les conclusions d'un accord entre les parties ni les suggestions communes proposées. De plus, chaque dossier doit être évalué à la lumière de ses particularités.

[17] Le Tribunal doit également déterminer si les pénalités administratives proposées à l'encontre des intimés sont raisonnables afin d'assurer la protection du public[5] et, à cet égard, il a considéré plusieurs critères[6].

[18] Le Tribunal rappelle qu'une recommandation commune doit généralement être prise au sérieux, sinon acceptée par le Tribunal, à moins d'être clairement inappropriée dans les circonstances, d'être contraire à l'intérêt public ou de déconsidérer l'administration de la justice[7].

[19] En exerçant la discrétion qui lui est conférée en matière de défense de l'intérêt public, le Tribunal a le devoir de s'acquitter pleinement de sa mission, tout comme de s'assurer que l'intérêt des investisseurs et l'ordre public soient pleinement protégés par les mesures qu'il ordonne.

[20] Dans son évaluation des manquements et des recommandations qui lui ont été faites d'un commun accord par les parties, le Tribunal a tenu compte des admissions de tous les faits décrits dans la demande faites par Louis Gauthier et Options. Ces admissions sont consignées dans les accords intervenus. Il a aussi tenu compte du fait qu'Options n'exerce plus en épargne collective depuis la fin de l'année 2019.

[21] Dans son évaluation, le Tribunal a aussi tenu compte de la collaboration dont les intimés ont fait preuve afin de trouver avec l'Autorité, sur une base consensuelle, un règlement à la présente affaire qui assure une protection adéquate au public investisseur et le maintien de l'intégrité de la place financière.

[22] Le Tribunal a considéré la substance des accords qui lui ont été présentés par les parties au regard des objectifs primordiaux de protection du public et de dissuasion qu'il est essentiel de rencontrer.

[23] Le Tribunal a également examiné les précédents en la matière[8] où d'autres personnes et courtiers ont commis des manquements semblables à ceux décrits et admis par les intimés dans des circonstances similaires.

[24] Le Tribunal rappelle que chaque dossier doit être évalué au mérite à la lumière de ses particularités et rappelle qu'il n'est jamais tenu aux suggestions communes qui lui sont présentées par les parties.

[25] Dans la présente affaire, après avoir considéré l'ensemble de la preuve et l'argumentation qui lui été présentée, le Tribunal en est venu à la conclusion que les accords intervenus entre les intimés et l'Autorité sont dans l'intérêt public.

---

5 *Mizrahi* c. *Autorité des marchés financiers*, 2009 QCCQ 10542.
6 *Autorité des marchés financiers* c. *Demers*, 2006 QCBDRVM 17.
7 *Nadeau* c. *Autorité des marchés financiers*, 2014 QCBDR 97.
8 *Autorité des marchés financiers c. Langford*, 2014 QCBDR 35, *Autorité des marchés financiers* c. *Duncan Ross*, 2015 QCBDR 100, *Autorité des marchés financiers* c. *Service Financier Rimac inc.*, 2011 QCBDR 33, *Autorité des marchés financiers* c. *Joneldy Capital*, 2013 QCBDR 48, *Autorité des marchés financiers c. Gestion privée Diamant inc.,* 2011 QCBDR 136, *Autorité des marchés financiers* c. *Gestion de placements Hélène Dion inc.*, 2011 QCBDR 120.

[26] À cet égard, le Tribunal rappelle qu'en vertu de l'article 273.1 de la LVM, le Tribunal peut « *après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'une personne a, par son acte ou son omission, contrevenu ou aidé à l'accomplissement d'une telle contravention à une disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne une pénalité administrative et en faire percevoir le paiement par l'Autorité.* »

[27] En vertu de ce même article, le Tribunal peut également, « *dans tous les cas, imposer une pénalité administrative pour un montant qui ne peut excéder 2 000 000$ pour chaque contravention* ».

[28] De même, le Tribunal est d'avis que les sommes suggérées par les parties à titre de pénalités administratives satisfont adéquatement les critères de dissuasion spécifique et générale et sont raisonnables eu égard aux précédents analysés.

[29] Le Tribunal est satisfait des représentations qui lui ont été faites.

[30] Enfin, le Tribunal a entendu les représentations communes de la procureure de l'Autorité et de ceux des intimés, en particulier, à l'égard des mesures qu'il convient d'imposer dans la présente affaire et est prêt, dans l'intérêt public, à prononcer une décision conforme à la proposition des procureurs des parties en vertu des articles 93 et 97 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et de l'article 273.1 de la LVM.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93 et 97 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*[9] et de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

Concernant Louis Gauthier

ENTÉRINE l'accord intervenu entre l'Autorité des marchés financiers et Louis Gauthier;

IMPOSE une pénalité administrative à Louis Gauthier de 1 725 $, payable à l'Autorité des marchés financiers selon les modalités prévues à l'accord;

AUTORISE l'Autorité des marchés financiers à percevoir le montant de cette pénalité;

Concernant Options investissements inc.

ENTÉRINE l'accord intervenu entre l'Autorité des marchés financiers et Options investissements inc.;

IMPOSE à Options investissements inc. une pénalité administrative de 5 000 $, conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour avoir fait défaut de transmettre à l'Autorité des marchés financiers, lorsqu'elle savait ou avait des motifs de croire que ses titres allaient être acquis, un préavis écrit conformément aux articles 195 (3) de la *Loi sur les valeurs mobilières* et 11.10 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* et pour avoir procéder à l'acquisition de ses titres alors que l'acquisition n'avait

9 RLRQ, c. E-6.1.

pas été approuvée conformément à l'article 11.10 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*;

IMPOSE à Options investissements inc. une pénalité administrative de 5 000 $, conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour avoir fait défaut de nommer une personne désignée responsable conformément aux articles 149 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et 11.2 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*;

IMPOSE à Options investissements inc. une pénalité administrative de 2 500 $, conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour avoir fait défaut de transmettre des états financiers annuels conformément aux articles 12.10 et 12.12 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* et 3.3 du *Règlement 52-107 sur les principes comptables et normes d'audit acceptables*;

IMPOSE à Options investissements inc. une pénalité administrative de 2 000 $, conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour avoir fait défaut de respecter les exigences relatives à la tenue des dossiers, le tout en contravention à l'article 11.5 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*;

IMPOSE à Options investissements inc. une pénalité administrative de 2 750 $, conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, pour non-respect de l'article 12.1 (1) du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* qui lui imposait d'aviser l'Autorité des marchés financiers dès que possible lorsque son excédent du fonds de roulement était inférieur à zéro;

AUTORISE l'Autorité des marchés financiers à percevoir le montant de ces pénalités.

_____

M^e^ Elyse Turgeon, juge administratif

M^e^ Julie-Maude Perron
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M^e^ Carolyne Mathieu
(Cabinet de services juridiques inc.)
Procureure de Louis Gauthier

M^e^ Joël Boissonneault
(Rouleau Boissonneault inc.)
Procureur d'Options investissements inc.

Dates d'audience : 6 novembre 2019 et 13 février 2020

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2019-011

DÉCISION N° : 2019-011-001

DATE : Le 16 mars 2020

EN PRÉSENCE DE : M^e^ JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Partie demanderesse
c.
MANON MICHEL
Partie intimée

DÉCISION

APERÇU

[1] L'intimée Manon Michel détient un certificat émis par l'Autorité des marchés financiers (ci-après « l'Autorité ») lui permettant d'agir dans la discipline de l'assurance de dommages (courtier)[1].

[2] L'Autorité exerce les fonctions qui sont prévues à l'article 7 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*[2]. L'Autorité a notamment pour responsabilité de

---

1 Pièce D-1.
2 RLRQ, c. E-6.1.

veiller à l'application de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*[3] et de la *Loi sur les valeurs mobilières*[4].

[3] L'Autorité allègue que l'intimée Manon Michel a illégalement exercé à plusieurs reprises l'activité de courtier et de conseiller en valeurs sans être inscrite à ce titre, le tout en contravention de l'article 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Il est aussi allégué que l'intimée Manon Michel a contrevenu à l'article 11 de cette loi en procédant à de multiples placements de valeurs mobilières alors qu'elle ne détenait aucun prospectus visé par l'Autorité ou aucune dispense lui permettant de ce faire.

[4] L'Autorité allègue de surcroît que l'intimée Manon Michel a transmis à des investisseurs des informations fausses ou trompeuses concernant des opérations sur des titres et a ainsi commis des manquements à l'article 197 de la *Loi sur les valeurs mobilières.* Enfin, il est allégué que l'intimée Manon Michel a contrevenu aux articles 14 et 15 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*[5], en particulier, parce qu'elle n'a pas agi avec dignité et a fait des représentations fausses, trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur des investisseurs, le tout alors qu'elle détenait un certificat auprès de l'Autorité lui permettant d'exercer auprès du public des activités de courtage en assurance de dommages.

[5] L'intimée Manon Michel a essentiellement admis[6] l'ensemble des faits qui lui sont reprochés par l'Autorité dans la présente affaire. Elle a aussi consenti au dépôt de toutes les pièces alléguées dans l'acte introductif d'instance de l'Autorité et en a admis le contenu.

[6] Dans la présente affaire, le Tribunal doit d'abord répondre à la première question en litige suivante : « La preuve non contestée présentée par l'Autorité démontre-t-elle des manquements de la part de l'intimée Manon Michel aux articles 11, 148 et 197 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de même que des manquements aux articles 14 et 15 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* ? ».

[7] Le Tribunal ayant répondu « oui » à cette première question en litige, il a dû alors répondre à la seconde question en litige suivante : « Le Tribunal doit-il, dans l'intérêt public, mettre en œuvre à l'encontre de l'intimée Manon Michel des ordonnances de nature protectrice, préventive et dissuasive ? ».

[8] Le Tribunal a répondu « oui » à cette seconde question en litige et a prononcé à l'encontre de l'intimée Manon Michel - pour les motifs détaillés exposés dans l'analyse qui suit - des ordonnances :

---

3 RLRQ, c. D-9.2.
4 RLRQ, c. V-1.1.
5 RLRQ, c. D-9.2, r. 5.
6 Liste des admissions souscrites par l'intimée Manon Michel en date du 13 décembre 2019 et témoignage de l'intimée Manon Michel lors de l'audience du Tribunal du 16 décembre 2019.

- lui interdisant toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs sur toutes les formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*;
- lui interdisant l'exercice de l'activité de conseiller en valeurs;
- lui imposant une pénalité administrative de 25 000 $; et
- révoquant le certificat que lui avait émis l'Autorité et qui lui permettait d'exercer des activités de représentante en assurance de dommages.

ANALYSE

Première question en litige : *La preuve non contestée présentée par l'Autorité démontre-t-elle des manquements de la part de l'intimée Manon Michel aux articles 11, 148 et 197 de la Loi sur les valeurs mobilières de même que des manquements aux articles 14 et 15 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages ?*

[9] Le Tribunal répond « oui » à cette question pour les motifs qui suivent.

[10] Il convient de souligner que, dans la présente affaire, l'intimée Manon Michel a essentiellement admis[7] l'ensemble des faits qui lui sont reprochés et qu'elle a consenti au dépôt de toutes les pièces alléguées dans l'acte introductif d'instance de l'Autorité, tout en admettant leur contenu.

[11] Cette preuve, non contestée, démontre d'abord que durant la période des faits reprochés, soit essentiellement entre 2013 et 2017 inclusivement, l'intimée Manon Michel détenait un certificat émis par l'Autorité lui permettant d'agir dans la discipline de l'assurance de dommages[8].

[12] Ce certificat était assorti, depuis le 20 décembre 2011, de conditions particulières valables pour une période de cinq ans, et ce, en raison d'actes criminels commis par l'intimée Manon Michel alors qu'elle était à l'emploi d'une Caisse populaire Desjardins et pour lesquels elle a plaidé coupable le 14 décembre 2007[9].

[13] Or, la preuve non contestée démontre que l'intimée Manon Michel a proposé, entre 2013 et 2017 inclusivement, à sept épargnants d'investir leur argent dans des actions ou dans des contrats d'investissements. Cette preuve démontre aussi que ces investisseurs lui ont effectivement confié une somme totale de près de 400 000 $, le tout alors qu'elle leur promettait des rendements alléchants sur leurs placements[10].

---

7 Liste des admissions souscrites par l'intimée Manon Michel en date du 13 décembre 2019 et témoignage de l'intimée Manon Michel lors de l'audience du Tribunal du 16 décembre 2019.

8 Pièce D-1.

9 Pièce D-4.

10 Pièces D-6 à D-22 et Liste des admissions souscrites par l'intimée Manon Michel en date du 13 décembre 2019.

[14] La preuve établit que le *modus operandi* utilisé par l'intimée Manon Michel fut similaire avec chacun des sept investisseurs susmentionnés. Ainsi, après les avoir convaincus sous de fausses représentations d'investir leur argent dans des placements soi-disant sûrs et à haut rendement, il appert que l'intimée Manon Michel ne leur remettait jamais un quelconque document attestant de leur investissement et qu'elle déposait, ou leur faisait déposer, leur argent dans son compte bancaire personnel. Par la suite, l'intimée Manon Michel n'investissait pas l'argent qui lui était confié par le public investisseur dans les formes de placements qu'elle leur avait fait miroiter. Elle le remettait plutôt à un complice qui, ruiné, a fini par se suicider parce que ses édifiantes stratégies d'investissement n'ont pas donné les résultats escomptés.

[15] Le Tribunal rappelle que l'article 1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* établit que les actions et les contrats d'investissement[11] sont des formes d'investissement auxquelles s'applique cette loi et qu'il n'est pas contesté que l'intimée Manon Michel a offert aux sept investisseurs susmentionnés une ou l'autre de ces formes d'investissement.

[16] Par ailleurs, l'article 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que nul ne peut agir à titre de courtier ou de conseiller à moins d'être inscrit à ce titre auprès de l'Autorité. Or, il est admis par l'intimée Manon Michel qu'elle ne détenait pas, au moment des faits reprochés, une inscription auprès de l'Autorité lui permettant d'exercer les activités de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières, lesquelles sont définies comme suit à l'article 5 de cette loi :

> « «conseiller» : toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant l'activité consistant à conseiller autrui en matière d'investissement en valeurs ou d'achat, de souscription ou de vente de valeurs ou à gérer un portefeuille de valeurs;
>
> «courtier» : toute personne qui exerce ou se présente comme exerçant les activités suivantes:
>
> 1° des opérations sur valeurs comme contrepartiste ou mandataire;
>
> 2° le placement d'une valeur pour son propre compte ou pour le compte d'autrui;
>
> 3° tout acte, toute publicité, tout démarchage, toute conduite ou toute négociation visant même indirectement la réalisation d'une activité visée au paragraphe 1° ou 2°; »

---

[11] L'article 1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* définit le contrat d'investissement comme suit :

> « Le contrat d'investissement est un contrat par lequel une personne s'engage, dans l'espérance du bénéfice qu'on lui a fait entrevoir, à participer aux risques d'une affaire par la voie d'un apport ou d'un prêt quelconque, sans posséder les connaissances requises pour la marche de l'affaire ou sans obtenir le droit de participer directement aux décisions concernant la marche de l'affaire. »

[17] D'autre part, l'article 11 de la *Loi sur les valeurs mobilières* établit que toute personne qui entend procéder au placement d'une valeur est tenue d'établir un prospectus soumis au visa de l'Autorité.

[18] À cet égard, il est admis par l'intimée Manon Michel qu'au moment des faits reprochés, elle ne détenait aucun prospectus dûment visé par l'Autorité ni aucune dispense lui permettant de procéder à un placement[12] auprès du public investisseur.

[19] Par conséquent, à la lumière de la preuve non contestée qui lui a été présentée lors de l'audience du 16 décembre 2019, le Tribunal est d'avis que l'intimée Manon Michel a commis, entre 2013 et 2017, de nombreux et graves manquements aux articles 11 et 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières* en exerçant l'activité de courtier et de conseiller en valeurs et en effectuant des placements auprès de sept investisseurs, le tout alors qu'elle ne détenait aucun prospectus, inscription ou dispense l'autorisant à ce faire.

[20] De plus, le Tribunal est d'avis que l'intimée Manon Michel a commis de nombreux et graves manquements à l'article 197 de la *Loi sur les valeurs mobilières* en fournissant à des épargnants des informations fausses ou trompeuses à propos des placements susmentionnés.

[21] À cet égard, le Tribunal rappelle que l'intimée Manon Michel a admis[13] avoir fait miroiter aux épargnants auprès desquelles elle a exercé illicitement les activités susmentionnées de courtage, de conseil et de placement des propositions qu'elle savait parfaitement fausses ou trompeuses, telles que :

- le placement était protégé jusqu'à la hauteur de 100 000 $;
- l'investissement prendrait la forme de prêts à des compagnies d'assurance désirant prendre de l'expansion;
- le placement était offert aux employés de la compagnie d'assurance Intact;
- le placement était en lien avec une compagnie d'assurance.

[22] De l'avis du Tribunal, ces manquements répétés à l'article 197 de la *Loi sur les valeurs mobilières* sont d'autant plus graves qu'ils ont été commis par l'intimée Manon Michel alors qu'elle détenait, au moment des faits reprochés, un certificat émis par l'Autorité lui permettant d'exercer des activités de courtage en assurances de dommages, lequel certificat était assorti de plusieurs conditions limitatives imposées en raison de ses antécédents d'infractions criminelles.

[23] Enfin, le Tribunal rappelle les articles 14 et 15 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* lesquels se lisent comme suit :

> « **14.** La conduite d'un représentant en assurance de dommages doit être empreinte d'objectivité, de discrétion, de modération et de dignité.

---

12 Le « placement » est défini d'une manière détaillée à l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

13 Liste des admissions souscrites par l'intimée Manon Michel en date du 13 décembre 2019.

> **15.** Nul représentant ne peut faire, par quelque moyen que ce soit, des représentations fausses, trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur. »

[24] Par conséquent, à la lumière de l'ensemble de la preuve non contredite qui lui a été présentée, le Tribunal est d'avis que l'intimée Manon Michel a commis des manquements graves aux articles 14 et 15 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* en n'agissant pas avec dignité et en faisant, à de multiples reprises, des représentations fausses ou trompeuses susceptibles d'induire en erreurs le public investisseur.

Seconde question en litige : *Le Tribunal doit-il, dans l'intérêt public, mettre en œuvre à l'encontre de l'intimée Manon Michel des ordonnances de nature protectrice, préventive et dissuasive ?*

[25] Après avoir constaté de nombreux manquements graves de la part de l'intimée Manon Michel aux articles 11, 148 et 197 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de même qu'aux articles 14 et 15 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, le Tribunal a répondu « oui » à cette question pour les motifs détaillés qui suivent.

[26] Le Tribunal rappelle d'abord que les régimes d'inscription et d'information continue qui sont prévus par la *Loi sur les valeurs mobilières* constituent les principales lignes de défense que le législateur a mises en place afin de protéger le public investisseur et assurer l'intégrité des marchés financiers. Le régime d'inscription des courtiers et conseillers prévoit que seules les personnes dûment inscrites à ce titre auprès de l'Autorité ont le droit d'offrir au public des services de courtage ou de conseils en valeurs mobilières, et ce, parce qu'ils doivent - en tout temps - démontrer à l'Autorité qu'ils ont l'expertise et la probité nécessaires pour exercer ces activités. Quant au régime d'information continue, il a pour essentiel objectif de fournir aux épargnants toute l'information dont ils ont besoin afin de prendre des décisions d'investissement éclairées.

[27] Le Tribunal est d'avis que les manquements commis par l'intimée Manon Michel aux dispositions fondamentales de ces régimes d'inscription et d'information continue prévues par la *Loi sur les valeurs mobilières* sont d'autant plus sérieux qu'ils ont été commis par celle-ci alors qu'elle détenait un certificat émis par l'Autorité lui permettant d'exercer des activités de courtage en assurances de dommages[14], lequel fut même assorti pendant cinq ans de plusieurs conditions[15] limitatives imposées en raison d'infractions criminelles commises par l'intimée Manon Michel, soit fraude, fabrication de faux et usage de faux dans le cadre d'un emploi préalable dans d'une Caisse populaire Desjardins[16].

[28] Le Tribunal constate donc que l'intimée Manon Michel est une récidiviste en matière de manquements à la législation et à la réglementation ayant une portée

[14] Pièce D-1.
[15] Pièce D-4.
[16] Pièce D-3.

financière et qu'elle n'a pas hésité à commettre des manquements graves dans le domaine des valeurs mobilières, et ce, alors qu'elle possédait une inscription de l'Autorité lui permettant d'exercer des activités de courtage dans le domaine de l'assurance de dommages et qu'elle savait pertinemment - pour avoir reçu une formation poussée en matière de réglementation financière - que son certificat en assurance de dommages ne l'autorisait pas à faire du courtage, du conseil et du placement en valeurs mobilières.

[29] Le certificat que l'intimée Manon Michel détenait alors après de l'Autorité dans le domaine de l'assurance ne pouvait que contribuer à accroître la confiance que lui portait les sept investisseurs qui ont décidé - à la suite de ses représentations - de lui confier près de 400 000 $ de leurs épargnes à investir. À cet égard, le Tribunal est d'avis qu'à la lumière de la preuve qui lui a été présentée, l'intimée Manon Michel a abusé de la confiance que lui portaient ces investisseurs.

[30] En défense, l'intimée Manon Michel a indiqué au Tribunal lors de l'audience du 16 décembre 2019 : « Je sais que je suis coupable et c'est la deuxième fois que ça vire au cauchemar ». Elle a ajouté qu'elle avait « manqué de jugement » tout en affirmant « Je ne suis pas dangereuse » et « Je ne veux pas perdre mon permis » en assurance de dommages.

[31] À la lumière d'une telle situation et d'une telle argumentation, le Tribunal en arrive à la conclusion qu'il est essentiel de mettre en œuvre à l'encontre de l'intimée Manon Michel un ensemble d'ordonnances de nature protectrice, préventive et dissuasive dont l'objectif principal est de protéger le public investisseur et d'assurer l'intégrité des marchés financiers de même que du stratégique domaine des services d'assurance.

[32] Le Tribunal est aussi d'avis qu'il est nécessaire de mettre en œuvre ces ordonnances afin de faire passer un message clair à l'ensemble de la place financière, à l'effet que les nombreux et graves manquements commis par l'intimée Manon Michel dans le cadre de la présente affaire ne seront pas tolérés.

[33] À l'égard de ces ordonnances, le Tribunal a tenu compte du fait que l'intimée Manon Michel a admis l'ensemble des manquements et des faits qui lui sont reprochés dans la présente affaire, qu'elle a exprimé des repentirs et qu'elle a remboursé en totalité les sept investisseurs de qui elle a reçu une somme de près de 400 000 $, sauf une investisseuse à qui elle doit toujours la somme de 20 000 $.

[34] Par ailleurs, le Tribunal a aussi tenu compte du fait que, pour effectuer ces remboursements, l'intimée Manon Michel a emprunté 170 000 $ d'une personne qui ferait - de l'aveu même de l'intimée - du prêt usuraire et du fait qu'elle a emprunté une somme additionnelle de 30 000 $ d'une personne en lui affirmant faussement que cet argent servirait à l'achat d'un chalet.

[35] Les articles 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières* permettent au Tribunal d'interdire à une personne toute activité en vue d'effectuer des opérations sur

valeurs de même que de lui interdire d'exercer l'activité de conseiller en valeurs mobilières.

[36] Au regard de ce qui précède et afin de protéger l'intérêt public, le Tribunal est d'avis qu'il est nécessaire d'explicitement prononcer de telles ordonnances d'interdiction à l'encontre de l'intimée Manon Michel.

[37] Par ailleurs, l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* permet au Tribunal d'imposer à une personne qui a commis des manquements à cette loi une pénalité administrative, de nature dissuasive, d'au plus 2 000 000 $ pour chaque contravention.

[38] Au regard de ce qui précède et afin de protéger l'intérêt public, le Tribunal est d'avis qu'il est nécessaire d'imposer une pénalité administrative, de nature dissuasive et ayant à la fois une portée spécifique et générale, au montant de 25 000 $ à l'intimée Manon Michel.

[39] Enfin, l'article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* permet au Tribunal de révoquer le certificat d'un représentant en assurance de dommages lorsqu'il a contrevenu à une disposition de cette loi ou de ses règlements d'application, ou lorsque la protection du public l'exige.

[40] Compte tenu des nombreux et graves manquements commis par l'intimée Manon Michel dans le cadre de la présente affaire, notamment aux articles 14 et 15 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, et du risque important de récidive qu'elle représente, le Tribunal est d'avis que l'intimée Manon Michel n'a plus les qualités essentielles requises pour continuer d'exercer des activités à titre de représentante en assurance de dommages et qu'il est nécessaire, afin de protéger l'intérêt public, de révoquer le certificat d'exercice que lui a émis l'Autorité dans cette discipline.

[41] En conclusion, après avoir dûment considéré l'ensemble de la preuve et de l'argumentation qui lui a été présenté par les parties et après avoir considéré la jurisprudence pertinente[17], le Tribunal est d'avis qu'il est, dans l'intérêt public, nécessaire de mettre en œuvre à l'encontre de l'intimée Manon Michel le dispositif qui suit.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, des articles 265, 266 et 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de l'article 115 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* :

ACCUEILLE la demande de l'Autorité des marchés financiers et, afin de protéger l'intérêt public :

---

17 En particulier, la décision du Tribunal dans l'affaire *Autorité des marchés financiers* c. *Demers*, 2006 QCBDRVM 17.

INTERDIT à l'intimée Manon Michel toute activité en vue d'effectuer, directement ou indirectement, une opération sur valeurs sur toutes les formes d'investissement visées par la *Loi sur les valeurs mobilières*;

INTERDIT à l'intimée Manon Michel d'exercer l'activité de conseiller en valeurs;

IMPOSE à l'intimée Manon Michel une pénalité administrative de 25 000 $;

RÉVOQUE le certificat en assurance de dommages portant le numéro 146570 de l'intimée Manon Michel, lequel lui a été délivré par l'Autorité des marchés financiers.

_____

M^e^ Jean-Pierre Cristel
Juge administratif

Catherine Boilard
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Manon Michel
Comparaissant personnellement

Date d'audience : 16 décembre 2019

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2016-016

DÉCISION N° : 2016-016-012

DATE : Le 13 mars 2020

EN PRÉSENCE DE : Me LISE GIRARD

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Partie demanderesse
c.
POUYA HAJIANI
et
MAHSA SOTOUDEH
et
BAHADOR BAKHTIARI
Parties intimées
et
RBC DIRECT INVESTING INC.
Partie mise en cause

DÉCISION
PROLONGATION D'ORDONNANCES DE BLOCAGE

APERÇU

[1] Des ordonnances de blocage visant les fonds, titres ou autres biens des intimés et ceux détenus pour eux par une institution financière ont été prononcées de manière *ex parte* par le Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») le 29 juin 2016[1].

[2] Depuis la décision initiale, ces ordonnances de blocage ont été prolongées à plusieurs reprises[2].

[3] Les ordonnances initiales de blocage ont été prononcées dans le cadre d'une enquête menée par l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») en lien avec des manquements allégués des intimés à la *Loi sur les valeurs mobilières*[3], notamment l'utilisation ou la communication d'informations privilégiées concernant les titres de Ressources Géoméga inc.

[4] L'Autorité demande au Tribunal de prolonger les ordonnances de blocage actuellement en vigueur pour une durée de 120 jours.

[5] La procureure de l'intimé Pouya Hajiani a informé le Tribunal que son client ne conteste pas cette demande de prolongation de l'Autorité. Quant aux autres intimés, soit Mahsa Sotoudeh et Bahador Bakhtiari, leur procureure a fait parvenir un courriel au procureur de l'Autorité à l'effet qu'elle consent à la demande de prolongation susmentionnée et une copie de ce courriel a été déposée au Tribunal.

[6] Le Tribunal doit donc déterminer s'il prolonge les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le cadre de la présente affaire et, le cas échéant, il doit déterminer la durée de cette prolongation.

[7] Après avoir dûment entendu les représentations, le Tribunal convient de prolonger les ordonnances de blocage, et ce, pour une période de 120 jours.

ANALYSE

[8] Pour que le Tribunal puisse prolonger une ordonnance de blocage :

(1) l'enquête menée par l'Autorité à l'égard des intimés doit toujours être en cours[4];

---

1 *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2016 QCBDR 85.

2 *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2016 QCTMF 28, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2017 QCTMF 13, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2017 QCTMF 60, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2017 QCTMF 101, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2018 QCTMF 12, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2018 QCTMF 64, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2018 QCTMF 99, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2019 QCTMF 18, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2018 QCTMF 99, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2019 QCTMF43, *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2019 QCTMF 63.

3 RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »).

4 Art. 249 LVM.

(2) les intimés ou les mises en cause ne doivent pas avoir manifesté leur intention de se faire entendre, ou ils ne doivent pas avoir réussi à établir que les motifs des ordonnances initiales ont cessé d'exister[5].

[9] Quant à la durée de l'ordonnance de blocage, la loi prévoit qu'elle est de 12 mois, à moins que le Tribunal n'en décide autrement[6].

[10] Or, dans la présente affaire, les intimés ne contestent pas la demande de prolongation présentée par l'Autorité.

[11] Le procureur de l'Autorité a confirmé que l'enquête, en son sens large, se poursuit.

[12] Il a affirmé que les motifs qui ont justifié le prononcé des ordonnances de blocage initiales dans le présent dossier sont toujours présents.

[13] Le procureur de l'Autorité a informé le Tribunal que l'intimé Pouya Hajiani a intenté en Cour supérieure un recours juridique à l'encontre notamment d'une assignation qu'il a reçue dans le cadre de l'enquête. Ce recours est présentement suspendu à la Cour supérieure pour obtenir le résultat d'un autre recours qui est présentement en appel et qui pourrait traiter de la même question. L'issue de ce recours à la Cour supérieure pourrait avoir un effet sur la suite des démarches que pourrait entreprendre l'Autorité.

[14] Le Tribunal conclut que les motifs ayant justifié le prononcé des ordonnances de blocage sont toujours présents et que l'enquête, en son sens large, se poursuit.

[15] Dans les circonstances, la période de 120 jours demandée pour la prolongation de ces ordonnances de blocage est raisonnable et dans l'intérêt public.

[16] Par conséquent, le Tribunal est d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier, et ce, pour une période additionnelle de 120 jours.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*[7] et des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

ACCUEILLE la demande de l'Autorité des marchés financiers;

PROLONGE dans l'intérêt public les ordonnances de blocage que le Tribunal a prononcées initialement le 29 juin 2016[8], tel qu'elles ont été renouvelées depuis, pour une période de 120 jours, commençant le **2 avril 2020** et se terminant le **31 juillet 2020**, et ce, de la manière suivante, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

---

5 Art. 250 (2e al.) LVM.
6 Art. 250 (1er al.) LVM.
7 RLRQ, c. E-6.1.
8 *Autorité des marchés financiers* c. *Hajiani*, 2016 QCBDR 85.

ORDONNE à l'intimé Pouya Hajiani de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens dans les comptes portant les numéros [1] et [2] détenus auprès de la mise en cause RBC Direct Investing Inc.;

ORDONNE à la mise en cause RBC Direct Investing Inc. de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Pouya Hajiani dans les comptes portant les numéros [1] et [2];

ORDONNE à l'intimé Bahador Bakhtiari de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens du compte portant le numéro [3] détenu auprès de la mise en cause RBC Direct Investing Inc.;

ORDONNE à la mise en cause RBC Direct Investing Inc. de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé Bahador Bakhtiari dans le compte portant le numéro [3];

ORDONNE à l'intimée Mahsa Sotoudeh de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens du compte portant le numéro [4] détenu auprès de la mise en cause RBC Direct Investing Inc.;

ORDONNE à la mise en cause RBC Direct Investing Inc., de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimée Mahsa Sotoudeh dans le compte portant le numéro [4].

M^e^ Lise Girard, juge administratif

M^e^ Sébastien Simard
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

M^e^ Laurence Angers-Routhier
(Langlois avocats S.E.N.C.R.L.)

Procureure de Pouya Hajiani

Date d’audience : 12 mars 2020

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

3.1 Avis et communiqués
3.2 Réglementation
3.3 Autres consultations
3.4 Retraits aux registres des représentants
3.5 Modifications aux registres des inscrits
3.6 Avis d'audiences
3.7 Décisions administratives et disciplinaires
3.8 Autres décisions

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Publication pour consultation de nouveaux formulaires de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'intégration de la discipline du courtage hypothécaire

Loi sur la distribution de produits et services financiers, RLRQ, c. D-9.2.

L'Autorité des marchés financiers publie pour consultation les nouveaux formulaires suivants dans le cadre de l'intégration de la discipline du courtage hypothécaire :

- DEMANDE DE RECONNAISSANCE – PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
- DEMANDE DE RECONNAISSANCE – PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
- DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION – PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
- DEMANDE DE RECONNAISSANCE – PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
- DEMANDE DE RECONNAISSANCE – ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
- DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION – ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
- DEMANDE D'AJOUT OU DE RETRAIT DE FORMATEUR – FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE
- DEMANDE DE RECONNAISSANCE – ACTIVITÉ DE FORMATION PERSONNELLE
- DEMANDE DE DISPENSE DE L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE

La date prévue de l'intégration des courtiers hypothécaires est le 1er mai 2020.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard **le 27 avril 2020**. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-8381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Gabriel Courval-Joly
Direction de la qualification
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (514) 395-0337, poste 4732
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Gabriel.Courval-Joly@lautorite.qc.ca

Nathalie Robin
Direction de la certification et de l'inscription
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 2788
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Nathalie.Robin@lautorite.qc.ca

Le 26 mars 2020

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

Note importante

Ce formulaire doit être complété par tout prestataire de formation qui veut faire reconnaître son programme de formation initiale qui permettra aux étudiants de se qualifier aux examens de l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) en courtage hypothécaire. Il peut être soumis en même temps que le formulaire : Demande de reconnaissance- Prestataire de formation initiale.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES							
IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (en lettres majuscules)							
Nom du prestataire							
Numéro de prestataire (10 chiffres)							
Type d'organisation :			Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			Bureau		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (principal)			Nº de tél. (autre)		Poste		
Adresse du site internet :			Adresse courriel				

IDENTIFICATION DE LA FORMATION				
Titre de la formation				
Titre de la formation en anglais (si applicable)				
Date de début		Date de fin		
Durée de la formation (mois)				
Langue d'enseignement	Français ☐	Anglais ☐	Autre :	
Cette formation sera à diffusion	Unique ☐	Récurrente : 1 an ☐ 2 ans ☐	Autre	
Clientèle visée par cette formation	Courtier hypothécaire ☐	Autre :		
Lieu de la formation				
Coût de la formation (si applicable)				
Type de diffusion	Formation à distance ☐ En salle ☐			

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE PROGRAMME							
N° de client (10 chiffres)							
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)			Nom			
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année			Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (domicile)			Nº de tél. (travail)		Poste		
Nº de tél. cell.			Adresse courriel				

EXIGENCES DE RECONNAISSANCE

PARTIE 2 – PLAN DE COURS

Note importante

Pour les cégeps, veuillez joindre un tableau de correspondance démontrant les liens entre les éléments du curriculum de formation et les plans-cadres de votre programme.

Veuillez décrire la planification des activités d'enseignement de la formation et la manière dont ces activités rejoindront les objectifs d'apprentissage visés :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre plan de cours détaillé ou remplir le modèle proposé à l'annexe 1.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 3 – ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Veuillez préciser les types d'évaluation qui seront retenus dans le cadre de la formation :

- ❑ Évaluation formative
- ❑ Évaluation sommative

Veuillez énumérer les modalités d'évaluation qui seront utilisées :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez remplir le plan de cours détaillé en annexe 1 en y inscrivant toutes les évaluations de la formation ou nous faire parvenir le plan de cours détaillé de votre formation. Dans ce dernier cas, assurez-vous que les évaluations sont bien précisées et décrites.

Veuillez joindre une copie des tableaux de spécifications des évaluations qui seront utilisés.

PARTIE 4 – FORMATEURS

IDENTIFICATION DES FORMATEURS (OBLIGATOIRE)

N° de client Autorité	Nom	Prénom

Veuillez joindre une copie de l'annexe 2 pour chacun des formateurs associés à l'activité de formation.

DOCUMENTS À JOINDRE

- ❑ Plan de cours détaillé de la formation (ou l'annexe 1)
- ❑ Tableau de correspondance entre le curriculum de formation et les plans-cadres (cégeps)
- ❑ Plans-cadres (cégeps uniquement)
- ❑ Tableaux des spécifications des évaluations
- ❑ Curriculum vitae de tous les formateurs et du responsable de programme
- ❑ Tous les soutiens à l'apprentissage offerts

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 5 – DÉCLARATIONS

Note importante

Cette section doit être remplie obligatoirement par le responsable de formation.

Vous devez respecter les critères de reconnaissance prévus à la Politique de formation continue.

1.	Avez-vous vérifié les antécédents disciplinaires et criminels des formateurs associés à la présente demande?	❑ Oui ❑ Non
2.	Un des formateurs a-t-il plaidé coupable, été déclaré coupable par un tribunal canadien ou étranger d'une infraction ou d'un acte criminel, fait l'objet de poursuites civiles en lien avec les activités de représentant ou fait l'objet de sanctions disciplinaires imposées par un comité de discipline? Vous n'avez pas à répondre oui à cette question si le formateur a été reconnu non coupable ou que les chefs d'accusation portés contre lui ont été retirés.	❑ Oui ❑ Non
3.	Un des formateurs a-t-il été en défaut d'acquitter les amendes, dépens ou intérêts imposés à son encontre par un comité de discipline ou par la Cour du Québec, siégeant en appel d'une décision de l'un de ces comités ou a-t-il été en défaut d'acquitter les amendes reliées à la commission d'une infraction en vertu des lois et code suivants : *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ c. D-9.2; ancienne *Loi sur les intermédiaires de marché*, RLRQ c. I-15.1; ancienne *Loi sur le courtage immobilier*, RLRQ c. C-73.1; *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ c. V-1.1; *Code des professions*, RLRQ c. C-26?	❑ Oui ❑ Non

Si vous avez répondu oui aux questions 2 et 3, veuillez nous transmettre des détails concernant ces déclarations.

PARTIE6 – DÉCLARATION RELATIVE AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets. Je joins toutes les pièces justificatives exigées pour le traitement de ma demande.

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du responsable

année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 7 – FRAIS EXIGIBLES ET PAIEMENT

Note importante

Les frais applicables à cette demande ne sont pas remboursables.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CLIENT				
N° de client (10 chiffres)				
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom	
Nom de l'entreprise				

FRAIS EXIGIBLES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er MAI 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020		
Demande de reconnaissance d'un programme de formation initiale non subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*	☐ 223 $	Si vous payez par carte de crédit, veuillez reporter ce montant à l'endroit indiqué d'un * ci-dessous. Si le montant indiqué est supérieur au montant dû, nous nous réservons le droit de corriger ce montant et de l'ajuster à la baisse.

MODE DE PAIEMENT	
❑ Chèque ❑ Mandat-poste	Veuillez faire votre paiement à l'ordre de **l'Autorité des marchés financiers** et le dater **du jour de l'envoi** de votre formulaire.
❑ Visa ❑ Mastercard ❑ American Express	J'accepte que l'Autorité prélève la somme de *_____ $. N° de la carte : _____ /_____ /_____ /_____ Date d'expiration : ____ /____ mois année _____ Nom du détenteur de la carte de crédit **(en lettres majuscules)** _____ Date : _____ / _____ / _____ Signature du détenteur de la carte de crédit année mois jour

*Veuillez prendre note que les organismes subventionnés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont dispensés des frais de reconnaissance.

L'Autorité accepte les formulaires envoyés par **la poste** seulement.
Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

Faites parvenir votre paiement à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

SVP, ne pas supprimer cette page
lors de l'impression de votre formulaire.

Cette page blanche a été placée volontairement, car la page **Partie 7 – Frais exigibles et paiement** doit être imprimée sur une page seule, sans information au verso.

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE FORMATION INITIAL EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 – PLAN DE COURS

Plan de cours formation initiale (modèle)

Titre de l'activité	
Durée prévue	**Type de formation**

Objectifs généraux d'apprentissage
Indiquer les objectifs généraux de la formation.

Objectifs spécifiques d'apprentissage	**Éléments de contenu**	**Durée**	**Activités d'apprentissage**	**Soutien à l'apprentissage**	**Critères de performance**	**Évaluation**	**Référence**
Ex. : Définir le rôle de l'Autorité des marchés financiers dans le secteur des services financiers.	*Ex. :* • *Mission de l'Autorité* • *Rôle* • *Exercices des fonctions* • *Lois administratives* • *Pouvoirs de l'Autorité*	*Ex. : 15 min*	*Ex. : Activité de groupe*	*Ex. : Manuel*	*Ex. : Définition juste du rôle de l'Autorité des marchés financiers dans le secteur des services financiers.*	*Ex. : Évaluation formative et sommative finale.*	*Loi sur l'encadrement du secteur financier et informations officielles du site Internet de l'Autorité.*

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE FORMATION INITIAL EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 – PLAN DE COURS

Objectifs spécifiques d'apprentissage	Éléments de contenu	Durée	Activités d'apprentissage	Soutien à l'apprentissage	Critères de performance	Outil d'évaluation	Référence

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE FORMATION INITIAL EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 – PLAN DE COURS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 2 – INFORMATIONS SUR LE FORMATEUR

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (en lettres majuscules)	
Numéro de client	
Nom du prestataire	
Titre de la formation	

FORMATEUR					
IDENTIFICATION DU FORMATEUR (OBLIGATOIRE)					
N° de client (10 chiffres)					
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom		
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑			
ADRESSE DE CORRESPONDANCE					
N° d'immeuble		Rue		App.	
Municipalité		Province		Code postal	
N^o^ de tél. (domicile)		N^o^ de tél. (travail)		Poste	
N^o^ de tél. cell.		Adresse courriel			
EXPÉRIENCE LIÉE AU CONTENU DE LA FORMATION					
Expérience en _____			_____ an(s)		
EXPÉRIENCE PERTINENTE EN FORMATION					
Expérience en _____			_____ an(s)		
Nombre de formations données			_____		

Veuillez joindre le curriculum vitae du formateur

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 3 – LISTE DE VÉRIFICATION

Nom du prestataire	
Date de demande	
Titre de la formation	

Lorsque vous faites une demande de reconnaissance de formation initiale par nos services en ligne, veuillez vous assurer que tous vos documents ont été téléchargés lors de la demande. Veuillez noter que toute demande de reconnaissance de formation qui ne sera pas complète ne sera pas évaluée.

Votre demande de reconnaissance de formation ne sera pas complète avant la réception de tous les documents nécessaires à l'évaluation de cette dernière.

Veuillez utiliser cette liste de vérification afin de vous assurer que vous avez fourni toutes les informations nécessaires au bon traitement de votre demande.

N°	Information à fournir	Information décrite en détail dans le formulaire	Information transmise dans un document en pièce jointe
EXIGENCES DE RECONNAISSANCE			
1	❑ Le plan de cours détaillé de la formation (ou l'annexe 1)		
2	❑ Tableau de correspondance entre le curriculum de formation et les plans-cadres (cégeps)		
3	❑ Plans-cadres (cégeps uniquement)		
4	❑ Tableaux des spécifications des évaluations		
5	❑ Curriculum vitae de tous les formateurs et du responsable de programme		
6	❑ Tous les soutiens à l'apprentissage offerts		

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

Note importante

Ce formulaire doit être rempli par tout prestataire de formation qui souhaite offrir un programme de formation initiale permettant de se qualifier aux examens de l'Autorité en courtage hypothécaire. Ce formulaire peut être soumis en même temps que le formulaire : Demande de reconnaissance-Programme de formation initiale.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARTIE 1 – IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (en lettres majuscules)							
INFORMATION DU PRESTATAIRE							
Nom du prestataire							
Numéro de prestataire (10 chiffres)							
Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑							
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			Bureau		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (principal)			No de tél. (autre)		Poste		
Adresse du site Internet			Adresse courriel				
Type d'organisation	❑ Association ❑ Établissement d'enseignement ❑ Organisme de formation ❑ Service de formation – cabinet de courtage						
IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE PROGRAMME							
N° de client (10 chiffres)							
Mme ❑ M. ❑	Prénom(s)			Nom			
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année	Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑						
ADRESSE RÉSIDENTIELLE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (domicile)			Nº de tél. (travail)		Poste		
Nº de tél. cell.			Adresse courriel				

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

EXPÉRIENCE DU RESPONSABLE	
Nombre d'année(s) d'expérience en courtage hypothécaire	_____ an(s)
Nombre d'année(s) d'expérience en services financiers	_____ an(s)
Nombre d'année(s) d'expérience en enseignement	_____ an(s)
Nombre d'année(s) d'expérience en gestion de la formation	_____ an(s)

Note : Veuillez joindre l'organigramme de l'organisation et le curriculum vitae du responsable de programme.

- Je confirme être le responsable de l'ensemble de la mise en œuvre des formations : ☐
- Je confirme que les informations incluses dans le curriculum vitae sont exactes : ☐

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du responsable de programme

année mois jour

EXIGENCES D'ACCRÉDITATION

PARTIE 2 – GESTION DE PROGRAMMES (STRUCTURE ADMINISTRATIVE)		
COMITÉ DE PROGRAMME		
Veuillez identifier tous les acteurs impliqués sur le plan administratif dans votre programme de formation ainsi que le rôle de chacun. Si l'activité de formation est organisée en partenariat, veuillez indiquer le nom des membres qui représentent l'organisme partenaire.		
NOM	**TITRE**	**RESPONSABILITÉ(S)**
Ex. : Jean Fortin	*Adjoint administratif*	*Encadrement des formations et intermédiaire entre l'établissement et les parties prenantes.*

Note : Veuillez joindre l'organigramme et les curriculums vitae de tous les acteurs mentionnés.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

MESURES DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Quelles sont les mesures proposées afin d'assurer la sécurité et la validité des informations lors des étapes d'inscription, de diffusion et d'évaluation de vos formations?

_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre un document décrivant les mesures de sécurité pour chaque étape ci-dessus.

GESTION DES PLAINTES

Avez-vous un processus de traitement des plaintes disponible pour les apprenants? Détaillez ce processus (dépôt des plaintes, réception, analyse, délais, communication, etc.).

_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique de gestion des plaintes.

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

Quelles sont les étapes essentielles de la démarche d'élaboration de vos formations (analyse des besoins, conception du programme, etc.)?

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre un document explicatif de votre démarche d'élaboration des formations.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

DOCUMENTS À JOINDRE

Veuillez joindre le(s) document(s) suivant(s) :

Obligatoire :

- ❑ Curriculum vitae du responsable de programme
- ❑ Organigramme de l'organisation
- ❑ Curriculum vitae de chaque membre du comité de programme
- ❑ Modalités de sécurité de l'information
- ❑ Politique de gestion des plaintes
- ❑ Document(s) explicatif(s) de la démarche d'élaboration des formations

DÉCLARATION

Note importante

Cette section doit être remplie par le responsable de programme.

Je déclare que :

1. L'organisation s'engage à être conforme à la législation en vigueur en matière de confidentialité et d'accès à l'information; ❑ Oui ❑ Non
2. L'organisation dispose de ressources financières suffisantes pour maintenir le(s) programme(s) de formation viable(s) sur une période de plusieurs années; ❑ Oui ❑ Non
3. L'organisation accepte de coopérer à toute enquête qui pourrait concerner le(s) programme(s) dispensé(s), les formateurs ou les étudiants inscrits. L'organisation s'engage également à coopérer avec tout organisme de réglementation ou tout autre organisme utilisé par une juridiction pour maintenir ou rétablir le droit et l'ordre. ❑ Oui ❑ Non
4. L'organisation accepte de coopérer à tout audit requis concernant le programme ou l'activité de formation offert ainsi que les pratiques de certification. ❑ Oui ❑ Non

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du responsable de programme année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 3 – PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

PROCESSUS DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

Note importante

Cette partie du formulaire porte sur la démarche de développement et de préparation des activités d'enseignement consacrées à l'atteinte d'objectifs ou de compétences d'un cours ou d'une activité de formation.

Quelles sont les étapes essentielles effectuées lors du processus de planification pédagogique de vos formations? Précisez les objectifs, déterminez le contenu et les méthodes d'enseignement, etc.

Veuillez joindre un document explicatif de votre processus de planification pédagogique.

DOCUMENTS À JOINDRE

Veuillez joindre le(s) document(s) suivant(s) :

Obligatoire :

- ❑ Document explicatif du processus de planification pédagogique

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 4 – DIFFUSION DU PROGRAMME DE FORMATION

MODALITÉS DE DIFFUSION

Note importante

Cette partie du formulaire porte sur les modalités de diffusion du programme ou de l'activité de formation ainsi que sur l'environnement d'apprentissage. Par « modalités », on entend les caractéristiques des programmes ou des activités de formation (méthodes de diffusion, plateforme, méthode d'évaluation du nombre d'heures d'enseignement, etc.).

Quelles sont les modalités générales de diffusion du programme que vous diffusez?

❏ Formation en classe

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

❏ Formation en ligne

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre un document descriptif détaillé des modalités de diffusion du programme que vous diffusez.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

Veuillez nous décrire comment vous veillez au respect du plan de cours et des contenus diffusés par les formateurs :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

PRÉVENTION DU PLAGIAT

Avez-vous mis des mesures en place pour prévenir le plagiat?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si oui, veuillez décrire ces mesures ou joindre un document explicatif :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique relative à la fraude et au plagiat.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

DIFFUSION DES FORMATIONS DANS PLUSIEURS LANGUES

Si vous diffusez des formations dans plusieurs langues, veuillez décrire les mesures prises afin d'assurer une qualité équivalente des formations :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Comment assurez-vous une équivalence au point de vue de la qualification de vos formateurs dans chacune des langues respectives?

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Avez-vous recours à des services de traduction ou de révision linguistique agréés?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si oui, le faites-vous de façon systématique?

- ❑ Oui
- ❑ Non

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

Veuillez décrire l'environnement de formation que vous proposez aux participants selon les types de formation.

Formations en classe

Description des classes :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Formations en ligne

Description des mesures mises en place afin de favoriser l'apprentissage des participants et la gestion de l'activité de formation (accès, mesures de sécurité en place, mesures de contrôle, assistance disponible, journalisation, etc.) :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez nous indiquer le nombre de formateurs disponibles pour le soutien aux participants d'une formation :

Nombre de formateurs disponibles : _____ pour _____ participants.

Veuillez joindre votre politique portant sur l'environnement d'apprentissage et sur le soutien aux participants.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

FORMATEURS / FORMATRICES

Veuillez nous décrire votre politique de recrutement concernant les formateurs choisis pour vos formations (qualification requise, expérience, droit de pratique, expérience en enseignement, etc.) :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez indiquer si vous effectuez une vérification de la probité et des antécédents disciplinaires et judiciaires ainsi qu'une vérification de crédit au sujet de vos formateurs :

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si oui, expliquez les vérifications effectuées :

_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique de recrutement.

DOCUMENTS À JOINDRE

Veuillez joindre le(s) document(s) suivant(s) :

Obligatoire :

- ❑ Description détaillée du processus de diffusion du programme ou de l'activité de formation en fonction de ses modalités de diffusion
- ❑ Description des mesures de prévention de la fraude et du plagiat
- ❑ Politiques concernant l'environnement d'apprentissage
- ❑ Politique portant sur le soutien aux participants
- ❑ Politique de recrutement des formateurs et critères de sélection

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 5– ÉVALUATION DES APPRENTISAGES

PROCESSUS DE CRÉATION ET DE GESTION DES BANQUES DE QUESTIONS

Note importante

Cette partie du formulaire porte sur l'évaluation des apprentissages. L'évaluation des apprentissages doit être faite dans un cadre qui permet de s'assurer de la validité et de la fidélité des résultats. Veuillez répondre de la façon la plus détaillée possible et présenter les documents requis, le cas échéant.

Quelles sont les modalités d'évaluation prévues dans le cadre du programme ou de l'activité de formation (nombre d'examens, seuil de réussite, type d'examen, mode de correction, etc.)?

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique entourant la sécurité des examens et la gestion des banques de questions.

Possédez-vous des banques de questions distinctes pour vos évaluations formatives et sommatives?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Quelles sont les étapes essentielles de la création de vos banques de questions?

_____
_____
_____
_____
_____

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PROCESSUS D'ÉLABORATION DES EXAMENS

L'élaboration des examens de certification est effectuée par des professionnels de l'industrie.

Oui ☐
Non ☐

Veuillez décrire votre processus de développement des examens (sélection et validation du contenu, structure de l'examen, élaboration des barèmes, clé de correction, etc.) :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre vos procédures de développement d'examen, s'il y a lieu.

PROCESSUS D'ADMINISTRATION DES EXAMENS

Veuillez décrire les procédures en place lors de l'administration des examens :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique d'administration, de surveillance et de correction d'examens.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

Veuillez décrire vos règles entourant la passation des examens (réglementation, cas de force majeure, plagiat, etc.) :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez décrire les mesures mises en place afin de respecter la sécurité et la confidentialité des examens :

_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique au sujet de la sécurité des examens.

Veuillez décrire les analyses d'items effectuées sur vos banques de questions d'examen et les procédures de mise à jour de celles-ci :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

DOCUMENTS À JOINDRE

Veuillez joindre le(s) document(s) suivant(s) :

Obligatoire :

- ❏ Politique entourant la sécurité des examens et la gestion des banques de questions
- ❏ Procédure de développement des examens
- ❏ Politique d'administration des examens, de surveillance et de correction
- ❏ Politique au sujet de la sécurité des examens

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 6 – ÉVALUATION DE PROGRAMME ET AMÉLIORATION CONTINUE

Note importante

Cette partie du formulaire porte sur l'évaluation de programme et les mesures d'amélioration continue des programmes ou des activités de formation.

Prévoyez-vous des évaluations post-formation?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si oui, indiquez les modalités d'évaluation et l'utilité des données recueillies :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre la synthèse des évaluations post-formation faites précédemment.

Si applicable, indiquez le taux de satisfaction accepté pour vos formations : _____

Veuillez indiquer à quelle fréquence les mises à jour des formations sont effectuées :
_____

DOCUMENT À JOINDRE

Veuillez joindre le(s) document(s) suivant(s) :

Obligatoire :

- ❑ Évaluations post-formation utilisées

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 7 – FRAIS EXIGIBLES ET PAIEMENT

Note importante

Les frais applicables à cette demande ne sont pas remboursables.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CLIENT				
N° de client (10 chiffres)				
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom	
Nom de l'entreprise				

FRAIS EXIGIBLES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er MAI 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020		
Demande de reconnaissance d'un prestataire de formation initiale non subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*. :	☐ 223 $	Si vous payez par carte de crédit, veuillez reporter ce montant à l'endroit indiqué d'un * ci-dessous. Si le montant indiqué est supérieur au montant dû, nous nous réservons le droit de corriger ce montant et de l'ajuster à la baisse.

MODE DE PAIEMENT	
❑ Chèque ❑ Mandat-poste	Veuillez faire votre paiement à l'ordre de **l'Autorité des marchés financiers** et le dater **du jour de l'envoi** de votre formulaire.
❑ Visa ❑ Mastercard ❑ American Express	J'accepte que l'Autorité prélève la somme de *_____ $. N° de la carte : _____ /_____ /_____ /_____ Date d'expiration : ____ /____ mois année _____ Nom du détenteur de la carte de crédit **(en lettres majuscules)** _____ Date : _____ / _____ / _____ année mois jour Signature du détenteur de la carte de crédit

*Veuillez prendre note que les organismes subventionnés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont dispensés des frais de reconnaissance.

L'Autorité accepte les formulaires envoyés par **la poste** seulement.
Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

Faites parvenir votre paiement à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

SVP, ne pas supprimer cette page
lors de l'impression de votre formulaire.

Cette page blanche a été placée volontairement, car la page **Partie 7 – Frais exigibles et paiement** doit être imprimée sur une page seule, sans information au verso.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 : LISTE DE VÉRIFICATION

Nom du prestataire	
Date de la demande	

Lorsque vous effectuez une demande d'accréditation par nos services en ligne, veuillez vous assurer que tous vos documents ont été téléchargés lors de la demande. Veuillez noter que toute demande d'accréditation qui ne sera pas complète ne sera pas évaluée.

Veuillez utiliser cette liste de vérification afin de vous assurer d'avoir transmis tous les documents nécessaires au bon traitement de votre demande.

N°	Nom du document	Attaché en pièce jointe	Information inscrite dans le formulaire (n° page)
GESTION DE PROGRAMMES – STRUCTURE ADMINISTRATIVE			
1	Curriculum vitae du responsable de programme		
2	Organigramme de l'organisation		
3	Curriculum vitae de chaque membre du comité de programme		
4	Modalités de sécurité de l'information		
5	Politique de la gestion des plaintes		
6	Document(s) explicatif(s) de la démarche d'élaboration des formations		
PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE			
7	Document explicatif du processus de planification pédagogique		
DIFFUSION DU PROGRAMME OU DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION			
11	Description détaillée du processus de diffusion du programme ou de l'activité de formation en fonction des modalités de diffusion		
12	Description des mesures de prévention de la fraude et du plagiat		
13	Politiques concernant l'environnement d'apprentissage		
14	Politique de soutien aux participants		
15	Processus de recrutement des formateurs et critères de sélection		
ÉVALUATION DES APPRENTISAGES			
16	Politique entourant la sécurité des examens et la gestion des banques de questions		
17	Procédure de développement des examens		
18	Politique d'administration des examens, de surveillance et de correction		
19	Politiques de sécurité des examens		
ÉVALUATION DE PROGRAMME ET AMÉLIORATION CONTINUE			
20	Évaluations post-formation utilisées		

Critères d'accréditation à titre de prestataire de formation

A Très satisfaisant	B Satisfaisant	C Peu satisfaisant	D Insatisfaisant
Aspect observé : gestion du programme **Critère d'évaluation : clarté de la structure**			
Sur le plan de la structure d'ordre administratif			
Une description du comité de programme et un organigramme clair et bien construit sont présents. Ils fournissent un portrait détaillé satisfaisant de la structure organisationnelle en présentant l'articulation des statuts, des liens d'autorité et des liens fonctionnels, des rôles et des responsabilités. Les mesures de sécurité et de validité des informations lors de l'inscription, de la diffusion et de l'évaluation ainsi que la politique de traitement des plaintes sont bien décrites en tenant compte des caractéristiques de l'activité de formation et de la clientèle ciblée.	Une description du comité de programme et un organigramme compréhensible et simple sont présents. Ils fournissent un portrait global de la structure organisationnelle en présentant plusieurs éléments concernant l'articulation des statuts, des liens d'autorité et des liens fonctionnels, des rôles et des responsabilités. Les mesures de sécurité et de validité des informations lors de l'inscription, de la diffusion et de l'évaluation ainsi que la politique de traitement des plaintes sont généralement décrites en tenant compte des caractéristiques de l'activité de formation et de la clientèle ciblée.	Une description du comité de programme et un organigramme simple sont présents. Ils fournissent un portrait partiel de la structure organisationnelle en présentant quelques éléments concernant l'articulation des statuts, des liens d'autorité et des liens fonctionnels, des rôles et des responsabilités. Les mesures de sécurité et de validité des informations lors de l'inscription, de la diffusion et de l'évaluation ainsi que la politique de traitement des plaintes sont décrites en tenant compte partiellement des caractéristiques de la clientèle ciblée.	Une description du comité de programme et un organigramme ne sont pas présents ou sont présents mais difficiles à comprendre, avec peu d'éléments concernant des statuts, des liens d'autorité et des liens fonctionnels, des rôles et des responsabilités. Cela ne permet pas d'avoir un portrait de la structure organisationnelle. Les mesures de sécurité et de validité des informations lors de l'inscription, de la diffusion et de l'évaluation ET/OU la politique de traitement des plaintes ne sont pas décrites.

DES MARCHES FINANCIERS

PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 3 : PROCURATION

Critères d'accréditation à titre de prestataire de formation			
A **Très satisfaisant**	**B** **Satisfaisant**	**C** **Peu satisfaisant**	**D** **Insatisfaisant**
Aspect observé : gestion du programme **Critère d'évaluation : clarté de la structure**			
Sur le plan de la structure d'ordre pédagogique			
On trouve une description claire et détaillée : - de la taille de l'activité de formation, - du nombre de formateurs associés aux cours offerts et de leur qualification professionnelle. Toutes les étapes essentielles de la démarche d'élaboration de l'activité de formation sont documentées de façon détaillée et complète : - l'analyse et l'identification des besoins, - la conception de l'activité de formation, - la diffusion, - l'évaluation et le suivi de l'activité de formation.	On trouve une description générale et compréhensible : - de la taille de l'activité de formation, - du nombre de formateurs associés aux cours offerts et de leur qualification professionnelle. Toutes les étapes essentielles de la démarche d'élaboration de l'activité de formation sont documentées de façon générale.	On trouve une description partielle et plus ou moins compréhensible : - de la taille de l'activité de formation, - du nombre de formateurs associés aux cours offerts et de leur qualification professionnelle. Les étapes essentielles de la démarche d'élaboration de l'activité de formation sont partiellement documentées.	Une description de la taille de l'activité de formation ainsi que du nombre de formateurs associés aux cours offerts et leur qualification professionnelle n'est pas présente ou est présente, mais difficile à comprendre. Les étapes essentielles de la démarche d'élaboration de l'activité de formation ne sont pas documentées.

Critères d'accréditation à titre de prestataire de formation			
A **Très satisfaisant**	**B** **Satisfaisant**	**C** **Peu satisfaisant**	**D** **Insatisfaisant**
Aspect observé : planification pédagogique et stratégies d'apprentissage **Critère d'évaluation : cohérence de la planification pédagogique**			
Les étapes du processus de la planification pédagogique sont décrites de façon claire et détaillée (objectifs, contenus, méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation). La planification de l'enseignement est bien structurée et permet de voir facilement le lien logique entre les objectifs du programme, les objectifs d'apprentissage et le choix d'activités d'enseignement.	Les étapes du processus de la planification pédagogique sont décrites de façon simple et compréhensible. La planification de l'enseignement est généralement structurée et permet de voir le lien entre les objectifs du programme, les objectifs d'apprentissage et le choix d'activités d'enseignement.	Les étapes du processus de la planification pédagogique sont partiellement décrites. La planification de l'enseignement est plus ou moins structurée et permet de voir difficilement le lien entre les objectifs du programme, les objectifs d'apprentissage et le choix d'activités d'enseignement.	Les étapes du processus de la planification pédagogique ne sont pas décrites. La planification de l'enseignement n'est pas présente ou est difficile à comprendre et ne permet pas de voir le lien entre les objectifs du programme, les objectifs d'apprentissage et le choix d'activités d'enseignement.
Critère d'évaluation : variété des activités d'apprentissage			
Les activités d'apprentissage sont organisées de façon variée (lecture, travaux collaboratifs, discussion, démonstration, études de cas, etc.) en tenant compte des atteintes générales associées à la profession (esprit critique, capacité à communiquer et à s'adapter, ouverture à la diversité) (3/3). Elles permettent aux apprenants d'atteindre tous les objectifs d'apprentissage retenus. Elles favorisent l'intégration harmonieuse au marché du travail et le maintien du développement des compétences professionnelles.	Les activités d'apprentissage sont organisées de façon plus ou moins variée en tenant compte les atteintes générales associées à la profession (esprit critique, capacité à communiquer et à s'adapter, ouverture à la diversité) (2/3). Elles permettent aux apprenants d'atteindre plusieurs objectifs retenus. Elles favorisent une intégration au marché du travail et le maintien du développement des compétences professionnelles.	Les activités d'apprentissage sont moins variées. Elles tiennent compte l'atteinte générale associées à la profession (esprit critique, capacité à communiquer et à s'adapter, ouverture à la diversité) (1/3). Elles permettent aux apprenants d'atteindre certains objectifs retenus et d'intégrer le marché du travail de façon plus ou moins efficace.	Les activités d'apprentissage sont répétitives. Elles ne tiennent pas compte les atteintes générales associées à la profession. Elles ne permettent pas aux apprenants d'atteindre les objectifs retenus et ne favorisent pas l'intégration au marché du travail.

DES MARCHES FINANCIERS

PRESTATAIRE DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 3 : PROCURATION

Critères d'accréditation à titre de prestataire de formation			
A **Très satisfaisant**	**B** **Satisfaisant**	**C** **Peu satisfaisant**	**D** **Insatisfaisant**
Aspect observé : diffusion du programme **Critère d'évaluation : qualité de la diffusion du programme**			
Sur le plan administratif			
Le processus de diffusion est clairement décrit en fonction des modalités de diffusion du programme (en ligne ou sur place) et des langues enseignées. Plusieurs mesures pertinentes de prévention la fraude et d'identification des participants sont prévues. L'environnement d'apprentissage facilite l'accès aux connaissances en développement de toutes les clientèles visées.	Le processus de diffusion est généralement décrit en fonction des modalités de diffusion du programme (en ligne ou sur place) et des langues enseignées. Quelques mesures pertinentes de prévention de la fraude et d'identification des participants pertinentes sont prévues. L'environnement d'apprentissage facilite l'accès aux connaissances en développement de la majorité des clientèles visées.	Le processus de diffusion est sommairement décrit en fonction des modalités de diffusion du programme (en ligne ou sur place) et des langues enseignées. Quelques mesures de prévention de la fraude OU d'identification des participants sont prévues. L'environnement d'apprentissage facilite l'accès aux connaissances en développement de quelques clientèles visées.	Le processus de diffusion n'est pas décrit, ou est décrit mais ne tient pas compte des modalités de diffusion du programme (en ligne ou sur place) et des langues enseignées. Les mesures de prévention de la fraude OU d'identification des participants ne sont pas prévues. L'environnement d'apprentissage ne facilite pas l'accès aux connaissances en développement des clientèles visées.
Aspect observé : diffusion du programme **Critère d'évaluation : qualité de la diffusion du programme**			
Sur le plan pédagogique			
Les formateurs ont des expériences d'enseignement (5 ans ou plus) et professionnelles (10 ans ou plus) relatives à la matière enseignée.	Les formateurs ont des expériences d'enseignement (3-4 ans) et professionnelles (5-9 ans) relatives à la matière enseignée.	Les formateurs ont des expériences d'enseignement (1-2 ans) et professionnelles (1-4 ans) relatives à la matière enseignée.	Les formateurs n'ont pas ou ont peu d'expériences d'enseignement (moins de 1 an) ET/OU professionnelles (moins de 1 an) relatives à la matière enseignée.

Critères d'accréditation à titre de prestataire de formation			
A **Très satisfaisant**	**B** **Satisfaisant**	**C** **Peu satisfaisant**	**D** **Insatisfaisant**
Aspect observé : évaluation des apprentissages **Critère d'évaluation : conformité de l'évaluation**			
Les banques de questions sont construites et mises à jour en fonction des contenus enseignés, des compétences ciblées et des types d'évaluation retenus. Les examens de certification sont élaborés dans la collaboration entre des professionnels qualifiés de l'industrie et des professionnels de l'éducation. Ils sont contextualisés et portent sur les compétences visées. Ils permettent de déterminer adéquatement le niveau d'apprentissage atteint. Toutes les informations relatives au processus d'élaboration des examens (le contenu, le déroulement et les personnes concernées) sont présentées afin de garantir la transparence de l'évaluation (3/3). Le processus d'administration des examens de certification est clairement défini en fonction de leurs modalités (en ligne ou en classe), y compris les exigences pour les candidats, la protection des examens et l'accès s'y rapportant (3/3).	Les banques de questions sont construites en fonction des contenus enseignés, des compétences ciblées et des types d'évaluation retenus. Les examens de certification sont élaborés par des professionnels qualifiés de l'industrie. Ils sont plus ou moins contextualisés et portent sur les compétences visées. Ils permettent de déterminer le niveau d'apprentissage atteint. Plusieurs informations relatives au processus d'élaboration des examens (le contenu, le déroulement et les personnes concernées) sont présentées afin de garantir la transparence de l'évaluation (2/3). Le processus d'administration des examens de certification est généralement défini en fonction de leurs modalités (en ligne ou en classe), y compris les exigences pour les candidats, la protection des examens et l'accès s'y rapportant (2/3).	Les banques de questions sont construites en fonction des contenus enseignés et des compétences ciblées. Les examens de certification sont élaborés par des professionnels de l'industrie, mais ils sont moins contextualisés ET/OU portent partiellement sur les compétences visées. Ils permettent de déterminer difficilement le niveau d'apprentissage atteint. Quelques informations relatives au processus d'élaboration des examens (le contenu, le déroulement et les personnes concernées) sont présentées afin de garantir la transparence de l'évaluation (1/3). Le processus d'administration des examens de certification est sommairement défini en fonction de leurs modalités (en ligne ou en classe), y compris les exigences pour les candidats, la protection des examens et l'accès s'y rapportant (1/3).	Une banque de questions est utilisée pour tous les types d'évaluation. Les examens de certification sont élaborés par des professionnels de l'industrie, mais ils ne sont pas contextualisés et ne portent pas sur les compétences visées. Ils ne permettent pas de déterminer le niveau d'apprentissage atteint. Les informations relatives au processus d'élaboration des examens (le contenu, le déroulement et les personnes concernées) ne sont pas présentées (0/3). Le processus d'administration des examens de certification n'est pas défini (0/3).

Critères d'accréditation à titre de prestataire de formation			
A **Très satisfaisant**	**B** **Satisfaisant**	**C** **Peu satisfaisant**	**D** **Insatisfaisant**
Aspect observé : évaluation de programme et amélioration continue **Critère d'évaluation : utilité de l'évaluation du programme**			
L'évaluation du programme est effectuée de façon régulière. Les données qualitatives et quantitatives permettent de savoir : - le degré de satisfaction des participants à l'égard du programme, - le degré d'atteinte des objectifs assignés aux activités d'apprentissage et au programme, - les forces et les faiblesses du programme et de chacune des activités d'apprentissage. (3/3) Le suivi du programme est toujours prévu en se basant sur ces résultats afin d'améliorer et planifier les futurs cours.	L'évaluation du programme est présente. Les données qualitatives et quantitatives permettent de savoir : - le degré de satisfaction des participants à l'égard du programme, - le degré d'atteinte des objectifs assignés aux activités d'apprentissage et au programme, - les forces et les faiblesses du programme et de chacune des activités d'apprentissage. (2/3) Le suivi du programme est parfois prévu en se basant sur ces résultats afin d'améliorer et planifier les futurs cours.	L'évaluation du programme est parfois présente. Les données qualitatives OU quantitatives permettent de savoir : - le degré de satisfaction des participants à l'égard du programme, - le degré d'atteinte des objectifs assignés aux activités d'apprentissage et au programme, - les forces et les faiblesses du programme et de chacune des activités d'apprentissage. (1/3) Le suivi du programme n'est pas prévu.	L'évaluation du programme n'est pas présente.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

Note importante

Ce formulaire doit être rempli par tout prestataire qui désire renouveler ou faire une modification d'un programme de formation initiale en courtage hypothécaire déjà reconnu.

Nous vous rappelons que vous devez informer l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) de toute modification qui apporte un changement significatif au contenu, à la structure, au type de formation, au nombre d'heures de formation ou à tout autre élément sur lequel l'Autorité s'est appuyée pour reconnaitre le programme.

Pour le renouvellement, veuillez remplir la partie 2.

Pour la modification, veuillez remplir la partie 3.

Cette demande doit être traitée et acceptée avant toute diffusion du programme. L'Autorité se réserve le droit de révoquer la reconnaissance d'une activité qui ne respecterait plus les critères de reconnaissance.

Ce formulaire peut être soumis en même temps qu'un formulaire de demande d'ajout ou de retrait de formateur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES							
IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (en lettres majuscules)							
Nom du prestataire							
Numéro de prestataire (10 chiffres)							
Type d'organisation :		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑					
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			Suite		
Municipalité		Province		Code postal			
Téléphone (principal)		Téléphone (Autre)		Poste			
Site internet :		Courriel					

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

IDENTIFICATION DE LA FORMATION					
Titre de la formation					
Code de la formation					
Date de début		Date de fin			
Durée de la formation (mois)	❑ _____ mois				
Langue d'enseignement	Français ☐	Anglais ☐	Autre :		
Cette formation est à diffusion	Unique ☐	Récurrente : 1 an ☐ 2 ans ☐	Autre		
La clientèle visée	❑ Courtier hypothécaire	❑ Dirigeant responsable	Autre :		
Lieu de la formation	❑ Montréal ❑ Québec	❑ Région, spécifiez : ❑ Autre :			
Coût de la formation (si applicable)					

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE PROGRAMME					
N° de client (10 chiffres)					
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom		
Date de naissance _____ / _____ / _____ jour mois année	Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE DE CORRESPONDANCE					
N° d'immeuble		Rue		App.	
Municipalité		Province		Code postal	
Téléphone (domicile)		Téléphone (travail)		Poste	
Cellulaire		Courriel			

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

PARTIE 2 – RENOUVELLEMENT

Note importante

Si le programme reconnu n'a subi aucune modification au moment du renouvellement, veuillez compléter la partie 4 – Déclarations.

Si un programme de formation initiale déjà reconnu a subi des modifications au moment du renouvellement, veuillez-vous référer à la partie 3 – Modifications.

PARTIE 3 – MODIFICATION

Note importante

Cette partie doit être complétée par le responsable de programme.

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Remplissez cette section si vous désirez apporter des modifications concernant le responsable du programme.

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE PROGRAMME							
Prénom(s)				Nom			
Date de naissance _____ / _____ / _____ jour mois année				Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑			
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
Téléphone (domicile)			Téléphone (travail)		Poste		
		Courriel					

Veuillez joindre le curriculum vitae du nouveau responsable de programme.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
❑ **RENOUVELLEMENT**
❑ **MODIFICATION**

EXIGENCES DE RECONNAISSANCE

Remplissez les sections où des modifications sont à prévoir.

STRUCTURE, CONTENU ET PLAN DE COURS

Note importante

Pour les CÉGEP, veuillez joindre à nouveau tableau de correspondance démontrant les liens entre les éléments du curriculum de formation et les plans cadres de votre programme.

Veuillez décrire la planification des activités d'enseignement de la formation et comment ces activités rejoindront les objectifs d'apprentissage visés :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre à nouveau votre plan de cours détaillé ou remplir le modèle proposé à l'annexe 1.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Veuillez identifier les types d'évaluations qui seront effectuées dans le cadre de la formation :

- ❑ Évaluation formative
- ❑ Évaluation sommative

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
❑ **RENOUVELLEMENT**
❑ **MODIFICATION**

Veuillez énumérer les changements effectués des méthodes d'évaluation qui seront utilisées

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre plan de cours détaillé à jour ou remplir le modèle proposé à l'annexe 1.

Veuillez joindre à nouveau une copie des tableaux de spécifications des évaluations qui seront utilisés.

FORMATEURS

S'il y a lieu, veuillez remplir et joindre à cette demande le formulaire de demande d'ajout ou de retrait de formateur.

TYPE DE DIFFUSION

Veuillez nous indiquer le nouveau type de diffusion

- ❑ Cours en salle
- ❑ Formation à distance
- ❑ Autre

Raison de la modification:

_____
_____
_____

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ **RENOUVELLEMENT**

❑ **MODIFICATION**

LIEU DE LA FORMATION

Veuillez nous indiquer le nouveau lieu de la formation

- ❑ Montréal
- ❑ Québec
- ❑ Région(s), spécifiez :
- ❑ Autres :

REDEVANCES

Vous devez respecter les termes et conditions de la convention de licence entre vous et l'Autorité.

Cette formation est-elle appuyée par un ou plusieurs manuel(s) rédigé(s) par l'Autorité des marchés financiers ? Le cas échéant, les manuels de l'Autorité des marchés financiers seront-ils vendus aux participants de l'activité de formation ?

❑ Oui ❑ Non

❑ Si oui, lesquels ?

_____
_____
_____
_____

Avez-vous signé une convention de licence avec l'Autorité pour ces manuels ?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Je déclare que les renseignements concernant les redevances admissibles de cette formation sont exacts.

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du responsable de programme

année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
❑ RENOUVELLEMENT
❑ MODIFICATION

DOCUMENTS À JOINDRE

Si l'un des documents énumérés ci-après a subi une ou des modifications, veuillez les joindre à nouveau.

- ❑ Le plan de cours détaillé de la formation (ou l'annexe 1)
- ❑ Tableau de correspondance entre le curriculum de formation et les plans cadres (CÉGEP)
- ❑ Plans cadres (CÉGEP uniquement)
- ❑ Tableaux des spécifications des évaluations
- ❑ Tous les supports à l'apprentissage offerts

PARTIE 4 - DÉCLARATIONS

Note importante

Cette section doit être obligatoirement remplie par le responsable de formations.

Vous devez respecter les obligations prévues dans l'Entente de reconnaissance de formation initiale

FORMATEUR

1. Avez-vous procédé à la vérification des antécédents disciplinaires et criminels des formateurs associés à la présente demande? ❑ Oui ❑ Non

2. Un des formateurs a-t-il plaidé coupable, été déclaré coupable par un tribunal canadien ou étranger d'une infraction ou d'un acte criminel, fait l'objet de poursuites civiles en lien avec les activités de représentant ou fait l'objet de sanctions disciplinaires imposées par un comité de discipline? - Vous n'avez pas à répondre oui à cette question si vous avez été reconnu non coupable ou que les chefs d'accusation portés contre vous ont été retirés. ❑ Oui ❑ Non

3. Un des formateurs a-t-il été en défaut d'acquitter les amendes, dépens ou intérêts imposés par un comité de discipline ou par la Cour du Québec, siégeant en appel d'une décision de l'un de ces comités ou a-t-il été en défaut d'acquitter les amendes reliées à la commission d'une infraction en vertu des lois et code suivant : Loi sur la distribution de produits et services financier, RLRQ , c. D-9.2; ancienne Loi sur les intermédiaires de marché, RLRQ , c. I-15.1; ancienne Loi sur le courtage immobilier; RLRQ , c. C-73.1; Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ , c. V-1.1; Code des professions, RLRQ , c. C-26? ❑ Oui ❑ Non

Si vous avez répondu oui au questions 2 et 3, veuillez nous transmettre des détails concernant ces déclarations.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

Est-ce que votre programme de formation a subi l'une des modifications suivantes :

a) Le type de formation — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir et transmettre les documents à l'appui.

b) La structure — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir et transmettre les documents à l'appui.

c) La durée — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir les informations demandées

❑ Oui ❑ Non

d) Le type de diffusion
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir les informations demandées

❑ Oui ❑ Non

e) Le lieu
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir les informations demandées

f) Le contenu — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir et transmettre les documents à l'appui.

g) Un ajout ou un retrait de formateur — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de transmettre une demande d'ajout / retrait de formateur.

DÉCLARATION DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Je déclare que toutes les modifications apportées au programme de formation identifié dans cette demande ont été déclarées et les renseignements fournis dans le présent formulaire sont véridiques. Je m'engage à aviser sans délais l'Autorité des marchés financiers de toute modification qui apporterai un changement significatif au contenu, à la structure, au type de formation, au nombre d'heures de formation ou à tout autre élément sur lequel l'Autorité s'est appuyée pour reconnaitre le programme.

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du responsable de formation — année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT
❑ MODIFICATION

PARTIE 5 – FRAIS EXIGIBLES ET PAIEMENT

Note importante

Les frais applicables à cette demande ne sont pas remboursables.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CLIENT				
N° de client (10 chiffres)				
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom	
Nom de l'entreprise				

FRAIS EXIGIBLES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er MAI 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020		
Demande de renouvellement ou modification – organismes non subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*	☐ 111 $	Si vous payez par carte de crédit, veuillez reporter ce montant à l'endroit indiqué d'un * ci-dessous. Si le montant indiqué est supérieur au montant dû, nous nous réservons le droit de corriger ce montant et de l'ajuster à la baisse.

MODE DE PAIEMENT	
❑ Chèque ❑ Mandat-poste	Veuillez faire votre paiement à l'ordre de **l'Autorité des marchés financiers** et le dater **du jour de l'envoi** de votre formulaire.
❑ Visa ❑ Mastercard ❑ American Express	J'accepte que l'Autorité prélève la somme de *_____ $. N° de la carte : _____ /_____ /_____ /_____ Date d'expiration : ____ /____ mois année _____ Nom du détenteur de la carte de crédit **(en lettres majuscules)** _____ Date : _____ / _____ / _____ Signature du détenteur de la carte de crédit année mois jour

*Veuillez prendre note que les organismes subventionnés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont dispensés des frais de renouvellement ou modification.

L'Autorité accepte les formulaires envoyés par **la poste** seulement.
Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

Faites parvenir votre paiement à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE FORMATION INITIAL EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 – PLAN DE COURS

Plan de cours formation initiale (modèle)

Titre de l'activité	
Durée prévue	**Type de formation**

Objectif général d'apprentissage
Insérer les objectifs généraux de la formation.

Objectifs spécifiques d'apprentissage	**Éléments de contenu**	**Durée**	**Activités d'apprentissage**	**Support à l'apprentissage**	**Critères de performance**	**Évaluation**	**Référence**
EX : Définir le rôle de l'Autorité des marchés financiers dans le secteur des services financiers.	*Ex :* • *Mission de l'Autorité* • *Rôle* • *Exercices des fonctions* • *Lois administratives* • *Pouvoir de l'Autorité*	*Ex : 15 min*	*Ex : Activité de groupe*	*Ex : Manuel*	*Ex : Définition juste du rôle de l'Autorité des marchés financiers dans le secteur des services financiers.*	*EX : Évaluation formative et sommative finale*	*Loi sur l'encadrement du secteur financier et informations officielles du site internet de l'Autorité.*

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE FORMATION INITIAL EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 – PLAN DE COURS

Objectifs spécifiques d'apprentissage	Éléments de contenu	Durée	Activités d'apprentissage	Support à l'apprentissage	Critères de performance	Outil d'évaluation	Référence

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE FORMATION INITIAL EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 – PLAN DE COURS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PROGRAMME DE FORMATION INITIALE
PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 2 – LISTE DE VÉRIFICATION

Nom du prestataire	
Date de demande	
Titre de la formation	

Lors des demandes de reconnaissance de formation initiale via nos services en ligne, veuillez-vous assurer que tous vos documents ont été numérisés et téléchargés en un (1) document. Veuillez noter que toute demande de reconnaissance qui ne sera pas complète ne sera pas évaluée.

Votre demande de reconnaissance ne sera pas complète avant la réception de tous les documents nécessaires à l'évaluation de cette dernière.

Veuillez utiliser cette liste de vérification afin de vous assurer que vous ayez fourni toutes les informations nécessaires au bon traitement de votre demande.

#	Information à fournir	Information décrite en détail dans le formulaire	Information transmise via un document en pièce jointe
EXIGENCES DE RECONNAISSANCE			
1	❑ Le plan de cours détaillé de la formation (ou l'annexe 1)		
2	❑ Tableau de correspondance entre le curriculum de formation et les plans cadres (CÉGEP)		
3	❑ Plans cadres (CÉGEP uniquement)		
4	❑ Tableaux des spécifications des évaluations		
5	❑ Curriculum vitae de tous les formateurs et du responsable de programme		
6	❑ Tous les supports à l'apprentissage offerts		

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation

❑ Formateur individuel

Note importante

Ce formulaire doit être rempli par tout prestataire de formation qui souhaite offrir des activités de formation continue en courtage hypothécaire. Ce formulaire peut être soumis en même temps que le formulaire Reconnaissance-Activité de formation continue.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARTIE 1 – IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (en lettres majuscules)							
INFORMATION DU PRESTATAIRE							
Nom du prestataire							
Numéro de prestataire (10 chiffres)							
Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑							
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			Bureau		
Municipalité		Province		Code postal			
Nº de tél. (principal)		Nº de tél. (autre)		Poste			
Adresse du site Internet		Adresse courriel					
Type d'organisation	❑ Association ❑ Établissement d'enseignement ❑ Organisme de formation ❑ Organisme de réglementation ou d'autoréglementation ❑ Prêteur hypothécaire ❑ Agence de cotation de crédit ❑ Assureur hypothécaire ❑ Service de la formation d'un cabinet en courtage hypothécaire						

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

Note importante

La partie 2 doit être remplie par les formateurs individuels seulement.

PARTIE 2 – IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE PROGRAMME OU DU FORMATEUR INDIVIDUEL (en lettres majuscules)							
INFORMATION DU RESPONSABLE DE PROGRAMME							
N° de client (10 chiffres)							
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom			Nom			
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année			Langue de correspondance : ❑ Français ❑ Anglais ❑ Autre :				
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité		Province		Code postal			
N° de tél. (domicile)		N° de tél. (travail)		Poste			
N° de tél. cell.		Adresse courriel					

EXPÉRIENCE DU FORMATEUR	
Nombre d'années d'expérience en courtage hypothécaire	_____ an(s)
Nombre d'années d'expérience en services financiers	_____ an(s)
Nombre d'années d'expérience en éducation ou en enseignement	_____ an(s)

Veuillez joindre votre curriculum vitae.

☐ Je confirme que les informations incluses dans le curriculum vitae sont exactes:

_____ Date : _____ /_____ /_____
Signature du formateur
année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation

❑ Formateur individuel

PARTIE 3 – INFORMATION SUR LES FORMATIONS

- Secteur d'activité de votre organisation : _____
- Nombre de formations que votre organisation désire enseigner : _____
- Durée totale des formations : _____ heure(s)

À partir de quelle date voulez-vous que vos formations soient accréditées? _____

Titres des formations faisant l'objet de la présente demande :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

PARTIE 4 – EXIGENCES DE RECONNAISSANCE

Note importante

La section « Structure administrative » ne s'applique pas aux formateurs individuels.

Veuillez joindre l'organigramme de l'organisation et le curriculum vitae du responsable de programme.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE PROGRAMME

N° de client (10 chiffres)					
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom		
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑			

ADRESSE RÉSIDENTIELLE

N° d'immeuble		Rue		App.	
Municipalité		Province		Code postal	
Nº de tél. (domicile)		Nº de tél. (travail)		Poste	
Nº de tél. cell.		Adresse courriel			

EXPÉRIENCE DU RESPONSABLE

Nombre d'années d'expérience en courtage hypothécaire	_____ an(s)
Nombre d'années d'expérience en services financiers	_____ an(s)
Nombre d'années d'expérience en éducation	_____ an(s)

- Je confirme être le responsable de l'ensemble de la mise en œuvre des formations : ☐
- Je confirme que les informations incluses dans le curriculum vitae sont exactes : ☐

_____ Date : _____ /_____ /_____
Signature du responsable de programme année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

GESTION DE PROGRAMME

Note importante

La section « Mesures de sécurité de l'information » ne s'applique pas aux formateurs individuels.

.

MESURES DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Quelles sont les mesures proposées afin d'assurer la sécurité et la validité des informations lors des étapes d'inscription, de diffusion et d'évaluation de vos formations?

_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre un document décrivant les mesures de sécurité de l'information pour chaque étape ci-dessus.

INSCRIPTION

Quel processus utilisez-vous pour gérer les inscriptions pour votre formation (vérification d'identité des participants, inscription, traitement des demandes, etc.)?

_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre une copie de votre processus d'inscription, s'il y a lieu.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

GESTION DES PLAINTES

Quel est le processus du traitement des plaintes disponible pour les apprenants (dépôt des plaintes, réception, analyse, délais, communication, etc.)?

_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique de la gestion des plaintes, s'il y a lieu.

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

Quelles sont les étapes essentielles de la démarche d'élaboration de vos formations (analyse des besoins, conception du programme, etc.)?

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre un document explicatif de votre démarche d'élaboration des formations.

DOCUMENTS À JOINDRE

Veuillez joindre le(s) document(s) suivant(s) :

Obligatoire :

- ❑ Curriculum vitae du formateur individuel ou du responsable de programme
- ❑ Document décrivant les mesures de sécurité de l'information
- ❑ Copie du processus d'inscription
- ❑ Politique de gestion des plaintes
- ❑ Document(s) explicatif(s) de la démarche d'élaboration des formations

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation

❑ Formateur individuel

DIFFUSION DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE

MODALITÉS DE DIFFUSION

Note importante

Cette partie du formulaire porte sur les modalités de diffusion du programme ou de l'activité de formation ainsi que sur l'environnement d'apprentissage. Par « modalités », on entend les caractéristiques des programmes ou des activités de formation (méthodes de diffusion, plateforme, méthode d'évaluation du nombre d'heures d'enseignement, etc.).

Quelles sont les modalités générales de diffusion de la formation ou des formations que vous diffusez?

❑ Formation en classe

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

❑ Formation en ligne

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre un document descriptif détaillé des modalités de diffusion de la formation ou des formations que vous diffusez.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

DIFFUSION DES FORMATIONS DANS PLUSIEURS LANGUES, s'il y a lieu

Dans le cas où des formations sont diffusées en plusieurs langues, veuillez décrire les mesures prises afin d'assurer une qualité équivalente des formations :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Avez-vous recours à des services de traduction ou de révision linguistique agréés?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si oui, le faites-vous de façon systématique?

- ❑ Oui
- ❑ Non

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation

❑ Formateur individuel

ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

Veuillez décrire l'environnement de formation que vous proposez aux participants selon les types de formation.

Formations en classe

Description des classes :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Formations en ligne

Description des mesures mises en place afin de favoriser l'apprentissage des participants et la gestion de la formation (système de gestion utilisé, mesures de sécurité en place, mesures de contrôle, assistance disponible, journalisation, etc.) :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez nous indiquer le nombre de formateurs disponibles pour le soutien aux participants d'une formation :

Nombre de formateurs disponibles : _____ pour _____ participants.

Veuillez joindre votre politique portant sur l'environnement d'apprentissage et sur le soutien aux participants.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation

❑ Formateur individuel

Note importante

La section « Formateurs / formatrices » ne s'applique pas aux formateurs individuels.

FORMATEURS / FORMATRICES

Veuillez nous décrire votre politique de recrutement concernant les formateurs choisis pour vos formations (qualification requise, expérience, droit de pratique, etc.) :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez indiquer si vous effectuez une vérification de la probité, du crédit et des antécédents disciplinaires de vos formateurs :

❑ Oui
❑ Non

Si oui, expliquez les vérifications effectuées :

_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique de recrutement.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

DOCUMENTS À JOINDRE

Veuillez joindre le(s) document(s) suivant(s) :

Obligatoire :

- ❑ Description détaillée des modalités de diffusion de la formation ou des formations
- ❑ Politique sur l'environnement d'apprentissage et sur le soutien aux participants
- ❑ Politique de recrutement

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES POUR LES FORMATIONS EN LIGNE

PROCESSUS DE CRÉATION ET DE GESTION DES BANQUES DE QUESTIONS

Note importante

Cette partie du formulaire porte sur l'évaluation des apprentissages pour les activités de formation continue offertes en ligne. L'évaluation des apprentissages doit être faite dans un cadre qui permet de s'assurer de la validité et de la fidélité des résultats. Veuillez répondre de la façon la plus détaillée possible et présenter les documents requis, le cas échéant.

Quelles sont les modalités d'évaluation prévues dans le cadre du programme ou de l'activité de formation (nombres d'examens, seuil de réussite, type d'examen, mode de correction, etc.)?

_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique entourant la sécurité des examens et la gestion des banques de questions.

Possédez-vous des banques de questions distinctes pour vos évaluations formatives et sommatives?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Quelles sont les étapes essentielles de la création de vos évaluations?

_____
_____
_____
_____
_____

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation

❑ Formateur individuel

PROCESSUS D'ÉLABORATION DES EXAMENS

L'élaboration des examens est effectuée par des professionnels de l'industrie. Oui ☐ Non ☐

Veuillez décrire votre processus d'élaboration et de développement des évaluations :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre vos procédures de développement des évaluations, s'il y a lieu.

PROCESSUS D'ADMINISTRATION DES EXAMENS

Veuillez décrire les procédures en place lors de l'administration des évaluations :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre un document explicatif des procédures de l'administration des évaluations, s'il y a lieu.

Veuillez décrire les mesures mises en place afin de respecter la sécurité et la confidentialité des évaluations :

_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre politique au sujet de la sécurité des évaluations.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

Veuillez décrire les procédures de mise à jour de vos évaluations et les analyses qu'elles comportent :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

DOCUMENTS À JOINDRE

Veuillez joindre le(s) document(s) suivant(s) :

Obligatoire :

- ❑ Politique entourant la sécurité des évaluations et la gestion des banques de questions
- ❑ Procédures de développement des évaluations
- ❑ Procédures de l'administration des évaluations
- ❑ Politiques au sujet de la sécurité des évaluations

ÉVALUATION DE PROGRAMME ET AMÉLIORATION CONTINUE

Note importante

Cette partie du formulaire porte sur l'évaluation de programme et les mesures d'amélioration continue des activités de formation continue.

Prévoyez-vous des évaluations suivant vos activités de formation continue?

- ❑ Oui
- ❑ Non

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

Si oui, indiquez les modalités d'évaluation et l'utilité des données recueillies :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre la synthèse des évaluations post-formation faites précédemment.

Si applicable, indiquez le taux de satisfaction accepté pour vos formations : _____

Veuillez indiquer à quelle fréquence les mises à jour des formations sont effectuées :
_____

DOCUMENT À JOINDRE

Veuillez joindre le(s) document(s) suivant(s) :

Obligatoire :

- ❑ Synthèse des évaluations post-formation.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

PARTIE 5 – DÉCLARATION DE L'ORGANISATION

Note importante

Cette section doit être remplie obligatoirement par le responsable de programme (organisation seulement).

Je déclare que :

1.	L'organisation s'engage à être conforme à la législation en vigueur en matière de confidentialité et d'accès à l'information;	❑ Oui ❑ Non
2.	L'organisation dispose de ressources financières suffisantes pour maintenir le(s) programme(s) de formation viable(s) sur une période de plusieurs années;	❑ Oui ❑ Non
3.	L'organisation accepte de coopérer à toute enquête qui pourrait concerner le(s) programme(s) dispensé(s), les formateurs, les formateurs tiers ou les étudiants inscrits. L'organisation s'engage également à coopérer avec tout organisme de réglementation ou tout autre organisme utilisé par une juridiction pour maintenir ou rétablir le droit et l'ordre.	❑ Oui ❑ Non
4.	L'organisation accepte de coopérer à tout audit requis concernant le programme ou l'activité de formation offert ainsi que les pratiques de certification.	❑ Oui ❑ Non
5.	L'organisation s'engage à apporter les modifications nécessaires aux formations proposées afin de toujours tenir les contenus de formation à jour.	❑ Oui ❑ Non

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du responsable de programme année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

PARTIE 6 – DÉCLARATION DU FORMATEUR INDIVIDUEL

Note importante

Cette section doit être remplie obligatoirement par le formateur individuel (formateur individuel seulement).

Je déclare que :

1.	Je m'engage à me conformer à la législation en vigueur en matière de confidentialité et d'accès à l'information;	❑ Oui	❑ Non
2.	Je m'engage à mettre en place des procédures internes afin d'assurer la sécurité et la validité des informations lors des étapes d'inscription, de diffusion et d'évaluation de la formation ou des formations;	❑ Oui	❑ Non
3.	Je m'engage à agir à titre de formateur et à n'utiliser les services d'aucun autre formateur tiers;	❑ Oui	❑ Non
4.	Je dispose de ressources financières suffisantes pour offrir la formation pour la durée indiquée dans l'entente de reconnaissance à venir;	❑ Oui	❑ Non
5.	J'accepte de coopérer à toute enquête qui pourrait concerner la ou les formations que je dispense ou sur les étudiants qui y sont inscrits. Je m'engage également à coopérer avec tout organisme de réglementation ou tout autre organisme utilisé par une juridiction pour maintenir ou rétablir le droit et l'ordre.	❑ Oui	❑ Non
6.	J'accepte de coopérer à tout audit requis concernant la ou les formations que j'offre.	❑ Oui	❑ Non

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du formateur

année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

PARTIE 7 – FRAIS EXIGIBLES ET PAIEMENT

Note importante

Les frais applicables à cette demande ne sont pas remboursables.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CLIENT				
N° de client (10 chiffres)				
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom	
Nom de l'entreprise				

FRAIS EXIGIBLES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er MAI 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020	
Demande de reconnaissance d'un prestataire d'activité de formation continue : ☐ 219 $	Si vous payez par carte de crédit, veuillez reporter ce montant à l'endroit indiqué d'un * ci-dessous. Si le montant indiqué est supérieur au montant dû, nous nous réservons le droit de corriger ce montant et de l'ajuster à la baisse.

MODE DE PAIEMENT	
❑ Chèque ❑ Mandat-poste	Veuillez faire votre paiement à l'ordre de **l'Autorité des marchés financiers** et le dater **du jour de l'envoi** de votre formulaire.
❑ Visa ❑ Mastercard ❑ American Express	J'accepte que l'Autorité prélève la somme de *_____ $. N° de la carte : _____ /_____ /_____ /_____ Date d'expiration : ____ /____ (mois / année) _____ Nom du détenteur de la carte de crédit **(en lettres majuscules)** _____ Date : _____ / _____ / _____ (année / mois / jour) Signature du détenteur de la carte de crédit

L'Autorité accepte les formulaires envoyés par **la poste** seulement.
Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

Faites parvenir votre paiement à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ Organisation
❑ Formateur individuel

SVP, ne pas supprimer cette page
lors de l'impression de votre formulaire.

Cette page blanche a été placée volontairement, car la page **Partie 7 – Frais exigibles et paiement** doit être imprimée sur une page seule, sans information au verso.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
PRESTATAIRE DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 : LISTE DE VÉRIFICATION

Nom du prestataire	
Date de demande	

Lorsque vous faites une demande de reconnaissance par nos services en ligne, veuillez vous assurer que tous vos documents ont été numérisés en un (1) seul document. Veuillez noter que toute demande de reconnaissance qui ne sera pas complète ne sera pas évaluée.

Votre demande de reconnaissance ne sera pas complète avant la réception de tous les documents.

Pour les prestataires de formation continue (organisation), les documents 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 sont obligatoires.

Pour les formateurs individuels, les documents 2, 4, 5, 6, 7, 14 sont obligatoires.

N°	Nom du document	Attaché en pièce jointe	Information inscrite dans le formulaire (n° page)
IDENTIFICATION			
1	Curriculum vitae du responsable de programme		
2	Curriculum vitae du formateur individuel		
GESTION DE PROGRAMME			
3	Document descriptif des mesures de sécurité de l'information		
4	Processus d'inscription		
5	Politique de gestion des plaintes		
6	Document explicatif de la démarche d'élaboration des formations		
DIFFUSION DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE			
7	Document descriptif détaillé des modalités de diffusion		
8	Politique sur l'environnement d'apprentissage et sur le soutien aux participants		
9	Politique de recrutement		
ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES POUR LES FORMATIONS EN LIGNE			
10	Politique sur la sécurité des examens et la gestion des banques de questions		
11	Procédures de développement d'examens		
12	Document explicatif des procédures de l'administration des examens		
13	Politique au sujet de la sécurité des examens		
ÉVALUATION DE PROGRAMME ET AMÉLIORATION CONTINUE			
14	Synthèse des évaluations post-formations		

Critères d'accréditation à titre de prestataire de formation			
A **Très satisfaisant**	**B** **Satisfaisant**	**C** **Peu satisfaisant**	**D** **Insatisfaisant**
Aspect observé : gestion du programme **Critère d'évaluation : clarté de la structure**			
Sur le plan de la structure d'ordre administratif			
Une description du comité de programme et un organigramme clair et bien construit sont présents. Ils fournissent un portrait détaillé satisfaisant de la structure organisationnelle en présentant l'articulation des statuts, des liens d'autorité et des liens fonctionnels, des rôles et des responsabilités. Les mesures de sécurité et de validité des informations lors de l'inscription, de la diffusion et de l'évaluation ainsi que la politique de traitement des plaintes sont bien décrites en tenant compte des caractéristiques de l'activité de formation et de la clientèle ciblée.	Une description du comité de programme et un organigramme compréhensible et simple sont présents. Ils fournissent un portrait global de la structure organisationnelle en présentant plusieurs éléments concernant l'articulation des statuts, des liens d'autorité et des liens fonctionnels, des rôles et des responsabilités. Les mesures de sécurité et de validité des informations lors de l'inscription, de la diffusion et de l'évaluation ainsi que la politique de traitement des plaintes sont généralement décrites en tenant compte des caractéristiques de l'activité de formation et de la clientèle ciblée.	Une description du comité de programme et un organigramme simple sont présents. Ils fournissent un portrait partiel de la structure organisationnelle en présentant quelques éléments concernant l'articulation des statuts, des liens d'autorité et des liens fonctionnels, des rôles et des responsabilités. Les mesures de sécurité et de validité des informations lors de l'inscription, de la diffusion et de l'évaluation ainsi que la politique de traitement des plaintes sont décrites en tenant compte partiellement des caractéristiques de la clientèle ciblée.	Une description du comité de programme et un organigramme ne sont pas présents ou sont présents mais difficiles à comprendre, avec peu d'éléments concernant des statuts, des liens d'autorité et des liens fonctionnels, des rôles et des responsabilités. Cela ne permet pas d'avoir un portrait de la structure organisationnelle. Les mesures de sécurité et de validité des informations lors de l'inscription, de la diffusion et de l'évaluation ET/OU la politique de traitement des plaintes ne sont pas décrites.
Sur le plan de la structure d'ordre pédagogique			
On trouve une description claire et détaillée : - de la taille de l'activité de formation, - du nombre de formateurs associés aux cours offerts et de leur qualification professionnelle. Toutes les étapes essentielles de la démarche d'élaboration	On trouve une description générale et compréhensible : - de la taille de l'activité de formation, - du nombre de formateurs associés aux cours offerts et de leur qualification professionnelle. Toutes les étapes essentielles de la	On trouve une description partielle et plus ou moins compréhensible : - de la taille de l'activité de formation, - du nombre de formateurs associés aux cours offerts et de leur qualification professionnelle. Les étapes essentielles de la démarche d'élaboration de l'activité de formation	Une description de la taille de l'activité de formation, du nombre de formateurs associés aux cours offerts et de leur qualification professionnelle n'est pas présente ou est présente, mais difficile à comprendre. Les étapes essentielles de la démarche d'élaboration de l'activité de formation ne sont pas documentées.

de l'activité de formation sont documentées de façon détaillée et complète: - l'analyse et l'identification des besoins, - la conception de l'activité de formation - la diffusion - l'évaluation et le suivi de l'activité de formation.	démarche d'élaboration de l'activité de formation sont documentées de façon générale.	sont partiellement documentées.	
Aspect observé : planification pédagogique et stratégies d'apprentissage **Critère d'évaluation : cohérence de la planification pédagogique**			
Les étapes du processus de la planification pédagogique sont décrites de façon claire et détaillée (objectifs, contenus, méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation). La planification de l'enseignement est bien structurée et permet de voir facilement le lien logique entre les objectifs du programme, les objectifs d'apprentissage et le choix d'activités d'enseignement.	Les étapes du processus de la planification pédagogique sont décrites de façon simple et compréhensible. La planification de l'enseignement est généralement structurée et permet de voir le lien entre les objectifs du programme, les objectifs d'apprentissage et le choix d'activités d'enseignement.	Les étapes du processus de la planification pédagogique sont partiellement décrites. La planification de l'enseignement est plus ou moins structurée et permet de voir difficilement le lien entre les objectifs du programme, les objectifs d'apprentissage et le choix d'activités d'enseignement.	Les étapes du processus de la planification pédagogique ne sont pas décrites. La planification de l'enseignement n'est pas présente ou est difficile à comprendre et ne permet pas de voir le lien entre les objectifs du programme, les objectifs d'apprentissage et le choix d'activités d'enseignement.
Critère d'évaluation : variété des activités d'apprentissage			
Les activités d'apprentissage sont organisées de façon variée (lecture, travaux collaboratifs, discussion, démonstration, études de cas, etc.) en tenant compte des atteintes générales associées à la profession (esprit critique, capacité à communiquer et à s'adapter, ouverture à la diversité) (3/3).	Les activités d'apprentissage sont organisées de façon plus ou moins variée en tenant compte les atteintes générales associées à la profession (esprit critique, capacité à communiquer et à s'adapter, ouverture à la diversité) (2/3).	Les activités d'apprentissage sont moins variées. Elles tiennent compte l'atteinte générales associées à la profession (esprit critique, capacité à communiquer et s'adapter, ouverture à la diversité) (1/3).	Les activités d'apprentissage sont répétitives. Elles ne tiennent pas compte les atteintes générales associées à la profession.

Elles permettent aux apprenants d'atteindre tous les objectifs d'apprentissage retenus. Elles favorisent l'intégration harmonieuse au marché du travail et le maintien du développement des compétences professionnelles.	Elles permettent aux apprenants d'atteindre plusieurs objectifs retenus, Elles favorisent une intégration au marché du travail et le maintien du développement des compétences professionnelles.	Elles permettent aux apprenants d'atteindre certains objectifs retenus et d'intégrer au marché du travail de façon plus ou moins efficace.	Elles ne permettent pas aux apprenants d'atteindre des objectifs retenus et ne favorise pas l'intégration au marché du travail.
Aspect observé : diffusion du programme **Critère d'évaluation : qualité de la diffusion du programme**			
Sur le plan administratif			
Le processus de diffusion est clairement décrit en fonction des modalités de diffusion du programme (en ligne ou sur place) et des langues enseignées. Plusieurs mesures pertinentes de prévention du plagiat et d'identification des participants sont prévues. L'environnement d'apprentissage facilite l'accès aux connaissances en développement de toutes les clientèles visées.	Le processus de diffusion est généralement décrit en fonction des modalités de diffusion du programme (en ligne ou sur place) et des langues enseignées. Quelques mesures pertinentes de prévention de la fraude et d'identification des participants sont prévues. L'environnement d'apprentissage facilite l'accès aux connaissances en développement de la majorité des clientèles visées.	Le processus de diffusion est sommairement décrit en fonction des modalités de diffusion du programme (en ligne ou sur place) et des langues enseignées. Quelques mesures de prévention de la fraude OU d'identification des participants sont prévues. L'environnement d'apprentissage facilite l'accès aux connaissances en développement de quelques clientèles visées.	Le processus de diffusion n'est pas décrit, ou est décrit mais ne tient pas compte des modalités de diffusion du programme (en ligne ou sur place) et des langues enseignées. Les mesures de prévention de la fraude OU d'identification des participants ne sont pas prévues. L'environnement d'apprentissage ne facilite pas l'accès aux connaissances en développement des clientèles visées.
Sur le plan pédagogique			
Les formateurs ont des expériences d'enseignement (5 ans ou plus) et professionnelles (10 ans ou plus) relatives à la matière enseignée.	Les formateurs ont des expériences d'enseignement (3-4 ans) et professionnelles (5-9 ans) relatives à la matière enseignée.	Les formateurs ont des expériences d'enseignement (1-2 ans) et professionnelles (1-4 ans) relatives à la matière enseignée.	Les formateurs n'ont pas ou ont peu d'expériences d'enseignement (moins de 1 an) ET/OU professionnelles (moins de 1 an) relatives à la matière enseignée.
Aspect observé : évaluation des apprentissages **Critère d'évaluation : conformité de l'évaluation**			
Les banques de questions sont construites et mises à jour en fonction des contenus enseignés, des compétences ciblées et	Les banques de questions sont construites en fonction des contenus enseignés, des compétences ciblées et	Les banques de questions sont construites en fonction des contenus enseignés et des compétences ciblées.	Une banque de questions est utilisée pour tous les types d'évaluation.

des types d'évaluation retenus. Les examens de certification sont élaborés dans la collaboration entre des professionnels qualifiés de l'industrie et des professionnels de l'éducation. Ils sont contextualisés et portent sur les compétences visées. Ils permettent de déterminer adéquatement le niveau d'apprentissage atteint. Toutes les informations relatives au processus d'élaboration des examens (le contenu, le déroulement et les personnes concernées) sont présentées afin de garantir la transparence de l'évaluation (3/3). Le processus d'administration des examens de certification est clairement défini en fonction de leurs modalités (en ligne ou en classe), y compris les exigences pour les candidats, la protection des examens et l'accès s'y rapportant (3/3).	des types d'évaluation retenus. Les examens de certification sont élaborés par des professionnels qualifiés de l'industrie. Ils sont plus ou moins contextualisés et portent sur les compétences visées. Ils permettent de déterminer le niveau d'apprentissage atteint. Plusieurs informations relatives au processus d'élaboration des examens (le contenu, le déroulement et les personnes concernées) sont présentées afin de garantir la transparence de l'évaluation (2/3). Le processus d'administration des examens de certification est généralement défini en fonction de leurs modalités (en ligne ou en classe), y compris les exigences pour les candidats, la protection des examens et l'accès s'y rapportant (2/3).	Les examens de certification sont élaborés par des professionnels de l'industrie, mais ils sont moins contextualisés ET/OU portent partiellement sur les compétences visées. Ils permettent de déterminer difficilement le niveau d'apprentissage atteint. Quelques informations relatives au processus d'élaboration des examens (le contenu, le déroulement et les personnes concernées) sont présentées afin de garantir la transparence de l'évaluation (1/3). Le processus d'administration des examens de certification est sommairement défini en fonction de leurs modalités (en ligne ou en classe), y compris les exigences pour les candidats, la protection des examens et l'accès s'y rapportant (1/3).	Les examens de certification sont élaborés par des professionnels de l'industrie, mais ils ne sont pas contextualisés et ne portent pas sur les compétences visées. Ils ne permettent pas de déterminer le niveau d'apprentissage atteint. Les informations relatives au processus d'élaboration des examens (le contenu, le déroulement et les personnes concernées) ne sont pas présentées (0/3). Le processus d'administration des examens de certification n'est pas défini (0/3).
Aspect observé : évaluation de programme et amélioration continue Critère d'évaluation : utilité de l'évaluation du programme			
L'évaluation du programme est effectuée de façon régulière. Les données qualitatives et quantitatives permettent de savoir : - le degré de satisfaction des participants à l'égard du programme, - le degré d'atteinte des objectifs assignés aux activités d'apprentissage et au programme,	L'évaluation du programme est présente. Les données qualitatives et quantitatives permettent de savoir : - le degré de satisfaction des participants à l'égard du programme, - le degré d'atteinte des objectifs assignés aux activités d'apprentissage et au programme,	L'évaluation du programme est parfois présente. Les données qualitatives OU quantitatives permettent de savoir : - le degré de satisfaction des participants à l'égard du programme, - le degré d'atteinte des objectifs assignés aux activités d'apprentissage et au programme,	L'évaluation du programme n'est pas présente.

- les forces et les faiblesses du programme et de chacune des activités d'apprentissage. (3/3) Le suivi du programme est toujours prévu en se basant sur ces résultats afin d'améliorer et planifier les futurs cours.	- les forces et les faiblesses du programme et de chacune des activités d'apprentissage. (2/3) Le suivi du programme est parfois prévu en se basant sur ces résultats afin d'améliorer et planifier les futurs cours.	- les forces et les faiblesses du programme et de chacune des activités d'apprentissage. (1/3). Le suivi du programme n'est pas prévu.	

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

Note importante

Ce formulaire doit être rempli par tout prestataire de formation désirant faire reconnaître une activité de formation continue en courtage hypothécaire. Ce formulaire peut être soumis en même temps que le formulaire Demande de reconnaissance-Prestataire d'activité de formation continue.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES							
IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (en lettres majuscules)							
Nom du prestataire							
Numéro de prestataire (10 chiffres)							
Type d'organisation :			Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			Bureau		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (principal)			Nº de tél. (autre)		Poste		
Adresse du site Internet			Adresse courriel				
IDENTIFICATION DE LA FORMATION							
Titre de la formation							
Titre de la formation en anglais (si applicable)							
Date de début			Date de fin				
Langue d'enseignement	Français ☐		Anglais ☐		Autre :		
Cette formation sera à diffusion	Unique ☐		Récurrente : _____		Autre : _____		
Clientèle visée par cette formation	Courtiers hypothécaires ☐		Dirigeants responsables ☐				
Coût de la formation (si applicable)							
Type de diffusion	❑ Cours en salle ❑ Formation à distance ❑ Vidéoconférence - webinaire ❑ Colloque		❑ Conférence ❑ Congrès ❑ Formation en ligne ❑ Autre : _____				

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

Région(s) où la formation sera offerte	❑ Abitibi-Témiscamingue ❑ Bas-Saint-Laurent ❑ Capitale-Nationale ❑ Centre-du-Québec ❑ Chaudière-Appalaches ❑ Côte-Nord ❑ Estrie ❑ Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ❑ Lanaudière	❑ Laurentides ❑ Laval ❑ Mauricie ❑ Montérégie ❑ Montréal ❑ Nord-du-Québec ❑ Outaouais ❑ Saguenay–Lac-Saint-Jean

RECONNAISSANCE DEMANDÉE		
Durée de la formation (heures)		
Nombre d'UFC (1 UFC / heure) demandé		
Type de formation continue	❑ Obligatoire	❑ Générale

Matière de la formation

Formation continue obligatoire

- ❑ Conformité aux normes
- ❑ Éthique et pratique professionnelle
- ❑ Tenue des dossiers et des registres
- ❑ Gestion des risques
- ❑ Prévention de la fraude ou recyclage des produits de la criminalité
- ❑ Démarrage d'une entreprise et sa gestion

Formation continue générale

- ❑ Cadre législatif et réglementaire lié à l'exercice des activités de courtage hypothécaire
- ❑ Éthique, déontologie et pratique professionnelle des courtiers hypothécaires
- ❑ Tenue des dossiers et des registres
- ❑ Développements du marché hypothécaire
- ❑ Produits de financement garantis par hypothèque immobilière ou leurs normes de souscription
- ❑ Activité de courtage hypothécaire
- ❑ Comptabilité des particuliers et des entreprises
- ❑ Crédit des particuliers et des entreprises
- ❑ Assurance prêt hypothécaire
- ❑ Gestion des risques
- ❑ Prévention de la fraude ou recyclage des produits de la criminalité
- ❑ Nouvelles technologies liées aux domaines du courtage hypothécaire, des services financiers ou des technologies financières
- ❑ Démarrage d'une entreprise et sa gestion
- ❑ Gestion des ressources humaines, matérielles, informationnelles ou financières

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Veuillez décrire brièvement la formation en y incluant les objectifs d'apprentissage visés :

_____
_____
_____
_____
_____

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE PROGRAMME					
N° de client (10 chiffres)					
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom		
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑			
ADRESSE DE CORRESPONDANCE					
N° d'immeuble		Rue		App.	
Municipalité		Province		Code postal	
Nº de tél. (domicile)		Nº de tél. (travail)		Poste	
Nº de tél. cell.		Adresse courriel			

PARTIE 2 – EXIGENCES DE RECONNAISSANCE

ANALYSE DES BESOINS

Veuillez indiquer les sources d'information qui ont été utilisées pour déterminer les besoins auxquels pourrait répondre la formation

Besoins ressentis

- ❑ Enquête ou sondage
- ❑ Question sur les attentes lors d'une évaluation d'une activité antérieure
- ❑ Groupe de discussion
- ❑ Demande de l'interne
- ❑ Autre : _____

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

Besoins démontrés

- ❑ Autoévaluation
- ❑ Recommandation d'un organisme de réglementation
- ❑ Recommandation d'une organisation tierce (précisez) : _____
- ❑ Autre : _____

Besoins normatifs

- ❑ Nouvelles pratiques / réglementation
- ❑ Consultation d'experts / recommandations d'organismes
- ❑ Autre : _____

Veuillez joindre l'analyse des besoins qui a été effectuée au sujet de cette formation.

PLAN DE COURS

Veuillez remplir le modèle de plan de cours détaillé en annexe 3 ou veuillez nous faire parvenir votre plan de cours détaillé de la formation. Dans ce dernier cas, assurez-vous que les objectifs d'apprentissage sont bien précisés et définis.

Veuillez nommer toutes les sources référentielles que vous avez utilisées pour bâtir le contenu de votre formation ou veuillez nous joindre un document référentiel :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Veuillez décrire les méthodes qui seront utilisées pour contrôler la présence des participants à l'activité de formation.

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (activités de formation en ligne seulement)

Veuillez préciser les types d'évaluation qui seront effectués dans le cadre de la formation.

- ❑ Évaluation formative
- ❑ Évaluation sommative

Veuillez énumérer les modalités d'évaluation qui seront utilisées (dans le cas d'une formation virtuelle, veuillez décrire davantage les modalités mises en place afin d'assurer une évaluation rigoureuse).

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez remplir le plan de cours détaillé en annexe 3 en y inscrivant toutes les évaluations de la formation ou nous faire parvenir votre plan de cours détaillé de la formation. Dans ce dernier cas, assurez-vous que les évaluations sont bien précisées et décrites. Veuillez joindre une copie de toutes les évaluations qui seront distribuées aux participants lors de cette formation ainsi que le tableau des spécifications et les solutionnaires des évaluations.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 3 – DÉCLARATIONS ET REDEVANCES

DÉCLARATIONS

Note importante

Cette section doit être remplie obligatoirement par le responsable de formation.

Vous devez respecter les critères de reconnaissance prévus par la Politique de formation continue.

1. Avez-vous procédé à la vérification des antécédents disciplinaires et criminels des formateurs associés à la présente demande? ❑ Oui ❑ Non

2. Un des formateurs a-t-il plaidé coupable, été déclaré coupable par un tribunal canadien ou étranger d'une infraction ou d'un acte criminel, fait l'objet de poursuites civiles en lien avec les activités de représentant ou fait l'objet de sanctions disciplinaires imposées par un comité de discipline? (Vous n'avez pas à répondre oui à cette question si le formateur a été reconnu non coupable ou que les chefs d'accusation portés contre lui ont été retirés.) ❑ Oui ❑ Non

3. Un des formateurs a-t-il été en défaut d'acquitter les amendes, dépens ou intérêts imposés par un comité de discipline ou par la Cour du Québec, siégeant en appel d'une décision de l'un de ces comités ou a-t-il été en défaut d'acquitter les amendes reliées à la commission d'une infraction en vertu des lois et code suivants : *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ c. D-9.2; ancienne *Loi sur les intermédiaires de marché*, RLRQ c. I-15.1; ancienne *Loi sur le courtage immobilier*, RLRQ c. C-73.1; *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ c. V-1.1; *Code des professions*, RLRQ c. C-26? ❑ Oui ❑ Non

Si vous avez répondu oui aux questions 2 et 3, veuillez nous transmettre des détails concernant ces déclarations.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

REDEVANCES

Note importante

Cette section doit être remplie obligatoirement par le responsable de formation.

Vous devez respecter les termes et conditions du guide des critères de reconnaissance des prestataires d'activités de formation continue, des activités de formation continue et des activités de formation personnelles.

Cette formation est-elle appuyée par un ou plusieurs manuel(s) rédigé(s) par l'Autorité des marchés financiers? Le cas échéant, les manuels de l'Autorité des marchés financiers seront ils vendus aux participants de l'activité de formation?

❑ Oui ❑ Non

❑ Si oui, lesquels?

_____
_____
_____
_____

DÉCLARATION SUR LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets. Je joins toutes les pièces justificatives exigées pour le traitement de ma demande.

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du responsable

année mois jour

PARTIE 4 – DOCUMENTS À JOINDRE

- ❑ **Le plan de cours détaillé de la formation (si applicable)**
- ❑ **L'analyse des besoins**
- ❑ **Un document explicatif de la planification des activités d'enseignement effectuée**
- ❑ **Un document des sources référentielles de la formation**
- ❑ **Les évaluations de la formation, le tableau des spécifications et les solutionnaires**
- ❑ **Le curriculum vitae de tous les formateurs**
- ❑ **Tous les soutiens à l'apprentissage et matériels de formation offerts**

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

SVP, ne pas supprimer cette page
lors de l'impression de votre formulaire.

Cette page blanche a été placée volontairement, car la page **Partie 5 - Frais exigibles et paiement** doit être imprimée sur une page seule, sans information au verso.

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 5 – FRAIS EXIGIBLES ET PAIEMENT

Note importante

Les frais applicables à cette demande ne sont pas remboursables.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CLIENT				
N° de client (10 chiffres)				
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom	
Nom de l'entreprise				

FRAIS EXIGIBLES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er MAI 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020	
Demande de reconnaissance d'une activité de formation continue : ☐ 219 $	Si vous payez par carte de crédit, veuillez reporter ce montant à l'endroit indiqué d'un * ci-dessous. Si le montant indiqué est supérieur au montant dû, nous nous réservons le droit de corriger ce montant et de l'ajuster à la baisse.

MODE DE PAIEMENT	
❑ Chèque ❑ Mandat-poste	Veuillez faire votre paiement à l'ordre de **l'Autorité des marchés financiers** et le dater **du jour de l'envoi** de votre formulaire.
❑ Visa ❑ Mastercard ❑ American Express	J'accepte que l'Autorité prélève la somme de *_____ $. N° de la carte : _____ /_____ /_____ /_____ Date d'expiration : ____ /____ mois année _____ Nom du détenteur de la carte de crédit **(en lettres majuscules)** _____ Date : _____ / _____ / _____ année mois jour Signature du détenteur de la carte de crédit

L'Autorité accepte les formulaires envoyés par **la poste** seulement.
Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

Faites parvenir votre paiement à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

SVP, ne pas supprimer cette page
lors de l'impression de votre formulaire.

Cette page blanche a été placée volontairement, car la page **Partie 5 - Frais exigibles et paiement** doit être imprimée sur une page seule, sans information au verso.

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 - LISTE DES FORMATEURS

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (en lettres majuscules)	
Numéro de client	
Nom du prestataire	
Titre de la formation	

FORMATEURS		
IDENTIFICATION DES FORMATEURS (OBLIGATOIRE)		
N° de client Autorité	**Nom**	**Prénom**

Veuillez joindre l'annexe 2 pour chacun des formateurs associés à l'activité de formation.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 2 - INFORMATIONS SUR LE FORMATEUR

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (en lettres majuscules)	
Numéro de client	
Nom du prestataire	
Titre de la formation	

FORMATEUR					
IDENTIFICATION DU FORMATEUR (OBLIGATOIRE)					
N° de client (10 chiffres)					
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom		
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑			
ADRESSE DE CORRESPONDANCE					
N° d'immeuble		Rue		App.	
Municipalité		Province		Code postal	
N^o^ de tél. (domicile)		N^o^ de tél. (travail)		Poste	
N^o^ de tél. cell.		Adresse courriel			
EXPÉRIENCE LIÉE AU CONTENU DE LA FORMATION					
Expérience en _____		_____ an(s)			
EXPÉRIENCE PERTINENTE EN FORMATION					
Expérience en _____		_____ an(s)			
Nombre de formations données		_____			

Veuillez joindre le curriculum vitae du formateur.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 3 - PLAN DE COURS

Plan de cours formation continue (modèle)

Titre de l'activité	
Durée prévue	**Type de formation**

Objectif général d'apprentissage
Énumérez les objectifs généraux de la formation.

Objectifs spécifiques d'apprentissage	**Éléments de contenu**	**Durée**	**Activités d'apprentissage**	**Soutien à l'apprentissage**	**Critères de performance**	**Évaluation**	**Référence**
Ex. : Définir le rôle de l'Autorité des marchés financiers dans le secteur des services financiers.	*Ex. :* • *Mission de l'Autorité* • *Rôle* • *Exercices des fonctions* • *Lois administratives* • *Pouvoirs de l'Autorité*	*Ex. : 15 min*	*Ex. : Présentation*	*Ex. : Manuel*	*Ex. : Définition juste du rôle de l'Autorité des marchés financiers dans le secteur des services financiers.*		Loi sur l'encadrement du secteur financier *et informations officielles du site Internet de l'Autorité.*

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 3 - PLAN DE COURS

Objectifs spécifiques d'apprentissage	Éléments de contenu	Durée	Activités d'apprentissage	Soutien à l'apprentissage	Critères de performance	Outil d'évaluation	Référence

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 3 - PLAN DE COURS

Objectifs spécifiques d'apprentissage	Éléments de contenu	Durée	Activités d'apprentissage	Soutien à l'apprentissage	Critères de performance	Outil d'évaluation	Référence

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 4 - LISTE DE VÉRIFICATION

Nom du prestataire	
Date de la demande	
Titre de la formation	

Lorsque vous faites une demande de reconnaissance de formation continue par l'entremise de nos services en ligne, veuillez vous assurer que tous vos documents ont été numérisés et téléchargés en un (1) document. Veuillez noter que toute demande de reconnaissance de formation qui ne sera pas complète ne sera pas évaluée.

Votre demande de reconnaissance de formation ne sera pas complète avant la réception de tous les documents nécessaires à l'évaluation de cette dernière.

Veuillez utiliser cette liste de vérification afin de vous assurer que vous avez fourni toutes les informations nécessaires au bon traitement de votre demande.

Nº	Information à fournir	Information décrite en détail dans le formulaire	Information transmise par l'entremise d'un document en pièce jointe
EXIGENCES DE RECONNAISSANCE			
1	Le plan de cours détaillé de la formation (si applicable)		
2	L'analyse des besoins		
3	Un document explicatif de la planification des activités d'enseignement effectuée		
4	Un document des sources référentielles de la formation		
5	Toutes les évaluations de la formation		
6	Le curriculum vitae de tous les formateurs (annexes 1 et 2)		
7	Tous les soutiens à l'apprentissage et matériels de formation offerts		

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

Note importante

Ce formulaire doit être rempli par tout prestataire qui désire renouveler ou modifier une activité de formation continue en courtage hypothécaire déjà reconnue.

Nous vous rappelons que vous devez informer l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) de toute modification qui apporte un changement significatif au contenu, à la structure, au type de formation, au nombre d'heures de formation ou à tout autre élément sur lequel l'Autorité s'est appuyée pour reconnaître le programme.

Pour un renouvellement, veuillez remplir la partie 2.

Pour une modification, veuillez remplir la partie 3.

Cette demande doit être traitée et acceptée avant toute diffusion du programme. L'Autorité se réserve le droit de révoquer la reconnaissance d'une activité qui ne respecterait plus les critères de reconnaissance.

Ce formulaire peut être soumis en même temps qu'un formulaire de demande d'ajout ou de retrait de formateur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES							
IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE (en lettres majuscules)							
Nom du prestataire							
Numéro de prestataire (10 chiffres)							
Type d'organisation :		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑					
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			Bureau		
Municipalité		Province		Code postal			
Nº de tél. (principal)		Nº de tél. (autre)		Poste			
Adresse du site Internet :		Adresse courriel					

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

IDENTIFICATION DE LA FORMATION					
Titre de la formation					
Code de la formation					
Date de début		Date de fin			
Durée de la formation	❑ _____ Heure(s)				
Langue d'enseignement	Français ☐	Anglais ☐	Autre :		
Cette formation sera à diffusion	Unique ☐	Récurrente : 1 an ☐ 2 ans ☐	Autre		
Clientèle visée	❑ Courtier hypothécaire	❑ Dirigeant responsable	Autre :		
Lieu de la formation	❑ Montréal ❑ Québec	❑ Région, spécifiez : ❑ Autre :			
Coût de la formation (si applicable)					

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE PROGRAMME					
N° de client (10 chiffres)					
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom		
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑			
ADRESSE DE CORRESPONDANCE					
N° d'immeuble		Rue		App.	
Municipalité		Province		Code postal	
N^o^ de tél. (domicile)		N^o^ de tél. (travail)		Poste	
N^o^ de tél. cell.		Adresse courriel			

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

PARTIE 2 – RENOUVELLEMENT

Note importante

Si l'activité de formation continue reconnue n'a subi aucune modification au moment du renouvellement, veuillez remplir la partie 4 – Déclarations.

Si l'activité de formation continue déjà reconnue a subi des modifications au moment du renouvellement, veuillez vous référer à la partie 3 – Modification.

PARTIE 3 – MODIFICATION

Note importante

Cette partie doit être remplie par le responsable de programme.

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Remplissez cette section si vous désirez apporter des modifications concernant le responsable du programme.

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DU PROGRAMME							
Numéro de client (10 chiffres)							
Prénom(s)		Nom					
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑					
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité		Province		Code postal			
Nº de tél. (domicile)		Nº de tél. (travail)		Poste			
Adresse courriel							

Veuillez joindre le curriculum vitae du nouveau responsable du programme.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
❑ **RENOUVELLEMENT**
❑ **MODIFICATION**

EXIGENCES DE RECONNAISSANCE

Remplissez les sections où des modifications sont à prévoir.

STRUCTURE, CONTENU ET PLAN DE COURS

Veuillez décrire les modifications apportées à la structure, au contenu et/ou au plan de cours :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre plan de cours détaillé à jour ou remplir le modèle proposé à l'annexe 1.

Veuillez joindre tous les nouveaux soutiens à l'apprentissage offerts aux participants.

Ces modifications affectent-elles la durée totale de votre formation?

- ❑ Oui
- ❑ Non

Si oui, veuillez nous indiquer la nouvelle durée totale de la formation : _____ heure(s).

Veuillez prendre en considération qu'une modification de la durée totale de la formation affectera le nombre d'unités de formation continue (UFC) qui y sera attribué.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Veuillez préciser quels types d'évaluation seront modifiés dans le cadre de la formation :

- ❑ Évaluation formative
- ❑ Évaluation sommative

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

Veuillez énumérer les changements effectués dans les méthodes d'évaluation qui seront utilisées :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Veuillez joindre votre plan de cours détaillé à jour ou remplir le modèle proposé à l'annexe 1.

Veuillez joindre une copie de toutes les évaluations qui seront distribuées aux participants lors de la formation.

FORMATEURS

Si des changements de formateurs sont à prévoir, veuillez remplir et joindre à cette demande le formulaire de demande d'ajout ou de retrait de formateur.

TYPE DE DIFFUSION

Veuillez nous indiquer le nouveau type de diffusion :

- ❑ Cours en salle
- ❑ Formation à distance
- ❑ Vidéoconférence - webinaire
- ❑ Colloque
- ❑ Conférence
- ❑ Congrès
- ❑ Formation en ligne
- ❑ Autre

Raison de la modification :

_____
_____
_____

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ **RENOUVELLEMENT**
❑ **MODIFICATION**

LIEU DE LA FORMATION

Veuillez nous indiquer le nouveau lieu de la formation :

❑ Montréal
❑ Québec
❑ Région(s), spécifiez :
❑ Autres :

REDEVANCES

Vous devez respecter les termes et conditions du guide des critères de reconnaissance des prestataires d'activités de formation continue, des activités de formation continue et des activités de formation personnelles.

Cette formation est-elle appuyée par un ou plusieurs manuel(s) rédigé(s) par l'Autorité des marchés financiers? Le cas échéant, les manuels de l'Autorité des marchés financiers seront-ils vendus aux participants de l'activité de formation?

❑ Oui ❑ Non

❑ Si oui, lesquels?

_____
_____
_____
_____

Avez-vous signé une convention de licence avec l'Autorité pour ces manuels?

❑ Oui
❑ Non

Je déclare que les renseignements concernant les redevances admissibles de cette formation sont exacts.

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du responsable de programme

année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT
❑ MODIFICATION

DOCUMENTS À JOINDRE

- ❑ **Curriculum vitae du nouveau responsable de programme (si applicable)**
- ❑ **Plan de cours détaillé de la formation à jour (si applicable)**
- ❑ **Toutes les nouvelles évaluations de la formation (si applicable)**
- ❑ **Tous les nouveaux soutiens à l'apprentissage offerts**

PARTIE 4 – DÉCLARATIONS

Note importante

Cette section doit être remplie obligatoirement par le responsable de formation.

Vous devez respecter les critères de reconnaissance prévus par le *Guide sur les critères de reconnaissance de prestataires de formation continue*.

FORMATEUR

1. Avez-vous vérifié les antécédents disciplinaires et criminels des formateurs associés à la présente demande? ❑ Oui ❑ Non

2. Un des formateurs a-t-il plaidé coupable, été déclaré coupable par un tribunal canadien ou étranger d'une infraction ou d'un acte criminel, fait l'objet de poursuites civiles en lien avec les activités de représentant ou fait l'objet de sanctions disciplinaires imposées par un comité de discipline? Vous n'avez pas à répondre oui à cette question si le formateur a été reconnu non coupable ou que les chefs d'accusation portés contre lui ont été retirés. ❑ Oui ❑ Non

3. Un des formateurs a-t-il été en défaut d'acquitter les amendes, dépens ou intérêts imposés par un comité de discipline ou par la Cour du Québec, siégeant en appel d'une décision de l'un de ces comités ou a-t-il été en défaut d'acquitter les amendes reliées à la commission d'une infraction en vertu des lois et code suivants : *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ c. D-9.2; ancienne *Loi sur les intermédiaires de marché*, RLRQ c. I-15.1; ancienne *Loi sur le courtage immobilier*; RLRQ c. C-73.1; *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ c. V-1.1; *Code des professions*, RLRQ c. C-26? ❑ Oui ❑ Non

Si vous avez répondu oui aux questions 2 et 3, veuillez nous transmettre des détails concernant ces déclarations.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

PROGRAMME D'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE

Est-ce que votre programme de formation a subi l'une des modifications suivantes :

a) Le type de formation — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir et transmettre les documents à l'appui.

b) La structure — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir et transmettre les documents à l'appui.

c) La durée — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir et transmettre les documents à l'appui.

❑ Oui ❑ Non

d) Le type de diffusion
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de donner les informations demandées.

❑ Oui ❑ Non

e) Le lieu
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de donner les informations demandées.

f) Le contenu — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de remplir et transmettre les documents à l'appui.

g) Un ajout ou un retrait de formateur — ❑ Oui ❑ Non
Si vous avez répondu oui à cette question, assurez-vous de transmettre une demande d'ajout ou de retrait de formateur.

DÉCLARATION RELATIVE AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Je déclare que toutes les modifications apportées à l'activité de formation continue précisée dans cette demande ont été déclarées et que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont véridiques. Je m'engage à aviser sans délais l'Autorité des marchés financiers de toute modification qui apporterait un changement significatif au contenu, à la structure, au type de formation, au nombre d'heures de formation ou à tout autre élément sur lequel l'Autorité s'est appuyée pour reconnaître l'activité.

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature du responsable de formation — année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

❑ RENOUVELLEMENT

❑ MODIFICATION

PARTIE 5 – FRAIS EXIGIBLES ET PAIEMENT

Note importante

Les frais applicables à cette demande ne sont pas remboursables.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CLIENT				
N° de client (10 chiffres)				
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom	
Nom de l'entreprise				

FRAIS EXIGIBLES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er MAI 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020		
Demande de renouvellement ou de modification :	☐ 109 $	Si vous payez par carte de crédit, veuillez reporter ce montant à l'endroit indiqué d'un * ci-dessous. Si le montant indiqué est supérieur au montant dû, nous nous réservons le droit de corriger ce montant et de l'ajuster à la baisse.

MODE DE PAIEMENT	
❑ Chèque ❑ Mandat-poste	Veuillez faire votre paiement à l'ordre de **l'Autorité des marchés financiers** et le dater **du jour de l'envoi** de votre formulaire.
❑ Visa ❑ Mastercard ❑ American Express	J'accepte que l'Autorité prélève la somme de *_____ $. N° de la carte : _____ /_____ /_____ /_____ Date d'expiration : ____ /____ (mois / année) _____ Nom du détenteur de la carte de crédit **(en lettres majuscules)** _____ Date : _____ / _____ / _____ (année / mois / jour) Signature du détenteur de la carte de crédit

L'Autorité accepte les formulaires par **la poste** seulement.
Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

Faites parvenir votre paiement à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
❑ **RENOUVELLEMENT**
❑ **MODIFICATION**

SVP, ne pas supprimer cette page
lors de l'impression de votre formulaire.

Cette page blanche a été placée volontairement, car la page **Partie 5 Frais exigibles et paiement** doit être imprimée sur une page seule, sans information au verso.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 : PLAN DE COURS

ANNEXE 1 : Plan de cours formation initiale (modèle)

Titre de l'activité	
Durée prévue	**Type de formation**

Objectif général d'apprentissage
Indiquer les objectifs généraux de la formation.

Objectifs spécifiques d'apprentissage	**Éléments de contenu**	**Durée**	**Activités d'apprentissage**	**Soutien à l'apprentissage**	**Critères de performance**	**Évaluation**	**Référence**
Ex. : Définir le rôle de l'Autorité des marchés financiers dans le secteur des services financiers.	*Ex. :* • *Mission de l'Autorité* • *Rôle* • *Exercices des fonctions* • *Lois administratives* • *Pouvoirs de l'Autorité*	*Ex. : 15 min*	*Ex. : Activité de groupe*	*Ex. : Manuel*	*Ex. : Définition juste du rôle de l'Autorité des marchés financiers dans le secteur des services financiers.*	*Ex. : Évaluation formative et sommative finale.*	*Loi sur l'encadrement du secteur financier et informations officielles du site internet de l'Autorité.*

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 : PLAN DE COURS

Objectifs spécifiques d'apprentissage	Éléments de contenu	Durée	Activités d'apprentissage	Soutien à l'apprentissage	Critères de performance	Outil d'évaluation	Référence

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1 : PLAN DE COURS

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION
ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 2 : LISTE DE VÉRIFICATION

Nom du prestataire	
Date de demande	
Titre de la formation	

Lorsque vous faites une demande de reconnaissance ou de modification de formation continue par nos services en ligne, veuillez vous assurer que tous vos documents ont été numérisés en un (1) document. Veuillez noter que toute demande qui ne sera pas complète ne sera pas évaluée.

Votre demande ne sera pas complète avant la réception de tous les documents nécessaires à l'évaluation de cette dernière.

Veuillez utiliser cette liste de vérification afin de vous assurer que vous avez fourni toutes les informations nécessaires au bon traitement de votre demande.

N°	Information à fournir	Information décrite en détail dans le formulaire	Information transmise dans un document en pièce jointe
1	Curriculum vitae du nouveau responsable du programme (si applicable)		
2	Plan de cours détaillé de la formation à jour (si applicable)		
3	Toutes les nouvelles évaluations de la formation (si applicable)		
4	Tous les nouveaux soutiens à l'apprentissage offerts (si applicable)		

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

DEMANDE D'AJOUT OU DE RETRAIT DE FORMATEUR

❑ Ajout de formateur
❑ Retrait de formateur

L'entente de reconnaissance prévue par le Règlement sur la formation continue obligatoire des courtiers hypothécaires *ainsi que la* Politique de formation continue obligatoire *stipulent que le prestataire de formation reconnu informe l'Autorité de l'ajout ou du retrait d'un formateur pour une activité de formation donnée. Le prestataire de formation doit attendre l'autorisation de l'Autorité avant de permettre à un formateur, un chargé de cours ou un conférencier de diffuser une activité de formation.*

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PRESTATAIRE DE FORMATION (en lettres majuscules)							
IDENTIFICATION DU CLIENT							
N° de client (10 chiffres)							
Nom du prestataire de formation							
Langue de correspondance :	Français ❑ Anglais ❑						
Responsable de formation :							
ADRESSE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (domicile)			Nº de tél. (travail)		Poste		
No de tél. cell.			Adresse courriel				

PARTIE 2 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ DE FORMATION CONTINUE

❑ Code de l'activité de formation continue : _____

❑ Titre de l'activité de formation continue pour laquelle vous désirez ajouter un ou des formateurs :

_____

Note

Veuillez vérifier les antécédents criminels et disciplinaires ainsi que les dossiers de faillite et de crédit du formateur. Vous devrez joindre le curriculum vitae du formateur à la présente demande. En cas de retrait, veuillez en indiquer la raison.

PARTIE 3 – RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION DU FORMATEUR 1 (en lettres majuscules)							
IDENTIFICATION DU FORMATEUR							
N° de client (10 chiffres)							
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)			Nom			
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année			Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE RÉSIDENTIELLE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
N° de tél. (domicile)			N° de tél. (travail)		Poste		
N° de tél. cell.			Adresse courriel				
Ajout ❑ Retrait ❑							
Raison							

PARTIE 4 – RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION DU FORMATEUR 2, LE CAS ÉCHÉANT (en lettres majuscules)							
IDENTIFICATION DU FORMATEUR							
N° de client (10 chiffres)							
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)			Nom			
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année			Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE RÉSIDENTIELLE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
N° de tél. (domicile)			N° de tél. (travail)		Poste		
N° de tél. cell.			Adresse courriel				
Ajout ❑ Retrait ❑							
Raison							

Note

Veuillez vérifier les antécédents criminels et disciplinaires ainsi que les dossiers de faillite et de crédit des formateurs. Vous devrez joindre le curriculum vitae du formateur à la présente demande. En cas de retrait, veuillez en indiquer la raison.

PARTIE 5 – RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION DU FORMATEUR 3, LE CAS ÉCHÉANT (en lettres majuscules)							
IDENTIFICATION DU FORMATEUR							
N° de client (10 chiffres)							
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)			Nom			
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année			Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE RÉSIDENTIELLE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (domicile)			Nº de tél. (travail)		Poste		
Nº de tél. cell.			Adresse courriel				
Ajout ❑ Retrait ❑							
Raison							

PARTIE 6 – RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION DU FORMATEUR 4, LE CAS ÉCHÉANT (en lettres majuscules)							
IDENTIFICATION DU FORMATEUR							
N° de client (10 chiffres)							
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)			Nom			
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année			Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE RÉSIDENTIELLE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (domicile)			Nº de tél. (travail)		Poste		
Nº de tél. cell.			Adresse courriel				
Ajout ❑ Retrait ❑							
Raison							

Note

Veuillez vérifier les antécédents criminels et disciplinaires ainsi que les dossiers de faillite et de crédit des formateurs. Vous devrez joindre le curriculum vitae du formateur à la présente demande. En cas de retrait, veuillez en indiquer la raison.

PARTIE 7 – RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION DU FORMATEUR 5, LE CAS ÉCHÉANT (en lettres majuscules)							
IDENTIFICATION DU FORMATEUR							
N° de client (10 chiffres)							
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)			Nom			
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année			Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE RÉSIDENTIELLE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (domicile)			Nº de tél. (travail)		Poste		
Nº de tél. cell.			Adresse courriel				
Ajout ❑ Retrait ❑							
Raison							

PARTIE 8 – RENSEIGNEMENTS D'IDENTIFICATION DU FORMATEUR 6, LE CAS ÉCHÉANT (en lettres majuscules)							
IDENTIFICATION DU FORMATEUR							
N° de client (10 chiffres)							
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)			Nom			
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année			Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑				
ADRESSE RÉSIDENTIELLE							
N° d'immeuble		Rue			App.		
Municipalité			Province		Code postal		
Nº de tél. (domicile)			Nº de tél. (travail)		Poste		
Nº de tél. cell.			Adresse courriel				
Ajout ❑ Retrait ❑							
Raison							

PARTIE 9 – DÉCLARATION

Note importante

Cette section doit être remplie obligatoirement par le responsable.

Je déclare :

1. avoir vérifié les antécédents criminels, disciplinaires, de faillite et de crédit pour chacun des formateurs faisant l'objet de cette demande. ❑ Oui ❑ Non

2. qu'un formateur a plaidé coupable, ou a été déclaré coupable par un tribunal canadien ou étranger d'une infraction ou d'un acte criminel, a fait l'objet de poursuites civiles en lien avec les activités de représentant ou a fait l'objet de sanctions disciplinaires imposées par un comité de discipline. (Vous n'avez pas à répondre oui à cette question si le formateur a été reconnu non coupable ou que les chefs d'accusation portés contre lui ont été retirés.) ❑ Oui ❑ Non

   ➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez annexer les détails à votre demande.

4. qu'un formateur est en défaut d'acquitter les amendes, dépens ou intérêts imposés par un comité de discipline ou par la Cour du Québec, siégeant en appel d'une décision de l'un de ces comités ou est en défaut d'acquitter les amendes reliées à la commission d'une infraction en vertu des lois et Code suivants : *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2; ancienne *Loi sur les intermédiaires de marché*, RLRQ, c. I-15.1; ancienne *Loi sur le courtage immobilier*; RLRQ, c. C-73.1*; Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1; *Code des professions*, RLRQ, c. C-26. ❑ Oui ❑ Non

   ➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez annexer les détails à votre demande.

5. qu'un formateur a vu son certificat ou son droit de pratique suspendu, radié, révoqué, assorti de restrictions ou de conditions, ou a déjà été exclu soit par un comité de discipline, soit par un organisme du Québec, d'une autre province ou d'un autre État chargé de la surveillance et du contrôle des personnes agissant à titre de représentant, dans une discipline ou une catégorie de discipline encadrée par la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2 ou par la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1. ❑ Oui ❑ Non

   ➔ Nº de décision :_____ Date : _____

   Nom du décideur :_____ Discipline / catégorie : _____

6. qu'un des formateurs a fait faillite, fait cession de ses biens ou a été sous le coup d'une ordonnance de séquestre prononcée en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, L.R.C. (1985), c. B-3. ❑ Oui ❑ Non

➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez annexer les détails à votre demande.

7. qu'un des formateurs est pourvu d'un tuteur, d'un curateur ou d'un conseiller. ❑ Oui ❑ Non

➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez annexer les détails à votre demande.

8. qu'un des formateurs a déjà été administrateur, dirigeant ou associé d'un cabinet ou d'une société autonome dont l'inscription a été radiée en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2. ❑ Oui ❑ Non

➔ Si vous avez répondu **oui**, veuillez annexer les détails à votre demande.

8. que les formateurs nommés dans cette demande ont les qualifications et les compétences requises pour diffuser l'activité de formation continue. ❑ Oui ❑ Non

PARTIE 10 – SIGNATURE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande sont véridiques et je m'engage à aviser l'Autorité de toute modification à un renseignement ou à un document que je lui ai fourni dans les 5 jours de cette modification, lorsque celle-ci survient pendant la période de validité de la formation.

_____ Date : _____ /_____ /_____
Signature année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

PROGRAMME DE QUALIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

DEMANDE D'AJOUT OU DE RETRAIT DE FORMATEUR

❑ Ajout de formateur
❑ Retrait de formateur

PARTIE 11 – FRAIS EXIGIBLES ET PAIEMENT				
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CLIENT				
N° de client (10 chiffres)				
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom	
Nom de l'entreprise				

FRAIS EXIGIBLES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er MAI 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020
(Veuillez noter que les frais ne sont pas remboursables.)

Demande d'ajout de formateur[1] : ☑ 39 $

Si vous payez par carte de crédit, veuillez reporter ce montant à l'endroit indiqué d'un * ci-dessous. Si le montant indiqué est supérieur au montant dû, nous nous réservons le droit de corriger ce montant et de l'ajuster à la baisse.

MODE DE PAIEMENT

❑ Chèque ❑ Mandat-poste	Veuillez faire votre paiement à l'ordre de **l'Autorité des marchés financiers** et le dater **du jour de l'envoi** de votre formulaire.
❑ Visa ❑ Mastercard ❑ American Express	J'accepte que l'Autorité prélève la somme de *_____ $. N° de la carte : _____ /_____ /_____ /_____ Date d'expiration : ____ /____ mois année _____ Nom du détenteur de la carte de crédit **(en lettres majuscules)** _____ Date : _____ / _____ / _____ Signature du détenteur de la carte de crédit année mois jour

[1] Les demandes de retrait de formateur sont traitées gratuitement.

L'Autorité accepte les formulaires envoyés par **la poste** seulement.
Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

Faites parvenir votre paiement à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

ANNEXE
Déclaration du suppléant du superviseur
dans le cadre d'un stage scolaire

SVP, ne pas supprimer cette page
lors de l'impression de votre formulaire.

Cette page blanche a été placée volontairement, car la page **Partie 11 - Frais exigibles et paiement** doit être imprimée sur une page seule, sans information au verso.

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION PERSONNELLE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

Note importante

Ce formulaire doit être rempli par tout postulant désirant se faire reconnaître une formation personnelle suivie à titre de formation continue dans le cadre du programme de formation continue obligatoire en courtage hypothécaire.

Ce formulaire doit être transmis afin de confirmer la reconnaissance de la formation suivie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES							
IDENTIFICATION DU CLIENT (en lettres majuscules)							
Numéro de client (10 chiffres)							
Mme ☐ M. ☐	Prénom(s)		Nom				
Date de naissance : _____ /_____ /_____ année mois jour		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑					
ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue		Bureau			
Municipalité		Province		Code postal			
Nº de tél. (principal)		Nº de tél. (autre)		Poste			
Adresse du site Internet		Adresse courriel					
IDENTIFICATION DE LA FORMATION							
Titre de la formation							
Titre de la formation en anglais (si applicable)							
Date de début		Date de fin		Durée	_____heure(s)		
Langue d'enseignement	Français ☐	Anglais ☐	Autre :				
Clientèle visée par cette formation	Courtier hypothécaire ☐	Dirigeant responsable ☐ :					
Lieu de la formation							
Coût de la formation (si applicable)							
Type d'activité	❑ Cours en salle ❑ Formation à distance ❑ Vidéoconférence ❑ Colloque ❑ Conférence ❑ Congrès	❑ Séminaire ❑ Webinaire ❑ Formation de niveau collégial ❑ Formation de niveau universitaire ❑ Autre : _____					

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION PERSONNELLE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

DESCRIPTION DE LA FORMATION PERSONNELLE

Veuillez décrire brièvement la formation en signalant les objectifs d'apprentissage visés :

_____
_____
_____
_____
_____

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE COURS OU DE L'ORGANISATION					
N° de client (10 chiffres)					
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom		
Date de naissance : _____ / _____ / _____ jour mois année		Langue de correspondance : Français ❑ Anglais ❑			

ADRESSE DE CORRESPONDANCE							
N° d'immeuble		Rue		App.			
Municipalité		Province		Code postal			
Nº de tél. (domicile)		No de tél. (travail)		Poste			
Nº de tél. cell.		Adresse courriel					

PARTIE 2 – EXIGENCES DE RECONNAISSANCE
DOCUMENTS À JOINDRE SELON LE TYPE DE FORMATION PERSONNELLE

Formation à distance, cours en salle, formation universitaire et collégiale

- ❑ Plan de cours détaillé
- ❑ Inscription officielle au cours suivi
- ❑ Attestation de participation ou de réussite de la formation (relevé de notes officiel)

Vidéoconférence, colloque, conférence, congrès, séminaire, webinaire

- ❑ Confirmation et reçu d'inscription
- ❑ Attestation officielle de participation
- ❑ Plan de formation officiel (horaire de la formation)
- ❑ Matériel reçu durant l'évènement

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION PERSONNELLE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 3 – DÉCLARATION RELATIVE AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et complets. Je joins toutes les pièces justificatives exigées pour le traitement de ma demande.

_____ Date : _____ /_____ /_____

Signature année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION PERSONNELLE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

SVP, ne pas supprimer cette page
lors de l'impression de votre formulaire.

Cette page blanche a été placée volontairement, car la page **Partie 4 – Frais exigibles et paiement** doit être imprimée sur une page seule, sans information au verso.

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION PERSONNELLE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

PARTIE 4 – FRAIS EXIGIBLES ET PAIEMENT

Note importante

Les frais applicables à cette demande ne sont pas remboursables.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CLIENT				
N° de client (10 chiffres)				
M^me^ ❑ M. ❑	Prénom(s)		Nom	
Nom de l'entreprise				

FRAIS EXIGIBLES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er MAI 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020	
Demande de reconnaissance d'une activité de formation personnelle : ☐ 219 $	Si vous payez par carte de crédit, veuillez reporter ce montant à l'endroit indiqué d'un * ci-dessous. Si le montant indiqué est supérieur au montant dû, nous nous réservons le droit de corriger ce montant et de l'ajuster à la baisse.

MODE DE PAIEMENT	
❑ Chèque ❑ Mandat-poste	Veuillez faire votre paiement à l'ordre de **l'Autorité des marchés financiers** et le dater **du jour de l'envoi** de votre formulaire.
❑ Visa ❑ Mastercard ❑ American Express	J'accepte que l'Autorité prélève la somme de *_____ $. N° de la carte : _____ /_____ /_____ /_____ Date d'expiration : ____ /____ mois année _____ Nom du détenteur de la carte de crédit **(en lettres majuscules)** _____ Date : _____ / _____ / _____ année mois jour Signature du détenteur de la carte de crédit

L'Autorité accepte les formulaires envoyés par **la poste** seulement.
Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

Faites parvenir votre paiement à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION PERSONNELLE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

SVP, ne pas supprimer cette page
lors de l'impression de votre formulaire.

Cette page blanche a été placée volontairement, car la page **Partie 4 – Frais exigibles et paiement** doit être imprimée sur une page seule, sans information au verso.

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE RECONNAISSANCE
ACTIVITÉ DE FORMATION PERSONNELLE
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE
ANNEXE 1- LISTE DE VÉRIFICATION

Nom du prestataire	
Date de demande	
Titre de la formation	

Lorsque vous faites une demande de reconnaissance de formation personnelle, veuillez vous assurer que tous vos documents ont été téléchargés lors de la demande. Veuillez noter que toute demande de reconnaissance de formation qui ne sera pas complète ne sera pas évaluée.

Votre demande de reconnaissance de formation personnelle ne sera pas complète avant la réception de tous les documents nécessaires à l'évaluation de cette dernière.

Veuillez utiliser cette liste de vérification afin de vous assurer que vous avez fourni toutes les informations nécessaires au bon traitement de votre demande.

Nº	Information à fournir	Information transmise dans un document en pièce jointe
Pour les formations à distance, les cours en salle et les formations collégiales ou universitaires		
1	Plan de cours détaillé	
2	Inscription officielle au cours suivi	
3	Attestation de réussite de la formation (relevé de notes officiel)	
Pour les vidéoconférences, les colloques, les conférences, les congrès, les séminaires et les webinaires		
4	Confirmation d'inscription	
5	Attestation officielle de participation	
6	Plan de la formation officiel (horaire de la formation)	
7	Matériel reçu durant l'évènement	

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE DISPENSE DE L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE

Courtage hypothécaire

Avant de remplir le formulaire, lisez attentivement ce qui suit :

Ce formulaire s'adresse uniquement aux représentants agissant dans la discipline du courtage hypothécaire.

Il permet de demander une dispense pour cause de maladie, de congé parental ou si vous agissez comme proche aidant.

Votre absence doit être d'au moins 4 semaines consécutives, et la période de retour progressif ne donne pas droit à une dispense.

Si vous êtes en invalidité pour une durée indéterminée, la dispense accordée sera pour une période de 12 mois. Après cette période de 12 mois, vous devrez présenter une autre demande de dispense.

PARTIE 1 – IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT

INFORMATIONS CONCERNANT LE REPRÉSENTANT QUI DEMANDE LA DISPENSE

N° de client (10 chiffres)				
M. ❑ Mme ❑	Prénom		Nom	
Date de naissance _____ / _____ / _____ année mois jour				

PARTIE 2 – IDENTIFICATION DE LA DEMANDE DE DISPENSE

Sélectionnez votre situation	Date de début	Date de fin
☐ Proche aidant	_____ / _____ / _____ année mois jour	_____ / _____ / _____ année mois jour
☐ Retrait préventif	_____ / _____ / _____ année mois jour	_____ / _____ / _____ année mois jour
☐ Maladie	_____ / _____ / _____ année mois jour	_____ / _____ / _____ année mois jour
☐ Maternité	_____ / _____ / _____ année mois jour	_____ / _____ / _____ année mois jour
☐ Paternité	_____ / _____ / _____ année mois jour	_____ / _____ / _____ année mois jour

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE DISPENSE DE L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE

Courtage hupothécaire

PARTIE 3 – PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

	PIÈCE JUSTIFICATIVE REQUISE
Proche aidant	Un document attestant du statut de proche aidant incluant la durée de ce statut
Congé préventif	Preuve médicale indiquant les dates du congé préventif
Maladie	Preuve médicale indiquant les dates du congé ou une copie d'une lettre de l'assureur confirmant que le représentant obtient des prestations d'invalidité
Maternité	Copie du certificat de naissance ou d'adoption de l'enfant
Paternité	Copie du certficat de naissance de l'enfant ou d'adoption de l'enfant

PARTIE 4 – DROITS ET FRAIS EXIGIBLES PAR L'AUTORITÉ POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1ER JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019

Frais d'étude de la demande 40 $

TOTAL	**40 $**

PARTIE 5 – DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT

Je déclare que les renseignements fournis pour cette demande sont exacts et complets. Je joins toutes les pièces justificatives exigées pour le traitement de ma demande.

M. ❑ Mme ❑	Prénom		Nom	
Signature			Date	_____ / _____ / _____ année mois jour

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE DISPENSE DE L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE

Courtage hupothécaire

PARTIE 6 – TRANSMISSION DE LA DEMANDE DE DISPENSE

Veuillez transmettre ce formulaire en utilisant les services en ligne de l'Autorité. Pour ce faire, veuillez choisir l'onglet ***Assurance, pl.fin et courtage hypothécaire*** du menu principal, sélectionnez la rubrique ***Dossier UFC en courtage hypothécaire***, puis sélectionnez ***Faire une demande de dispense***, dans le menu déroulant.

Si vous ne pouvez pas utiliser les services en ligne de l'Autorité, veuillez faire parvenir votre formulaire à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDE DE DISPENSE DE L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE

Courtage hupothécaire

BORDEREAU DE PAIEMENT

INFORMATION CONCERNANT LE CLIENT

N° de client (10 chiffres)		NEQ (10 chiffres)	
Nom de l'entreprise			

FRAIS EXIGIBLES (les frais ne sont pas remboursables)

Montant dû : 40 $

Si vous payez par carte de crédit, veuillez reporter ce montant à l'endroit indiqué d'un * ci-dessous. Si le montant indiqué est supérieur au montant dû, nous nous réservons le droit de corriger ce montant et de l'ajuster à la baisse

MODE DE PAIEMENT

❑ Chèque
❑ Mandat-poste

Veuillez faire votre paiement à l'ordre de **l'Autorité des marchés financiers** et le dater **du jour de l'envoi** de votre formulaire.

❑ Visa
❑ Mastercard
❑ American Express

J'accepte que l'Autorité prélève la somme de _____ $*

N° de la carte : _____ /_____ /_____ /_____

Date d'expiration : _____ /_____
mois année

_____
Nom du détenteur de la carte de crédit
(en lettres majuscules)

_____
Signature du détenteur de la carte de crédit

Date : _____ / _____ / _____
jour mois année

L'Autorité accepte les formulaires par **la poste** seulement.

Aucun formulaire envoyé à l'Autorité par courriel ou par télécopieur ne sera accepté.

Faites parvenir votre paiement à l'adresse suivante :

Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

Centre d'information
Sans frais : 1 877 525-0337
Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Aucune information.

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BERNIER	SYLVIE	VALEURS MOBILIERES BANQUE LAURENTIENNE INC. / LAURENTIAN BANK SECURITIES INC.	2020-03-02
CHAMI	MAJD	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2020-02-21
COCHRANE	JUDY LYNN	RAYMOND JAMES LTD.	2020-02-28
CORDEAU	PHILIPPE	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2020-03-10
COUTO	SAMANTHA LOUISE	RBC DOMINION SECURITIES INC./RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC.	2020-02-28
DESROSIERS	ANNIE	RBC DOMINION SECURITIES INC./RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES INC	2020-03-04
GEROTA	CRISTIAN NICOLAE	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2020-03-13
GUIDOUM	SADREDINE	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2020-03-06
HAMELIN	IZABELLE	MANDEVILLE PRIVATE CLIENT INC./GESTION PRIVEE MANDEVILLE INC.	2020-01-28
IRIOTAKIS	MICHALIS	CIBC INVESTOR SERVICES INC./ SERVICES INVESTISSEURS CIBC INC.	2020-03-03
KAZEB	MARIAM	NATIONAL BANK FINANCIAL INC./FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2020-02-17
LEMAY	ISABELLE	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2020-03-10
LOOK	SIMON	RBC DIRECT INVESTING INC./RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2020-03-03
MEHDAOUI	MERIEM	CI CONSEIL PRIVÉ S.E.C. / CI PRIVATE COUNSEL LP	2020-03-20
MERY	PASCALE	DESJARDINS SECURITIES INC./VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2020-02-28
NÉRETTE	PATRICE	INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC. / INDUSTRIAL ALLIANCE SECURITIES INC.	2020-02-27
NGUYEN	HOANG NAM	MANULIFE SECURITIES INCORPORATED/PLACEMENTS MANUVIE INCORPORÉE	2020-02-02

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
PADUANO	IRMA	CIBC WORLD MARKETS INC./MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2020-02-29
PEDERIAN	ARI	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2020-02-28
PELLETIER	MIKAEL	MANULIFE SECURITIES INCORPORATED/PLACEMENTS MANUVIE INCORPORÉE	2020-03-10
POPAT	NARESH	NATIONAL BANK FINANCIAL INC./FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2020-02-14
QUENNEVILLE	JULIE	ECHELON WEALTH PARTNERS INC.	2020-02-11
RYAN-GIROUX	PHILIPPE	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2020-03-06
SABET-KASSOUF	MARJAN	INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC. / INDUSTRIAL ALLIANCE SECURITIES INC.	2020-02-27
SOUNDÉ	CAROLE AUDREY OLUKÊMI	NATIONAL BANK FINANCIAL INC./FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2020-02-24
TERCEROS NAVIA	DANIEL ALBERTO	RBC DIRECT INVESTING INC./RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2020-02-28
THOMAS	ALEX	RBC DIRECT INVESTING INC./RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2020-02-28
VANDAL	MARTIN	MANULIFE SECURITIES INCORPORATED/PLACEMENTS MANUVIE INCORPORÉE	2020-01-30
YU	PETER YOUNG	SCOTIA CAPITAL INC. / SCOTIA CAPITAUX INC.	2020-02-18

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
FINANCIÈRE FCL INC.	AUDET	RICHARD	2020-02-01

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
INOVESTOR ASSET MANAGEMENT / GESTION DE PLACEMENTS INOVESTOR	FORTIN	LOUIS	2020-03-17

3.5.2 Les cessations d'activités

Aucune information.

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	GIGUÈRE	MÉLISSA	2020-03-23
GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	BUCHAN	JANE	2020-03-13

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
INNOCAP INVESTMENT MANAGEMENT INC. / GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	BUCHAN	JANE	2020-03-13

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
INNOCAP INVESTMENT MANAGEMENT INC. / GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	BUCHAN	JANE	2020-03-13

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
604160	SOLUTIONS FINANCIÈRES BRILLIANCE INC.	JACINTA PANGANIBAN	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2020-03-12
604161	SERVICES FINANCIERS DENIS BOUDREAULT INC.	DENIS BOUDREAULT	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2020-03-12
604162	CANWISE INSURANCE SERVICES INC.	BOBBY LANCTÔT	Assurance de personnes	2020-03-12
604166	LA FINANCIÈRE LONGPRÉ PROVENCHER INC.	PETER PROVENCHER	Assurance de personnes	2020-03-18
604167	PRIMA GROUPE FINANCIER INC.	FRÉDÉRICK SCHEIDLER	Assurance de personnes	2020-03-18
604168	9339-6117 QUÉBEC INC.	MONIQUE LACHANCHE	Assurance de personnes	2020-03-19
604170	9413-8104 QUÉBEC INC.	JEAN-LUC BELZILE	Assurance de personnes Planification financière	2020-03-19
604180	FRÉDÉRIC THÉRIAULT PLANIFICATEUR FINANCIER INC.	FRÉDÉRIC THÉRIAULT	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2020-03-24

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
604181	9408-0215 QUÉBEC INC.	THANH TAM BUI	Assurance de personnes Planification financière	2020-03-24

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veuillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1360

DATE : 11 février 2020

LE COMITÉ	M[e] Marco Gaggino	Président
	M. Jasmin Lapointe	Membre
	M. Christian Fortin	Membre

VALÉRIE DÉZIEL, ès qualités de syndique *ad hoc* de la Chambre de la sécurité financière

Plaignante

c.

STEVE BÉDARD, conseiller en sécurité financière (certificat numéro 142161, BDNI 3245821)

Intimé

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ PRONONCE L'ORDONNANCE SUIVANTE :

Ordonnance de non-divulgation, non-diffusion et non-publication des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la plainte disciplinaire, ainsi que de toute information se trouvant dans la preuve qui permettrait de les identifier, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux échanges d'informations prévus à la

***Loi sur l'encadrement du secteur financier*[1] et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*[2].**

[1] L'intimé est cité devant le Comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le « Comité ») à la suite d'une plainte disciplinaire du 28 février 2019 libellée comme suit :

> 1. Dans la région de Québec, le ou vers le 25 avril 2006, l'intimé ne s'est pas acquitté du mandat confié par ses clients K.G. et É.L., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et 24 du *Code déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3).

[2] Le Comité s'est réuni le 4 février 2020 afin de procéder à l'audience sur culpabilité de cette plainte.

[3] La plaignante, M[e] Valérie Déziel, était présente et l'intimé était représenté par M[e] Alexandre Limoges.

I- PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[4] Dès le début de l'audience, le Comité fut avisé de l'intention de l'intimé d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité à l'égard du seul chef de la plainte disciplinaire portée contre lui.

[5] À cet effet, un document daté du 3 février 2020 signé de l'intimé et confirmant son plaidoyer de culpabilité fut déposé devant le Comité[3].

[6] Après avoir pris connaissance du plaidoyer de culpabilité de l'intimé, le Comité déclara celui-ci, séance tenante, coupable du seul chef d'infraction de la plainte disciplinaire portée contre lui.

[7] Sur ce, les parties procédèrent à administrer leur preuve sur sanction.

---

[1] RLRQ, c. E-6.1.
[2] RLRQ, c. D-9.2.
[3] Pièce P-11.

[8] À cet égard, de consentement, la plaignante déposa les pièces P-1 à P-10 et, pour sa part, l'intimé déposa les pièces I-1 à I-10.

II- LES FAITS

[9] Les consommateurs K.G. et É.L. forment un couple et ceux-ci ont connu l'intimé en 2003.

[10] À cette époque, les consommateurs détenaient des placements REÉR auprès de l'Industrielle Alliance (« IA »).

[11] Le 31 juillet 2003, les consommateurs ont rempli des formulaires de demande à l'IA pour que leurs contrats d'assurance-vie ainsi que leurs placements soient désormais administrés par l'intimé[4].

[12] Conséquemment, à partir de 2003, l'intimé est devenu le représentant des consommateurs, notamment pour leurs placements dans leur REÉR respectif.

[13] Le 25 avril 2006, les consommateurs ont chacun rempli un formulaire auprès de l'IA afin d'investir la somme de 125 $ par mois dans leur REÉR [5].

[14] La directive de placement de chacun des deux (2) formulaires prévoit que 50 % de la somme investie doit l'être dans le fonds de dividendes 710, alors que l'autre 50 % doit être investi dans le fonds diversifié 670.

[15] Pour des motifs qui n'ont pas été expliqués à l'audience, les formulaires avec l'estampille de réception de l'IA pour ces investissements comportent une rature à la section des directives d'investissement[6].

[16] Par ailleurs, un autre document provenant de l'IA comporte comme directive de placement que l'investissement des consommateurs doit être affecté à 100 % au fonds 710[7].

[17] En 2012, la relation d'affaires entre les consommateurs et l'intimé se termine,

---

[4] Pièces P-2 et P-3.
[5] Pièce P-4.
[6] Pièce P-5.
[7] Pièce P-6.

celui-ci ayant quitté l'IA.

[18] Éventuellement et par le biais d'un nouveau représentant de l'IA, les consommateurs apprennent qu'en raison du fait que leur directive de placement a été biffée, l'IA n'a pas investi leurs fonds, ceux-ci ayant plutôt été déposés dans un fonds à intérêt quotidien (« FIQ »), et ce, en application des stipulations applicables du contrat en l'absence de directives de placement[8].

[19] Confrontés à cette situation qui leur a causé des pertes en raison du faible rendement du FIQ, les consommateurs ont porté plainte auprès de l'Autorité des marchés financiers[9].

[20] Suite à cette plainte, l'intimé a été rencontré le 6 mars 2018 par un enquêteur de la Chambre de la sécurité financière, ladite rencontre ayant été enregistrée et produite au Comité[10].

II- REPRÉSENTATIONS COMMUNES SUR SANCTION

[21] Les parties recommandent au Comité d'imposer à l'intimé une amende de 4 000 $ sur le seul chef d'infraction contenu à la plainte disciplinaire, et ce, en plus de la condamnation aux frais et déboursés.

[22] À cet égard, la plaignante réfère aux facteurs aggravants suivants :

- La gravité objective de l'infraction;
- L'infraction vise deux (2) consommateurs;
- La vulnérabilité des consommateurs;
- L'atteinte à l'image de la profession;
- La négligence de l'intimé dans le suivi des investissements des consommateurs.

[23] La plaignante réfère également aux facteurs atténuants suivants:

- L'absence d'intention malicieuse de l'intimé;

[8] Pièce P-7.
[9] Pièce P-9.
[10] Pièce P-10.

- L'absence d'antécédent disciplinaire;
- L'intimé a plaidé coupable;
- La collaboration de l'intimé à l'enquête;
- Il s'agit d'un événement isolé;
- L'intimé n'a tiré aucun avantage financier de la situation;
- Le temps écoulé depuis l'infraction.

[24] Finalement, la plaignante cite cinq (5) décisions pour appuyer la recommandation commune :

- *Chambre de la sécurité financière* c. *Bernard*, CD00-0923, 11 mars 2014 (C.D.C.S.F.);
- *Chambre de la sécurité financière* c. *Goura*, CD00-0863, 16 décembre 2011 (C.D.C.S.F.);
- *Chambre de la sécurité financière* c. *Belle*, CD00-1158, 17 octobre 2016 (C.D.C.S.F.);
- *Chambre de la sécurité financière* c. *Brassard-Gagnon*, CD00-1326, 11 février 2019 (C.D.C.S.F.);
- *Chambre de la sécurité financière* c. *Lapointe*, CD00-0702, 29 juin 2009 (C.D.C.S.F.).

[25] L'intimé se déclare en accord avec les arguments de la plaignante, mais précise que les consommateurs auraient également pu s'apercevoir de la situation, puisque ceux-ci recevaient un relevé mensuel mentionnant que leurs investissements étaient déposés dans un FIQ.

[26] Finalement, l'intimé demande à ce qu'un délai de 90 jours lui soit accordé en vue du paiement de l'amende.

IV- ANALYSE ET MOTIFS

[27] Lorsque des sanctions sont suggérées conjointement par les parties, le Comité n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence de celles-ci. Il doit y donner suite, sauf s'il les considère contraires à l'intérêt public ou si elles sont de

nature à déconsidérer l'administration de la justice, et ce, tel que la Cour suprême l'a rappelé[11] :

> « [31] Après avoir examiné les diverses possibilités, je crois que le critère de l'intérêt public, tel qu'il est développé dans les présents motifs, est celui qui s'impose. Il est plus rigoureux que les autres critères proposés et il reflète le mieux les nombreux avantages que les recommandations conjointes apportent au système de justice pénale ainsi que le besoin correspondant d'un degré de certitude élevé que ces recommandations seront acceptées. De plus, il diffère des critères de **"** justesse **"** employés par les juges du procès et les cours d'appel dans les audiences classiques en matière de détermination de la peine et, en ce sens, il aide les juges du procès à se concentrer sur les considérations particulières qui s'appliquent lors de l'appréciation du caractère acceptable d'une recommandation conjointe. Dans la mesure où l'arrêt *Douglas* prescrit le contraire, j'estime avec égards qu'il est mal fondé et qu'il ne devrait pas être suivi. »

[28] Il s'agit donc d'un seuil élevé qui ne peut être franchi à la légère, par exemple parce que le décideur considère qu'il aurait plutôt imposé une autre sanction en appliquant les critères usuels de détermination de la sanction.

[29] Par ailleurs, cela n'empêchera pas un comité d'intervenir si, à première vue, il y a une telle disproportion entre la sanction suggérée et celle normalement applicable, que celle-ci devient controversée et semble porter atteinte à l'intérêt public ou à l'administration de la justice.

[30] Dans ce cas, le comité devrait demander des explications sur les considérations et les concessions qui sont à la base de la recommandation commune en tenant pour acquis, par ailleurs, que les avocats des parties sont bien placés pour arriver à une telle recommandation commune qui reflète tant les intérêts du public que ceux de l'intimé. En principe, ils connaissent très bien la situation de ce dernier, ainsi que les circonstances de l'infraction, et les forces et les faiblesses de leurs positions respectives. À cet effet, la Cour suprême précise ainsi cette démarche :

---

[11] *R.* c. *Anthony-Cook*, [2016] 2 RCS 204.

> « [53] Troisièmement, en présence d'une recommandation conjointe controversée, le juge du procès voudra sans aucun doute connaître les circonstances à l'origine de la recommandation conjointe, en particulier tous les avantages obtenus par le ministère public ou toutes les concessions faites par l'accusé. Plus les avantages obtenus par le ministère public sont grands, et plus l'accusé fait de concessions, plus il est probable que le juge du procès doive accepter la recommandation conjointe, même si celle-ci peut paraître trop clémente. Par exemple, si la recommandation conjointe est le fruit d'une entente par laquelle l'accusé s'engage à prêter main-forte au ministère public ou à la police, ou si elle reflète une faille dans la preuve du ministère public, une peine très clémente peut ne pas être contraire à l'intérêt public. Par contre, si la recommandation conjointe ne découlait que du constat de l'accusé qu'une déclaration de culpabilité était inévitable, la même peine pourrait faire perdre au public la confiance que lui inspire le système de justice pénale. »[12]

[31] C'est selon ces critères élaborés par la Cour suprême que le Comité examinera la recommandation commune des parties, et ce, afin de déterminer si celle-ci est contraire à l'intérêt public ou à l'administration de la justice.

[32] Les parties suggèrent au Comité d'imposer à l'intimé une amende de 4 000 $ sur le seul chef d'infraction de la plainte disciplinaire.

[33] À cet égard, la recommandation commune est conforme aux sanctions imposées pour de semblables infractions, et ce, considérant l'ensemble des facteurs objectifs et subjectifs en lien avec la présente affaire.

[34] Ainsi, dans l'affaire *Bernard*[13], citée par la plaignante, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière fait une revue de la jurisprudence pertinente et arrive à la conclusion que les amendes imposées pour des infractions liées à l'exécution du mandat varient entre 2 000 $ et 5 000 $. Dans cette affaire, le comité impose par ailleurs une amende de 5 500 $ à l'intimé.

[35] Dans trois (3) des quatre (4) autres affaires citées par la plaignante, des amendes de 4 000 $ ont été imposées par le comité de discipline de la Chambre de

---

[12] *Ibid*.
[13] CD00-0923, 11 mars 2014 (C.D.C.S.F.), pars. 20-26 et 30.

la sécurité financière pour des infractions liées à l'exécution du mandat alors que, dans le quatrième cas, cette amende était de 4 500 $.

[36] Le Comité ne voit donc pas de disproportion telle entre la sanction recommandée par les parties et la gravité objective du geste reproché qui permettrait de croire que l'intérêt public en serait affecté.

[37] Il faut de plus noter que la sanction est en lien avec la gravité objective de l'infraction.

[38] Par ailleurs, un plaidoyer de culpabilité est nettement favorable à l'administration de la justice, en ce qu'il permet notamment à celle-ci de sauver de précieuses ressources en évitant une audition.

[39] De même, le plaidoyer de culpabilité de l'intimé a pour effet d'éviter que les consommateurs impliqués dans cette affaire aient à comparaître et à témoigner devant le Comité.

[40] Le Comité donnera donc suite à la recommandation commune des parties, puisque celle-ci ne contrevient pas à l'intérêt public et ne va pas à l'encontre de l'administration de la justice.

[41] Pour toutes ces raisons, le Comité considère qu'une amende de 4 000 $ pour le seul chef d'infraction de la plainte disciplinaire constitue une sanction adéquate dans les circonstances.

[42] L'intimé bénéficiera d'un délai de 90 jours de la date de la présente décision afin d'acquitter cette amende.

[43] Le Comité ordonnera de plus à l'intimé de payer les déboursés, conformément à l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26).

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé à l'égard du seul chef d'infraction

contenu à la plainte disciplinaire;

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de l'intimé prononcée à l'audience du 4 février 2020 pour avoir contrevenu à l'article 24 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3) sous le seul chef d'infraction de la plainte disciplinaire;

ORDONNE l'arrêt conditionnel des procédures quant à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

ET STATUANT SUR SANCTION :

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 4 000 $ sous le seul chef d'infraction de la plainte disciplinaire;

ACCORDE à l'intimé un délai de 90 jours de la date de la présente décision pour acquitter cette amende;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément à l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26).

CD00-1360 PAGE : 10

(S) Me Marco Gaggino

_____

M^e^ Marco Gaggino
Président du Comité de discipline

(S) Jasmin Lapointe

_____

M. Jasmin Lapointe
Membre du Comité de discipline

(S) Christian Fortin

_____

M. Christian Fortin
Membre du Comité de discipline

M^e^ Valérie Déziel
CDNP AVOCATS INC.
Procureurs de la partie plaignante

M^e^ Alexandre Limoges
JURILIS, CABINET D'AVOCATS
Procureurs de partie intimée

Date d'audience : 4 février 2020

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1338

DATE : 25 février 2020

LE COMITÉ : M^e^ Lysane Cree — Présidente
M. Robert Chamberland, A.V.A. — Membre
M. Denis Petit, A.V.A. — Membre

LYSANE TOUGAS, ès qualités de syndique par intérim de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

FRANÇOIS VEILLEUX, conseiller en sécurité financière et conseiller en assurance et rentes collectives (certificat numéro 133957)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

Ordonnance de non-divulgation, de non-publication et de non-diffusion de tout renseignement et de tout document qui pourrait permettre d'identifier la consommatrice mentionnée à la plainte disciplinaire et dans la présente décision.

[1] Le 9 décembre 2019, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le « Comité ») s'est réuni au Tribunal administratif du Québec situé au 575, rue Jacques-Parizeau à Québec, pour procéder à l'audition de la plainte disciplinaire portée contre l'intimé le 16 octobre 2018 ainsi libellée :

LA PLAINTE

1. Dans la province de Québec, le ou vers le 9 juin 2016, l'intimé a signé, à titre de témoin, le formulaire « Proposition d'assurance vie, invalidité et maladies graves » numéro […] hors la présence de M.C., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

2. Dans la province de Québec, le ou vers le 9 juin 2016, l'intimé a signé, à titre de témoin, le formulaire « Autorisation de communiquer des renseignements » numéro […] hors la présence de M.C., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

3. Dans la province de Québec, le ou vers le 9 juin 2016, l'intimé a fourni de faux renseignements à l'assureur en signant le « Rapport du conseiller » de la proposition numéro […] alors qu'il n'avait jamais rencontré M.C., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

4. Dans la province de Québec, le ou vers le 29 septembre 2016, l'intimé a signé, à titre de témoin, le formulaire « Modification de la proposition » du contrat numéro […] hors la présence de M.C., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

5. Dans la province de Québec, à compter de vers le 7 juin 2017, l'intimé n'a pas agi en conseiller consciencieux auprès de ses clients à qui il avait fait souscrire des produits OLM Financial, notamment en faisant défaut de les aviser que cette société ne détenait aucun permis l'autorisant à exercer des activités d'assurance au Québec, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), et 12 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3).

[2] Lors de l'audition, le Comité a accordé la demande du plaignant de retirer le chef 5 de la plainte disciplinaire.

LES FAITS

[3] L'intimé est inscrit comme représentant autonome en assurance de personnes et en assurance collective de personnes pendant les périodes pertinentes aux chefs de la plainte disciplinaire, soit du 28 avril 2015 au 1er mars 2017 et du 21 mars 2017 au 30 novembre 2018 (pièce P-1).

[4] Une plainte verbale a été déposée par M.C. contre l'intimé à un agent du Centre d'information de l'Autorité des marchés financiers le 15 décembre 2016. Le Centre d'information à par la suite transféré la plainte à Mme Nathalie Lelièvre du bureau du syndic de la Chambre de la sécurité financière le 6 janvier 2017.

[5] Lors de l'entrevue avec l'enquêtrice du syndic, l'intimé a expliqué qu'un rendez-vous avait été fixé entre lui et M.C. par l'entremise d'un agent général, mais que l'intimé a téléphoné à M.C. parce qu'il devait changer la date de la rencontre.

[6] M.C. voulant maintenir la date fixée, l'intimé a demandé à un de ses collègues de rencontrer M.C. à sa place.

[7] Les documents reliés à une proposition d'assurance-vie, invalidité et maladie graves ont été remplis par le collègue de l'intimé, et non par l'intimé lui-même.

[8] Par la suite, l'intimé a signé comme témoin, attestant de la signature de M.C. sur la proposition d'assurance-vie (pièce P-3), l'autorisation de communiquer des

renseignements (pièce P-4) et la modification de la proposition (pièce P-5), tous hors la présence de M.C.

[9] Dans le rapport du conseiller, signé par l'intimé, ce dernier a coché la case indiquant qu'il avait rempli la proposition « en présence des personnes à assurer et des titulaires du contrat » (pièce P-3, pages B1-B2), sans jamais avoir rencontré M.C.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[10] L'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité sur chacun des quatre chefs d'infraction ci-haut décrits.

[11] Le Comité s'est assuré que l'intimé comprenait bien le sens de son plaidoyer et qu'en se faisant, il reconnaissait que les gestes reprochés constituaient des infractions déontologiques.

[12] Les procureurs des parties ont informé le Comité qu'ils s'étaient entendus sur des recommandations communes quant aux sanctions à être ordonnées à l'intimé.

ANALYSE ET MOTIFS

[13] Les recommandations communes des parties quant aux sanctions à imposer à l'intimé sont une amende de 5 000 $ sous chacun des chefs 1 et 4 et une réprimande sur chacun des chefs 2 et 3.

[14] L'intimé demande aussi un délai de paiement de 12 mois pour le paiement des amendes et des déboursés, ce à quoi ne s'est pas opposé la plaignante.

[15] Au sujet de l'importance de la signature d'un témoin sur une proposition d'assurance, le Comité dans *Powers*[1] a dit :

> « Lorsqu'un assureur exige qu'une personne témoigne, sur un formulaire, de la signature d'un consommateur, il veut ainsi s'assurer que c'est bel et bien cette personne qui a signé. En procédant de la façon dont l'intimé l'a fait, il a induit l'assureur en erreur. »

[16] Effectivement, quand un représentant comme l'intimé signe à titre de témoin quant à la véracité de la signature de sa cliente sur un document, sans l'avoir vu signer, l'intimé induit l'assureur en erreur, même s'il n'avait pas d'objectif malveillant ou frauduleux.

[17] Les facteurs subjectifs retenus par le Comité sont les suivants :

- L'intimé n'a aucun antécédent disciplinaire.
- L'intimé a plaidé coupable aux quatre chefs d'infraction de la plainte amendée.
- L'intimé regrette la situation et comprend que ce n'est pas une façon de travailler.
- Lors de sa rencontre avec l'enquêteur, l'intimé a admis ne pas avoir rencontré M.C. et il a collaboré à l'enquête.

[18] Les facteurs objectifs retenus par le Comité sont :

- La gravité objective de l'infraction est manifeste, l'intimé ayant signé quatre documents à titre de témoin sans avoir rencontré M.C.

[1] *Chambre de la sécurité financière* (« *CSF* ») c. *Powers*, 2019 QCCDCSF 16, para. 33.

- L'intimé n'avait pas d'intention malveillante ni frauduleuse.
- Les actes de l'intimé n'ont pas causé de préjudice à M.C. et celle-ci détient toujours son contrat avec Manuvie.

[19] Dans une situation similaire à celle de l'intimé dans le présent dossier, le Comité a déterminé que la sanction appropriée était l'imposition d'une amende de 5 000 $[2].

[20] Dans la décision *Rondeau*[3], où les infractions reprochées à l'intimé étaient d'avoir témoigné de la signature de ses clients sans les avoir rencontrés (chefs 1 et 2) et d'avoir modifié un document après que le client l'ait signé (chef 3), le Comité a imposé une amende de 5 000 $ pour les chefs 1 et 2, plutôt qu'une réprimande sous le second chef, tenant compte que les infractions « [...] n'ont pas été commises de façon simultanée ou très rapprochée temporellement (comme dans les décisions *Demers* et *Beauvais*, citées ci-haut) [...] » (références omises).

[21] Dans le présent cas, les infractions aux chefs 1, 2, et 3 sont très rapprochées temporellement, ayant eu lieu la même journée du 9 juin 2016 et impliquant la même cliente.

[22] Le chef 4 implique aussi la même cliente, mais étant une modification à la proposition originale, cette infraction a eu lieu un peu plus tard, soit le 29 juillet ou le 29 septembre 2016, la date du mois de la modification n'étant pas écrite clairement. La date exacte dans le présent cas placerait le geste fautif soit environ un mois ou trois mois

[2] *CSF* c. *Poulin*, 2018 QCCDCSF 68; *CSF c. Powers*, préc., note 1.
[3] *CSF* c. *Rondeau*, 2019 QCCDCSF 48, para. 20.

après les premiers gestes fautifs et n'est pas de nature à changer ou à modifier l'infraction ni sa gravité.

[23] Après considération de l'ensemble du dossier, des facteurs tant objectifs que subjectifs présentés, le Comité est d'avis que les recommandations communes sur sanction ne sont pas contraires à l'intérêt public ou à l'administration de la justice, et sont adaptées aux infractions reprochées à l'intimé et respectueuses des principes de dissuasion et de protection du public[4]. Les sanctions demandées sont en lien avec la gravité sérieuse des infractions reprochées.

[24] L'intimé sera donc condamné à une amende de 5 000 $ sous chacun des chefs 1 et 4 et à une réprimande sous chacun des chefs 2 et 3.

[25] L'intimé a demandé au Comité de lui accorder un délai de 12 mois pour le paiement des amendes en plus des déboursés. Le montant total des deux amendes en plus des déboursés sera un montant de plus de 10 000 $.

[26] Le Comité détermine qu'un délai pour le paiement des amendes et des déboursés est raisonnable dans les présentes circonstances.

[27] Enfin, le Comité réitèrera l'ordonnance de notification de la présente décision par un moyen technologique aux parties, tel qu'il en a été décidé lors de l'audition.

PAR CES MOTIFS, le Comité de discipline :

RÉITÈRE accueillir la demande de retrait du plaignant du chef 5 de la plainte disciplinaire;

[4] *R.* c. *Anthony-Cook*, [2016] 2 R.C.S. 204.

PREND ACTE à nouveau du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur chacun des chefs d'infraction contenus à la plainte disciplinaire amendée;

REITÈRE la déclaration de culpabilité de l'intimé prononcée à l'audience sous chacun des quatre chefs d'infraction pour avoir contrevenu à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), et aux articles 11 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

ORDONNE la suspension conditionnelle des procédures quant à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), et quant à l'article 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

RÉITÈRE l'ordonnance du Comité prononcée à l'audience de la notification de la présente décision aux parties par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25), à savoir par courrier électronique.

ET STATUANT SUR LA SANCTION :

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 5 000 $ sous chacun des chefs d'infraction 1 et 4 de la plainte disciplinaire pour avoir contrevenu à l'article 11 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

IMPOSE à l'intimé une réprimande sous chacun des chefs d'infraction 2 et 3 de la

plainte disciplinaire pour avoir contrevenu à l'article 11 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

ACCORDE un délai de 12 mois à l'intimé pour acquitter les amendes et les déboursés.

(S) Lysane Cree
Me Lysane Cree
Présidente du Comité de discipline

(S) Robert Chamberland
M. Robert Chamberland, A.V.A.
Membre du Comité de discipline

(S) Denis Petit
M. Denis Petit, A.V.A.
Membre du Comité de discipline

Me Alain Galarneau
POULIOT, CARON, PRÉVOST,
BÉLISLE, GALARNEAU
Procureurs de la partie plaignante

Me Frédéric Desgagné
GESTION HICKSON NOONAN INC.
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 9 décembre 2019

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

CD00-1338 PAGE : 10

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1364

DATE : 26 février 2020

LE COMITÉ : M[e] Gilles Peltier — Président
M. Adélard Berger, A.V.C., Pl. Fin. — Membre
M. Robert Chamberland, A.V.A. — Membre

SYNDIC DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE
Partie plaignante
c.
SAMUEL TREMBLAY, conseiller en sécurité financière (numéro de certificat 155627 – BDNI 2628881)
Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Ordonnance de non-divulgation, de non-diffusion et de non-publication des nom et prénom du consommateur concerné par la plainte, de ceux mentionnés dans les documents déposés au soutien de celle-ci, ainsi que de tout renseignement de nature personnelle et économique permettant de les identifier**.

[1] Le 18 octobre 2019, le comité de discipline de la *Chambre de la sécurité financière* (ci-après le « comité ») s'est réuni au Tribunal administratif du travail, sis au 900, Place d'Youville, 8[e] étage à Québec pour procéder à l'audition sur culpabilité de la plainte disciplinaire portée contre l'intimé le 5 avril 2019.

LA PLAINTE

> « *1. À Baie-Comeau, district de Baie-Comeau, le ou vers le 21 juin 2017, l'intimé a fourni de faux renseignements à l'assureur alors qu'il faisait souscrire le contrat numéro (…) à M.R. en n'indiquant pas qu'il détenait la police d'assurance vie numéro (…) et une assurance collective, contrevenant à l'article 34 du Code de déontologie de la Chambre e la sécurité financière.* »

[2] Le plaignant était représenté par M^e^ Jean-Simon Britten et l'intimé par M^e^ Nathalie Dubé.

[3] D'entrée de jeu, le procureur du plaignant a demandé au comité de rendre une ordonnance selon l'article 142 du *Code des professions*. Sa demande a été accueillie telle que reproduite au début de la présente décision.

PREUVE DU PLAIGNANT

[4] Le procureur du plaignant déclara qu'il avait une preuve documentaire à produire (P-1 à P-8).

[5] La procureure de l'intimé ne fit aucune objection à sa production, ayant reçu copie de celle-ci et en ayant pris connaissance.

[6] En regard de la pièce P-3 qui représente une analyse de besoins financiers complétée par l'intimé, les parties soulignèrent au comité que, contrairement à ce qui est mentionné dans le document, l'intimé y a apposé sa signature le 19 juin 2017. Le comité en prit acte.

[7] Le plaignant fit entendre un seul témoin, soit M^e^ Sandra Robertson, syndique adjointe à la *Chambre de la sécurité financière* (ci-après la « *CSF* ») et responsable de l'enquête dans ce dossier.

[8] Du témoignage de celle-ci, le comité retient principalement les éléments suivants :

- au moment des faits, l'intimé détenait un certificat en assurance de personnes pour le cabinet *Services financiers Baie-Comeau inc*. (P-1);

- une enquête est ouverte par la *CSF* en lien avec le remplacement d'une police d'assurance émise par la *Financière Sun Life*, détenue par M.R. et sa conjointe, qui sont les clients de l'intimé;

- une information est obtenue à l'effet que l'intimé a rencontré M.R. le 21 juin 2017 afin de compléter une proposition d'assurance;

- le 21 juin 2017, une proposition d'assurance invalidité en cas d'accident ou de maladie est effectivement complétée par l'intimé pour son client M.R. (P-4);

- cette proposition, qui sera ultérieurement refusée par « *la sélection des risques* » de l'assureur (P-6, I.24) comporte la question suivante :

  « *Détenez-vous d'autres polices d'assurance vie, invalidité, maladies graves, soins de longues durées ou invalidité / vie hypothécaire incluant celles avec votre employeur?* »

- l'intimé répond à la question par la négative;

- une analyse des besoins financiers (*ABF*) complétée par l'intimé le 19 juin 2017 (P-3) indique que M.R. possédait, à la date où la proposition a été faite à la *Croix Bleue*, trois (3) produits d'assurance dont il n'est nullement fait mention dans ladite proposition, à savoir :

  - MEDIC, assurance vie et invalidité;

  - SUN LIFE FINANCIÈRE, assurance vie;

  - SUN LIFE FINANCIÈRE 2013, assurance vie, prêt et invalidité.

- interrogé par l'enquêtrice de la *CSF* quant aux motifs pour lesquels il n'a pas indiqué dans la proposition les trois (3) produits d'assurance que

détenait M.R. et dont il est fait mention dans son *ABF*, l'intimé s'en explique ainsi[1] :

« *Conversation téléphonique du 31 juillet 2018 entre Sandra Robertson et Samuel Tremblay*

01 :55 :20		*Je lui envoie le questionnaire simplifié et si jamais il se qualifie ben il est automatiquement approuvé par la Croix Bleue. Ok. C'est automatique. Faque là moi les informations que je vais mettre dans le document de Croix Bleue, j'va pas commencer à marquer toutes les assurances qu'y'a ça aucun bon sens. Il y a 4 carrés.*
01 :55 :35	*Ben c'est ça qu'ils vous demandent. Et ils sont spécial eux, car c'est rare qu'on voit, parce qu'eux autres précisent : « détenez-vous d'autres assurances-vie, invalidité, maladie-grave, le soin de longue durée ou invalidité, vie hypothécaire, incluant celle de votre employeur [»], donc il doit y avoir une réponse pourquoi ils le demandent eux? Je ne sais pas leurs produits s'il y a une intégration ou non avec le collectif ou pas.* (nos soulignés)	

[1] Reproduction intégrale des éléments importants des enregistrements, pièce P-8.

01 :56 :00		*Mme Robertson, je fais affaires avec 22 assureurs différents. Faque quand je remplis ces formulaires-là, je les remplis selon l'information que moi je pense qu'ils ont besoin pour tarifier le produit pis moi j'ai une analyse de besoin. Pis ce qu'ils veulent savoir, selon moi, moi ce que je pense qu'ils veulent savoir, c'est bon : le client, est-ce qu'il a de l'assurance ?* *Moi je te vends une assurance invalidité en ce moment. Tu as quoi comme assurance invalidité en ce moment. Ok. Le collectif, je ne le marque jamais pour personne, faque je le marquerai pas pour eux non plus. C'est pas parce qu'ils le demandent qu'il faut que je le marque. Cette information-là des fois la case je la remplit pas du tout, ça dépend des produits, ça dépend de ce que je vends, de ce que je fais. Mais moi dans les cases, pour que ce soit n'importe quel assureur, si jamais je vends une assurance vie pis que le client a de l'assurance vie en vigueur, ben je vais mettre la liste de toutes les assurances vie en vigueur. Si je fais une demander pour une assurance maladie grave pis une assurance invalidité en même temps, je vais noter les*

		polices que je fais la demande en même temps dans les autres assureurs, comme ça l'assureur est au courant du capital. *Admettons que je fais une assurance vie, je te demande pas de tarifier la maladie grave, juste la vie, donc voici la situation de mon client en vie, si jamais son capital assuré atteint 1 million, ben là l'assureur veut éviter l'anti-sélection en passant par plusieurs produits, faque là j'ai noté toutes les assurances qui étaient en vigueur. Comme ça si l'assureur veut aller vérifier l'anti-sélection, il peut le faire. Mais je ne vais pas marquer les polices Combined qu'il a au dossier en maladie grave et en accident et sa police invalidité accident sur son automobile, tsé ça n'en finira pu.*
01 :57 :41	*Mais je veux juste marquer. Ici, vous avez marqué Empire parce que … vous n'avez pas marqué Sun Life qui était en vigueur, mais vous avez marqué Empire parce qu'il était en tarification*	*Exactement.* *Parce que eux, Croix Bleue, quand ils vont faire une vérification pour le MIB et tout ça ils vont voir, ah il y a une police Empire en tarification. C'est quoi ça. Ils vont voir dans le formulaire, ok c'est là c'est beau.*
01 :59 :30		*Ils ne le demandent pas d'habitude.*

		D'ailleurs, j'avais jamais, ça fait des années que je vends du Croix Bleue, je n'avais jamais constaté qu'ils demandaient le collectif.
01 :59 :39	*C'est précisément écrit. C'est rare. Pis même l'hypothécaire.* (nos soulignés)	*Assurance en vigueur … ouais mais dans ma tête à moi, ce n'est pas nécessaire à la tarification, je ne marquerais pas cette information-là. Parce que de un ça ne regarde pas l'assureur. L'assureur peut le demander, je ne suis pas obligé de lui donner l'information. C'est une information que je détiens, que mon client m'a donné à moi, pis je n'ai pas à transmettre cette information-là à Croix Bleue dans le cadre d'une tarification qui n'est pas, la confidentialité des informations c'est important pis je vais donner à tous un chacun ce qu'il a besoin de savoir pour tarifier le produit. À quelque part, j'ai un droit de réserve, je suis pas obligé, c'est pas parce qu'ils me le demandent qu'il faut que je lui dis. Selon moi, j'ai l'obligation à minimiser l'information qui est entreposée à gauche et à droite sur mes clients dans différentes bases de données. Je donne au besoin, selon la tarification, selon mon bon jugement. Et je pense que j'ai un jugement qui est efficace.* »

- en réponse à une demande d'information formulée par l'enquêtrice de la *CSF* à une représentante de la Croix Bleue, celle-ci apporte les précisions suivantes (P-6, I-24) quant aux informations à être fournies par le représentant relativement aux polices d'assurance en vigueur au moment où la proposition est complétée :

  « *Nous avons constaté que dans la proposition d'assurance de la Croix Bleue à la page 5, 5. ASSURANCE EN VIGUEUR, qu'il y a la question suivante : " Détenez-vous d'autres polices d'assurance vie, invalidité, maladies graves, soin de longue durée ou invalidité/vie hypothécaire incluant celles de votre employeur ? " Nous aimerions avoir des précisions, relativement aux situations suivantes :*

  a) Est-ce Croix Bleue exige que toutes les polices d'assurance en vigueur soient inscrites même si elles n'ont pas de lien avec le produit demandé dans la proposition ? Par d'exemple, client détient une assurance vie et la proposition d'assurance est pour l'assurance invalidité. Est-ce que les renseignements de la police d'assurance vie doivent être inscrits dans le tableau de la page 5 ?

  - *La réponse à votre question est oui.*

  b) Dans l'hypothèse que l'assuré détient une assurance invalidité avec son employeur, est-ce qu'elle doit être inscrite dans le tableau de la page 5 de la proposition ?

  - *La réponse à votre question est oui.*

  c) Dans l'hypothèse que l'assuré n'a pas inscrit l'assurance invalidité détenue avec son employeur dans le tableau de la page 5 de la proposition, quel serait l'impact de cette non-divulgation pour l'assuré ?

  - *La coordination des prestations serait applicable.* »

- on retrouve à la proposition d'assurance (P-4) soumise par l'intimé à la Croix Bleue la clause suivante :

  « *2. Chacune des personnes à assurer déclare que toutes les réponses*

données dans cette proposition et dans tout autre document qui par convention en fait partie, sont complètes et véridiques. Elles reconnaissent que toute omission ou fausse déclaration peut entraîner l'annulation de la police d'assurance ou le rejet d'une demande de règlement qui serait autrement valable. »

PREUVE DE L'INTIMÉ

[9] L'intimé a témoigné et il a produit au soutien de sa défense les pièces I-1 et I-2.

[10] De son témoignage, le comité retient essentiellement les faits suivants :

- il est conseiller en sécurité financière avec permis de plein exercice depuis 2008;
- il est très familier avec les produits d'assurance offerts par la Croix Bleue, notamment les plans *Flex*, *Association* et *Flex Express*;
- en fonction du plan d'assurance choisi, les formulaires à être complétés diffèrent;
- lorsque les prestations payables à l'adhérent ne peuvent excéder mille cinq cents dollars (1 500 $) mensuellement, il n'est pas requis, dans le cadre du plan *Association*, de fournir les informations relatives aux assurances que détient le consommateur au moment où la proposition est complétée, et ce, contrairement à ce qui est requis lorsqu'il s'agit d'une proposition faite pour adhérer au plan *Flex*;
- il aurait commis l'erreur de croire qu'il complétait une proposition pour un plan *Flex*, alors qu'il faisait plutôt une demande pour une plan *Association*; les montants maximum payables n'excédant pas mille cinq cents dollars (1 500 $), il était donc justifié de ne pas indiquer les trois (3) produits d'assurance que détenait son client;
- cette confusion persistait lors de la conversation téléphonique avec l'enquêtrice, de là les propos qu'il a tenus lorsqu'interrogé sur la raison de ces omissions;
- toutes les réponses qu'il a données aux questions de l'enquêtrice sont en fonction du fait qu'il croyait toujours que l'on discutait du plan *Association*;

- ce n'est que deux (2) jours avant l'audition devant le comité qu'il a réalisé son erreur. Jusqu'à ce moment, il ne savait pas pourquoi il devait comparaître devant le comité;

- le ton, qu'il qualifie lui-même d'irrespectueux, qu'il emploie lors de l'entretien avec M[e] Robertson ne reflète pas, dit-il, la personne qu'il est réellement;

- il apprécie les règles qui régissent la profession et les applique scrupuleusement;

- il souffre de troubles d'attention ce qui le conduirait à commettre des erreurs.

[11] Le témoignage de l'intimé terminé, les parties déclarèrent leur preuve close de part et d'autre.

REPRÉSENTATIONS DU PROCUREUR DU PLAIGNANT

[12] Le procureur du plaignant a débuté ses représentations en déposant un cahier d'autorités contenant sept (7) décisions qu'il a commentées[2].

[13] Il soutient qu'il y avait une preuve claire et prépondérante à l'effet que l'intimé avait contrevenu à l'article 34 du *Code de déontologie* de la *Chambre de la sécurité financière* et demanda qu'il en soit déclaré coupable.

[14] Il mit en doute la crédibilité de l'intimé et invita le comité à ne pas retenir la version de celui-ci relativement à la confusion qui l'avait emmené à omettre les renseignements demandés par la Croix Bleue.

[15] Il plaida que la jurisprudence établissait clairement qu'il était du devoir du

[2] *Chambre de la sécurité financière* c. *Jolicoeur*, 2001 CanLII 27720 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière* c. *Daoust*, 2006 CanLII 59880 (QC CDCSF); *Daoust* c. *Rioux*, 2009 QCCQ 1268 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière* c. *Haddaoui*, 2007 CanLII 51820 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière* c. *Haché*, 2010 CanLII 99862 (QC CDCSF); *Haché* c. *Champagne*, 2013 QCCQ 4082 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière* c. *Szabo*, 2016 QCCDCSF 31 (CanLII).

représentant de transmettre toutes les informations requises par l'assureur et que ledit représentant n'avait, à cet égard, aucune discrétion.

[16] Il reconnut que l'article 34 du *Code de déontologie* de la *Chambre de la sécurité financière* (ci-après le « *Code de déontologie* ») allégué au chef d'infraction de la plainte exige que soit faite par le plaignant une preuve d'usage, afin que l'intimé soit reconnu coupable.

[17] Il argumenta que cette preuve d'usage avait été faite en ce qu'elle découlait des trois (3) éléments suivants :

- la question relative aux produits d'assurance que pouvait détenir le client au moment où la proposition était complétée par le représentant était à ce point claire et précise, qu'elle ne portait à aucune interprétation quant aux renseignements que s'attendait à recevoir l'assureur, et ce, contrairement à la situation qui se retrouvait dans l'arrêt *Daoust* c. *Rioux* (op. cité), où il s'agissait de questions d'ordre médical qui pouvaient, elles, porter à interprétation;

- l'échange de correspondances entre la *CSF* et la *Croix Bleue* confirme que celle-ci « *exige que toutes les polices en vigueur soient inscrites même si elles n'ont pas de lien avec le produit demandé dans la proposition* » (P-6);

- l'intimé, lui-même, a reconnu, lors de son témoignage, qu'il devait fournir ces renseignements.

REPRÉSENTATIONS DE LA PROCUREURE DE L'INTIMÉ

[18] Elle soutint que l'intimé avait commis une erreur de bonne foi.

[19] Elle soumit que, s'il y a eu manquement de la part de l'intimé, ce manquement pourrait ne pas revêtir un degré de gravité tel qu'il constitue une faute déontologie;

[20] Elle invita le comité à s'interroger sur la notion de « *faux renseignements* » telle qu'alléguée au chef d'infraction de la plainte en regard des circonstances de l'espèce.

[21] Elle souligna que, bien que le plaignant ait démontré que la *Croix Bleue* exigeait que les renseignements demandés lui soient fournis, aucune preuve n'avait été présentée que cette façon de faire était d'usage dans l'industrie au sens de l'article 34 du *Code de déontologie* et, qu'en conséquence, le plaignant ne s'était pas déchargé du fardeau qui lui incombait.

[22] Elle déposa un cahier d'autorités, que pour certaines elle commenta[3].

ANALYSE ET MOTIFS

[23] Le comité doit déterminer si la preuve présentée par le syndic est suffisamment claire et convaincante pour que l'intimé soit reconnu coupable de l'unique chef d'infraction contenu à la plainte.

[24] La Cour d'appel[4] a rappelé le fardeau de preuve qui incombe à la partie plaignante en matière disciplinaire :

> « *[66] Il est bien établi que le fardeau de preuve en matière criminelle ne s'applique pas en matière civile. Il est tout aussi clair qu'il n'existe pas de fardeau intermédiaire entre la preuve prépondérante et la preuve hors de*

---

3 *Chambre de la sécurité financière* c. *Bourdon*, 2004 CanLII 59847 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière* c. *Trouillot*, 2017 QCCDCSF 81; *Comptables professionnels agréés (Ordre des)* c. *Provost*, 2019 CanLII 56235 (QC CPA); *Malo* c. *Ordre des infirmières et infirmiers du Québec*, 2003 QCTP 132; *Ordre des architectes du Québec* c. *Duval*, 2003 QCTP 144; *Monfette* c. *Martin, ès-qual. (médecins)*, 2000 QCTP 39; *Girard* c. *Noël*, 2002 QCTP 114.

4 *Bisson* c. *Lapointe*, 2016 QCCA 1078 (CanLII).

> *tout doute raisonnable, peu importe le ''sérieux'' de l'affaire. La Cour suprême du Canada, dans l'arrêt F.H. c. McDougall, a explicitement rejeté les approches préconisant une norme de preuve variable selon la gravité des allégations ou de leurs conséquences.*
>
> *[67] Cependant, la preuve doit toujours être claire et convaincante pour satisfaire au critère de la prépondérance des probabilités. Comme démontré plus haut, le Conseil avait bien à l'esprit cette norme et la proposition des juges majoritaires qui soutient le contraire est, avec égards, injustifiée.*
>
> *[68] Comme le rappelle la Cour suprême, ''[a]ussi difficile que puisse être sa tâche, le juge doit trancher. Lorsqu'un juge consciencieux ajoute foi à la thèse du demandeur, il faut tenir pour acquis que la preuve était, à ses yeux, suffisamment claire et convaincante pour conclure au respect du critère de la prépondérance des probabilités''.* »
>
> (Nos soulignés)

[25] C'est en fonction de la disposition invoquée à l'unique chef d'infraction que le comité devra décider de la culpabilité ou de l'acquittement de l'intimé[5].

[26] La partie plaignante est liée par le choix qu'elle a fait quant à la disposition de rattachement alléguée à la plainte et le comité ne saurait le reconnaître coupable d'une autre infraction que celle qui lui est reprochée[6].

[27] À l'unique chef d'infraction, il est reproché à l'intimé d'avoir, le 21 juin 2017, alors qu'il faisait souscrire un contrat d'assurance à son client, fourni de faux renseignements à l'assureur en n'indiquant pas que ledit client détenait une police d'assurance vie ainsi qu'une police d'assurance collective en contravention de l'article 34 du *Code de déontologie*.

[28] L'article 34 du *Code de déontologie* se lit ainsi :

---

5 *Tremblay* c. *Dionne*, 2006 QCCA 1441 (CanLII).
6 *Chimistes (Ordre professionnel des)* c. *Weigensberg*, 2013 ACTP 42.

> « *34. Le représentant doit fournir aux assureurs les renseignements qu'il est d'usage de leur fournir*. »

[29] Notons tout d'abord que l'emploi, à l'article 34, des termes « *aux assureurs* » emmène le comité à conclure que le législateur réfère « *à l'industrie en général* » et non pas à l'assureur faisant affaire avec le représentant.

[30] Lorsqu'il s'agit de l'assureur faisant affaire avec le représentant le mot « *assureur* » est au singulier, notamment :

> « *33. Le représentant ne doit pas faire défaut de payer à un assureur, sur demande ou à l'expiration d'un délai imparti, les sommes qu'il a perçues pour lui.*
>
> *36. Le représentant ne peut, directement ou indirectement, à l'insu de l'assureur, accorder un rabais sur la prime contenue dans un contrat d'assurance, ni convenir d'un mode de paiement de la prime différent de celui prévu par le contrat.* »
>
> (Nos soulignés)

[31] Essentiellement, la question à laquelle le comité doit répondre est la suivante :

> « *Le plaignant s'est-il déchargé de son fardeau de démontrer que les renseignements que l'intimé a omis de fournir à la Croix Bleue sont de ceux qu'il est d'usage de fournir aux assureurs ?* »

[32] Dans l'arrêt *Daoust* c. *Rioux* (op. cité), la Cour du Québec avait à décider si le plaignant s'était acquitté de son fardeau de démontrer « *l'usage* » au sens de l'article 34 du *Code de déontologie*.

[33] Les faits s'articulent ainsi :

[34] L'intimé avait été accusé d'avoir contrevenu à l'article 34 du *Code de déontologie*, en ce qu'il avait fait défaut d'indiquer au questionnaire d'assurabilité joint à la proposition

d'assurance, certains problèmes de santé qu'éprouvait sa cliente au moment de la signature de la proposition, ce qui résulta en un refus d'indemnisation par l'assureur.

[35] Reconnu coupable, il allégua devant la Cour du Québec qu'aucune preuve que les renseignements qu'il avait fournis ne sont pas ceux qu'il est d'usage de fournir à un assureur, que les membres du comité ne pouvaient substituer leurs connaissances à l'absence de preuve d'usage et qu'il devait en conséquence être acquitté.

[36] À l'égard de la nécessité que soit faite une telle preuve, la Cour s'exprime ainsi :

> « *[45] Or, aucune preuve n'a été faite par la syndic Rioux que les informations non transmises sont des "renseignements qu'il est d'usage" de fournir aux assureurs. En l'absence de preuve sur l'usage, les membres du Comité ne pouvaient palier à cette carence en substituant leur propre version et leur propre définition de l'usage, basée sur leurs expériences personnelles.* »
>
> « *[51] Quant à l'article 34, tant la doctrine que la jurisprudence enseignent qu'il est obligatoire de prouver l'usage[27], ce qui n'a pas été fait en l'espèce. La présence des membres de la profession au sein du Comité de discipline ne saurait en assurer la connaissance d'office par le Comité[28]. Leur présence permet plutôt au Comité d'avoir une meilleure connaissance des technicités propres à une profession donnée et de la preuve qui leur est présentée[29] de sorte qu'il y ait une bonne compréhension des faits et de leurs conséquences et qu'ainsi la décision rendue soit la plus juste et équitable. Par conséquent, ils ne peuvent pas compléter une preuve approximative, ou inexistante.* »
>
> (Références omises)

[37] Dans *Gregory* c. *Château Drummond inc.*[7], la Cour d'appel du Québec a eu à se prononcer relativement à la preuve en matière d'usage, elle s'exprime de la façon suivante :

> « *[64] Un usage doit être non seulement allégué, mais aussi prouvé[12]. Il doit de plus être ancien, fréquent, général, public et uniforme[13]* […] ».

---

7 *Gregory* c. *Château Drummond inc.*, 2012 QCCA 601.

> « *[67] Il peut arriver que le tribunal puisse prendre connaissance d'office d'un usage. Toutefois, les cas sont limités, tel qu'affirmé précédemment par cette cour :*
>
> > *Il est admis que la connaissance d'office ne peut jamais porter sur les faits précis générateurs de droit dans un litige donné: le fait doit donc s'imposer avec un tel degré de certitude que toute preuve contraire paraisse futile[14].* »
>
> (Références omises)

[38] De même, dans *Es Retail Consulting* c. *Vente en détail PZ/Benisti inc.*[8] :

> « *[54] Pour être recevable et, le cas échéant, bénéficier d'une force probante la rendant convaincante, la preuve de l'usage doit répondre à certains critères biens définis en doctrine et en jurisprudence. L'usage que l'on veut établir doit être allégué et la preuve doit démontrer qu'il est ancien, fréquent, général, public et uniforme [23].*
>
> *[55] Les auteurs Jean-Claude Royer et Sophie Lavallée[24], traitant de l'usage, écrivent*:
>
> > *Il n'est pas facile de cerner avec précision l'usage en droit québécois. L'une des difficultés que présente le problème de la coutume en droit moderne vient de l'imprécision de la terminologie. L'usage, coutume au sens strict, peut être défini de façon descriptive comme une règle qui s'est formée par une pratique constante, répétée, publique, uniforme et générale à laquelle les parties intéressées ont donné une force obligatoire. Il comprend un élément matériel consistant principalement dans l'existence de la pratique constante et générale, et un élément intentionnel résultant de la conviction des personnes qu'elles sont obligées d'agir conformément à une règle de conduite non écrite. Son caractère obligatoire découle principalement de la croyance qu'il s'agit d'une règle juridique nécessaire[25].* »
>
> (Références omises)

[39] Était-ce, au moment des faits, dans l'industrie, une pratique ancienne, fréquente, générale, constante, publique et uniforme de fournir aux assureurs les renseignements exigés par la *Croix Bleue* dans les circonstances de l'espèce ?

[40] Le comité l'ignore; le syndic ne lui ayant présenté aucune preuve à cet égard.

---

[8] *ES Retail Consulting* c. *Vente en détail PZ/Benisti inc.*, 2012 QCCQ 3089 (CanLII).

[41] Le comité ne pouvant « […] *combler une carence dans la preuve en mettant à profit les connaissances personnelles de ses membres, et particulièrement de ceux qui sont les pairs du professionnel visé par la plainte* »[9], et la preuve de l'usage au sens de l'article 34 du *Code de déontologie* ne lui ayant pas été démontrée, l'intimé sera en conséquence acquitté sous l'unique chef d'infraction contenu à la plainte.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

RÉITÈRE l'ordonnance de non-divulgation, de non-diffusion et de non-publication des nom et prénom du consommateur concerné par la plainte, de ceux mentionnés dans les documents déposés au soutien de celle-ci, ainsi que de tout renseignement de nature personnelle et économique permettant de les identifier;

ACQUITTE l'intimé sous l'unique chef d'infraction contenu à la plainte;

CONDAMNE le plaignant au paiement des déboursés conformément à l'article 151 du *Code des professions*.

9 *Courchesne* c. *Castiglia,* 2009 QCCA 2303 (CanLII) par 29.

CD00-1364 PAGE : 18

(S) Me Gilles Peltier

Me Gilles Peltier
Président du comité de discipline

(S) Adélard Berger

M. Adélard Berger, A.V.C., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(S) Robert Chamberland

M. Robert Chamberland, A.V.A.
Membre du comité de discipline

Me Jean-Simon Britten
THERRIEN COUTURE JOLI-CŒUR S.E.N.C.R.L.
Procureurs de la partie plaignante

Me Nathalie Dubé
LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 18 octobre 2019

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE
CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-1289

DATE: 17 mars 2020

LE COMITÉ :	M[e] Claude Mageau	Président
	M. Alain Legault	Membre
	M. Frédérick Scheidler	Membre

MARC-AURÈLE RACICOT, ès qualités de syndic adjoint de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

RANDY KABEYA (numéro de certificat 196825)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

> **Ordonnance de non-divulgation, de non-publication et de non-diffusion du nom et du prénom des consommateurs impliqués et de toute information personnelle qui permettrait de les identifier.**

[1] Les 15 et 16 octobre 2018 de même que le 30 janvier 2019, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le « comité ») s'est réuni au siège social de la Chambre situé au 2000, avenue McGill College, 12[e] étage, à Montréal, pour procéder à l'audition de la plainte disciplinaire datée du 28 novembre 2017, ainsi libellée :

LA PLAINTE

1. Dans la région de Montréal, le ou vers le 28 mai 2014, l'intimé n'a pas fourni à l'assureur les renseignements qu'il est d'usage de lui fournir, alors qu'il a omis ou négligé de mentionner à la proposition d'assurance no […] que P.T.D.T. avait souffert de diabète de grossesse et avait été en arrêt de travail à l'automne 2013, contrevenant ainsi aux articles 16, 23 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2), 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3).

(reproduction intégrale)

[2] Le plaignant était absent et représenté par M^e^ Jean-Simon Britten et l'intimé, quant à lui, était présent et représenté par M^e^ Diane Lafleur.

[3] À la fin de la troisième journée d'audition, le comité a requis des parties des notes et autorités sur les deux moyens de défense plaidés par l'intimé, à savoir l'erreur de fait et la nécessité pour le plaignant de faire la preuve de l'usage.

[4] Ces notes et autorités lui sont parvenues le 22 mars 2019, date du début du délibéré.

PREUVE DES PARTIES

[5] Le plaignant a fait entendre trois témoins, M^me^ Lucie Coursol, enquêteuse au bureau du syndic, et les deux consommateurs impliqués.

[6] Il a de plus déposé une preuve documentaire cotée P-1 à P-7.

[7] Pour ce qui est de la pièce P-8, qui est l'enregistrement de l'entrevue téléphonique entre l'enquêteuse de la Chambre de la sécurité financière (« CSF ») et l'intimé tenue le 20 septembre 2017, elle a fait l'objet d'une objection par l'intimé, laquelle a été prise sous réserve et sera décidée ci-après par le comité.

[8] Essentiellement, l'intimé s'objecte à sa production au motif qu'il aurait été

contraint illégalement à rencontrer l'enquêteuse et à répondre à ses questions suite à la lettre de la syndique du 17 juillet 2017 produite comme pièce I-1, alors qu'il n'était plus représentant au moment de ladite entrevue.

[9] L'intimé a témoigné et a fait entendre l'un de ses collègues chez Industrielle Alliance (« IA »), M. Fares Hamzaoui et n'a déposé que la seule pièce, cotée I-1, ci-haut mentionnée.

[10] Le plaignant a présenté une contre-preuve, en interrogeant M^{me} Stéphanie Gauthier, directrice au service de la tarification d'IA, ce qui a clos la preuve devant le comité et laquelle se résume comme suit.

[11] Au moment des faits pertinents à l'infraction reprochée, l'intimé était inscrit à titre de représentant en assurance de personnes (pièce P-1), confirmant ainsi la compétence du comité pour disposer de la présente plainte disciplinaire.

[12] Les consommateurs, monsieur N. et sa conjointe, madame P., ont rencontré l'intimé le 28 mai 2014.

[13] L'intimé est le frère d'un collègue de travail de monsieur N., qui les a mis en contact.

[14] Lors de cette rencontre, une proposition conjointe d'assurance vie avec un avenant d'assurance invalidité a été complétée pour chacun des consommateurs, l'intimé leur posant alors plusieurs questions, tout en remplissant le formulaire approprié.

[15] Ce fut la seule rencontre entre l'intimé et les deux consommateurs pour la préparation et la soumission de ladite proposition d'assurance, pièce P-2.

[16] À la question 1 de la proposition d'assurance[1], la consommatrice a dénoncé avoir souffert de diabète de grossesse, et avoir été en arrêt de travail à l'automne 2013, dû à une fatigue excessive, ce qui fut corroboré par son conjoint, monsieur N.

[17] Au moment où la proposition d'assurance a été soumise, soit le 28 mai 2014, madame P. était alors en congé de maternité de son deuxième enfant, pour lequel elle avait accouché le 21 février 2014.

[18] En août 2014, monsieur N. a constaté qu'un montant avait été prélevé par IA dans son compte bancaire, sans qu'il n'ait reçu aucun document relativement à la police d'assurance conjointe qu'ils avaient souscrite par l'intermédiaire de l'intimé.

[19] Il a donc contacté l'intimé, mais ce dernier l'a référé à M. Bruno Lajeunesse, d'IA et son ancien supérieur, car il n'était plus alors à l'emploi d'IA.

[20] Après avoir contacté M. Lajeunesse, la situation a été régularisée, la police d'assurance a été émise, et les documents afférents ont été envoyés aux consommateurs.

[21] Le 10 mars 2016, madame P. a déposé une demande de prestation d'invalidité (pièce P-4), ayant été mise en arrêt de travail par son médecin de famille.

[22] Le 12 août 2016, IA refuse la demande et annule la couverture

---

1 Pièce P-2, document I-14, page 3, cette question est ainsi libellée : « *Avez-vous, au cours des 5 dernières années, consulté un médecin, un chiropraticien, ou autre praticien, subi un examen médical ou été traité dans un hôpital, clinique ou autre établissement* ».

d'assurance (pièce P-5); décision qui a été confirmée à la suite d'une demande de révision (pièces P-6 et P-7).

[23] Pour motiver ce refus, IA invoque le fait que la consommatrice n'a pas divulgué sa condition médicale au moment de la souscription de la police d'assurance :

> « *Pour fins d'analyse du dossier, un complément d'information a été obtenu. À la lumière de ces renseignements, une nouvelle évaluation de l'assurabilité de [T.D.T.P.] s'est avérée nécessaire puisque certains faits n'ont pas été divulgués au moment de souscrire l'assurance.*
>
> *En effet, l'information au dossier indique, entre autres, un historique de suivi médical pour diabète de grossesse. De plus, il appert qu'un arrêt de travail pour raison médicale a été recommandé en 2013. Toutefois, aucune déclaration n'a été faite à ce sujet, une réponse incomplète ayant été donnée aux questions suivantes :*
>
> *Question (1) : Avez-vous, au cours des 5 dernières années, consulté un médecin, un chiropraticien, ou autre praticien, subi un examen médical ou été traité dans un hôpital, clinique ou autre établissement ?*
>
> *Question (2) : Description de la raison et inclure l'histoire antérieure ayant motivé les consultations, examens de contrôle ou suivi d'un problème de santé, hospitalisation, traitements reçus, médicaments, examens présents et futurs, invalidité ou absence du travail. Ces détails vous sont demandés lorsque vous répondez OUI à la question 1.*
>
> *Ces informations devaient être portées à la connaissance de la Compagnie afin de lui permettre d'évaluer adéquatement cette demande d'assurance. Si les renseignements avaient été fournis comme il se devait, ils auraient justifié un refus de l'assurance.* »[2] (nos soulignés)

[24] La police d'assurance conjointe fut donc annulée, IA remboursant les primes payées depuis son émission et madame P. n'a donc reçu aucune indemnité pendant son arrêt de travail qui a perduré jusqu'en février 2017.

---

2 Pièce P-5.

REPRÉSENTATIONS DU PLAIGNANT

[25] Le procureur du plaignant expliqua que selon lui, la preuve est clairement à l'effet que l'intimé a rencontré les deux (2) consommateurs et que madame P. lui avait mentionné qu'elle avait eu un arrêt de travail et un problème de diabète de grossesse lors de sa deuxième grossesse à l'automne 2013.

[26] M^e^ Britten référa aux aveux de l'intimé, pièce P-8, où l'intimé reconnaît avoir reçu cette information des clients, mais ne pas l'avoir inscrite au formulaire[3].

[27] Il expliqua que la preuve est claire à l'effet que la police d'assurance a été émise (pièce P-3) en 2014, qu'une demande d'invalidité a été faite par la consommatrice en mars 2016 (pièce P-4), que cette demande fut refusée le 12 août 2016 (pièce P-5) et que la police d'assurance fut alors annulée par IA.

[28] Il ajouta qu'IA a maintenu sa position et que l'assurance est demeurée annulée suite à une demande de révision (pièces P-6 et P-7).

[29] Le procureur du plaignant expliqua que la consommatrice madame P. a rendu un témoignage crédible à l'effet qu'elle avait clairement indiqué avoir fait du diabète de grossesse et même lui avoir montré les aiguilles utilisées pour effectuer des tests sanguins.

[30] Il ajouta que le témoin a clairement dit à l'intimé que son arrêt de travail avait eu lieu lors de sa deuxième grossesse et non pas la première.

[31] M^e^ Britten mentionna aussi que le conjoint de la consommatrice est venu

---

[3] Pièce P-8, 10m26s, 11m52s, 15m24s et 21m52s.

corroborer la version de madame P. à l'effet que le diabète de grossesse et l'arrêt de travail avaient eu lieu lors de la deuxième grossesse et que son témoignage est tout aussi crédible.

[32] M^e^ Britten référa par la suite au témoignage de M^me^ Gauthier, directrice au service de la tarification chez IA, qui a mentionné que le représentant ne doit pas filtrer l'information médicale reçue des consommateurs lors de la soumission d'une proposition d'assurance et qu'en plus, il existe chez IA un service pour permettre aux représentants d'obtenir des réponses à leurs questions sur le sujet, le cas échéant.

[33] Par la suite, quant au témoignage de l'intimé, il mentionna qu'il n'avait pas spécifié dans quelles circonstances l'information à l'effet qu'il n'était pas nécessaire d'indiquer la question du diabète de grossesse à la proposition d'assurance lui aurait été transmise par son supérieur, M. Lajeunesse.

[34] Il mentionna que la version de l'intimé donnée devant le comité est en contradiction avec sa version donnée lors de son entrevue avec l'enquêteuse, pièce P-8.

[35] Ainsi, lors de cette entrevue en aucun moment, l'intimé n'a mentionné que c'est M. Lajeunesse, son superviseur, qui lui avait dit de procéder ainsi.

[36] De plus, aucune preuve n'est à l'effet que l'intimé a vérifié avec le département de la tarification d'IA, ce qui démontre selon le procureur du plaignant une nonchalance de sa part.

[37] Il référa aussi à d'autres contradictions dans la version de l'intimé et

déclara au comité que l'intimé avait rendu un témoignage peu crédible, par opposition à celui rendu par les deux (2) consommateurs.

[38] Par la suite, il commenta le témoignage rendu par M. Fares Hamzaoui.

[39] M^e^ Britten déclara que le témoin avait bien mentionné qu'il fallait rapporter fidèlement ce qui était transmis par le consommateur lors de la présentation de la proposition d'assurance.

[40] Il expliqua aussi que le témoin s'est beaucoup plus plaint du manque de formation en placement et non pas en assurance de personne et que son témoignage, selon lui, ne vient pas corroborer celui de l'intimé sur sa défense d'erreur de fait causée par le supérieur, M. Lajeunesse.

[41] Par la suite, il passa en revue les autorités transmises au comité[4].

[42] Il conclut en disant que ce n'était pas à l'intimé de déterminer ou « filtrer » ce qui doit ou ne doit pas être transmis à l'assureur, mais que c'est bien plutôt à l'assureur de déterminer par la suite la pertinence de l'information reçue.

[43] Dans les circonstances, il demanda à ce que l'intimé soit déclaré coupable du chef unique d'infraction et informe le comité que, selon lui, l'article 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (« *Code de déontologie* »)

---

4 *R.* c. *Tougas*, 2012 QCCQ 2664; *Chambre de la sécurité financière* c. *Rai*, 2009 CanLII 37371 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière* c. *Bégin*, 2011 CanLII 99460 (QC CDCSF); *Roy* c. *Legros*, 1996 CanLII 12148 (QC TP); Chambre *de la sécurité financière* c. *Daoust*, 2006 CanLII 59880 (QC CDCSF); *Daoust* c. *Rioux*, 2009 QCCQ 1268; *Chambre de la sécurité financière* c. *Jolicoeur*, 2001 CanLII 27720 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière* c. *El Mehdi El Manar El Bouanani*, 2014 CanLII 83208 (QC CDCSF); Éric DOWNS et Magdalini VASILIOS, « La preuve en droit disciplinaire », dans S.F.C.B.Q., Barreau du Québec, vol. 307, *Développements récents en déontologie, droit professionnel et disciplinaire 2009*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, p. 87 à 97, et 139.

serait le facteur de rattachement le plus approprié pour la condamnation de l'intimé.

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

[44] Essentiellement, la procureure de l'intimé prétendit, comme premier moyen de défense, que l'intimé n'avait pas à déclarer à la proposition d'assurance (pièce P-2, document I-14) que la consommatrice avait souffert d'un diabète de grossesse et avait été en arrêt de travail à l'automne 2013, étant donné qu'il aurait assisté à une présentation faite par son supérieur immédiat, M. Lajeunesse, où celui-ci aurait alors indiqué qu'il n'était pas pertinent d'indiquer l'information relativement à la question du diabète de grossesse, plaidant ainsi l'erreur de fait de la part de l'intimé[5].

[45] La procureure de l'intimé a par la suite indiqué que le témoignage de M^me^ Stéphanie Gauthier, présenté en contre-preuve par le plaignant, quant à l'obligation du représentant de ne pas filtrer l'information reçue du consommateur lors de la préparation d'une proposition d'assurance, doit être pris avec circonscription étant donné qu'elle a témoigné à titre de tarificateur de l'assureur et non pas à titre de représentant.

[46] Elle a aussi mis en doute la crédibilité de la consommatrice, madame P., et a prétendu qu'au contraire, le témoignage de l'intimé était beaucoup plus crédible étant donné, entre autres, qu'il a contesté la plainte disciplinaire alors qu'il n'est plus représentant et qu'il occupe actuellement un poste d'actuaire dans une institution à l'extérieur du pays, montrant ainsi au comité toute l'importance qu'il

---

5 *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Durand*, 2017 CanLII 35569 (QC CDCHAD).

accorde au processus disciplinaire.

[47] Elle a aussi avancé que le témoignage de M. Hamzaoui, entendu à la demande de l'intimé, était totalement désintéressé et venait corroborer le témoignage de l'intimé à l'effet que lorsqu'il avait des questions, à titre de représentant, il s'en remettait au superviseur, M. Lajeunesse.

[48] Comme deuxième moyen de défense, M^e^ Lafleur a plaidé que l'intimé devait être déclaré non coupable de l'infraction reprochée, car le plaignant n'avait pas fait de preuve démontrant l'existence de l'usage de transmettre l'information mentionnée à la plainte, tel que requis à l'article 34 du *Code de déontologie* et elle a produit des autorités à cet effet[6].

[49] Par conséquent, elle demanda au comité de déclarer l'intimé non coupable des infractions reprochées au chef unique d'infraction.

RÉPLIQUE DU PLAIGNANT

[50] En réplique, le procureur du plaignant répondit que l'intimé aurait dû savoir ce qu'il devait inscrire à la proposition d'assurance-vie (pièce P-2, document I-14), car les questions posées audit document sont claires et l'intimé a fait défaut d'y répondre sans raison.

[51] En ce qui concerne la question de l'usage, même si en vertu de l'article 34 du *Code de déontologie*, l'usage doit être prouvé, l'intimé est aussi accusé en vertu des articles 16 et 23 de la *Loi sur la distribution de produits et services*

---

6 *Chambre de la sécurité financière* c. *Poulin*, 2007 CanLII 45215 (QC CDCSF); *Chambre de l'assurance de dommages* c. *D'Onofrio*, 2017 CanLII 90570 (QC CDCHAD); *Laurin* c. *Chauvin*, 2006 QCCQ 6115.

financiers (« LDPSF »), lesquels ne nécessitent pas une telle preuve et il en est de même, selon lui, pour l'article 35 du *Code de déontologie*.

[52] En ce qui concerne la défense d'erreur de fait alléguée par M^e^ Lafleur, le procureur du plaignant expliqua que, selon lui, la preuve n'était pas suffisante pour permettre à l'intimé d'être déclaré non coupable, son témoignage sur ce point n'étant que du ouï-dire, car le superviseur, M. Lajeunesse, n'a pas témoigné.

[53] Par conséquent, la preuve présentée par l'intimé n'est pas suffisante pour permettre au comité d'arriver à la conclusion qu'il y a eu erreur de fait de sa part et ce dernier doit donc être trouvé coupable du chef unique d'infraction.

DÉCISION SUR L'ADMISSIBILITÉ DE LA PIÈCE P-8

[54] La pièce P-8 est un CD contenant l'enregistrement de l'entrevue ayant eu lieu le 20 septembre 2017 entre l'enquêteuse de la CSF et l'intimé.

[55] L'intimé s'objecte à sa production au motif qu'il aurait été illégalement contraint de répondre aux questions de l'enquêteuse, suite à l'envoi de la lettre du 17 juillet 2017 envoyée par la syndique de l'époque, produite comme pièce I-1, et qui l'informait de ce qui suit :

> « […]
>
> ***Objet : Avis d'ouverture d'un dossier d'enquête à votre égard (article 336, Loi sur la distribution de produits et services financiers, RLRQ, c. D-9.2)***
> ***N/D : 2017-0254***
>
> *Monsieur,*
>
> *Le syndic de la Chambre de la sécurité financière (« CSF ») a ouvert un dossier d'enquête à votre égard, concernant des allégations de manquement aux règles applicables à l'exercice de vos activités à titre de représentant.*
>
> *La CSF a pour mission d'assurer la protection du public en maintenant la*

> *discipline et en veillant à la formation et à la déontologie de ses membres. Le syndic, soit de sa propre initiative, soit à la suite d'une information selon laquelle un représentant aurait commis une infraction à une disposition de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, de la Loi sur les valeurs mobilières, ou de l'un de leurs règlements, a pour fonction d'enquêter à ce sujet. Au terme de cette enquête, le syndic, lorsqu'il l'estime opportun, peut déposer une plainte devant le comité de discipline contre un représentant ou lui imposer une mesure administrative.*
>
> *L'enquêteuse au dossier, Mme Jeanne Daigneault, communiquera avec vous au besoin afin d'obtenir l'ensemble de l'information et votre version des faits. Veuillez noter que nous devons assurer la confidentialité de l'enquête.*
>
> *Conformément à la loi, vous devez collaborer et répondre sans délai au syndic et aux enquêteuses de la CSF. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'annexe ci-jointe.*
>
> *Nous vous suggérons de vous assurer de divulguer la tenue de la présente enquête dans l'éventualité où vous auriez des obligations à cet égard.*
>
> […] »

[56] L'annexe qui y était jointe contient le texte de l'article 342 de la LDPSF, prévoyant que « *Nul ne peut entraver le travail de l'enquêteuse, notamment en l'induisant en erreur* », et aussi celui des articles 42, 43, 44 et 46 du *Code de déontologie* et de l'article 20 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières*.

[57] L'article 42 du *Code de déontologie* prévoit que « *Le représentant doit répondre, dans les plus brefs délais et de façon complète et courtoise, à toute correspondance provenant du syndic, du cosyndic, d'un adjoint du syndic, d'un adjoint du cosyndic ou d'un membre de leur personnel agissant en leur qualité* ».

[58] L'intimé a été représentant en assurance de personnes du 19 septembre 2012 au 26 juin 2014 pour le cabinet IA et aussi du 20 mai 2015 au 1er mars 2017 et du 10 mars 2017 au 31 mai 2017 pour le cabinet Mercer (Canada) Limitée, tel qu'il appert de l'attestation de son droit de pratique produite par le plaignant comme pièce P-1.

[59] Par conséquent, au moment où il a reçu la lettre du 17 juillet 2017, pièce I-1, l'intimé n'était plus inscrit, depuis près de deux (2) mois, comme représentant en assurance de personnes même si, à la date de l'infraction reprochée, soit le 28 mai 2014, il l'était.

[60] La procureure de l'intimé prétend donc que, n'étant plus représentant, l'intimé n'avait pas l'obligation de répondre aux questions de la syndique ni de collaborer avec elle, tel que requis à la lettre (pièce I-1) et les dispositions légales qui y sont mentionnées.

[61] Lors de son témoignage, l'intimé n'a pas élaboré sur les circonstances de ladite entrevue.

[62] La prétention du plaignant est à l'effet qu'en vertu du droit disciplinaire, l'intimé avait l'obligation de répondre aux questions, et ce, même s'il avait cessé d'être représentant au moment de l'entrevue.

[63] De plus, il prétend qu'à part l'existence de la lettre (pièce I-1) qui a été produite de consentement, il n'y a aucune preuve à l'effet que l'intimé avait fait l'objet de contrainte lors de ladite entrevue.

[64] Lorsque la procureure de l'intimé présenta son argumentation, suite à une remarque du président du comité à l'effet qu'il n'y avait aucune preuve faite par l'intimé sur la question de la contrainte, celle-ci fit une demande afin de pouvoir faire entendre son client sur les circonstances de l'entrevue, et ce, même si la preuve était close de part et d'autre et que les représentations des deux procureurs étaient presque terminées.

[65] Le comité refusa séance tenante cette demande de réouverture d'enquête au motif qu'il ne s'agissait pas d'un élément nouveau, que la demande était tardive et qu'en plus, en droit disciplinaire, l'intimé est contraignable, que ce soit au niveau de l'enquête du syndic ou lors de l'audition devant le comité.

[66] Le comité avait alors décidé, dans l'exercice de sa discrétion, de ne pas permettre la réouverture d'enquête étant donné que les éléments que l'intimé voulait prouver ne pouvaient avoir une influence déterminante sur la question de l'admissibilité de la pièce P-8[7].

[67] Le comité est d'opinion que l'argument de l'intimé ne peut valoir, compte tenu qu'en droit disciplinaire, le professionnel est contraignable à la fois au niveau de l'enquête, en ce qu'il doit collaborer avec son syndic, et aussi au niveau de l'audition devant le comité de discipline en ce qu'il peut être contraint à témoigner, ce qui n'est pas le cas au droit criminel[8].

[68] De plus, en 2006, la Cour suprême du Canada a interprété l'article 122 du *Code des professions* lequel est à l'effet que le syndic dans le cadre de son enquête, peut « *exiger qu'on lui fournisse tout renseignement et tout document relative à cette enquête* »[9].

[69] Le plus haut tribunal du pays a alors établi qu'en vertu dudit article, non seulement le professionnel doit collaborer avec son syndic, mais aussi les tiers doivent le faire à cause de la mission de protection de l'intérêt public qu'ont les

---

7 Procès-verbal du 30 janvier 2019, 14:19 à 14:30 ; Denis FERLAND et Benoît ÉMERY, *Précis de procédure civile du Québec*, 5e éd., vol. 1, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2015, par. 1-2440 à 1-2444.

8 É. DOWNS et M. VASSILIKOS, « La preuve en droit disciplinaire », préc., note 4, p. 96 et 97.

9 *Pharmascience inc.* c. *Binet*, 2006 CSC 48 (CanLII), [2006] 2 RCS 513.

ordres professionnels :

> « *33. Comme je l'ai souligné précédemment, le Code des professions représente la solution législative choisie par le législateur québécois afin de protéger le public par un encadrement approprié de tous les professionnels. L'article 2 énonce ce principe général lorsqu'il affirme que le " code s'applique à tous les ordres professionnels et à leurs membres ". On ne saurait toutefois transformer cette disposition en une règle qui limite l'effet des lois professionnelles aux seuls membres des ordres régis par le Code des professions. C'est l'une des erreurs commises par la Cour d'appel, lorsqu'elle a accepté l'un des moyens de Pharmascience et a conclu, en conséquence, que l'art. 2 établissait le champ d'application du Code des professions et le limitait aux seuls membres des ordres professionnels (par. 49). Pour la Cour d'appel, la présence de cet article confirmait le non-assujettissement des tiers à l'art. 122.*
>
> *34. Cette conclusion ne tient pas suffisamment compte de l'objectif de protection du public poursuivi par le Code des professions. La réalisation de cet objectif implique nécessairement que les tiers soient visés ou touchés par certaines dispositions du Code des professions. Par exemple, les art. 188.1 à 189 prohibent l'exercice illégal de la profession par des tiers non-membres. L'article 188 prévoit quant à lui l'imposition d'amendes à toute personne commettant une infraction. Comme son libellé l'indique, l'art. 2 vise à établir le caractère général du Code, son statut de loi cadre pour l'exercice des professions au Québec et la préséance des lois particulières à chaque ordre professionnel en cas d'incompatibilité. Le contexte dans lequel fut adopté le Code, que j'ai rappelé précédemment, confirme ce constat. L'article 2 ne prévoit pas que le Code ne s'applique qu'aux membres des ordres professionnels, mais vient plutôt confirmer que le Code s'applique à tous les membres de tout ordre professionnel, en établissant des règles de fonctionnement et des moyens d'action homogènes dans ce domaine. Cette interprétation fut d'ailleurs acceptée par la Cour d'appel du Québec dans un arrêt récent : Ordre des comptables généraux licenciés du Québec c. Québec (Procureur général), [2004] R.J.Q. 1164, par. 18-19.*
>
> *35. Les principes d'interprétation suggèrent qu'en cas d'ambiguïté, l'interprétation la plus favorable à l'objet de la loi doit primer. Le professeur P.-A. Côté résume ainsi cette règle :*
>
> > *Il est en effet incontestable qu'on peut, lorsque la formule soulève une difficulté d'interprétation, lorsqu'elle n'est pas claire, se référer à la finalité de la loi ou de la disposition examinée pour choisir celui des sens possibles qui est le plus propre à réaliser cette finalité.*
>
> *Ce principe est conforme à la Loi d'interprétation, L.R.Q., ch. I-16, qui, à son art. 41, énonce qu'une " disposition d'une loi est réputée avoir pour objet de reconnaître des droits, d'imposer des obligations ou de favoriser l'exercice des droits, ou encore de remédier à quelque abus ou de procurer quelque avantage ". Le deuxième alinéa du même article dispose aussi qu'une " loi reçoit une interprétation large, libérale, qui assure l'accomplissement de son objet et l'exécution de ses prescriptions suivant leurs véritables sens, esprit et fin ".*

L'article 122 doit donc être interprété dans l'optique de la protection du public, reconnue à l'art. 23 comme l'objectif principal du Code des professions : " Chaque ordre a pour principale fonction d'assurer la protection du public. "

a) Importance de la fonction des ordres professionnels, leur rôle dans la protection de l'intérêt public, rappel de la jurisprudence

36. Notre Cour a d'ailleurs rappelé à maintes occasions le rôle crucial des ordres professionnels pour la protection de l'intérêt public. Comme l'affirmait la juge McLachlin dans Rocket c. Collège royal des chirurgiens dentistes d'Ontario, 1990 CanLII 121 (CSC), [1990] 2 R.C.S. 232, " [i]l est difficile d'exagérer l'importance dans notre société de la juste réglementation de nos professions " (p. 249). L'importance de contrôler la compétence et de surveiller la conduite des professionnels s'explique par le niveau de confiance que leur accorde le public. Il ne faut pas non plus oublier l'état de vulnérabilité dans lequel s'inscrit souvent la relation qu'un client établit avec un professionnel. Notre Cour a déjà eu l'occasion de le rappeler dans le cas des justiciables qui confient leurs droits aux avocats (Fortin c. Chrétien, [2001] 2 R.C.S. 500, 2001 CSC 45, par. 17). Le peu de connaissances de la population en général dans le domaine pharmaceutique et le niveau de dépendance élevé envers les conseils de professionnels compétents fait en sorte que les pharmaciens sont, eux aussi, hautement dépositaires de la confiance du public. Je n'ai aucune hésitation à appliquer généralement au domaine de la santé les commentaires que j'ai rédigés au nom de notre Cour dans Finney, par. 16, pour souligner l'importance des obligations imposées par l'État aux ordres professionnels chargés de veiller sur la compétence et l'honnêteté de leurs membres :

> *Le premier objectif de ces ordres n'est pas de fournir des services à leurs membres ou de défendre leurs intérêts collectifs. Ils sont formés dans le but de protéger le public, comme le veut l'art. 23 du Code des professions...*

Le privilège d'autoréglementation d'une profession soumet donc les personnes chargées de la mise en œuvre de la discipline professionnelle à une obligation onéreuse. La délégation des pouvoirs de l'État s'accompagne de la charge de s'assurer de la protection adéquate du public. L'arrêt Finney confirme l'importance de la bonne exécution de cette obligation et la gravité des conséquences de sa violation.

b) Nécessité d'une interprétation souple de leurs pouvoirs de surveillance pour l'exécution de leurs fonctions

37. Dans ce contexte, on doit s'attendre à ce que les personnes dotées non seulement du pouvoir mais aussi du devoir d'enquêter sur la conduite d'un professionnel disposent de moyens suffisamment efficaces pour leur permettre de recueillir toutes les informations pertinentes afin de déterminer si une plainte doit être portée. Comme on l'a vu, le Code des professions attribue à un fonctionnaire indépendant, le syndic, la charge d'enquêter et de se prononcer sur la nécessité de déposer une plainte devant le comité de discipline. Le juge Dalphond, alors à la Cour supérieure, décrivait clairement le rôle capital dévolu par le législateur à cet acteur dans Parizeau c. Barreau du Québec, 1997 CanLII

9307 (QC CS), [1997] R.J.Q. 1701, p. 1708 :

> *La clé de voûte au niveau du contrôle de la profession est le syndic, qui joue un double rôle : celui d'enquêteuse doté de pouvoirs importants (art. 122 du code) et celui de dénonciateur ou plaignant devant le comité de discipline (art. 128 du code).*
>
> *38. L'importance de ce " double rôle " doit nécessairement guider l'interprétation de l'art. 122. Le dépôt d'une plainte devant le comité de discipline peut constituer l'aboutissement de l'enquête du syndic. Pour le professionnel en cause, ce seul dépôt entraîne parfois des conséquences graves pour sa réputation et pour l'exercice de ses activités professionnelles. Pour agir avec efficacité, mais dans le souci et le respect des droits de tous les intéressés durant son enquête, le syndic doit être en mesure d'exiger les documents et renseignements pertinents de toute personne et non seulement d'un professionnel, comme le conclut la Cour d'appel. L'obtention de renseignements en possession de tiers paraît souvent essentielle à la conduite efficace de l'enquête du syndic. Bien que seul le professionnel accusé d'une infraction déontologique puisse éventuellement être cité devant le comité de discipline les situations susceptibles de provoquer des plaintes disciplinaires impliqueront fréquemment une tierce partie, d'une manière ou d'une autre.*
>
> *39. L'infraction pour laquelle certains pharmaciens font l'objet d'une enquête en l'espèce, i.e. " recevoir [... un] avantage, ristourne ou commission " (art. 3.05.06 du Code de déontologie), ne fait pas exception. L'avantage est reçu d'une autre personne. Un processus d'enquête concernant la commission d'une infraction devrait donc logiquement prévoir l'assujettissement des tiers. D'autres exemples illustrent cette nécessité. Un syndic pourrait avoir besoin d'obtenir des renseignements d'une infirmière ou d'un préposé, témoins de certains événements, afin de déterminer si une plainte pour harcèlement sexuel doit être portée contre un médecin. L'enquête d'un syndic pourrait exiger l'accès à des renseignements détenus par une banque ou un comptable sur l'utilisation dérogatoire d'un compte en fidéicommis par un avocat.* »[10] (nos soulignés)

[70] En l'espèce, les dispositions suivantes s'appliquent lors de l'enquête du syndic de la CSF :

- ***Loi sur la distribution de produits et services financiers***

  « *329. Les syndics, soit de leur propre initiative, soit à la suite d'une information selon laquelle un représentant aurait commis une infraction à une disposition de la présente loi, de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1) ou de l'un de leurs règlements, ont pour fonction d'enquêter à ce sujet.*

  338. Un syndic peut procéder à une enquête dans l'établissement d'un

[10] Préc., note 9.

> *cabinet, d'un représentant autonome, d'une société autonome, ou d'un courtier en épargne collective ou en plans de bourses d'études inscrit conformément au titre V de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1).*
>
> *340. L'enquêteur peut :*
>
> *1° avoir accès, à toute heure raisonnable, à tout établissement d'un cabinet, d'un représentant autonome, d'une société autonome et d'un courtier en épargne collective ou en plans de bourses d'études inscrit conformément au titre V de la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V-1.1);*
>
> *2° examiner et tirer copie des livres, registres, comptes, dossiers et autres documents du cabinet, du représentant autonome, de la société autonome et du courtier en épargne collective ou en plans de bourses d'études inscrit conformément au titre V de la Loi sur les valeurs mobilières;*
>
> *3° exiger tout document relatif à leurs activités.*
>
> *Toute personne qui a la garde, la possession ou le contrôle de ces livres, registres, comptes, dossiers et autres documents doit, à la demande de l'inspecteur, lui en donner communication et lui en faciliter l'examen.*
>
> *342. Nul ne peut entraver le travail d'un enquêteur, notamment en l'induisant en erreur.* » (nos soulignés)

[71] Le comité est d'opinion que tout comme pour l'article 122 du *Code des professions*, ces dispositions applicables au syndic en l'espèce ont été mises en place dans un même but de protection de l'intérêt public, tel que mentionné par la Cour suprême dans *Pharmascience*[11].

[72] Le comité considère donc que l'interprétation faite par la Cour suprême en ce qui concerne l'article 122 du *Code des professions* s'applique aussi en l'espèce et que, par conséquent, non seulement le représentant doit collaborer à l'enquête du syndic, mais aussi les tiers.

---

[11] Préc., note 9.

[73] D'ailleurs, dans des décisions sur sanction, le comité a déjà référé à cet « *assujettissement des tiers* » au processus d'enquête du syndic consacré par la Cour suprême dans l'affaire *Pharmascience*, en rappelant que « *compte tenu de l'objectif lié à sa mission d'enquêter sur la conduite des représentants, il est essentiel pour les tiers de collaborer à l'enquête de la syndique* »[12].

[74] Cela étant, le comité est d'opinion par conséquent qu'il serait illogique et déraisonnable que le syndic puisse exiger dans le cours de son enquête des documents de la part de tiers, mais ne pourrait pas l'exiger d'un ex-représentant comme l'intimé qui avait cessé d'être inscrit à titre de représentant depuis seulement deux (2) mois au moment où la demande lui a été faite.

[75] Cela le serait d'autant plus qu'en vertu de l'article 346 de la LDPSF, une plainte peut être déposée contre l'intimé qui n'est plus titulaire d'un certificat délivré par l'Autorité des marchés financiers, si au moment de l'infraction reprochée, ce dernier était bien titulaire d'un tel certificat, ce qui était le cas en l'espèce.

[76] Le comité, avec respect pour l'opinion contraire, ne peut donc pas accueillir l'objection de l'intimé basée sur l'argument ci-haut mentionné.

[77] Le comité doit, cependant, s'assurer que le plaignant a suivi les instructions du Tribunal des professions dans l'affaire *Fernandez De Sierra*[13] en matière de déclaration faite par l'intimé.

[78] À cet effet, la preuve est claire que le plaignant a informé l'intimé de son

---

12 *Chambre de la sécurité financière* c. *Bégin*, préc., note 4, par. 52; *Chambre de la sécurité financière* c. *Rai*, préc., note 4, Décision sur sanction, par. 24-25.

13 *Fernandez De Sierra* c. *Psychologues*, 2005 QCTP 134 (CanLII).

intention de produire l'enregistrement de l'entrevue, pièce P-8, aux motifs qu'on y retrouve des aveux de sa part et qu'il en a été préalablement informé, et ce, afin de lui permettre de se préparer en conséquence pour l'audition devant le comité.

[79] D'ailleurs, la procureure de l'intimé a admis que l'intimé en avait été bien informé avant le début de l'audition[14].

[80] Dans les circonstances, l'objection de l'intimé à la production de la pièce P-8 est rejetée et l'enregistrement de l'entrevue entre l'intimé et l'enquêteuse de la CSF, madame Jeanne Daigneault, le 20 septembre 2017, fait partie de la preuve devant le comité.

ANALYSE ET MOTIFS

[81] Il est reconnu en droit disciplinaire que ce n'est pas le libellé de la plainte qui constitue une infraction, mais bien chacune des dispositions de rattachement citées à son soutien[15].

[82] Le libellé de la plainte n'a pas à être précis, mais il doit contenir l'information suffisante pour permettre au professionnel de savoir ce qui lui est reproché[16].

[83] Dans le présent cas, les dispositions de rattachement citées au soutien de la plainte sont les suivantes :

---

14 Procès-verbal de l'audition du 30 janvier 2019, 11:34 à 11:52.

15 *Tremblay* c. *Dionne*, 2006 QCCA 1441; *Lapointe* c. *Chen*, 2019 QCCA 1400; *Pomerleau* c. *Collège des Médecins du Québec*, 2013 QCTP 50, par. 22; *Weigensberg* c. *Chimistes (Ordre professionnel des)*, 2019 QCTP 90, par. 56-57.

16 *Morin* c. *Ingénieurs (Ordre professionnel des)*, 2005 DDOP 324 (TP); *Cloutier* c. *Sauvageau*, 2004 QCTP 5; *Bélanger* c. *Avocats (Ordre professionnel des)*, 2012 QCTP 73; *Anderson* c. *Monty*, 2006 QCCA 595, par. 61.

- ***Loi sur la distribution de produits et services financiers***

  « *16. Un représentant est tenu d'agir avec honnêteté et loyauté dans ses relations avec ses clients.*

  Il doit agir avec compétence et professionnalisme.

  23. Un représentant transmet à l'établissement auquel il est rattaché tous les renseignements qu'il recueille sur ses clients.

  Un représentant qui agit pour le compte de plusieurs cabinets les transmet à l'établissement du cabinet pour lequel il agit alors.

  Il ne peut les communiquer qu'à une personne qui est autorisée par la loi. »

- ***Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière***

  « *34. Le représentant doit fournir aux assureurs les renseignements qu'il est d'usage de leur fournir.*

  35. Le représentant ne doit pas exercer ses activités de façon malhonnête ou négligente. »

[84] Ainsi, bien qu'il n'y ait qu'un seul chef contenu à la plainte, quatre infractions sont reprochées à l'intimé.

[85] Pour les raisons qui seront ci-après exposées, le comité reconnaîtra l'intimé coupable pour avoir contrevenu aux articles 16 et 23 de la LDPSF et 35 du *Code de déontologie*, mais l'acquittera quant à l'infraction fondée sur l'article 34 du *Code de déontologie*, le plaignant n'ayant pas fait la preuve que lesdits renseignements mentionnés à la plainte sont d'usage à être fournis aux assureurs.

[86] En somme, de l'avis du comité, le plaignant a démontré de façon claire et convaincante que l'intimé savait que madame P. avait fait du diabète de grossesse lors de sa seconde grossesse, qu'elle avait eu un retrait préventif à l'automne 2013, mais qu'il a omis d'inscrire ces informations sur le formulaire de proposition d'assurance et que ces informations auraient dû être divulguées à l'assureur.

[87] Il est reconnu que le représentant a l'obligation de divulguer tout ce qui est dénoncé par ses clients et que c'est à l'assureur d'analyser les faits inscrits et d'évaluer leur pertinence[17] :

> *« [25] […] l'intimé avait l'obligation d'inscrire dans la proposition des informations correspondant exactement à ce que Mme Caron lui avait déclaré. Il n'avait pas à "interpréter" ou à "filtrer" les réponses de cette dernière.*
>
> *[26] Il est en effet crucial que le représentant fournisse à l'assureur tous les renseignements reçus de son client, et ce, même si certains ne lui semblent pas importants ou substantiels.*
>
> *[27] Il relèvera de l'assureur d'apprécier le poids qu'il devra accorder aux faits qui auront été mentionnés dans la proposition d'assurance.* » (nos soulignés)

[88] Cette décision du comité fut confirmée par la Cour du Québec sur ce point[18].

[89] Cette obligation a bien été décrite par M^me^ Gauthier, directrice au service de la tarification d'IA.

[90] Cette dernière a expliqué que le rôle des tarificateurs est d'analyser les informations recueillies par les représentants afin de prendre une décision éclairée quant à l'émission d'une police d'assurance et qu'ils s'attendent à recevoir toute l'information qui aura été divulguée par les consommateurs au représentant.

[91] De plus, le comité croit les consommateurs lorsqu'ils affirment que madame P. a dévoilé toutes les informations médicales la concernant lors de sa rencontre avec l'intimé en mai 2014 et plus particulièrement en ce qui concerne sa deuxième grossesse.

[92] En effet, ils se sont exprimés clairement et leur version des faits a toujours

---

17 *Chambre de la sécurité financière* c. *Daoust*, note 4, par. 25 à 27.
18 *Daoust c. Rioux*, préc., note 4, par. 27 à 31 et 52 à 57.

été la même.

[93] Ils sont donc des témoins crédibles aux yeux du comité.

[94] De plus, l'intimé ne nie pas avoir été informé par madame P. de son diabète de grossesse et de son arrêt de travail lors de l'entrevue téléphonique qu'il a eue avec l'enquêteuse de la CSF (pièce P-8).

[95] En effet, il a reconnu lors de cet entretien que la consommatrice lui avait parlé de sa période d'invalidité.

[96] Il semble même être surpris lors de cette entrevue d'apprendre qu'il n'avait rien écrit à ce sujet à la proposition d'assurance[19].

[97] Face à cette preuve, l'intimé a plaidé en défense les deux moyens suivants : l'absence d'une preuve d'expert établissant l'usage de fournir aux assureurs l'information relative au diabète de grossesse et à l'arrêt de travail de la consommatrice, et l'erreur de fait par l'intimé en ce que son supérieur lui aurait dit de ne pas indiquer lesdites informations sur une proposition d'assurance.

L'ABSENCE DE PREUVE D'USAGE

[98] La procureure de l'intimé a plaidé le fait que le plaignant aurait dû déposer une preuve d'expert de « *ce qui est d'usage de fournir à l'assureur* », et que sans cette preuve, l'intimé ne peut être reconnu coupable de l'infraction reprochée sous toutes les dispositions de rattachement citées au soutien de la plainte disciplinaire.

[99] Le procureur du plaignant, quant à lui, soumet que le questionnaire

---

19 Pièce P-8, vers 17m14s.

médical établit clairement les informations qui doivent être inscrites par le représentant, constituant ainsi la preuve des renseignements qu'il est d'usage de fournir aux assureurs, tel que le requiert l'article 34 du *Code de déontologie* et, qu'en plus, cette preuve d'usage n'est pas nécessaire pour trouver l'intimé coupable des autres infractions alléguées à la plainte, soit les articles 16 et 23 de la LDPSF et l'article 35 du *Code de déontologie*.

[100] Le comité donnera partiellement raison à l'intimé et accepte sa prétention quant à l'article 34 du *Code de déontologie*.

[101] La doctrine et la jurisprudence conviennent que l'usage doit être allégué et prouvé[20].

[102] Pour reprendre les propos du professeur Jean-Claude Royer, « […] *sauf dans le cas d'un usage notoire et raisonnablement incontestable, les plaideurs devront continuer d'alléguer et de prouver un usage, c'est-à-dire une pratique constante, répétée, publique, uniforme et générale* […] »[21].

[103] De plus, bien que le droit disciplinaire prévoit la justice par les pairs et que ces pairs aient une expertise concernant les processus de l'industrie, il est bien établi « *qu'en l'absence de preuve sur l'usage, les membres du Comité ne [pouvaient] palier à cette carence en substituant leur propre version et leur propre définition de l'usage, basée sur leurs expériences personnelles* »[22].

---

20 *Chambre de l'assurance de dommages* c. *D'Onofrio*, préc., note 6; *Daoust* c. *Rioux*, préc., note 4; Catherine PICHE, *La preuve civile*, 5e éd., Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2016, p. 60-63 ; *Duval* c. *J.P. Des Gagné et associés inc. (Division : Farel International)*, 2002 CanLII 26393 (QC CS) ; *Entreprise sanitaire F.A. ltée* c. *Dorval (Cité)*, 2001 CanLII 25476 (QC CS).

21 C. PICHÉ, *La preuve civile*, préc., note 20, p. 63.

22 *Daoust* c. *Rioux*, préc., note 4, par. 45.

[104] La présence de deux membres « *permet plutôt au Comité d'avoir une meilleure connaissance des technicités propres à une profession donnée et de la preuve qui leur est présentée de sorte qu'il y ait une bonne compréhension des faits et de leurs conséquences* […] »[23].

[105] Le plaignant se devait de démontrer, par tout moyen, de façon claire et convaincante, l'usage au sein de l'industrie quant aux renseignements qu'un représentant doit fournir à l'assureur que ce soit par une preuve d'expert ou autrement.

[106] Le comité est d'opinion que le témoignage de M^me^ Gauthier présenté par le plaignant n'est pas suffisant à lui seul pour établir ce que sont les renseignements qu'il est d'usage de fournir aux assureurs.

[107] Sans cette preuve, le comité est d'avis que le plaignant ne s'est pas déchargé de son fardeau et il ne peut pas combler cette carence par les connaissances de ses membres.

[108] D'ailleurs, le comité a rendu tout récemment une décision en ce sens dans l'affaire *Tremblay* expliquant qu'il ne pouvait pas « *combler une carence dans la preuve en mettant à profit les connaissances personnelles de ses membres, particulièrement de ceux qui sont les pairs du professionnel visé par la plainte* » en citant le jugement de la Cour d'appel du Québec rendu dans l'affaire *Courchesne* c. *Castiglia*[24].

---

23 *Daoust* c. *Rioux*, préc., note 4, par. 51.
24 *Chambre de la sécurité financière* c. *Tremblay*, 2020 QCCDCSF 10; *Courchesne* c. *Castiglia*, 2009 QCCA 2303 (CanLII).

[109] Par conséquent, vu ce qui précède, le comité trouvera l'intimé non-coupable d'avoir contrevenu à l'infraction fondée sur l'article 34 du *Code de déontologie*.

[110] En ce qui a trait aux autres dispositions légales mentionnées au chef d'infraction, l'intimé invoque que, puisque le plaignant ne s'est pas déchargé de son fardeau de preuve quant à l'usage, alors l'intimé doit aussi être déclaré non-coupable de les avoir contrevenues.

[111] Le comité ne peut accepter une telle prétention.

[112] En l'espèce, le comité considère que le plaignant s'est déchargé de son fardeau en ce qui concerne les articles 16 et 23 de la LDPSF et l'article 35 du *Code de déontologie*.

[113] Les faits reprochés à l'intimé, tel que décrit à la plainte disciplinaire, sont d'avoir « *omis ou négligé de mentionner a la proposition d'assurance no […] que [madame P.] avait souffert de diabète de grossesse et avait été en arrêt de travail à l'automne 2013* […] ».

[114] Il s'agit de cette information que l'intimé aurait fait défaut de transmettre à l'assureur.

[115] Bien que les termes « *les renseignements qu'il est d'usage de fournir [à l'assureur]* » soient aussi mentionnés au libellé de la plainte, contrairement à l'article 34 du *Code de déontologie*, ils ne le sont pas à titre d'élément essentiel des infractions reprochées en ce qui concerne les articles 16 et 23 de la LDPSF et l'article 35 du *Code de déontologie*.

[116] Il est bien connu qu'en droit disciplinaire, c'est dans le libellé de la disposition législative qu'on y trouve les éléments essentiels et non pas dans le libellé de la plainte[25].

[117] De plus, les dispositions législatives citées au soutien de l'unique chef d'infraction de la plainte disciplinaire sont indépendantes les unes des autres[26].

[118] En l'espèce, les articles 16 et 23 de la LDPSF et de l'article 35 du *Code de déontologie* se lisent comme suit :

- ***Loi sur la distribution de produits et services financiers***

  « *16. Un représentant est tenu d'agir avec honnêteté et loyauté dans ses relations avec ses clients.*

  Il doit agir avec compétence et professionnalisme.

  23. Un représentant transmet à l'établissement auquel il est rattaché tous les renseignements qu'il recueille sur ses clients.

  Un représentant qui agit pour le compte de plusieurs cabinets les transmet à l'établissement du cabinet pour lequel il agit alors.

  Il ne peut les communiquer qu'à une personne qui est autorisée par la loi. »

- ***Code des professions***

  « *35. Le représentant ne doit pas exercer ses activités de façon malhonnête ou négligente*. »

[119] Par contre, le libellé de l'article 34 du *Code de déontologie* est le suivant :

- ***Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière***

  « *34. Le représentant doit fournir aux assureurs les renseignements qu'il est d'usage de leur fournir.* » (nos soulignés)

---

25 *Tremblay* c. Dionne, note 15, par. 84 ; *Pomerleau* c. *Collège des médecins du Québec,* note 15, par. 22; *Cousineau* c. *Audioprothéssistes (Ordre professionnel des)*, 2018 QCTP 102 (CanLII), par. 66.

26 *Daoust* c. *Rioux,* préc., note 4, par. 46.

[120] De la lecture de ces dispositions, il ressort clairement que l'usage est un élément essentiel uniquement pour l'infraction en vertu de l'article 34 du *Code de déontologie* et non pas pour les autres dispositions mentionnées au chef unique d'infraction.

[121] Tel que ci-haut mentionné, la preuve n'a pas révélé en l'espèce qu'il s'agissait d'une information qu'il est « *d'usage* » de transmettre à l'assureur, de telle sorte que l'intimé sera acquitté de l'infraction portée en vertu de l'article 34 du *Code de déontologie*.

[122] Cela étant, le comité considère qu'il n'en demeure pas moins qu'en ne transmettant pas ladite information, même s'il n'est pas coupable de l'infraction prévue à l'article 34 du *Code de déontologie*, l'intimé peut tout de même avoir été négligent au sens de l'article 35 du *Code de déontologie*, avoir manqué de compétence au sens de l'article 16 de la LDPSF et avoir fait défaut de transmettre les renseignements contrairement à l'article 23 de la LDPSF.

[123] À cet effet, le comité réfère encore une fois à la décision rendue par la Cour du Québec dans l'affaire *Daoust*[27] :

> « *[46] Par contre, il est inexact de prétendre que Daoust ne pouvait être trouvé coupable d'avoir contrevenu à l'article 12 ou à l'article 35 en l'absence d'une contravention à l'article 34. Ces dispositions sont indépendantes les unes des autres. Il est cependant possible qu'un geste posé par un représentant puisse, théoriquement, constituer une contravention à plus d'une disposition du Code de déontologie. Il ne saurait cependant être trouvé coupable d'avoir contrevenu à plus d'une disposition en raison de la règle prohibant les condamnations multiples [25].* » (référence omise)

[124] L'argument de l'intimé, quant à l'obligation pour le plaignant de faire la

---

[27] *Daoust c. Rioux*, préc., note 4.

preuve d'usage quant à l'article 35 du *Code de déontologie* et les articles 16 et 23 de la LDPSF, ne peut donc être accepté par le comité.

LA DÉFENSE D'ERREUR DE FAIT

[125] Le second moyen de défense invoqué par l'intimé est l'erreur de fait.

[126] Il a témoigné à l'effet qu'il s'est fié à son supérieur de succursale, M. Lajeunesse, justifiant ainsi l'omission de la mention du diabète de grossesse de la consommatrice lors de la souscription de la police d'assurance.

[127] La procureure de l'intimé a déposé, au soutien de ses prétentions, la décision *Chambre de l'assurance de dommages* c. *Durand*[28], indiquant que l'erreur de fait est : « *La croyance raisonnable à un état de fait inexistant qui, s'il avait existé, aurait rendu l'acte ou l'omission innocent* »[29].

[128] Selon l'interprétation de la procureure de l'intimé, cette erreur de fait pouvait être causée par toute personne en autorité.

[129] En l'espèce, M^e^ Lafleur allègue que le supérieur de l'intimé, M. Lajeunesse, l'a induit en erreur par ses conseils et ses formations.

[130] Le procureur du plaignant, quant à lui, indique que cette prétention de l'intimé n'est supportée par aucune preuve crédible, et est même contredite par la version donnée à l'enquêteuse de la CSF par l'intimé lors de l'entrevue téléphonique (pièce P-8), alors qu'il n'en a aucunement fait mention.

---

28 Préc., note 5.
29 Préc., note 5, par. 51, citant la décision *Sauvé* c. *St-Jérôme (Ville de)*, 2015 QCCS 6476 (CanLII), par. 56.

[131] En référant à la décision *El Mehdi El Manar El Bouanani*[30], il soutient que le représentant est responsable de sa pratique professionnelle et qu'il ne peut excuser une pratique défaillante en s'appuyant sur celle des autres.

[132] Le comité partage l'opinion du plaignant.

[133] Dans un premier temps, la décision *Durand* doit effectivement être distinguée du présent cas en l'espèce.

[134] En effet, l'intimé Durand avait été induit en erreur par une autorité réglementaire, à savoir l'Autorité des marchés financiers, et non par un collègue.

[135] À cet effet, le comité fait siens les propos exprimés par une autre formation du comité relativement au fait que la pratique fautive de l'intimé ne peut être excusée par celle des autres représentants :

> *« [51] L'intimé ne peut excuser une pratique défaillante en s'appuyant sur celle des autres. Comme soutenu par la procureure de la plaignante, l'obligation déontologique est personnelle au représentant. Le comité ne saurait donner l'aval à une pratique défaillante sous prétexte que d'autres représentants travaillant chez le même assureur adoptaient ce genre de pratique.*
>
> *[52] Le comité est aussi d'avis que la preuve prépondérante a démontré que les gestes de l'intimé ont été commis à l'insu de l'assureur. L'intimé ne pouvait se limiter à dire que parce que ses supérieurs étaient au courant, l'assureur ou IA le savait ou été présumé le savoir. Il lui revenait de le démontrer par preuve prépondérante. Comme indiqué dans l'affaire Giroux, c'est à l'intimé de prouver le contraire. Même si, comme l'intimé a témoigné, ses supérieurs donnaient l'aval à une telle pratique, ceci ne peut remplacer l'approbation du service de conformité ou de l'assureur comme entité.* »[31] (nos soulignés)

[136] De plus, dans le présent cas, l'intimé n'a fourni aucune preuve précise quant au contenu de l'information et des formations qu'il aurait reçues de son

---

30 *Chambre de la sécurité financière* c. *El Mehdi El Manar El Bouanai*, préc., note 4.
31 *Id*.

supérieur, son témoignage à ce propos étant vague et imprécis.

[137] L'intimé n'a pas non plus fait entendre M. Lajeunesse qui aurait pu alors faire cette preuve.

[138] Il a plutôt fait entendre son ex-collègue, monsieur Hamzaoui, qui n'est pas venu corroborer son témoignage spécifiquement quant au fait que les représentants n'avaient pas à déclarer le diabète de grossesse et une invalidité ou une absence de travail.

[139] À ce propos, la procureure de l'intimé a allégué que c'était au plaignant que revenait la tâche d'assigner M. Lajeunesse afin de contredire le témoignage de l'intimé.

[140] Le comité ne partage pas cet avis.

[141] C'est l'intimé qui invoque l'erreur de fait, et c'est à lui de le démontrer de façon prépondérante, ce qu'il n'a pas fait[32].

[142] De plus, le comité est d'opinion que l'intimé est actuaire, intelligent, possède un profil académique supérieur et, en plus, a déclaré être un consultant senior en actuariat dans un grand cabinet à l'extérieur du pays.

[143] Le comité s'explique mal comment il aurait pu suivre aveuglément les conseils de M. Lajeunesse, lesquels sont grossièrement en contradiction avec le libellé même du formulaire de proposition d'assurance[33].

---

32 *Bochi* c. *Podiatres (Ordre professionnels des)*, 2020 QCTP 10, par. 81-82.
33 Pièce P-2, document I-14, p. 3.

[144] À titre de représentant, il savait ou aurait dû savoir que toute information médicale dénoncée par les consommateurs doit être inscrite sur la proposition d'assurance afin que le tarificateur qui analysera le dossier ait l'ensemble des faits appuyant une décision éclairée relative à la couverture d'assurance.

[145] Le comité ne croit donc pas sur ce point l'intimé et ne peut donner foi à ce moyen de défense.

[146] En plus des raisons ci-haut mentionnées qui sont suffisantes à elles seules pour amener le comité à ne pas accepter sa version, le comité constate que, lors de l'entrevue téléphonique avec l'enquêteuse (pièce P-8), l'intimé n'a pas nié les faits allégués par les consommateurs concernant la deuxième grossesse de madame P., ni avancé cette défense d'erreur de fait causée par son supérieur, M. Lajeunesse.

[147] Ce n'est que lors de son témoignage devant le comité qu'il a donné cette explication quant à M. Lajeunesse et que la consommatrice lui aurait mentionné que ses problèmes de santé avaient été vécus lors de sa première grossesse et non lors de sa seconde à l'automne 2013.

[148] Par conséquent, le comité est d'opinion que la preuve devant le comité démontre de façon claire et convaincante que l'intimé a été mis au courant par la consommatrice qu'elle avait souffert d'un diabète de grossesse et avait été en arrêt de travail à l'automne 2013 et qu'il a omis d'inscrire ces informations sur la proposition d'assurance, pièce P-2 (document I-14).

[149] De plus, en l'espèce, la preuve est à l'effet qu'IA a annulé la police d'assurance de la consommatrice.

[150] Madame P. a également témoigné n'avoir aucune couverture d'assurance depuis cet incident et devra, à l'avenir, déclarer ce refus d'assurance à tout nouvel assureur.

[151] Dans la décision *Daoust* c. *Rioux,* la Cour du Québec s'exprimait ainsi :

> « *[52] En l'espèce, le texte du chef numéro 1 reproche à Daoust d'avoir "a fait défaut d'indiquer dans ladite proposition des renseignements relativement à l'assurabilité de sa cliente (…) et ce, alors qu'il connaissait ou aurait dû connaitre lesdits renseignements (…)". La faute déontologique se situe au niveau de la manière dont la proposition a été complétée. Il s'agit là d'une forme de négligence, tel que prévu à l'article 35 du Code de déontologie. […]*
>
> *[53] De plus, l'article 2408 du Code civil du Québec impose l'obligation au preneur et à l'assuré (ici Mme Caron) :*
>
> > *Le preneur, de même que l'assuré si l'assureur le demande, est tenu de déclarer toutes les circonstances connues de lui qui sont de nature à influencer de façon importante un assureur dans l'établissement de la prime, l'appréciation du risque ou la décision de l'accepter, mais il n'est pas tenu de déclarer les circonstances que l'assureur connaît ou est présumé connaître en raison de leur notoriété, sauf en réponse aux questions posées.*
>
> *[54] La rédaction d'une proposition d'assurance est donc un geste important. La négligence du représentant peut avoir des conséquences désastreuses pour le preneur ou pour l'assuré, comme la nullité du contrat.* » [34] (nos soulignés)

[152] Le comité est d'opinion que l'intimé a, par conséquent, fait montre de négligence en faisant défaut d'inscrire à la proposition d'assurance l'information médicale reçue de la consommatrice.

[153] L'intimé sera donc trouvé coupable pour avoir contrevenu à l'article 35 du *Code de déontologie*.

[154] Quant à l'article 16 de la LDPSF, l'intimé sera également reconnu

---

[34] *Daoust* c. *Rioux*, préc., note 4.

coupable pour avoir contrevenu à cet article.

[155] En effet, le second alinéa de cet article impose notamment à tout représentant d'agir avec compétence, ce qui ne fut évidemment pas le cas de l'intimé n'en inscrivant pas une information médicale aussi importante.

[156] Un représentant compétent aurait inscrit tous les renseignements divulgués par les consommateurs. Il n'aurait rien filtré.

[157] Le représentant a l'obligation de divulguer toute l'information reçue de son client et c'est à l'assureur par la suite d'analyser cette information et d'en évaluer la pertinence[35].

[158] Le comité reconnaîtra aussi l'intimé coupable pour avoir contrevenu à l'article 23 de la LDPSF, car l'information non transmise à IA était des renseignements reçus de ses clients, comme le prévoit ledit article.

[159] En raison toutefois de la prohibition des condamnations multiples, le comité convoquera une audition sur sanction uniquement à l'égard de l'article 35 du *Code de déontologie*, ladite disposition étant celle la plus précisément applicable en l'espèce et il suspendra conditionnellement les procédures à l'égard des articles 16 et 23 de la LDPSF[36].

[160] Enfin, l'intimé résidant désormais à l'extérieur du Canada, la présente décision lui sera notifiée par un moyen technologique, à savoir par courrier électronique.

---

35 *Daoust* c. *Rioux*, préc., note 4.
36 *Kienapple* c. *R.*, 1974 CanLII 14 (CSC), [1975] 1 RCS 729.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE l'ordonnance de non-divulgation, de non-diffusion et de non-publication du nom et prénom des consommateurs impliqués et de toute information personnelle qui permettrait de les identifier;

ACQUITTE l'intimé quant à l'infraction fondée sur l'article 34 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3) reprochée au chef d'infraction unique de la plainte disciplinaire;

DÉCLARE l'intimé coupable quant aux infractions fondées sur les articles 16 et 23 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2) et l'article 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3) reprochés au chef d'infraction unique de la plante disciplinaire;

ORDONNE la suspension conditionnelle des procédures à l'égard des articles 16 et 23 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2);

CONVOQUE les parties, avec l'assistance du secrétaire du comité de discipline, à une audition sur sanction quant à l'article 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*;

PERMET la notification de la présente décision à l'intimé par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25), à savoir par courrier électronique.

CD00-1289 PAGE : 36

(S) Me Claude Mageau

Me CLAUDE MAGEAU
Président du comité de discipline

(S) Frédérick Scheidler

M. FRÉDÉRICK SCHEIDLER
Membre du comité de discipline

(S) Alain Legault

M. ALAIN LEGAULT
Membre du comité de discipline

Me Jean-Simon Britten
THERRIEN COUTURE JOLI-CŒUR S.E.N.C.R.L.
Procureurs de la partie plaignante

Me Diane Lafleur
THE LAW OFFICE OF DIANE LAFLEUR
Procureurs de la partie intimée

Dates d'audience : 15 et 16 octobre 2018, et 30 janvier 2019

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 $ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337
Autres régions : 1 877 525-0337
Site Web: www.lautorite.qc.ca

Avis de publication

DÉCISION N° 2020-PDG-0022 : ***Décision générale relative à une dispense de certaines des obligations réglementaires des personnes inscrites en valeurs mobilières et en dérivés***

(Voir section 6.10 du présent bulletin)

4.

Indemnisation

4.1 Avis et communiqués
4.2 Réglementation
4.3 Autres consultations
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
4.5 Autres décisions

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

5.1 Avis et communiqués
5.2 Réglementation et lignes directrices
5.3 Autres consultations
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
5.5 Sanctions administratives
5.6 Protection des dépôts
5.7 Autres décisions

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Allègement réglementaire temporaire en lien avec la COVID-19 – Mesure relative aux exigences concernant le dépôt électronique du manuel de tarifs en assurance automobile

Le 19 mars 2020, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a annoncé la mise en place de différentes mesures afin de maintenir ses opérations et veiller à sa mission d'encadrement des marchés et de protection des consommateurs. Cette décision a pour objectif de permettre aux assureurs de se concentrer sur la résolution des difficultés posées par la COVID-19.

Cet avis a donc pour but de vous informer que le délai pour le 1er dépôt électronique du manuel de tarifs en assurance automobile est prolongé.

Dans ce contexte, le calendrier de transmission du manuel de tarifs a été révisé. Ainsi, nous vous invitons à prendre note de la date d'échéance qui a été modifiée pour ce dépôt à l'aide de nos services en ligne.

Pour l'année 2020, les deux dépôts du manuel de tarifs en assurance automobile seront donc requis aux dates suivantes :

30 juin - Manuel de tarifs qui sera en vigueur à partir du 1er mars

1er octobre - Manuel de tarifs qui sera en vigueur à partir du 1er septembre

L'Autorité vous invite à communiquer toutes questions concernant le dépôt électronique du manuel de tarifs en assurance automobile à l'adresse suivante : info-automobile@lautorite.qc.ca

Le 26 mars 2020

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

Avis de révocation volontaire de l'autorisation

L'Autorité des marchés financiers a fait droit à la demande la révocation complète de l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec de Marchés Spécialisés Liberté Bermudes Limitée (nom utilisé au Québec par Liberty Specialty Markets Bermuda Limited) (« Liberté Bermudes »).

En date du 6 mars 2020, Liberté Bermudes n'est plus autorisée à exercer l'activité d'assureur dans les catégories pour lesquelles elle était autorisée :

- Assurance de biens
- Assurance des chaudières et des machines
- Assurance crédit
- Assurance contre le détournement
- Assurance contre l'incendie
- Assurance de responsabilité

Fait le 25 mars 2020

Avis de révocation volontaire et finale de l'autorisation

L'Autorité des marchés financiers a fait droit à la demande la révocation complète de l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec d'AXA Assurances (nom utilisé au Québec par AXA Insurance Company) (« AXA »).

En date du 25 mars 2020, AXA n'est plus autorisée à exercer l'activité d'assureur dans les catégories pour lesquelles elle était autorisée :

- Assurance de biens
- Assurance contre l'incendie

Fait le 25 mars 2020

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

6.1 Avis et communiqués
6.2 Réglementation et instructions générales
6.3 Autres consultations
6.4 Sanctions administratives pécuniaires
6.5 Interdictions
6.6 Placements
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
6.8 Offres publiques
6.9 Information sur les valeurs en circulation
6.10 Autres décisions
6.11 Annexes et autres renseignements

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis multilatéral 24-317 des ACVM : *Avis de dispense de certaines dispositions en matière de transmission prévues par le Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles*

Veuillez prendre note que la décision 2020-PDG-0026 est publiée à la section 7.5 du présent bulletin.

(Texte de l'avis publié à la section 7.1 du présent bulletin)

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
Brookfield Property Finance ULC	19 mars 2020	Ontario
Brookfield Property Partners L.P.	19 mars 2020	Ontario
Brookfield Property Preferred Equity Inc.	19 mars 2020	Ontario
FortisBC Energy Inc.	19 mars 2020	Colombie-Britannique
TransAlta Corporation	23 mars 2020	Alberta

[1] Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale[1]
FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust	23 mars 2020	Ontario

[1] Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	**Date du visa**	**Autorité principale[1]**
Catégorie à revenu mensuel élevé Manuvie Fonds à revenu mensuel élevé Manuvie Fonds d'occasions de rendement Manuvie	19 mars 2020	Ontario
Catégorie Actions mondiales IG AGF Catégorie canadienne petite capitalisation IG Fiera Catégorie Croissance É.-U. IG AGF Catégorie Actions canadiennes à faible volatilité IG Mackenzie Catégorie Actions mondiales à faible volatilité IG Irish Life	18 mars 2020	Manitoba
Fonds de croissance É.-U. IG AGF Fonds d'actions mondiales IG AGF Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité IG Mackenzie Fonds d'actions mondiales à faible volatilité IG Irish Life Fonds canadien petite capitalisation IG Fiera Fonds de croissance É.-U. IG Putnam	18 mars 2020	Manitoba
Portefeuille d'actions canadiennes institutionnel Marquis	23 mars	Ontario

[1] Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-19	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-19	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-19	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-24	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-24	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-24	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-24	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2020-03-25	2019-11-05
Banque de Montréal	2020-03-18	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-03-19	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-03-20	2018-06-01

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	2020-03-20	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-03-23	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-03-23	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-03-23	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-03-23	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-03-23	2018-06-01
Banque de Montréal	2020-03-23	2018-06-01
Banque Nationale du Canada	2020-03-18	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-18	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-19	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-19	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-20	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-20	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-20	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-23	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-23	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-23	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-24	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-24	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-24	2018-07-03
Banque Nationale du Canada	2020-03-24	2018-07-03
Banque Royale du Canada	2020-03-10	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-03-10	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-03-11	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-03-11	2020-02-27

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	2020-03-11	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-03-11	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-03-11	2020-02-27
Banque Royale du Canada	2020-03-13	2020-02-27
Bell Canada	2020-03-20	2019-05-29
BELLUS Santé inc.	2020-03-23	2020-03-23
Intact Corporation financière	2020-03-20	2019-12-13
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-18	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-18	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-18	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-18	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-19	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-19	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-20	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-20	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-20	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-20	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-20	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-20	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-24	2018-06-28
La Banque Toronto-Dominion	2020-03-24	2018-06-28

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de

dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1er octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
03 Mining Inc.	2019-03-27	6 890 800 $
03 Mining Inc.	2019-06-27	268 822 $
1011778 B.C. Unlimited Liability Company	2019-09-24	180 429 000 $
10330698 Canada Ltd.	2019-02-01	2 110 298 $
Adhawk Microsystems Inc.	2019-04-02	1 005 823 $
AEA Investors SBF IV LP	2019-01-18	663 000 $
Antrim Balanced Mortgage Fund Ltd.	2019-01-31 au 2019-02-07	4 987 467 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Antrim Balanced Mortgage Fund Ltd.	2019-09-26 au 2019-10-03	5 195 975 $
Apollo Hybrid Value Overseas Partners, L.P.	2019-03-18	1 334 500 $
Arctic Star Exploration Corp.	2019-01-29	292 000 $
A-RDR-79-Fund, a series of AX-RaRi-Funds, LLC	2019-01-31	1 315 $
AT&T Inc.	2019-02-19	3 951 861 $
Avenue Living Real Estate Core Trust	2019-09-26	13 453 160 $
Avolon Holdings Funding Limited	2019-03-01	24 531 000 $
Barclays Bank PLC	2019-03-26	50 000 $
Benchmark Metals Inc.	2019-09-23	6 063 000 $
Bentall Kennedy Prime Canadian Property Fund Ltd.	2019-01-31	2 059 993 $
BJ’s Wholesale Club Holdings, Inc.	2019-03-12	4 976 610 $
Blackstone /GSO Secured Lending Fund	2019-03-28	4 028 700 $
Bow Water & Land Trust	2019-09-23	376 035 $
Bridging Mid-Market Debt Fund LP	2019-02-01	18 223 021 $
Bridging Mid-Market Debt RSP Fund	2019-02-01	11 283 198 $
Bridging Mid-Market Debt RSP Fund	2019-03-01	9 346 010 $
Camps Bay Fund, L.P.	2019-04-02	905 763 $
Canapar Corp.	2019-02-01	13 669 624 $
Cannabis Nature & Co. Ltd.	2019-09-27	117 389 $
Capital Direct I Income Trust	2019-01-31	6 536 365 $
Capital Nx Phase inc.	2019-01-29	96 500 $
Centurion Apartment Real Estate Investment Trust	2019-02-01	26 704 921 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Centurion Real Estate Opportunities Trust	2019-02-01	1 734 973 $
Citigroup Global Markets Holdings Inc.	2019-02-21	989 700 $
Classic RMBS Trust	2019-09-27	455 018 282 $
Corporation financière All-Star inc.	2019-09-27	432 000 $
Crédit VW Canada Inc.	2019-09-26	1 500 000 000 $
Crestpoint Institutional Real Estate Trust	2019-01-31	16 654 826 $
Cultivate Capital Corp.	2019-02-01	6 456 000 $
Cultivate Capital Corp.	2019-02-15	2 967 000 $
Danaher Corporation	2019-03-01	30 928 950 $
Decouvertes Goldspot Inc.	2019-01-30	7 561 794 $
Diagram Ventures II LP	2019-09-30	3 400 000 $
Durum Industrial Real Estate Investment Trust	2019-02-01	144 000 $
EGain Corporation	2019-03-14	6 083 776 $
Entreprise Agro Tech 1 inc.	2019-02-04	42 700 $
Entreprise Agro Tech 1 inc.	2019-02-04	42 700 $
Entreprise Agro Tech 1 inc.	2019-02-12	91 700 $
Entreprise Agro Tech 1 inc.	2019-08-14	200 000 $
Espresso Fund V LP	2019-02-01	1 531 000 $
Espresso Income Trust	2019-02-01	2 637 500 $
Espresso Income Trust	2019-03-01	3 244 500 $
Fibracast Ltd.	2019-01-31	100 000 $
Finance CoPower, inc.	2019-02-01	860 000 $
Finance CoPower, inc.	2019-03-01	876 000 $
Finance Silvermont inc.	2019-01-31	250 500 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Finance Silvermont inc.	2019-02-28	163 800 $
FutureVault Inc.	2019-09-23	500 000 $
Harbour First Mortgage Investment Trust	2019-02-01	27 935 202 $
HealthQuest Partners III, L.P.	2019-03-28	3 357 250 $
International Airport Finance, S.A.	2019-03-14	666 350 $
J.P. Morgan Structured Products B.V.	2019-02-21	197 310 $
Noble Mineral Exploration Inc.	2019-02-01 au 2019-02-05	1 005 000 $
Noble Mineral Exploration Inc.	2020-02-10	549 100 $
PERE Collection II Offshore Fund, S.C.Sp	2019-03-27	1 341 400 $
Petrobras Global Finance B.V.	2019-03-19	3 958 956 $
Ressources Golden Tag Ltée	2019-09-19	1 500 000 $
Ressources Northcore inc.	2019-06-06	34 802 $
RMB Westport Real Estate Development Fund	2019-01-25	365 058 $
SG Issuer S.A.	2019-04-02	485 321 $
Social Leverage Capital Fund III, L.P.	2019-02-28	658 450 $
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2019-01-31 au 2019-02-07	1 048 000 $
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2019-02-18	100 000 $
The Marcus Corporation	2019-02-06	6 115 939 $
Tokyu Fudosan Holdings Corporation	2018-10-30	19 072 664 $
Trez Capital Yield Trust	2019-02-04 au 2019-02-11	5 305 322 $
Trez Capital Yield Trust	2019-02-04 au 2019-02-11	1 237 000 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Yield Trust	2019-02-12 au 2019-02-15	19 313 060 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-01-30 au 2019-02-01	4 837 771 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-02-04 au 2019-02-06	3 455 140 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-02-08 au 2019-02-15	2 968 596 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-02-19 au 2019-02-25	2 720 338 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-02-25 au 2019-03-01	5 347 912 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-03-04 au 2019-03-08	6 198 756 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-03-12 au 2019-03-15	260 500 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-03-18 au 2019-03-25	4 506 628 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-03-25 au 2019-03-29	4 887 555 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-03-28 au 2019-03-29	126 500 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-04-01 au 2019-04-05	6 341 068 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-04-08 au 2019-04-12	4 281 990 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-04-15 au 2019-04-18	1 334 902 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-04-22	5 611 555 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-04-24	391 700 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-04-29 au 2019-05-03	2 988 434 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-05-01 au 2019-05-03	1 305 200 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-05-06	3 400 878 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-05-13 au 2019-05-21	3 627 905 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-05-21 au 2019-05-27	2 739 083 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-05-27 au 2019-05-31	11 392 931 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-06-03 au 2019-06-10	4 360 050 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-06-10 au 2019-06-17	3 664 970 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-06-17 au 2019-06-24	4 829 233 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-06-24 au 2019-06-26	1 584 250 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-06-26 au 2019-06-28	3 836 060 $
Trez Capital Yield Trust US (Canadian $)	2019-07-02 au 2019-07-05	11 220 802 $
UBS AG, Jersey Branch	2019-01-31 au 2019-02-06	3 421 316 $
UBS AG, Jersey Branch	2019-02-14 au 2019-02-20	1 463 409 $
UBS AG, Jersey Branch	2019-02-21 au 2019-02-27	3 335 002 $
UBS AG, Jersey Branch	2019-02-28 au 2019-03-06	2 215 784 $
UBS AG, Jersey Branch	2019-03-07 au 2019-03-13	3 038 097 $
UBS AG, Jersey Branch	2019-03-14 au 2019-03-20	2 084 701 $

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
UBS AG, Jersey Branch	2019-03-21 au 2019-03-27	2 232 587 $
UBS AG, Jersey Branch	2019-04-04 au 2019-04-10	3 499 812 $
Vodafone Group Public Limited Company	2018-05-30	177 825 964 $
Westboro Mortgage Investment Corp	2019-02-28	1 559 880 $
Westboro Mortgage Investment Corp.	2019-01-31	1 289 612 $
Westboro Mortgage Investment Corp.	2019-09-30	521 000 $

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Banque Nationale Investissements inc.

Le 18 mars 2020

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario
(les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense
dans plusieurs territoires

et

de Banque Nationale Investissements inc.
(le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant, au nom des fonds visés (définis ci-après), une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant, conformément à l'article 19.1 du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, RLRQ, c. V-1.1, r. 39 (le « Règlement 81-102 »), une dispense de l'application des dispositions des sous-paragraphes 15.3(4)(c) (dans les cas des Trophées FundGrade A+ et des notes FundGrade) et 15.3(4)(f) (uniquement dans le cas des Trophées FundGrade A+) du Règlement 81-102 qui prévoient qu'une communication publicitaire ne peut mentionner la note ou le classement d'un organisme de placement collectif (« OPC ») ou d'un service de répartition d'actifs que si les conditions suivantes sont réunies :

a) la note ou le classement est fourni pour chaque période pour laquelle les données standard sur le rendement doivent être présentées, sauf la période depuis la création de l'OPC;

b) la note ou le classement est arrêté au dernier jour d'un mois civil qui ne tombe pas plus tôt que les délais suivants :

   (i) 45 jours avant la date de publication ou d'utilisation de l'annonce les contenant;

   (ii) 3 mois avant la date de première publication de toute autre communication publicitaire les contenant;

(ensemble, la « dispense souhaitée »), afin que les Trophées FundGrade A+ et les notes FundGrade puissent être mentionnés dans les communications publicitaires relatives aux fonds visés (définis ci-après).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;

b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1 (le « Règlement 11-102 ») dans chacun des territoires du Canada autre que les territoires;

c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions,* RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 11-102 et le Règlement 81-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

« fonds visé » ou « fonds visés » : individuellement ou collectivement, les OPC existants ou ultérieurs régis par les dispositions du Règlement 81-102 pour lesquels le déposant ou un membre de son groupe dûment inscrit, est ou sera le gestionnaire de fonds d'investissement.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant:

Le déposant et les fonds visés

1. Le siège du déposant est situé au Québec.

2. Le déposant est inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador et à titre de courtier en épargne collective dans chacun des territoires du Canada.

3. Chacun des fonds visés est ou sera un OPC créé en vertu des lois du Canada ou d'un territoire du Canada.

4. Chacun des fonds visés est ou sera un émetteur assujetti dans un ou plusieurs territoires du Canada.

5. Les titres de chacun des fonds visés sont ou seront placés au moyen d'un prospectus qui a été ou qui sera établi et déposé conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque territoire du Canada visé.

6. Les dispositions du Règlement 81-102, y compris la partie 15 du Règlement 81-102 qui régit les communications publicitaires, s'appliquent ou s'appliqueront à chacun des fonds visés.

7. Ni le déposant ni les fonds visés existants ne contreviennent à la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.

Trophées FundGrade A+ et notes FundGrade

8. Le déposant souhaite mentionner dans les communications publicitaires relatives aux fonds visés les notes FundGrade et les Trophées FundGrade A+, lorsque qu'un Trophée FundGrade A+ est décerné à ces fonds visés.

9. Les Trophées FundGrade A+ et les notes FundGrade sont attribués par Fundata Canada inc. (« Fundata »), une société qui n'est pas un membre de l'organisation des fonds visés. Fundata est un « organisme de notation d'OPC » au sens du Règlement 81-102. Fundata est un fournisseur d'information et d'outils analytiques sur les OPC destinés aux conseillers, aux médias et aux investisseurs à l'échelle mondiale.

10. Les Trophées FundGrade A+ sont attribués à des fonds dans la plupart des classements de fonds individuels pour l'année civile précédente, et les lauréats sont annoncés en janvier de chaque année. Les catégories de fonds utilisées par Fundata sont celles définies par le *Canadian Investment Funds Standards Committee* (« CIFSC ») (ou un successeur du CIFSC), un organisme canadien indépendant de Fundata.

11. Les Trophées FundGrade A+ sont attribués selon une méthodologie de notation, préparée par Fundata, qui évalue les fonds en fonction de leur performance ajustée au risque. Les indicateurs utilisés pour évaluer le rendement des fonds sont calculés pour les périodes de deux à dix ans pour chaque fonds. Les notes FundGrade sont données sous forme alphabétique et déterminées chaque mois, et elles sont annoncées le septième jour ouvrable du mois suivant. Puisque le pointage global d'un fonds est calculé en pondérant de façon égale les classements périodiques, pour recevoir une note A, un fonds doit systématiquement obtenir des pointages élevés dans tous les ratios au cours de toutes les périodes.

12. À la fin de chaque année civile, Fundata calcule une « moyenne générale du rendement » pour chaque fonds en fonction de son rendement pour l'année complète. La moyenne générale du rendement d'un fonds est calculée en convertissant la note alphabétique FundGrade de chaque

mois en un pointage numérique. Tout fonds dont la moyenne générale du rendement est d'au moins 3,5 points remporte un Trophée FundGrade A+.

Dispense de l'application des dispositions du sous-paragraphe 15.3(4)(c) du Règlement 81-102

13. La note FundGrade est visée par la définition « information sur le rendement » prévue au Règlement 81-102, puisqu'elle constitue « une note, un rang, un classement, une étude ou une analyse concernant un aspect du rendement d'un fonds d'investissement ». Les Trophées FundGrade A+ pourraient être considérés comme des « notes ou des classements globaux » puisqu'ils sont fondés sur les notes FundGrade décrites précédemment. Par conséquent, les mentions des Trophées FundGrade A+ et des notes FundGrade dans des communications publicitaires concernant les fonds visés doivent remplir les conditions prévues à la partie 15 du Règlement 81-102.

14. Le sous-paragraphe 15.3(4)(c) du Règlement 81-102 impose une condition d'« appariement » dans le cas des notes ou des classements mentionnés dans des communications publicitaires relatives aux OPC. Toute note ou tout classement mentionné dans une communication publicitaire doit être fourni pour chaque période (ou apparié à chaque période) pour laquelle les données standard doivent être présentées, sauf la période depuis la création de l'OPC (c'est-à-dire les périodes d'un an, de trois ans, de cinq ans et de dix ans, selon le cas).

15. Bien que les notes FundGrade s'appuient sur des calculs visant des périodes minimales de deux ans et maximales de dix ans et que les Trophées FundGrade A+ sont fondés sur la moyenne annuelle des notes FundGrade mensuelles, aucune note spécifique pour les périodes de trois, cinq et dix ans n'est donnée dans la période de calcul allant de deux à dix ans. Autrement dit, la communication publicitaire mentionnant des notes FundGrade ne peut pas remplir la condition d'« appariement » prévue au sous-paragraphe 15.3(4)(c) du Règlement 81-102. Une dispense des dispositions du sous-paragraphe 15.3(4)(c) du Règlement 81-102 doit donc être obtenue pour qu'un fonds visé puisse mentionner des notes FundGrade dans des communications publicitaires.

Dispense de l'application des dispositions du sous-paragraphe 15.3(4)(f) du Règlement 81-102

16. Le sous-paragraphe 15.3(4)(f) du Règlement 81-102 prévoit que, pour pouvoir mentionner une note ou un classement comme un Trophée FundGrade A+ dans une annonce, l'annonce doit être publiée dans les 45 jours suivant le dernier jour du mois civil auquel la note ou le classement s'applique. En outre, pour que la note ou le classement puisse être mentionné dans toute autre communication publicitaire, cette note ou ce classement doit être publié dans les trois mois suivants le dernier jour du mois civil auquel la note ou le classement s'applique.

17. Comme l'évaluation des fonds en lice pour les Trophées FundGrade A+ sera fondée sur des données cumulatives arrêtées à la fin de décembre d'une année donnée et que les résultats seront publiés en janvier de l'année suivante, au moment où un fonds reçoit un Trophée FundGrade A+ en janvier, le sous-paragraphe 15.3(4)(f) du Règlement 81-102 n'en permettra la mention dans une annonce que jusqu'à la mi-février et, dans d'autres communications publicitaires, que jusqu'à la fin mars.

Raisons de la dispense souhaitée

18. Le déposant soumet que les Trophées FundGrade A+ et les notes FundGrade procurent d'importants outils aux investisseurs puisqu'ils leur permettent de mieux se situer lorsqu'ils évaluent les placements qui s'offrent à eux. Ces trophées procurent également une mesure objective, transparente et quantitative du rendement fondée sur l'expertise de FundGrade pour l'analyse de fonds, ce qui apaise les craintes que ces mentions puissent être trompeuses et contrevenir, par conséquent, au sous-paragraphe 15.2(1)(a) du Règlement 81-102.

19. Le déposant soumet que la dispense souhaitée ne porte pas atteinte à la protection des épargnants.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée afin de permettre la mention des Trophées FundGrade A+ et des notes FundGrade dans les communications publicitaires relatives aux fonds visés, aux conditions suivantes:

1. la communication publicitaire qui fait référence aux Trophées FundGrade A+ et aux notes FundGrade est conforme aux dispositions de la partie 15 du Règlement 81-102, mis à part les dispositions prévues aux présentes, et contient l'information suivante en caractères d'au moins 10 points typographiques:

    a) la désignation de la catégorie dans laquelle le fonds visé a remporté le trophée ou obtenu la note;

    b) le nombre d'OPC dans cette catégorie pour la période applicable;

    c) le nom de l'entité attribuant le classement, c'est-à-dire Fundata;

    d) la durée et la date de fin de la période ou le premier jour et la date de fin de la période de référence sur laquelle se fonde le Trophée FundGrade A+ ou la note FundGrade;

    e) une déclaration indiquant que les notes FundGrade sont susceptibles de changer chaque mois;

    f) dans le cas d'un Trophée FundGrade A+, une brève description de celui-ci;

    g) dans le cas d'une note FundGrade (autre que les notes FundGrade associées à un Trophée FundGrade A+), une brève description de celle-ci;

    h) la signification des notes alphabétiques de FundGrade allant de A à E (p. ex., une note de A indique qu'un fonds fait partie de la tranche de 10 % la plus élevée dans sa catégorie);

    i) un renvoi au site Web de Fundata (www.fundata.com) pour obtenir plus de précisions sur les Trophées FundGrade A+ et les notes FundGrade, ce qui comprend la méthodologie de notation préparée par Fundata;

2. les Trophées FundGrade A+ mentionnés dans toute communication publicitaire ne doivent pas avoir été attribués plus de 365 jours avant la date de ladite communication;

3. le calcul des Trophées FundGrade A+ et des notes FundGrade mentionnés est fondé sur les comparaisons de rendement d'OPC dans une catégorie spécifique établie par le CIFSC (ou un successeur du CIFSC).

Jacinthe Des Marchais
Directrice principale des fonds d'investissement par intérim

Projet SEDAR n° 3018488

Décision n°: 2020-FI-0020

Brookfield Property Partners L.P., Brookfield Property Finance ULC et Brookfield Property Preferred Equity Inc.

Vu la demande présentée par Brookfield Property Partners L.P. (« BPY »), Brookfield Property Finance ULC (« BPF ») et Brookfield Property Preferred Equity Inc. (« BPE » et, collectivement avec BPY et BPF, les « émetteurs ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 16 mars 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24 (le « Règlement 51-102 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

> « annexes » : les annexes au rapport annuel sur formulaire américain 20-F de BPY déposé le 28 février 2020 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus, ainsi que les annexes à tout autre document américain de BPY préparé conformément à la Loi de 1934, lorsqu'elles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;
>
> « dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;
>
> « prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que les émetteurs prévoient déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 18 mars 2020, le prospectus préalable de base définitif et les suppléments de prospectus préalable , ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. Les émetteurs sont des émetteurs assujettis dans tous les territoires du Canada;

2. BPY est assujetti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;

3. Les émetteurs sont dispensés de certaines obligations d'information continue prévues au Règlement 51-102 pourvu qu'ils déposent après de l'Autorité tous les documents que BPY doit déposer aux termes de la Loi de 1934;

4. Le dépôt par les émetteurs des documents de BPY sous la forme exigée en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;

5. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents sous la forme exigée en vertu de la Loi de 1934;

6. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;

7. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;

8. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par les émetteurs.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 18 mars 2020.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2020-SMV-0012

Tetra Bio-Pharma inc.

Vu la demande présentée par Tetra Bio-Pharma inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 11 mars 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus,* RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le Règlement *44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 13 mars 2020, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans toutes les provinces du Canada;

2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;

3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;

4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;

5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;

6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 13 mars 2020.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2020-SMV-0011

The Supreme Cannabis Company, Inc.

Vu la demande présentée par The Supreme Cannabis Company, Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 mars 2020 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 23 mars 2020, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans toutes les provinces du Canada, à l'exception du Québec;

2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;

3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;

4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;

5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;

6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 24 mars 2020.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2020-SMV-0013

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Power Corporation du Canada

Le 24 mars 2020

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de la Corporation Financière Power (le « déposant ») et de
Power Corporation du Canada (« PCC »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable dans chacun des territoires (le « décideur ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision (la « demande ») en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») d'obtenir une dispense des obligations relatives à la divulgation alternative prévues à la rubrique 18.1 de l'Annexe 51-102A2 — *Notice annuelle* (l'« Annexe 51-102A2 ») *du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24 (le « Règlement 51-102 ») de fournir l'information sur la rémunération de la haute direction visée à l'Annexe 51-102A6 — *Déclaration de la rémunération de la haute direction* (l'« Annexe 51-102A6 ») du Règlement 51-102 (l'« information sur la rémunération exigée ») dans la notice annuelle du déposant (la « notice annuelle du déposant ») aux termes du paragraphe 13.1(1) du Règlement 51-102 (la « dispense demandée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;

b) le déposant a donné avis qu'il entend se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport,* RLRQ, ch. V-1.1, r. 1 (le « Règlement 11-102 ») en Alberta, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon;

c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le Règlement 11-102, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 51-102 et le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, RLRQ, c. V-1.1, r. 27 (le « Règlement 52-109 ») ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société par actions régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, L.R.C. 1985, ch. C-44 (la « LCSA »). Le siège du déposant est situé au Québec.

2. Le déposant est un émetteur assujetti en vertu de la législation en valeurs mobilières de chacun des territoires du Canada et n'est pas en défaut à l'égard de la législation en valeurs mobilières de chacun des territoires du Canada.

3. L'ensemble des titres de capitaux propres et des titres comportant droit de vote du déposant sont détenus en propriété véritable par PCC.

4. Les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif à taux variable, série A, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,50 %, série D, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série E, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 %, série F, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 6,00 %, série I, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,95 %, série K, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,10 %, série L, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,80 %, série O, les actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 2,306 %, série P, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série Q, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,50 %, série R, les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série S, les actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 4,215 %, série T et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série V du déposant sont inscrites à des fins de négociation à la Bourse de Toronto (la « TSX »), et les débentures à 6,9 % échéant le 11 mars 2033 du déposant sont en circulation.

5. PCC a été constituée en 1925 en vertu de la *Loi des Compagnies* (Canada) et elle a été prorogée en vertu de la LCSA en 1980. Le siège de PCC est situé au Québec.

6. PCC est un émetteur assujetti en vertu de la législation en valeurs mobilières de chacun des territoires du Canada et n'est pas en défaut à l'égard de la législation en valeurs mobilières de chacun des territoires du Canada.

7. Les actions comportant des droits de vote limités et les actions privilégiées participantes de PCC sont inscrites à des fins de négociation à la TSX. En outre, chaque série d'actions privilégiées de premier rang de PCC en circulation est inscrite à des fins de négociation à la TSX.

8. Le déposant et PCC ne sont pas des émetteurs émergents.

9. La date de fin d'exercice du déposant et de PCC est le 31 décembre.

10. Aux termes de la rubrique 18.1 de l'Annexe 51-102A2, les émetteurs assujettis qui ne sont pas tenus de transmettre une circulaire conformément au Règlement 51-102 et à l'Annexe 51-102A5 — *Circulaire de sollicitation de procurations* à leurs porteurs doivent fournir dans leur notice annuelle, en plus de certains autres renseignements, l'information sur la rémunération exigée.

11. Le déposant n'est pas tenu d'établir et de transmettre une circulaire à ses porteurs. Par conséquent, si la dispense demandée n'est pas accordée, le déposant sera tenu, conformément aux obligations relatives à la divulgation alternative de la rubrique 18.1 de l'Annexe 51-102A2, d'inclure l'information sur la rémunération exigée du déposant directement dans la notice annuelle du déposant.

12. Aux termes du paragraphe 6.2(a) du Règlement 51-102, les émetteurs assujettis qui ne sont pas des émetteurs émergents doivent déposer une notice annuelle dans les 90 jours suivant la fin du dernier exercice de l'émetteur assujetti. Le délai de dépôt applicable de la notice annuelle du déposant est le 90e jour suivant la fin de l'exercice du déposant, soit le 31 décembre.

13. PCC est tenue d'établir et de transmettre une circulaire aux porteurs de ses actions ordinaires et d'inclure l'information sur la rémunération exigée aux termes de l'Annexe 51-102A6 dans sa circulaire (la « circulaire de PCC »). PCC tient habituellement son assemblée annuelle des actionnaires en mai de chaque année et, dans le passé, elle a déposé chaque année la circulaire de PCC auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacun des territoires du Canada entre la fin mars et la mi-avril, soit avant chaque assemblée des actionnaires.

14. Conformément au Règlement 52-109, le déposant et PCC doivent attester leurs documents annuels à la date à laquelle chacun dépose le dernier des documents suivants : sa notice annuelle ou ses états financiers annuels et son rapport de gestion annuel. Aux termes du Règlement 52-109, la notice annuelle doit être une déclaration établie conformément à l'Annexe 51-102A2 et, dans le cas du déposant, elle doit inclure l'information sur la rémunération exigée si la dispense demandée n'est pas accordée et, dans le cas de PCC, elle ne doit pas inclure l'information sur la rémunération exigée.

15. Si la dispense demandée n'est pas accordée, le déposant doit attendre que l'information sur la rémunération exigée soit établie pour déposer sa notice annuelle et les attestations requises conformément au Règlement 52-109.

16. La rémunération que la plupart des membres de la haute direction visés du déposant reçoivent de PCC et du déposant est établie par le conseil et le comité de rémunération de PCC et versée par PCC, et le déposant rembourse à PCC sa quote-part de cette rémunération au moyen d'un paiement intersociétés. PCC n'est pas tenue d'établir son information sur la rémunération exigée avant l'établissement de sa circulaire, soit généralement après le délai de dépôt de la notice annuelle du déposant, ce qui signifie que certaines parties de l'information sur la rémunération exigée du déposant pourraient ne pas pouvoir être obtenues auprès de PCC aux fins d'inclusion dans la notice annuelle du déposant.

17. Aux termes du paragraphe 11.6(1) du Règlement 51-102, les émetteurs assujettis qui ne sont pas tenus de transmettre de circulaire à leurs porteurs et n'en transmettent aucune comprenant l'information sur la rémunération exigée et qui ne déposent pas de notice annuelle comprenant l'information sur la rémunération exigée doivent fournir l'information sur la rémunération qui y est prévue au plus tard 140 jours après la fin du dernier exercice de l'émetteur assujetti.

18. Si la dispense demandée est accordée, le déposant déposerait la notice annuelle du déposant ainsi que les attestations requises aux termes du Règlement 52-109 sans l'information sur la rémunération exigée. Ainsi, le déposant n'aurait pas à attendre que l'information sur la

rémunération exigée soit établie ni à attester l'information sur la rémunération exigée faisant partie de la notice annuelle du déposant. Le déposant indiquerait dans la notice annuelle du déposant un avis selon lequel l'information sur la rémunération exigée, au moment de son dépôt, sera réputée intégrée par renvoi dans la notice annuelle du déposant.

19. L'information sur la rémunération exigée sera déposée à titre de document distinct dans le même délai de 140 jours que celui qui est prévu au paragraphe 11.6(1) du Règlement 51-102.

20. PCC inclura dans la circulaire de PCC l'information sur la rémunération exigée à l'égard d'elle-même et de ses filiales, y compris le déposant.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense demandée aux conditions suivantes :

a) le déposant dépose l'information sur la rémunération exigée à titre de document distinct auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacun des territoires du Canada au plus tard 140 jours après la fin de son dernier exercice;

b) le déposant indique dans la notice annuelle du déposant pour un exercice donné un avis selon lequel l'information sur la rémunération exigée à l'égard de cet exercice, au moment de son dépôt, sera réputée intégrée par renvoi dans la notice annuelle du déposant.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2020-FS-0032

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Avis de publication

DÉCISION N° 2020-PDG-0026 : ***Décision générale relative à la dispense de certaines obligations prévues au Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles***

(Voir section 7.5 du présent bulletin)

DÉCISION N° 2020-PDG-0022

Décision générale relative à une dispense de certaines des obligations réglementaires des personnes inscrites en valeurs mobilières et en dérivés

Vu la pandémie de COVID-19 déclarée le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé;

Vu la déclaration d'urgence sanitaire prononcée le 13 mars 2020 par la ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à l'article 118 de la *Loi sur la santé publique*, RLRQ, c. S-2.2, qui s'applique à l'ensemble de la province de Québec;

Vu les perturbations résultant de la pandémie de COVID-19, notamment sur les déplacements, l'accès aux locaux, la disponibilité du personnel et des ressources, qui créent des difficultés pour les personnes inscrites et autres participants au marché à l'égard de la conformité à certaines obligations prévues à la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM »), et à la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « LID »), ainsi qu'aux règlements pris en application de ces lois;

Vu l'article 263 de la LVM qui permet à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité) », aux conditions qu'elle détermine, de dispenser une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues par les titres deuxième à sixième de cette loi ou par règlement lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu l'article 86 de la LID qui permet à l'Autorité, aux conditions qu'elle détermine, de dispenser un dérivé, une personne, un groupement de personnes, une offre ou une opération de tout ou partie des obligations prévues par cette loi, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à l'intérêt public;

Vu l'article 99 de la LID qui permet à l'Autorité, selon les modalités et aux conditions qu'elle détermine, de prendre une décision ayant une portée générale ou particulière et pouvant s'appliquer spécifiquement à toute matière relevant de sa compétence en vertu de la LID;

Vu l'analyse de la Direction de l'encadrement des intermédiaires et la recommandation du surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution d'accorder la présente décision au motif qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants ni à l'intérêt public;

En conséquence :

Personnes inscrites à titre de courtier, de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement en vertu de la LVM

1. L'Autorité dispense temporairement les personnes inscrites à titre de courtier, de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement en vertu de la LVM de l'application des délais prévus aux dispositions suivantes du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c. V-1.1, r. 10 (le « Règlement 31-103 »),

dont le dépôt des documents suivants devient exigible avant le 1er juin 2020, à la condition que ces documents soient déposés au plus tard 45 jours suivant ces délais :

(a) dans le cas du courtier inscrit, les états financiers annuels et le formulaire prévu à l'Annexe 31-103A1, *Calcul de l'excédent du fonds de roulement* (le « Formulaire 31-103A1 »), prévus au paragraphe 1 de l'article 12.12;

(b) dans le cas du courtier inscrit, l'information financière intermédiaire et le Formulaire 31-103A1, prévus au paragraphe 2 de l'article 12.12;

(c) dans le cas de la société inscrite qui a fait le choix de se prévaloir des dispositions prévues au paragraphe 2.1 de l'article 12.12, le Formulaire 1, Rapport et questionnaire financiers de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACFM »), dûment rempli qui indique le calcul du capital régularisé en fonction du risque;

(d) dans le cas de la société inscrite seulement au Québec et uniquement dans la catégorie de courtier en épargne collective qui a fait le choix de se prévaloir des dispositions prévues aux paragraphes 4 et 5 de l'article 12.12, le Rapport bimestriel sur le capital liquide net prévu à l'Annexe 1 du *Règlement sur le compte en fidéicommis et les assises financières du cabinet en valeurs mobilières*, approuvé par le décret n° 1123-99 du 29 septembre 1999 (1999, G.O. 2, 4972), tel qu'il se lisait le 27 septembre 2009;

(e) dans le cas du conseiller inscrit, les états financiers annuels et le Formulaire 31-103A1, prévus à l'article 12.13;

(f) dans le cas du gestionnaire de fonds d'investissement inscrit, ses états financiers annuels, le Formulaire 31-103A1 et, le cas échéant, le formulaire prévu à l'Annexe 31-103A4, *Ajustement de la valeur liquidative* (le « Formulaire 31-103A4 »), prévus au paragraphe 1 de l'article 12.14;

(g) dans le cas du gestionnaire de fonds d'investissement inscrit, l'information financière intermédiaire, le Formulaire 31-103A1 et, le cas échéant, le Formulaire 31-103A4, prévus au paragraphe 2 de l'article 12.14;

(h) dans le cas de la société inscrite qui est un courtier en placement membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») et qui est inscrite à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, le Formulaire 1, Rapport et questionnaire financiers réglementaires uniformes de l'OCRCVM, dûment rempli qui indique le calcul du capital régularisé en fonction du risque, prévu aux sous-paragraphes *b* et *c* du paragraphe 4 de l'article 12.14;

(i) dans le cas de la société inscrite qui est un courtier en épargne collective membre de l'ACFM et qui est inscrite à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, le Formulaire 1, Rapport et questionnaire financiers de l'ACFM, dûment rempli qui indique le calcul du capital régularisé en fonction du risque, prévu aux sous-paragraphes *b* et *c* du paragraphe 5 de l'article 12.14.

2. L'Autorité dispense temporairement les personnes inscrites à titre de courtier, de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement en vertu de la LVM dont les droits calculés conformément au paragraphe 3.1 de l'article 271.5 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50, deviennent exigibles avant le 1er juin 2020, de l'exigibilité de ces droits à la date du calcul prévu dans ce paragraphe, à la condition que le paiement soit effectué dans les 45 jours suivant la date de ce calcul;

Personnes inscrites à titre de courtier ou de conseiller en vertu de la LID

3. L'Autorité dispense temporairement les personnes inscrites à titre de courtier ou de conseiller en vertu de la LID de l'application de l'article 11.1 du *Règlement sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, r. 1, dont le dépôt des documents prévus aux paragraphes 1 et 2 de l'article 12.12 du Règlement 31-103 pour le courtier inscrit, et à l'article 12.13 du Règlement 31-103 pour le conseiller inscrit devient exigible avant le 1er juin 2020, à la condition que ces documents soient déposés au plus tard 45 jours suivant les délais prévus à ces dispositions;

4. L'Autorité dispense temporairement les personnes inscrites à titre de courtier ou de conseiller en vertu de la LID dont les droits calculés conformément au paragraphe 4 de l'article 5 du *Tarif des frais et des droits exigibles en matière d'instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, r. 2, deviennent exigibles avant le 1er juin 2020, de l'exigibilité de ces droits à la date du calcul prévu dans ce paragraphe, à la condition que le paiement soit effectué dans les 45 jours suivant la date de ce calcul.

La présente décision prend effet immédiatement et cessera de produire ses effets dans 120 jours.

Fait le 23 mars 2020.

Louis Morisset
Président-directeur général

DÉCISION N°2020-PDG-0023

Décision générale relative à la prolongation de délais concernant certaines obligations d'information continue et de prospectus applicables aux émetteurs et aux agences de notation désignées

Vu la pandémie de COVID-19 déclarée le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé;

Vu la déclaration d'urgence sanitaire prononcée le 13 mars 2020 par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à l'article 118 de la *Loi sur la santé publique*, RLRQ, c. S-2.2, qui s'applique à l'ensemble de la province de Québec;

Vu les perturbations résultant de la pandémie de COVID-19, notamment pour les émetteurs et agences de notations désignées qui sont susceptibles d'engendrer certaines difficultés à respecter les délais prescrits concernant certaines obligations d'information continue et de prospectus prévus aux annexes A, B, C et D de la présente décision;

Vu la pertinence de permettre la prorogation des délais de dépôt et de transmission à l'égard de certains documents requis aux termes de la législation en valeurs mobilières du Québec tout en maintenant une divulgation en temps opportun de l'information financière auprès des investisseurs;

Vu l'article 11 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM ») qui prévoit notamment que toute personne qui entend procéder au placement d'une valeur est tenue d'établir un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), accompagné des documents prévus par règlement;

Vu l'article 13 de la LVM qui prévoit notamment que le prospectus requis aux termes de l'article 11 de la Loi doit présenter les informations prévues par règlement;

Vu l'article 73 de la LVM qui prévoit qu'un émetteur assujetti doit notamment fournir de l'information périodique au sujet de son activité et de ses affaires internes et toute autre information prévue par règlement;

Vu l'article 74 de la LVM qui prévoit qu'un émetteur qui n'est pas un émetteur assujetti doit fournir l'information prévue par règlement, conformément aux conditions et modalités déterminées par règlement;

Vu l'article 186.2 de la LVM qui prévoit qu'une agence de notation désignée doit se soumettre aux exigences fixées par règlement;

Vu le *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 »), RLRQ, c. V-1.1, r. 1;

Vu l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* (l'« Instruction générale 11-207 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3;

Vu le *Règlement 25-101 sur les agences de notation désignées*, RLRQ, c. V-1.1, r. 8.1 (le « Règlement 25-101 »);

Vu le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*, RLRQ, c. V-1.1, r. 15 (le « Règlement 43-101 »);

Vu le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 (le « Règlement 44-102 »);

Vu le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus,* RLRQ, c. V-1.1, r. 21 (le « Règlement 45-106 »);

Vu le *Règlement 45-108 sur le financement participatif*, RLRQ, c. V-1.1, r. 21.02 (le « Règlement 45-108 »);

Vu le *Règlement 51-101 sur l'information concernant les activités pétrolières et gazières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 23 (le « Règlement 51-101 »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24 (« Règlement 51-102 »);

Vu les décisions et mesures de dispense similaires qui seront prononcées par les autorités en valeurs mobilières des autres territoires du Canada;

Vu l'article 263 de la LVM qui permet à l'Autorité, aux conditions qu'elle détermine, de dispenser une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues par les titres deuxième à sixième de cette loi ou par règlement, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu l'analyse faite par la Direction principale du financement des sociétés ainsi que la recommandation du surintendant des marchés de valeurs d'accorder les dispenses visées par la présente décision au motif qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

En conséquence :

1. L'Autorité dispense temporairement la personne qui doit déposer ou transmettre un document indiqué à l'Annexe A entre le 23 mars 2020 et le 1er juin 2020 de l'application des délais

applicables à la condition que le document soit déposé ou transmis au plus tard 45 jours suivant la date limite autrement applicable aux termes de la législation en valeurs mobilières du Québec pour déposer ou transmettre le document, sous réserve des conditions énoncées ci-dessous :

a) la personne publie un communiqué de presse avant la date limite de dépôt, et le dépose au moyen de SEDAR dès que possible, indiquant ce qui suit :

(i) chaque obligation applicable à l'égard de laquelle elle se prévaut de la présente dispense;

(ii) le fait que sa direction et les autres initiés à son égard sont assujettis à une politique en matière d'interdiction d'opérations qui reflète les principes de l'article 9 de l'Instruction générale 11-207;

(iii) la date approximative à laquelle le document exigé sera déposé ou transmis;

(iv) une des informations suivantes sur la personne :

(A) une mise à jour sur les évènements importants touchant ses activités, le cas échéant, depuis la date des derniers états financiers annuels ou du dernier rapport financier intermédiaire déposé;

(B) une confirmation qu'il n'y a pas eu d'évènements importants touchant aux activités depuis cette date.

b) la personne publie, et dépose au moyen de SEDAR dès que possible :

(i) un communiqué de presse au plus tard 30 jours après le premier jour de la période de prolongation de 45 jours;

(ii) un communiqué de presse subséquent au plus tard 30 jours après le communiqué de presse mentionné au sous-alinéa (*i)* dans le cas où la personne n'a pas encore déposé chaque document pour lequel elle se prévaut de la dispense.

c) le communiqué de presse exigé au sous-paragraphe *b* doit fournir une des informations suivantes sur la personne :

(i) une mise à jour sur les évènements importants touchant ses activités, le cas échéant, depuis la date du dernier communiqué de presse exigé par le présent paragraphe;

(ii) une confirmation qu'il n'y a pas eu d'évènements importants touchant les activités depuis cette date.

d) si la personne se prévaut de la présente dispense pour un ou plusieurs documents, elle ne dépose pas un prospectus préliminaire ou un prospectus final pour un placement de titres avant qu'elle ait déposé tous les documents à l'égard desquels elle se prévaut de la présente dispense;

e) si la personne se prévaut de la présente dispense pour la transmission annuelle d'un formulaire de demande de documents prévus par le paragraphe 1 de l'article 4.6 du Règlement 51-102, ce formulaire est transmis avant la date d'enregistrement pour la prochaine réunion annuelle des porteurs de titres;

f) si la personne se prévaut de la présente dispense pour la transmission des états financiers annuels prévue par le paragraphe 5 de l'article 4.6 du Règlement 51-102 ou du rapport de gestion prévue par le paragraphe 3 de l'article 5.6 du Règlement 51-102, ces documents sont transmis avant, ou en même temps que, la transmission de la circulaire de la direction pour la prochaine réunion annuelle des porteurs de titres.

2. L'Autorité dispense temporairement la personne qui doit déposer ou transmettre un document indiqué à l'Annexe B entre le 23 mars 2020 et le 1er juin 2020, de l'application des délais applicables à la condition que le document soit déposé ou transmis au plus tard 45 jours suivant la date limite autrement applicable aux termes de la législation en valeurs mobilières du Québec pour déposer ou transmettre le document, à la condition que la personne publie un communiqué de presse avant la date limite de dépôt, et le dépose au moyen de SEDAR dès que possible, indiquant chaque obligation à l'égard de laquelle elle se prévaut de la présente dispense;

3. L'Autorité dispense temporairement la personne qui doit déposer ou transmettre un document indiqué à l'Annexe C entre le 23 mars 2020 et le 1er juin 2020, de l'application des délais applicables à la condition que le document soit déposé ou transmis au plus tard 45 jours suivant la date limite autrement applicable aux termes de la législation en valeurs mobilières du Québec pour déposer ou transmettre le document, aux conditions suivantes :

a) la personne publie un communiqué de presse avant la date limite de dépôt, et le dépose au moyen de SEDAR dès que possible si cette personne est un déposant SEDAR, indiquant chaque obligation à l'égard de laquelle elle se prévaut de la présente dispense;

b) si une agence de notation désignée se prévaut de la présente dispense pour son dépôt annuel selon l'Annexe 25-101A1, *Formulaire de demande de dépôt annuel de l'agence de notation désignée* (l'« Annexe 25-101A1 ») prévue par le paragraphe 1 de l'article 14 du Règlement 25-101 et pour le dépôt d'une modification prévu par le paragraphe 2 de l'article 14 du Règlement 25-101, le communiqué de presse exigé au sous-paragraphe *a)* doit contenir une des informations suivantes et peut référer à l'information courante publiée sur le site Web de l'agence de notation désignée :

(i) une brève discussion de toute information figurant au dépôt annuel antérieur, ou toute modification de celui-ci, qui est désormais inexacte de façon importante;

(ii) une confirmation qu'il n'existe pas d'information inexacte de façon importante.

(c) Malgré le sous-paragraphe *a)*, une agence de notation désignée n'est pas requise de déposer le communiqué de presse au moyen de SEDAR si elle le transmet à l'autorité en valeurs mobilières qui était son autorité principale aux fins de sa désignation comme agence de notation désignée.

4. La personne assujettie à une date de caducité, prévue à l'Annexe D, qui a lieu entre le 23 mars 2020 et le 1er juin 2020, voit la date de caducité reportée de 45 jours, aux conditions suivantes :

a) elle publie un communiqué de presse avant cette date de caducité, et le dépose au moyen de SEDAR dès que possible, indiquant chaque obligation à l'égard de laquelle elle se prévaut de la présente dispense;

b) elle n'utilise pas la dispense prévue au paragraphe 1 de la présente décision.

5. Un renvoi dans un communiqué de presse à une dispense équivalente accordée par l'autorité en valeurs mobilières d'un autre territoire canadien qui est l'autorité principale de la personne

concernée, au sens attribué à ce terme dans le Règlement 11-102, sera réputé constituer un renvoi à la dispense pertinente prévue par la présente décision.

La présente décision prend effet immédiatement et cessera de produire ses effets dans 120 jours.

Fait le 23 mars 2020.

Louis Morisset
Président-directeur général

Annexe A
Dépôts annuels et intermédiaires ou obligations de transmission

1. Le dépôt des documents suivants :

- le rapport technique requis aux termes du sous-paragraphe *j* du paragraphe 1 de l'article 4.2 du Règlement 43-101;
- le relevé des données relatives aux réserves et autre information concernant le pétrole et le gaz requis aux termes de l'article 2.1 du Règlement 51-101;
- les états financiers annuels requis aux termes de l'article 4.2 du Règlement 51-102;
- le rapport financier intermédiaire requis aux termes de l'article 4.4 du Règlement 51-102;
- les états financiers de l'émetteur qui devient émetteur assujetti requis aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article 4.7 du Règlement 51-102;
- les états financiers d'un émetteur assujetti qui réalise une prise de contrôle inversée pour tous les exercices et toutes les périodes intermédiaires terminés avant la date de la prise de contrôle inversée requis aux termes du paragraphe 2 de l'article 4.10 du Règlement 51-102;
- le rapport de gestion requis aux termes du paragraphe 2 de l'article 5.1 du Règlement 51-102;
- le rapport de gestion requis par les émetteurs inscrits auprès de la SEC aux termes de l'article 5.2 du Règlement 51-102;
- la notice annuelle requise aux termes de l'article 6.2 du Règlement 51-102;
- l'information sur la rémunération de la haute direction requise aux termes de l'article 11.6 du Règlement 51-102;
- tout document de divulgation annuelle ou intermédiaire similaire d'un émetteur assujetti requis en vertu d'une décision de dispense d'une obligation mentionnée ci-haut émis par une autorité en valeurs mobilières ou agent responsable avant la date de la présente décision.

2. L'envoi annuel d'un formulaire de demande des documents requis aux termes du paragraphe 1 de l'article 4.6 du Règlement 51-102.

3. La transmission des documents suivants :

- les états financiers annuels requis aux termes des paragraphes 3 et 5 de l'article 4.6 du Règlement 51-102;

- le rapport de gestion requis aux termes des paragraphes 1 et 3 de l'article 5.6 du Règlement 51-102.

Annexe B
Autres obligations en matière d'information continue

1. Le dépôt des documents suivants :

    - l'avis de changement d'auditeur requis aux termes de l'article 4.11 du Règlement 51-102;

    - l'avis de changement de la date de clôture de l'exercice requis aux termes de l'article 4.8 du Règlement 51-102;

    - l'avis de modification de la structure de l'entreprise requis aux termes de l'article 4.9 du Règlement 51-102;

    - la déclaration d'acquisition d'entreprise requise aux termes de l'article 8.2 du Règlement 51-102.

Annexe C
Dépôts relatifs aux placements avec dispense et aux agences de notation désignées

1. Le dépôt des documents suivants :

    - le dépôt annuel par une agence de notation désignée du formulaire prévu à l'Annexe 25-101A1 requis aux termes du paragraphe 1 de l'article 14 du Règlement 25-101 ainsi qu'une modification ou une version modifiée du formulaire requis aux termes du paragraphe 2 de l'article 14 du Règlement 25-101;

    - les états financiers annuels requis aux termes du paragraphe 17.5 de l'article 2.9 du Règlement 45-106;

    - l'avis de l'emploi du produit brut total conformément à l'Annexe 45-106A16, *Avis sur l'emploi du produit* requis aux termes du paragraphe 17.19 de l'article 2.9 du Règlement 45-106;

    - les états financiers annuels requis aux termes de l'article 16 du Règlement 45-108;

    - l'information annuelle sur l'emploi du produit requise aux termes de l'article 17 du Règlement 45-108.

Annexe D
Date de caducité pour un visa du prospectus préalable de base

1. Date de caducité pour un visa du prospectus préalable de base à laquelle on réfère au sous-paragraphe *a* du paragraphe 3 de chacun des articles 2.2, 2.3, 2.4 et 2.6 ainsi que de l'article 2.7 du Règlement 44-102.

DÉCISION N° 2020-PDG-0024

Décision générale relative à la prolongation de certains délais de dépôt, de transmission et de renouvellement de prospectus applicables aux fonds d'investissement

Vu la pandémie de COVID-19 déclarée le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé;

Vu la déclaration d'urgence sanitaire prononcée le 13 mars 2020 par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à l'article 118 de la *Loi sur la santé publique*, RLRQ, c. S-2.2, qui s'applique à l'ensemble de la province de Québec;

Vu les perturbations résultant de la pandémie de COVID-19 qui peut nuire à la capacité d'un fonds d'investissement de respecter les obligations de dépôt, de transmission et de renouvellement prévus aux annexes A, B et C de la présente décision;

Vu la pertinence de permettre la prorogation de délais de dépôt et de transmission à l'égard de certains documents requis aux termes de la législation en valeurs mobilières du Québec tout en maintenant une divulgation en temps opportun de l'information financière auprès des investisseurs;

Vu l'article 11 de *la Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM ») qui prévoit notamment que toute personne qui entend procéder au placement d'une valeur est tenue d'établir un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), accompagné des documents prévus par règlement;

Vu l'article 13 de la LVM qui prévoit notamment que le prospectus requis aux termes de l'article 11 de la Loi doit présenter les informations et les attestations prévues par règlement;

Vu l'article 73 de la LVM qui prévoit notamment qu'un émetteur assujetti doit notamment fournir de l'information périodique au sujet de son activité et de ses affaires internes et toute autre information prévue par règlement;

Vu l'article 74 de la LVM qu'un émetteur qui n'est pas un émetteur assujetti doit fournir l'information prévue par règlement, conformément aux conditions et modalités déterminées par règlement;

Vu le *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 »), RLRQ, c. V-1.1, r. 1;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3;

Vu le *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »), RLRQ, c. V-1.1, r. 14;

Vu le *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif* (le « Règlement 81-101 »), RLRQ, c. V-1.1, r. 38;

Vu le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »), RLRQ, c. V- 1.1, r. 39;

Vu le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), RLRQ, c. V-1.1, r. 42;

Vu le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), RLRQ, c. V-1.1, r. 43;

Vu le *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* (le « Règlement FICD »), RLRQ, c. V-1.1, r. 46;

Vu les décisions et mesures de dispense similaires qui seront prononcées par les autorités en valeurs mobilières des autres territoires du Canada;

Vu l'article 263 de la LVM qui permet à l'Autorité, aux conditions qu'elle détermine, de dispenser une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues par les titres deuxième à sixième de cette loi ou par règlement, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu l'analyse faite par la Direction principale des fonds d'investissement ainsi que la recommandation du surintendant des marchés de valeurs d'accorder les dispenses visées par la présente décision au motif qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

En conséquence :

1. L'Autorité dispense temporairement le fonds d'investissement qui doit déposer ou transmettre des documents conformément aux obligations de dépôt et de transmission dans la période du 23 mars 2020 au 1er juin 2020 de l'application des délais prévus aux dispositions énumérées aux annexes A, B et C, à la condition que ces documents soient déposés au plus tard 45 jours suivant la date limite autrement applicable aux termes de la législation en valeurs mobilières du Québec pour déposer ou transmettre les documents, sous réserve des conditions énoncées ci-dessous.

2. Le fonds d'investissement qui place des titres en vertu d'un prospectus dont la date de caducité a lieu entre le 23 mars 2020 au 1er juin 2020 voit la date de caducité reportée de 45 jours pour satisfaire aux obligations de renouvellement du prospectus, sous réserve des conditions énoncées ci-dessous.

Les présentes dispenses sont accordées aux conditions suivantes :

a) Le fonds d'investissement qui se prévaut des dispenses prévues par la présente décision doit dès que possible et avant la date limite de dépôt ou de transmission en aviser le directeur de la Direction de l'encadrement des fonds d'investissement par courriel à fonds_dinvestissement@lautorite.qc.ca en précisant chaque obligation à l'égard de laquelle il se prévaut des dispenses.

b) Le fonds d'investissement qui se prévaut des dispenses prévues par la présente décision doit dès que possible et avant la date limite de dépôt ou de transmission afficher sur son site Web public, ou sur le site Web public de son gestionnaire, une déclaration indiquant qu'il se prévaut des dispenses prévues par la présente décision, et précisant chaque obligation à l'égard de laquelle il se prévaut des dispenses.

3. Un renvoi, dans un avis donné conformément au paragraphe 1 de la présente décision ou dans une déclaration faite sur un site Web public conformément au paragraphe 2 de la présente décision, à une dispense équivalente accordée par l'autorité en valeurs mobilières d'un autre territoire canadien qui est l'autorité principale du fonds d'investissement, au sens attribué à ce terme dans le Règlement 11-102, sera réputé constituer un renvoi à la dispense pertinente prévue par la présente décision.

La présente décision prend effet immédiatement et cessera de produire ses effets dans 120 jours.

Fait le 23 mars 2020.

Louis Morisset
Président-directeur général

Annexe A
Obligations de dépôt et de transmission

(a) Le paragraphe 3 de l'article 14.6 du Règlement 41-101 et le paragraphe 3 de l'article 6.7 du Règlement 81-102, qui obligent un dépositaire à transmettre à l'autorité en valeurs mobilières des rapports sur le respect de la réglementation dans les 30 jours suivant le dépôt des états financiers annuels d'un fonds d'investissement;

(b) L'article 12.1 du Règlement 81-102, qui oblige un organisme de placement collectif, à l'exception d'un organisme de placement collectif négocié en bourse qui ne procède pas au placement permanent de ses titres et qui n'a pas de placeur principal, à dresser et à déposer un rapport sur le respect de la réglementation dans les 140 jours suivant la fin de son exercice;

(c) L'article 2.2 du Règlement 81-106, aux termes duquel les états financiers annuels et le rapport d'audit doivent être déposés au plus tard le 90e jour suivant la fin du dernier exercice du fonds d'investissement;

(d) L'article 2.4 du Règlement 81-106, qui prévoit que les états financiers intermédiaires doivent être déposés au plus tard le 60e jour suivant la fin de la dernière période intermédiaire du fonds d'investissement;

(e) L'article 2.11 du Règlement 81-106, qui oblige un organisme de placement collectif qui n'est pas émetteur assujetti à aviser l'autorité qu'il se prévaut de la dispense de l'obligation de dépôt de ses états financiers prévue à l'article 2.11;

(f) L'article 4.2 du Règlement 81-106, qui oblige un fonds d'investissement qui n'est pas un plan de bourses d'études à déposer le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds pour chaque exercice et le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds pour chaque période intermédiaire en même temps que ses états financiers annuels ou ses états financiers intermédiaires, selon le cas;

(g) L'article 4.3 du Règlement 81-106, qui oblige un plan de bourses d'études à déposer le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en même temps que ses états financiers annuels;

(h) Le paragraphe 2 de l'article 5.1 du Règlement 81-106, qui oblige un fonds d'investissement à envoyer en même temps aux porteurs ses états financiers annuels, ses états financiers intermédiaires et le rapport de la direction sur le rendement du fonds connexe dans le délai de dépôt prévu à la partie 2 du Règlement 81-106;

(i) Le paragraphe 5 de l'article 5.2 du Règlement 81-106, qui oblige un fonds d'investissement agissant conformément à l'article 5.2 du Règlement 81-106 à envoyer une fois par an aux porteurs un formulaire de demande au moyen duquel ceux-ci peuvent lui indiquer les documents qu'ils souhaitent recevoir;

(j) Le paragraphe 3 de l'article 5.3 du Règlement 81-106, qui oblige un fonds d'investissement à envoyer une fois par an aux porteurs un formulaire de demande au moyen duquel ceux-ci peuvent lui indiquer les documents visés au paragraphe 2 de l'article 5.1 qu'ils souhaitent recevoir;

(k) L'article 5.4 du Règlement 81-106, qui oblige un fonds d'investissement à envoyer aux porteurs qui en font la demande les documents visés au paragraphe 2 de l'article 5.1 du Règlement 81-106 au plus tard à la dernière des dates suivantes, à savoir la date limite de dépôt des documents demandés ou 10 jours civils après la réception de la demande par le fonds d'investissement;

(l) Le sous-paragraphe *c* de l'article 8.2 du Règlement 81-106, qui oblige un fonds de travailleurs ou de capital de risque à déposer en même temps, s'il y a lieu, une évaluation indépendante et ses états financiers annuels;

(m) L'article 9.3 du Règlement 81-106, qui oblige un fonds d'investissement à déposer une notice annuelle au plus tard le 90e jour suivant la fin de son dernier exercice;

(n) L'article 4.4 du Règlement 81-107, qui oblige un comité d'examen indépendant à établir, pour chaque exercice d'un fonds d'investissement et au plus tard à la date à laquelle le fonds d'investissement dépose ses états financiers annuels, un rapport aux porteurs du fonds d'investissement décrivant la composition et les activités du comité au cours de l'exercice.

Annexe B
Obligation de renouvellement du prospectus

L'article 17.2 du Règlement 41-101 et l'article 2.5 du Règlement 81-101, qui exige qu'un fonds d'investissement dépose et obtienne un visa pour un nouveau prospectus, conformément à certains délais, afin de continuer le placement de titres pendant 12 mois après la date de caducité.

Annexe C
Obligations de dépôt et de transmission des fonds d'investissement en capital de développement

(a) L'article 6 du Règlement FICD, aux termes duquel les états financiers annuels et le rapport d'audit dont le dépôt est prévu à l'article 5 du Règlement FICD sont déposés au plus tard le 120e jour suivant la fin du dernier exercice du fonds d'investissement;

(b) L'article 8 du Règlement FICD, aux termes duquel le rapport financier intermédiaire et le rapport d'audit dont le dépôt est prévu à l'article 7 du Règlement FICD sont déposés au plus tard le 90e jour suivant la fin de la dernière période intermédiaire du fonds d'investissement;

(c) L'article 18 du Règlement FICD, aux termes duquel le fonds d'investissement fournit, conformément aux règles relatives au dépôt, à l'approbation et aux normes d'audit prévues par le chapitre II, à la fin de chaque exercice financier ou période intermédiaire, le relevé de ses investissements en capital de développement contenant l'information;

(d) L'article 21 du Règlement FICD, aux termes duquel le fonds d'investissement fournit, à la fin de chaque exercice financier ou période intermédiaire, un relevé des autres investissements;

(e) Les articles 30 et 31 du Règlement FICD, aux termes duquel le fonds d'investissement fournit, conformément aux règles relatives au dépôt, à l'approbation et aux normes d'audit prévues par le chapitre II du Règlement FICD, à la fin de chaque exercice financier ou période intermédiaire un répertoire des investissements effectués par les fonds spécialisés;

(f) L'article 51 du Règlement FICD, aux termes duquel le fonds d'investissement dépose le rapport de gestion annuel pour chaque exercice et le rapport de gestion intermédiaire pour chaque période intermédiaire en même temps que ses états financiers annuels ou son rapport financier intermédiaire, selon le cas;

(g) L'article 61 du Règlement FICD, aux termes duquel le fonds d'investissement dépose la notice annuelle conformément à l'article 59 du Règlement FICD, au plus tard à la date du dépôt de son prospectus.

DÉCISION N° 2020-PDG-0025

Décision de dispense temporaire de certaines obligations d'information applicables aux bourses, chambres de compensation, agences de traitement de l'information, fournisseurs de services d'appariement, systèmes de négociation parallèle et référentiels centraux

Vu la pandémie de COVID-19 déclarée le 11 mars 2020 par l'Organisation mondiale de la santé;

Vu la déclaration d'urgence sanitaire prononcée le 13 mars 2020 par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à l'article 118 de la *Loi sur la santé publique*, RLRQ, c. S-2.2, qui s'applique à l'ensemble de la province de Québec;

Vu les perturbations résultant de la pandémie de COVID-19 auxquels font face les structures de marchés dans la production de certains documents notamment en raison de l'accès à leurs locaux et systèmes;

Vu l'article 170 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « LVM ») et l'article 15 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « LID ») qui prévoient que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut reconnaitre une bourse, une chambre de compensation, une agence de traitement de l'information, un fournisseur de services d'appariement ou un référentiel central, aux conditions qu'elle détermine;

Vu l'article 171 de la LVM qui prévoit que l'Autorité peut reconnaitre un système de négociation parallèle comme bourse ou l'inscrire à titre de courtier (avec les entités énumérées ci-dessus, les « structures de marchés »).

Vu l'article 263 de la LVM qui permet à l'Autorité, aux conditions qu'elle détermine, de dispenser une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues par les titres deuxième à sixième de la LVM ou par règlement, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu l'article 86 de la LID, de dispenser aux conditions qu'elle détermine, une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues à la LID, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à l'intérêt public;

Vu l'article 99 de la LID qui permet à l'Autorité, selon les modalités et aux conditions qu'elle détermine, de prendre une décision ayant une portée générale ou particulière et pouvant s'appliquer spécifiquement à toute matière relevant de sa compétence en vertu de la LID;

Vu l'analyse faite par la Direction principale de l'encadrement des structures de marchés et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs d'accorder la présente décision au motif qu'elle favorise l'efficience des marchés sans pour autant porter atteinte à la protection des épargnants ni à l'intérêt public;

En conséquence :

1. L'Autorité dispense temporairement les structures de marchés, qu'elle a reconnues, inscrites ou dispensées à certaines conditions de reconnaissance ou d'inscription à titre de bourse, de chambre de compensation, d'agence de traitement de l'information, de fournisseur de services d'appariement, de courtier ou de référentiel central, de l'obligation de déposer à l'Autorité les documents prévus à l'annexe A de la présente décision et ce, sous réserve des conditions énoncées ci-dessous :

    a) La structure de marché visée aux présentes qui doit déposer l'un des documents énumérés à l'Annexe A à l'Autorité durant la période allant du 23 mars au 1er juin 2020,

dispose de 45 jours de plus que la date limite autrement applicable pour déposer ce document;

b) La structure de marché visée aux présentes qui se prévaut de la présente décision de dispense pour l'un des documents énumérés à l'Annexe A entre la date de la présente décision et le 1er juin 2020 doit indiquer ce choix lors du dépôt du document à l'Autorité et préciser les raisons pour lesquelles elle n'était pas en mesure de déposer ce document à la date limite autrement applicable.

La présente décision prend effet immédiatement et cessera de produire ses effets dans 120 jours.

Fait le 23 mars 2020.

Louis Morisset
Président-directeur général

Annexe A
Obligations d'information

La dispense qui est accordée aux structures de marchés visées par les présentes s'applique aux obligations d'information décrites ci-dessous, lesquelles sont établies dans les décisions de reconnaissance, d'inscription ou de dispense de reconnaissance ou d'inscription rendues par l'Autorité en vertu des articles 170 et 171 de la LVM ou de l'article 15 de la LID, et dans le *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*, RLRQ, c. V-1.1., r. 5, le *Règlement 24-102 sur les obligations relatives aux chambres de compensation*, RLRQ, c. V-1.1., r. 8.01, le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c. V-1.1., r. 10, et le *Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés*, RLRQ, c. I-14.01, r. 1.1 et elle concerne les documents suivants :

1. États financiers annuels audités;

2. États financiers annuels non consolidés non audités, avec ou sans notes;

3. États financiers trimestriels consolidés et non consolidés non audités et ratios de viabilité financière;

4. Rapport écrit d'un auditeur indépendant sur le modèle de répartition interne des coûts et politiques d'établissement des prix de cession interne d'une bourse ou d'une chambre de compensation reconnue;

5. Rapport d'une bourse dispensée de reconnaissance qui résume les dispenses ou renonciations accordées aux termes des règles aux émetteurs inscrits à cette bourse;

6. Rapport d'une bourse dispensée de reconnaissance qui résume le nombre de demandes d'inscriptions déposées, le nombre de demandes d'inscriptions acceptées, le nombre de demandes d'inscriptions qui ont été rejetées et les motifs des rejets et le nombre de demandes d'inscriptions qui ont été retirées ou abandonnées;

7. Les communiqués énonçant les motifs de la suspension de la négociation ou de la radiation de la cote des titres d'un émetteur inscrit à une bourse dispensée de reconnaissance;

8. Évaluation annuelle des risques d'une bourse ou d'une chambre de compensation reconnue;

9. Liste des rapports d'audit interne et des rapports de gestion des risques d'une bourse ou d'une chambre de compensation reconnue;

10. Formulaire 21-101A3, *Rapport d'activité trimestriel du marché*;

11. Rapports trimestriels des utilisateurs et des activités (y compris les données qualitatives et quantitatives) d'une chambre de compensation dispensée;

12. Rapport trimestriel d'une chambre de compensation dispensée concernant les changements apportés à ses statuts, règlements intérieurs, ou règles au cours du trimestre;

13. Rapport annuel de conformité prévu au sous-paragraphe d du paragraphe 3 de l'article 4.3 du *Règlement 24-102 sur les obligations relatives aux chambres de compensation*;

14. Rapport d'auto-évaluation de l'agence de traitement de l'information de sa conformité aux paragraphes 2, 4 et 5 de l'article 14.4 du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*;

15. Rapport écrit relatif au recouvrement des coûts associés à la prestation des services de l'agence de traitement de l'information;

16. Rapport sur l'examen indépendant des systèmes prévu aux articles 12.2 et 14.5 du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché* et à l'article 4.7 du *Règlement 24-102 sur les obligations relatives aux chambres de compensation*;

17. L'*Annexe K – Participants au marché* du Formulaire 21-101A1, *Fiche d'information – Bourse ou système de cotation et de déclaration d'opérations* et du Formulaire 21-101A2, *Fiche d'information sur le fonctionnement du système de négociation parallèle* du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*;

18. Liste des participants qui ont accès aux services d'un référentiel central reconnu.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CANADA HOUSE WELLNESS GROUP INC.	2020-01-31
RESSOURCES VANTEX LTEE	2020-01-31
SOCIETE DE GESTION AGF LIMITEE (LA)	2020-02-29
STELMINE CANADA LTEE	2020-01-31
VOTI DETECTION INC.	2020-01-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ADVANZ PHARMA CORP. LIMITED	2019-12-31
AGJUNCTION INC.	2019-12-31
ALVOPETRO ENERGY LTD.	2019-12-31
AUTOMOTIVE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-12-31
BLUE RIBBON INCOME FUND	2019-12-31
BROMPTON EUROPEAN DIVIDEND GROWTH ETF (#41339)	2019-12-31
BROMPTON FLAHERTY & CRUMRINE INVESTMENT GRADE PREFERRED ETF(#41339)	2019-12-31
BROMPTON GLOBAL DIVIDEND GROWTH ETF (#41339)	2019-12-31
BROMPTON LIFECO SPLIT CORP.	2019-12-31
BROMPTON NORTH AMERICAN FINANCIALS DIVIDEND ETF(#41339)	2019-12-31
BROMPTON OIL SPLIT CORP.	2019-12-31
BROMPTON SPLIT BANC CORP.	2019-12-31
CAISSE D'ECO. DESJ. DE LA METALLURGIE ET DES PROD. FORESTIERS (SAG.-LAC-ST-JEAN)	2019-12-31
CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS DES EMPLOYES EN TELECOMMUNICATION	2019-12-31
CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS DU PERSONNEL MUNICIPAL (QUEBEC)	2019-12-31
CAISSE D'ECONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS CHARLES-LEMOYNE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS D'AMOS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS D'ARGENTEUIL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS D'ARVIDA-KENOGAMI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE BELOEIL-MONT-SAINT-HILAIRE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE RIVIERE-DES-PRAIRIES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE SAINT-EUSTACHE/DEUX-MONTAGNES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE BORDEAUX- CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE BROME-MISSISQUOI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE BROSSARD	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE CHIBOUGAMAU	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE CHICOUTIMI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE CHOMEDEY	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE DRUMMONDVILLE	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE DESJARDINS DE JONQUIERE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'ABITIBI-OUEST	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'EST DE L'ABITIBI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'ILE-DES-SOEURS- VERDUN	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST-DE-L'ILE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA BAIE DES CHALEURS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA CULTURE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA MATANIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE DESJARDINS DE LA POINTE DE LA GASPESIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA POMMERAIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA REGION DE SAINT-HYACINTHE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA RIVE-NORD DU SAGUENAY	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LAC-MEGANTIC-LE- GRANIT	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LACHINE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LASALLE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE MONT-JOLI-EST DE LA MITIS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE NOTRE-DAME-DE-GRACE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE PEKUAKAMI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE POINTE-AUX-TREMBLES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE RIMOUSKI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE ROUVILLE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE SAULT-AU-RECOLLET- MONTREAL-NORD	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE ST-MARTIN DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE TERREBONNE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE VIGER ET VILLERAY	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE WATERLOO	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES BASQUES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES CINQ-CANTONS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES DEUX-RIVIERES DE SHERBROOKE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES EMPLOYES DE VILLE DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES GRANDS BOULEVARDS DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES LACS DE TEMISCOUATA	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES MILITAIRES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES MOISSONS-ET-DE- ROUSSILLON	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES PATRIOTES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES POLICIERS ET POLICIERES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES RESSOURCES NATURELLES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES RIVIERES DE PONTIAC	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE DESJARDINS DES SEIGNEURIES DE LA FRONTIERE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES SOURCES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES TRANSPORTS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS UNIS	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE DESJARDINS DES VERSANTS DU MONT ROYAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU CENTRE ET DE L'EST DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-EST DE MONTREAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU CHAINON	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU COEUR-DES-VALLEES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU COMPLEXE DESJARDINS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU DOMAINE-DU-ROY	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU HAUT-RICHELIEU	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU HAUT-SAINT-FRANCOIS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU HAUT-ST-LAURENT	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU LAC-MEMPHREMAGOG	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU LITTORAL GASPESIEN	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU NORD DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU NORD DE SHERBROOKE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU NORD DU LAC ST-JEAN	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU RESEAU DE LA SANTE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU RESEAU MUNICIPAL (MONTREAL, LONGUEUIL, REPENTIGNY)	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU SECTEUR PUBLIC DE L'ESTRIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-FRANCOIS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS EENOU EEYOU	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS GRANBY-HAUTE-YAMASKA	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS HYDRO	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS PIERRE-BOUCHER	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS PIERRE-DE-SAUREL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS PIERRE-LE GARDEUR	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS PORTUGAISE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS TRANSCONTINENTAL- PORTAGE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS VALLEE DE LA MATAPEDIA	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DE LA PRAIRIE	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DE ST-THEODORE D'ACTON (LA)	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'HOCHELAGA-MAISONNEUVE	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CANADIENNE ITALIENNE	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'ALMA	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE HAVRE-AUX-MAISONS	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ENVOLEE	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA HAUTE-GASPESIE	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA HAUTE-GATINEAU	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES PLAINES BOREALES	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES RAMEES	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD-GASPESIEN	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MER ET MONTAGNES	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS UKRAINIENNE DE MONTREAL	2019-12-31
CANADIAN HIGH INCOME EQUITY FUND	2019-12-31
CANLAN ICE SPORTS CORP.	2019-12-31
CAPITAL GROUP CAPITAL INCOME BUILDER CANADA (#18518)	2019-12-31
CATEGORIE CANADIENNE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA (#31686)	2019-12-31
CATEGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA (#31686)	2019-12-31
CATEGORIE DE CROISSANCE TACTIQUE ALPHADELTA (#31686)	2019-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES CANADIENNES QWEST ENERGY DE QE FUNDS CORP. (#31686)	2019-12-31
CATEGORIE FNB INDICE DES OBLIG. GOUV. A COURTE TERME CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
CATEGORIE FNB INDICE MSCI CANADA QUALITE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
CATEGORIE FNB REVENU D'ACTIONS CANADIEN. DE BASE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
CATEGORIE FNB REVENU DE BANQUES CANADIENNES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
CATEGORIE MOMENTUM D'ACTIONS CANADIENNES ALPHADELTA (#31686)	2019-12-31
CC&L CORE INCOME & GROWTH FUND (#34040)	2019-12-31
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2019-12-31
CORPORATION FIERA CAPITAL	2019-12-31
DIAMEDICA THERAPEUTICS INC.	2019-12-31
DIVIDEND GROWTH SPLIT CORP.	2019-12-31
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2019-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC	2019-12-31
FIDUCIE DE TITRISATION AUTOMOBILE FORD	2019-12-31
FIDUCIE DES METAUX PRECIEUX ET DES MINES	2019-12-31
FILO MINING CORP.	2019-12-31
FIRST ASSET CANADIAN CONVERTIBLE BOND FUND (#25490)	2019-12-31
FIRST ASSET CANADIAN DIVIDEND OPPORTUNITY FUND (#25490)	2019-12-31
FIRST ASSET REIT INCOME FUND (#25490)	2019-12-31
FIRST ASSET UTILITY PLUS FUND (#25490)	2019-12-31
FLAHERTY & CRUMRINE INVESTMENT GRADE PREFERRED INCOME FUND	2019-12-31
FNB A ROTATION SAISONNIERE HORIZONS (#29689)	2019-12-31
FNB ACTIF CREDIT CI FIRST ASSET (#25490)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FNB ACTIF D'ACTIONS PRIVILEGIEES DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS CROISEES DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE DIVIDENDES AMERICAINS DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FNB ACTIF DE DIVIDENDES CANADIENS DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE DIVIDENDES MONDIAUX DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE SERVICES FINANCIERS MONDIAUX DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE SOCIETES AMERICAINES MOYENNES DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE TITRES DE QUALITE A TAUX VARIABLE DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DIVIDENDES CANADIENS CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB ACTIF SERVICES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB ACTIF TACTIQUE D'OBLIGATIONS DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB AMELIORE D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB AMELIORE D'OBLIGATIONS A COURTE DUREE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB BANQUES EUROPEENS CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'ACTIONS MONDIALES ONE CI (#42072)	2019-12-31
FNB D'ACTIONS PRIVILEGIEES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'EPARGNE A INTERET ELEVE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES CANADIENNES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITE SUPERIEURE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES NORD- AMERICAINES AMELIOREES ONE CI(#42072)	2019-12-31
FNB DE FPI CANADIENNES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF MONDIAL CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF ACTIONS PRIVILÉGIÉES À TAUX VARIABLE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF ACTIONS PRIVILEGIEES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF DIVIDENDES AMERICAINS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF DIVIDENDES CANADIENS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF DIVIDENDES MARCHES EMERGENTS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF DIVIDENDES MONDIAUX (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIG. AMER. DE PREM. QUALITE A TRES COURT TERME(#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIG. DE PREMIERE QUALITE A TRES COURT TERME (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS CANADIENNES (#29689)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS MUNICIPALES CANADIENNES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENTS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS DE SOCIETES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF PRETS DE RANG SUPERIEUR A TAUX VARIABLE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF REVENU FIXE MONDIAL (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS DEVISES MONDIALES A RENDEMENT ABSOLU (#39789)	2019-12-31
FNB HORIZONS INDICE DE FONDS DE COUVERTURE MORNINGSTAR (#39789)	2019-12-31
FNB HORIZONS INDICE URANIUM MONDIAL (#39789)	2019-12-31
FNB HORIZONS OCCASIONS MONDIALES GEREES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS PARITE DE RISQUE MONDIALE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE D'ACTIONS AMERICAINES ($ US) (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE EN ACTIONS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE ENERGIE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE FINANCE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE PRODUCTEURS D'OR (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU SUR L'OR (*31805) (#43385)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU SUR LE GAZ NATUREL (*33494) (#43385)	2019-12-31
FNB INDICE CHEFS DE FILE AMERICAINS CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE CROIS. DIV. DE TITRES AMER. QUAL.A GOUV. VARI. WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE CROIS. DIV. DE TITRES INTERN. QUAL.A COUV. VARI. WISDOMTREE CI(#39086	2019-12-31
FNB INDICE CROISS. DIVIDENDES DE TITRES INTERN. DE QUALITE WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE D'ACTIONS EUROPEENNES COUVERT WISDOMTREE CI (#39086)	2019-12-31
FNB INDICE D'ACTIONS JAPONAISES WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE DE CROIS. DE DIV. DE TITRES AMERICA. DE QUAL. WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE DE CROIS. DE DIV. DE TITRES CANADIENS DE QUAL. WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FNB INDICE DE DIVIDENDES DE MARCHES EMERGENTS WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE DE DIVIDENDES DE SOCIE. AMER. MOYEN. CAPITALIS. WISDOMTREE CI (#39086	2019-12-31
FNB INDICE DE RACHAT D'ACTIONS AMERICAINES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FNB INDICE DE RACHAT D'ACTIONS CANADIENNES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE DES OBLIG. GOUV. COUP. DETAC. ECHEL. 1-5 ANS CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR BANQUE NATIONALE QUEBEC CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA DIVIDENDE CIBLE 30 CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA MOMENTUM CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA VALEUR CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR E.-U. DIVIDENDE CIBLE 50 CI FIRST ASSET(#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR ETATS-UNIS MOMENTUM CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR ETATS-UNIS VALEUR CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR INTERNATIONAL MOMENTUM CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR INTERNATIONAL VALEUR CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI CANADA PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI E.-U. PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI EUROPE PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI INTER. PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI MONDE INCIDENCE ESG CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI MONDE PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE S&P CHINA 500 ICBCCS CI (#39086)	2019-12-31
FNB INDICE TOTAL DES OBL. A COURT TERME DU CANADA A RENDEM. AMELIORE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE TOTAL DES OBLIGATIONS DU CANADA A RENDEMENT AMELIORE CI (#39086)	2019-12-31
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'ENERGIE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'OR+ CI FIRST ASSET	2019-12-31
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE LA SANTE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DES TECHNOLOGIES CI FIRST ASSET (#32461	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FNB REVENU DE CIES D'ASSURANCES AMERIC. ET CANADIENNES CI	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FIRST ASSET (#32461)	
FNB REVENU FIXE DE LONGUE DUREE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB SECTEUR FINANCIER MONDIAL CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FONDS ACTIF DE TITRES DE CREANCE MULTISECTORIELS INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS ALPHA D'ACTIONS AMERICAINES (#13303)	2019-12-31
FONDS ALPHA D'ACTIONS CANADIENNES (#41978)	2019-12-31
FONDS ALPHA D'ACTIONS INTERNATIONALES (#13303)	2019-12-31
FONDS ALPHA DE CAPITAL-INVESTISSEMENT ACCELERATE (#42289)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF D'INDICATEURS CANADIENS AMELIORES ACCELERATE (#42289)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ABSOLU CI MARRET (#41988)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE MONDIALE CI MUNRO (#41988)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF DE TITRES DE CREDIT DE QUALITE SUP. CI LAWRENCE PARK (#41988)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF FORTIFIE MULTI-STRATEGIES PICTON MAHONEY (#41473)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF FORTIFIE DE REVENU PICTON MAHONEY (#41473)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF FORTIFIE EXTENSION ACTIVE PICTON MAHONEY (#41473)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF FORTIFIE MARCHE NEUTRE PICTON MAHONEY (#41473)	2019-12-31
FONDS CANADIEN A REVENU FIXE (#14488)	2019-12-31
FONDS CANADIEN INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ÉQUILIBRÉ MONDIAL (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS INTERNATIONALES (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS AMERICAINES (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS MONDIALES (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP CIBLE ACTIONS CANADIENNES (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP OBLIGATIONS MONDIALES (CANADA) (#40535)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP OCCASIONS TOTALES MARCHES EMERGENTS (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP REVENU FIXE ESSENTIEL PLUS CANADIEN (CANADA)(#18518)	2019-12-31
FONDS COTE 100 GRANDES SOCIETES CANADIENNES (#10561)	2019-12-31
FONDS COTE 100 PREMIER (#10561)	2019-12-31
FONDS COTE 100 REVENU (#10561)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS COTE 100 US (#10561)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE BASE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE BASE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SELECT INVESCO (#6795)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D'ACTIONS DE GRANDES SOCIETES AMERICAINES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS (#13303)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE PETITES SOCIETES AMERICAINES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE REVENU ET DE CROISSANCE CC&L (#34040)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE SOCIETES AMERICAINES A PETITE CAPITALISATION (#13303)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE BASE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS MARCHES EMERGENTS (#14488)	2019-12-31
FONDS D'INTERET CANADIEN INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT A COURT TERME (#14488)	2019-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT A COURT TERME CANADIEN EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME CANADIENNES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT CC&L (#34040)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT TOTAL CANADIENNES PIMCO (#31845)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS AMERICAINES A HAUT RENDEMENT (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITE SUPERIEURE RIDGEWOOD	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES FLEXIBLE PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES INVESCO (#6795)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS NON FEDERALES GARANTIES A LONG TERME (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTE PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES DE REVENU MONDIALES PIMCO	2019-12-31
FONDS DE COUVERTURE A RENDEMENT ABSOLU ACCELERATE (#42289)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE (#14488)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS AMERICAINES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE DU REVENU INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE 100 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE 80/20 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS AMERICAINE DE VALEUR STRATEGIQUE FEDERATED	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE CANADIENNE EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE CAN. EMERAUDE TD - GOUVERNEMENT DU CDN (#9791)	2019-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE EN DOLLARS AMERICAINS (#6795)	2019-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE EN DOLLARS CANADIENS (#6795)	2019-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE (#14488)	2019-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	2019-12-31
FONDS DE REPARTITION D'ACTIONS MONDIALES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE RESSOURCES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME CANADIEN (#13303)	2019-12-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE REVENU AMELIORE (#13303)	2019-12-31
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE MONDIAL INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN (#13303)	2019-12-31
FONDS DE REVENU FIXE INTERNATIONAL (#13303)	2019-12-31
FONDS DE REVENU FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2019-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL COURTE DUREE PIMCO (CANADA)(#31845)	2019-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DE REVENU 100 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE REVENU 20/80 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE REVENU 40/60 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE SOC. DE PETITES CAPITALISATIONS D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE SOCIETES AMERICAINES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE SOCIETES DIVERSIFIEES MONDIALES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE SOCIETES MONDIALES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE TITRES DE QUALITE SUPERIEURE PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACT.AMER. COUVERT CONTRE LES RISQUES DE CHANGE (#41978)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACT.INTER. COUVERT CONTRE LES RISQUES DE CHANGE (#41978)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS AMERICAINES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALE (#13303)	2019-12-31
FONDS DESTINEE CANADIENNE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DESTINEE MONDIALE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE AMERICAIN INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE MARCHES EMERGENTS SELECT INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS EQUILIBRE (#14488)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS EQUILIBRE DE REVENU MENSUEL (#14488)	2019-12-31
FONDS EQUILIBRE EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS EQUILIBRE SELECT INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS EQUILIBRE 60/40 (#14488)	2019-12-31
FONDS EUROPLUS INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB AMERICAIN FTSE RAFI INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB DE DIVIDENDES MONDIAUX INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB INDICE D'OBLIGATIONS ECHELONEE DE SOCIETES 1-5 ANS INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB INDICE S&P 500 A FAIBLE VOLATILITE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB MONDIAUX + FTSE RAFI INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS GLOBAL ALPHA CC&L (#34040)	2019-12-31
FONDS IMMOBILIER (#13303)	2019-12-31
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE AMERICAINES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL CANADIENNES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS CANADIENNES EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS INDICIEL DE FORTE CAPITALISATION AMERICAINE (#14488)	2019-12-31
FONDS INDICIEL DU MARCHE AMERICAIN EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS INDO-PACIFIQUE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS INTERNATIONAL DES SOCIETES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MODERE (#14488)	2019-12-31
FONDS MONDIAL COURTE ECHEANCE PIMCO (CANADA)(#31845)	2019-12-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE CREDIT CIBLE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE GESTION DE LA VOLATILITE (#14488)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE REVENU DE DIVIDENDES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE REVENU MENSUEL INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DE CINQ ANS DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DE QUALITE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES DU SECTEUR IMMOBILIER DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MONETAIRE (#13303)	2019-12-31
FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2019-12-31
FONDS PRUDENT (#14488)	2019-12-31
FONDS PRUDENT DE REVENU MENSUEL (#14488)	2019-12-31
FONDS TOUT ACTIONS (#14488)	2019-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS AMERICAINES DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS CANADIENNES DFA (#22015)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
FONDS VECTEUR D'ACTIONS INTERNATIONAL DFA (#22015)	2019-12-31
FOREMOST INCOME FUND	2019-12-31
GLOBAL DIVIDEND GROWTH SPLIT CORP.	2019-12-31
GLOBAL HEALTHCARE INCOME & GROWTH ETF (#41339)	2019-12-31
GROUPE VISION NEW LOOK INC.	2019-12-31
HARDWOODS DISTRIBUTION INC.	2019-12-31
HEADWATER EXPLORATION INC.	2019-12-31
HORIZONS ACTIVE A.I. GLOBAL EQUITY ETF (#29689)	2019-12-31
IMPERIAL METALS CORPORATION	2019-12-31
INCOME FINANCIAL TRUST	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
INVESCO CANADIAN DIVIDEND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO CANADIAN PREFERRED SHARE INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO DWA GLOBAL MOMENTUM INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI CANADIAN INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI CANADIAN SMALL-MID INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI GLOBAL SMALL-MID ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI GLOBAL+ INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI U.S. INDEX ETF II (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI US INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FUNDAMENTAL HIGH YIELD CORPORATE BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO GLOBAL SHAREHOLDER YIELD ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO LADDERRITE U.S. 0-5 YEAR CORPORATE BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO LONG TERM GOVERNEMENT BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO LOW VOLATILITY PORTFOLIO ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO QQQ INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P EMERGING MARKETS LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P EUROPE 350 EQUAL WEIGHT INDEX ETF (#41450)	2019-12-31
INVESCO S&P GLOBAL EX. CANADA HIGH DIVID. LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P INTERNATIONAL DEVELOPED LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P 500 EQUAL WEIGHT INDEX ETF (#41450)	2019-12-31
INVESCO S&P 500 HIGH DIVIDEND LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P 500 LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P/TSX COMPOSITE LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P/TSX REIT INCOME INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO SENIOR LOAN INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO TACTICAL BOND ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO 1-10 YEAR LADDERED INVEST. GRADE CORPORATE BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
INVESCO 1-3 YEAR LADDERED FLOATING RATE NOTE INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO 1-5 YEAR LADDERED ALL GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
INVESCO 1-5 YEAR LADDERED INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN CORPORATE BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN FINANCIAL MONTHLY INCOME ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN GROWTH INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN HYBRID CORPORATE BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN REAL RETURN BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN SELECT DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN VALUE INDEX ETF(#20826)	2019-12-31
ISHARES CHINA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CONSERVATIVE SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CONSERVATIVE STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CONVERTIBLE BOND INDEX ETF (*34267) (#25938)	2019-12-31
ISHARES CORE BALANCED ETF PORTFOLIO (#25938)	2019-12-31
ISHARES CORE CANADIAN LONG TERM BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE CANADIAN SHORT TERM CORPORATE + MAPLE BOND INDEX ETF(#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE CANADIAN SHORT TERM BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE CANADIAN UNIVERSE BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE CONSERVATIVE BALANCED ETF PORTFOLIO (#42919)	2019-12-31
ISHARES CORE EQUITY ETF PORTFOLIO (#42919)	2019-12-31
ISHARES CORE GROWTH ETF PORTFOLIO (#25938)	2019-12-31
ISHARES CORE INCOME BALANCED ETF PORTFOLIO (#42919)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI ALL COUNTRY WORLD EX CANADA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI CANADIAN QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI EMERGING MARKETS IMI INDEX ETF (#20826)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
ISHARES CORE MSCI GLOBAL QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI GLOBAL QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
HEDGED) (#20826)	
ISHARES CORE MSCI US QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI US QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P U.S.TOTAL MARKET INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P U.S.TOTAL MARKET INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P/TSX CAPPED COMPOSITE INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES DIVERSIFIED MONTHLY INCOME ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL CANADA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EMERGING MARKETS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL GLOBAL INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL GLOBAL INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL USA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL USA INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR CANADA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR EAFE INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR EAFE INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR USA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR USA INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI USA MOMENTUM FACTOR INDEX ETF (#42980)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI USA QUALITY FACTOR INDEX ETF (#42980)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI USA VALUE FACTOR INDEX ETF (#42980)	2019-12-31
ISHARES EMERGING MARKETS FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES EQUAL WEIGHT BANC & LIFECO ETF (#25938)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
ISHARES ESG CANADIAN AGGREGATE BOND INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG CANADIAN SHORT TERM BOND INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG MSCI CANADA INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG MSCI EAFE INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG MSCI EMERGING MARKETS INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG MSCI USA INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES FLOATING RATE INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL AGRICULTURE INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL GOVERNMENT BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#25938)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL HEALTHCARE INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL INFRASTRUCTURE INDEX ETF (#25938)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
ISHARES GLOBAL MONTHLY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (*34268) (#25938)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL REAL ESTATE INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL WATER INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES GOLD BULLION ETF (#39005)	2019-12-31
ISHARES HIGH QUALITY CANADIAN BOND INDEX ETF (*34266) (#25938)	2019-12-31
ISHARES INDIA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES INTERNATIONAL FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES J.P.MORGAN USD EMERGING MARKETS BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES JANTZI SOCIAL INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES JAPAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2019-12-31
ISHARES MSCI EAFE INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES MSCI EMERGING MARKETS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES MSCI WORLD INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES NASDAQ 100 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES PREMIUM MONEY MARKET ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES S&P GLOBAL CONSUM. DISCRETIONARY INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P GLOBAL INDUSTRIALS INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P U.S. SMALL-CAP INDEX ETF (#42980)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
ISHARES S&P U.S. SMALL-CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#42980)	2019-12-31
ISHARES S&P U.S.MID-CAP INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P U.S.MID-CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CANADIAN DIVIDEND ARISTOCRATS INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CANADIAN PREFERRED SHARE INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED CONSUMER STAPLES INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED ENERGY INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED FINANCIALS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED INFORMATION TECHNOLOGY INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED MATERIALS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED REIT INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED UTILITIES INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX COMPLETION INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX COMPOSITE HIGH DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX GLOBAL BASE METALS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX GLOBAL GOLD INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX NORTH AMERICAN PREFERRED STOCK INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
ISHARES S&P/TSX SMALLCAP INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX 60 INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES SHORT DURATION HIGH INCOME ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2019-12-31
ISHARES SHORT TERM HIGH QUALITY CANADIAN BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES SILVER BULLION ETF (#39005)	2019-12-31
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES U.S. HIGH YIELD BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES U.S. HIGH YIELD FIXED INCOME INDEX ETF(CAD-HEDGED)(*34269)(#25938)	2019-12-31
ISHARES U.S. IG CORPORATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
ISHARES U.S. SMALL CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES US DIVIDEND GROWERS INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2019-12-31
ISHARES US FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
JFT STRATEGIES FUND	2019-12-31
K-BRO LINEN INC.	2019-12-31
LIFE & BANC SPLIT CORP.	2019-12-31
LIMINAL BIOSCIENCES INC.	2019-12-31
MARRET HIGH YIELD STRATEGIES FUND (*30037)	2019-12-31
MARRET MULTI-STRATEGY INCOME FUND (*32286)	2019-12-31
METHANEX CORPORATION	2019-12-31
MOUNT LOGAN CAPITAL INC.	2019-12-31
NEXA RESOURCES S.A.	2019-12-31
ORLA MINING LTD.	2019-12-31
PESA CORPORATION	2019-12-31
PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND (*34363)	2019-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ELEVEE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE A REVENU CC&L (#25019)	2019-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE ELEVEE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB MODERE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB REVENU MENSUEL INVESCO (#6795)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE GLOBAL D'ACTIONS DFA	2019-12-31
PORTEFEUILLE MODERE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL D'ACTIONS DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 40AC-60RF DFA (#22015)	2019-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE MONDIAL 50AC-50RF DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 60AC-40RF DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 70AC-30RF DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 80AC-20RF DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENT INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2023 INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2028 INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2038 INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2033 INVESCO (#6795)	2019-12-31
PRIVITI OIL & GAS OPPORTUNITIES LIMITED PARTNERSHIP 2013	2019-12-31
PROBITY MINING 2019 SHORT DURATION FLOW- THROUGH LP CAT. COLOMBIE-BRITANNIQUE	2019-12-31
PROBITY MINING 2019 SHORT DURATION FLOW- THROUGH LP CATEGORIE NATIONALE	2019-12-31
PROBITY MINING 2019 SHORT DURATION FLOW- THROUGH LP CATEGORIE QUEBEC	2019-12-31
PROBITY MINING 2019-II SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIM. PART. - NATIONAL CLASS	2019-12-31
PROBITY MINING 2019-II SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIM. PART. - QUEBEC CLASS	2019-12-31
PROBITY MINING 2019-II SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIM. PARTNERSHIP - BC CLASS	2019-12-31
QUESTERRE ENERGY CORPORATION	2019-12-31
SAVARIA CORPORATION	2019-12-31
SOCIETE DES METAUX PRIMAIRES SENTRY SELECT	2019-12-31
STARLIGHT U.S. MULTI-FAMILY (NO. 1) CORE PLUS FUND	2019-12-31
SWISS WATER DECAFFEINATED COFFEE INC.	2019-12-31
SYMPHONY FLOATING RATE SENIOR LOAN FUND (*33084)	2019-12-31
TECH LEADERS INCOME ETF (#41339)	2019-12-31
TETRA BIO-PHARMA INC.	2019-11-30
TRILOGY INTERNATIONAL PARTNERS INC.	2019-12-31
TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.	2019-12-31
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED	2019-12-31
WESTERN COPPER AND GOLD CORPORATION	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ADVANZ PHARMA CORP. LIMITED	2019-12-31
AGJUNCTION INC.	2019-12-31
ALVOPETRO ENERGY LTD.	2019-12-31
AUTOMOTIVE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-12-31
BLUE RIBBON INCOME FUND	2019-12-31
BROMPTON EUROPEAN DIVIDEND GROWTH ETF (#41339)	2019-12-31
BROMPTON FLAHERTY & CRUMRINE INVESTMENT GRADE PREFERRED ETF(#41339)	2019-12-31
BROMPTON GLOBAL DIVIDEND GROWTH ETF (#41339)	2019-12-31
BROMPTON LIFECO SPLIT CORP.	2019-12-31
BROMPTON NORTH AMERICAN FINANCIALS DIVIDEND ETF(#41339)	2019-12-31
BROMPTON OIL SPLIT CORP.	2019-12-31
BROMPTON SPLIT BANC CORP.	2019-12-31
CAISSE D'ECO. DESJ. DE LA METALLURGIE ET DES PROD. FORESTIERS (SAG.-LAC-ST-JEAN)	2019-12-31
CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS DES EMPLOYES EN TELECOMMUNICATION	2019-12-31
CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS DU PERSONNEL MUNICIPAL (QUEBEC)	2019-12-31
CAISSE D'ECONOMIE SOLIDAIRE DESJARDINS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS CHARLES-LEMOYNE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS D'AMOS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS D'ARGENTEUIL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS D'ARVIDA-KENOGAMI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE BELOEIL-MONT-SAINT-HILAIRE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE RIVIERE-DES-PRAIRIES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE SAINT-EUSTACHE/DEUX-MONTAGNES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE BORDEAUX- CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE BROME-MISSISQUOI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE BROSSARD	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE CHIBOUGAMAU	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE CHICOUTIMI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE CHOMEDEY	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE DRUMMONDVILLE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE JONQUIERE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'ABITIBI-OUEST	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'EST DE L'ABITIBI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'ILE-DES-SOEURS- VERDUN	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST-DE-L'ILE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA BAIE DES CHALEURS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA CULTURE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA MATANIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE DESJARDINS DE LA POINTE DE LA GASPESIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA POMMERAIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA REGION DE SAINT-HYACINTHE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA RIVE-NORD DU SAGUENAY	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LAC-MEGANTIC-LE- GRANIT	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LACHINE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE LASALLE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE MONT-JOLI-EST DE LA MITIS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE NOTRE-DAME-DE-GRACE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE PEKUAKAMI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE POINTE-AUX-TREMBLES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE RIMOUSKI	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE ROUVILLE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE SAULT-AU-RECOLLET- MONTREAL-NORD	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE ST-MARTIN DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE TERREBONNE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE VIGER ET VILLERAY	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DE WATERLOO	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES BASQUES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES CINQ-CANTONS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES DEUX-RIVIERES DE SHERBROOKE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES EMPLOYES DE VILLE DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES GRANDS BOULEVARDS DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES LACS DE TEMISCOUATA	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES MILITAIRES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES MOISSONS-ET-DE- ROUSSILLON	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES PATRIOTES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES POLICIERS ET POLICIERES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES RESSOURCES NATURELLES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES RIVIERES DE PONTIAC	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES SEIGNEURIES DE LA FRONTIERE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES SOURCES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES TRANSPORTS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS UNIS	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE DESJARDINS DES VERSANTS DU MONT ROYAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU CENTRE ET DE L'EST DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-EST DE MONTREAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU CHAINON	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE DESJARDINS DU COEUR-DES-VALLEES	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU COMPLEXE DESJARDINS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU DOMAINE-DU-ROY	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU HAUT-RICHELIEU	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU HAUT-SAINT-FRANCOIS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU HAUT-ST-LAURENT	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU LAC-MEMPHREMAGOG	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU LITTORAL GASPESIEN	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU NORD DE LAVAL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU NORD DE SHERBROOKE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU NORD DU LAC ST-JEAN	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU RESEAU DE LA SANTE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU RESEAU MUNICIPAL (MONTREAL, LONGUEUIL, REPENTIGNY)	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU SECTEUR PUBLIC DE L'ESTRIE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-FRANCOIS	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS EENOU EEYOU	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS GRANBY-HAUTE-YAMASKA	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS HYDRO	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS PIERRE-BOUCHER	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS PIERRE-DE-SAUREL	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS PIERRE-LE GARDEUR	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS PORTUGAISE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS TRANSCONTINENTAL- PORTAGE	2019-12-31
CAISSE DESJARDINS VALLEE DE LA MATAPEDIA	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DE LA PRAIRIE	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DE ST-THEODORE D'ACTON (LA)	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'HOCHELAGA-MAISONNEUVE	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CANADIENNE ITALIENNE	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'ALMA	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE HAVRE-AUX-MAISONS	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ENVOLEE	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA HAUTE-GASPESIE	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA HAUTE-GATINEAU	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES PLAINES BOREALES	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES RAMEES	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD-GASPESIEN	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MER ET MONTAGNES	2019-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS UKRAINIENNE DE MONTREAL	2019-12-31
CANADIAN HIGH INCOME EQUITY FUND	2019-12-31
CANLAN ICE SPORTS CORP.	2019-12-31
CAPITAL GROUP CAPITAL INCOME BUILDER CANADA (#18518)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE CANADIENNE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA (#31686)	2019-12-31
CATEGORIE DE CROISSANCE DU REVENU DE DIVIDENDES ALPHADELTA (#31686)	2019-12-31
CATEGORIE DE CROISSANCE TACTIQUE ALPHADELTA (#31686)	2019-12-31
CATEGORIE DE RESSOURCES CANADIENNES QWEST ENERGY DE QE FUNDS CORP. (#31686)	2019-12-31
CATEGORIE FNB INDICE DES OBLIG. GOUV. A COURTE TERME CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
CATEGORIE FNB INDICE MSCI CANADA QUALITE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
CATEGORIE FNB REVENU D'ACTIONS CANADIEN. DE BASE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
CATEGORIE FNB REVENU DE BANQUES CANADIENNES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
CATEGORIE MOMENTUM D'ACTIONS CANADIENNES ALPHADELTA (#31686)	2019-12-31
CC&L CORE INCOME & GROWTH FUND (#34040)	2019-12-31
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2019-12-31
CORPORATION FIERA CAPITAL	2019-12-31
DIAMEDICA THERAPEUTICS INC.	2019-12-31
DIVIDEND GROWTH SPLIT CORP.	2019-12-31
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2019-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC	2019-12-31
FIDUCIE DE TITRISATION AUTOMOBILE FORD	2019-12-31
FIDUCIE DES METAUX PRECIEUX ET DES MINES	2019-12-31
FILO MINING CORP.	2019-12-31
FIRST ASSET CANADIAN CONVERTIBLE BOND FUND (#25490)	2019-12-31
FIRST ASSET CANADIAN DIVIDEND OPPORTUNITY FUND (#25490)	2019-12-31
FIRST ASSET REIT INCOME FUND (#25490)	2019-12-31
FIRST ASSET UTILITY PLUS FUND (#25490)	2019-12-31
FLAHERTY & CRUMRINE INVESTMENT GRADE PREFERRED INCOME FUND	2019-12-31
FNB A ROTATION SAISONNIERE HORIZONS (#29689)	2019-12-31
FNB ACTIF CREDIT CI FIRST ASSET (#25490)	2019-12-31
FNB ACTIF D'ACTIONS PRIVILEGIEES DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS CROISEES DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE DIVIDENDES AMERICAINS DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FNB ACTIF DE DIVIDENDES CANADIENS DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE DIVIDENDES MONDIAUX DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE SERVICES FINANCIERS MONDIAUX DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE SOCIETES AMERICAINES MOYENNES DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DE TITRES DE QUALITE A TAUX VARIABLE DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB ACTIF DIVIDENDES CANADIENS CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB ACTIF SERVICES PUBLICS ET INFRASTRUCTURES CI FIRST ASSET	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
(#32461)	
FNB ACTIF TACTIQUE D'OBLIGATIONS DYNAMIQUE (#39628)	2019-12-31
FNB AMELIORE D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB AMELIORE D'OBLIGATIONS A COURTE DUREE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB BANQUES EUROPEENS CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'ACTIONS MONDIALES ONE CI (#42072)	2019-12-31
FNB D'ACTIONS PRIVILEGIEES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'EPARGNE A INTERET ELEVE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES CANADIENNES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITE SUPERIEURE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES NORD- AMERICAINES AMELIOREES ONE CI(#42072)	2019-12-31
FNB DE FPI CANADIENNES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB DE RÉPARTITION DE L'ACTIF MONDIAL CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB DESJARDINS IR MARCHES DEV.EX E.-U. EX CAN. MULTIFACT. FAIBLE EN CO2(#39571)	2019-12-31
FNB DESJARDINS IR MARCHES EMERGENTS MULTIFACTEURS FAIBLE EN CO2 (#39571)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF ACTIONS PRIVILÉGIÉES À TAUX VARIABLE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF ACTIONS PRIVILEGIEES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF DIVIDENDES AMERICAINS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF DIVIDENDES CANADIENS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF DIVIDENDES MARCHES EMERGENTS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF DIVIDENDES MONDIAUX (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIG. AMER. DE PREM. QUALITE A TRES COURT TERME(#29689)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FNB HORIZONS ACTIF OBLIG. DE PREMIERE QUALITE A TRES COURT TERME (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS CANADIENNES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS MUNICIPALES CANADIENNES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENTS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF OBLIGATIONS DE SOCIETES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF PRETS DE RANG SUPERIEUR A TAUX VARIABLE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS ACTIF REVENU FIXE MONDIAL (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS DEVISES MONDIALES A RENDEMENT ABSOLU (#39789)	2019-12-31
FNB HORIZONS INDICE DE FONDS DE COUVERTURE MORNINGSTAR (#39789)	2019-12-31
FNB HORIZONS INDICE URANIUM MONDIAL (#39789)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FNB HORIZONS OCCASIONS MONDIALES GEREES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS PARITE DE RISQUE MONDIALE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE D'ACTIONS AMERICAINES ($ US) (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE EN ACTIONS (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE ENERGIE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE FINANCE (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU AMELIORE PRODUCTEURS D'OR (#29689)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU SUR L'OR (*31805) (#43385)	2019-12-31
FNB HORIZONS REVENU SUR LE GAZ NATUREL (*33494) (#43385)	2019-12-31
FNB INDICE CHEFS DE FILE AMERICAINS CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE CROIS. DIV. DE TITRES AMER. QUAL.A GOUV. VARI. WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE CROIS. DIV. DE TITRES INTERN. QUAL.A COUV. VARI. WISDOMTREE CI(#39086	2019-12-31
FNB INDICE CROISS. DIVIDENDES DE TITRES INTERN. DE QUALITE WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE D'ACTIONS EUROPEENNES COUVERT WISDOMTREE CI (#39086)	2019-12-31
FNB INDICE D'ACTIONS JAPONAISES WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FNB INDICE DE CROIS. DE DIV. DE TITRES AMERICA. DE QUAL. WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE DE CROIS. DE DIV. DE TITRES CANADIENS DE QUAL. WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE DE DIVIDENDES DE MARCHES EMERGENTS WISDOMTREE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE DE DIVIDENDES DE SOCIE. AMER. MOYEN. CAPITALIS. WISDOMTREE CI (#39086	2019-12-31
FNB INDICE DE RACHAT D'ACTIONS AMERICAINES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE DE RACHAT D'ACTIONS CANADIENNES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE DES OBLIG. GOUV. COUP. DETAC. ECHEL. 1-5 ANS CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR BANQUE NATIONALE QUEBEC CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA DIVIDENDE CIBLE 30 CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA MOMENTUM CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR CANADA VALEUR CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR E.-U. DIVIDENDE CIBLE 50 CI FIRST	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
ASSET(#32461)	
FNB INDICE MORNINGSTAR ETATS-UNIS MOMENTUM CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR ETATS-UNIS VALEUR CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR INTERNATIONAL MOMENTUM CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MORNINGSTAR INTERNATIONAL VALEUR CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI CANADA PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI E.-U. PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI EUROPE PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI INTER. PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI MONDE INCIDENCE ESG CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE MSCI MONDE PONDERATION FAIBLE RISQUE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB INDICE S&P CHINA 500 ICBCCS CI (#39086)	2019-12-31
FNB INDICE TOTAL DES OBL. A COURT TERME DU CANADA A RENDEM. AMELIORE CI(#39086)	2019-12-31
FNB INDICE TOTAL DES OBLIGATIONS DU CANADA A RENDEMENT AMELIORE CI (#39086)	2019-12-31
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'ENERGIE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'OR+ CI FIRST ASSET	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE LA SANTE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DES TECHNOLOGIES CI FIRST ASSET (#32461	2019-12-31
FNB REVENU DE CIES D'ASSURANCES AMERIC. ET CANADIENNES CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB REVENU FIXE DE LONGUE DUREE CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FNB SECTEUR FINANCIER MONDIAL CI FIRST ASSET (#32461)	2019-12-31
FONDS ACTIF DE TITRES DE CREANCE MULTISECTORIELS INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS ALPHA D'ACTIONS AMERICAINES (#13303)	2019-12-31
FONDS ALPHA D'ACTIONS CANADIENNES (#41978)	2019-12-31
FONDS ALPHA D'ACTIONS INTERNATIONALES (#13303)	2019-12-31
FONDS ALPHA DE CAPITAL-INVESTISSEMENT ACCELERATE (#42289)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF D'INDICATEURS CANADIENS AMELIORES ACCELERATE (#42289)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS ALTERNATIF D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ABSOLU CI MARRET (#41988)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE MONDIALE CI MUNRO (#41988)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF DE TITRES DE CREDIT DE QUALITE SUP. CI LAWRENCE PARK (#41988)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF FORTIFIE MULTI-STRATEGIES PICTON MAHONEY (#41473)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF FORTIFIE DE REVENU PICTON MAHONEY (#41473)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF FORTIFIE EXTENSION ACTIVE PICTON MAHONEY (#41473)	2019-12-31
FONDS ALTERNATIF FORTIFIE MARCHE NEUTRE PICTON MAHONEY (#41473)	2019-12-31
FONDS CANADIEN A REVENU FIXE (#14488)	2019-12-31
FONDS CANADIEN INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ÉQUILIBRÉ MONDIAL (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS INTERNATIONALES (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS AMERICAINES (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP ACTIONS MONDIALES (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP CIBLE ACTIONS CANADIENNES (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP OBLIGATIONS MONDIALES (CANADA) (#40535)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP OCCASIONS TOTALES MARCHES EMERGENTS (CANADA) (#18518)	2019-12-31
FONDS CAPITAL GROUP REVENU FIXE ESSENTIEL PLUS CANADIEN (CANADA)(#18518)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS COTE 100 GRANDES SOCIETES CANADIENNES (#10561)	2019-12-31
FONDS COTE 100 PREMIER (#10561)	2019-12-31
FONDS COTE 100 REVENU (#10561)	2019-12-31
FONDS COTE 100 US (#10561)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS AMERICAINES DE BASE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES DE BASE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES SELECT INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE GRANDES SOCIETES AMERICAINES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS (#13303)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE PETITES SOCIETES AMERICAINES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE REVENU ET DE CROISSANCE CC&L (#34040)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS DE SOCIETES AMERICAINES A PETITE CAPITALISATION (#13303)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES (#14488)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS INTERNATIONALES DE BASE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS D'ACTIONS MARCHES EMERGENTS (#14488)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D'INTERET CANADIEN INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT A COURT TERME (#14488)	2019-12-31
FONDS D'INVESTISSEMENT A COURT TERME CANADIEN EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A COURT TERME CANADIENNES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A HAUT RENDEMENT CC&L (#34040)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A LONG TERME (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS A RENDEMENT TOTAL CANADIENNES PIMCO (#31845)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS AMERICAINES A HAUT RENDEMENT (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITE SUPERIEURE RIDGEWOOD	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS INVESCO (#6795)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES FLEXIBLE PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS NON FEDERALES GARANTIES A LONG TERME (#14488)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTE PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31
FONDS D'OPPORTUNITES DE REVENU MONDIALES PIMCO	2019-12-31
FONDS DE COUVERTURE A RENDEMENT ABSOLU ACCELERATE (#42289)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE (#14488)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS AMERICAINES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE D'ACTIONS INTERNATIONALES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE DU REVENU INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE 100 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE CROISSANCE 80/20 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE DIVIDENDES D'ACTIONS AMERICAINE DE VALEUR STRATEGIQUE FEDERATED	2019-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE CANADIENNE EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE CAN. EMERAUDE TD - GOUVERNEMENT DU CDN (#9791)	2019-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE EN DOLLARS AMERICAINS (#6795)	2019-12-31
FONDS DE GESTION DE TRESORERIE EN DOLLARS CANADIENS (#6795)	2019-12-31
FONDS DE MARCHE MONETAIRE (#14488)	2019-12-31
FONDS DE PETITES SOCIETES CANADIENNES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	2019-12-31
FONDS DE REPARTITION D'ACTIONS MONDIALES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE RESSOURCES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE REVENU A COURT TERME CANADIEN (#13303)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE REVENU AMELIORE (#13303)	2019-12-31
FONDS DE REVENU DIVERSIFIE MONDIAL INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE REVENU EQUILIBRE PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN (#13303)	2019-12-31
FONDS DE REVENU FIXE INTERNATIONAL (#13303)	2019-12-31
FONDS DE REVENU FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS DE REVENU MENSUEL COURTE DUREE PIMCO (CANADA)(#31845)	2019-12-31
FONDS DE REVENU MENSUEL PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31
FONDS DE REVENU 100 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE REVENU 20/80 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE REVENU 40/60 (#14488)	2019-12-31
FONDS DE SOC. DE PETITES CAPITALISATIONS D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE SOCIETES AMERICAINES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE SOCIETES DIVERSIFIEES MONDIALES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE SOCIETES MONDIALES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DE TITRES DE QUALITE SUPERIEURE PIMCO (CANADA) (#31845)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACT.AMER. COUVERT CONTRE LES RISQUES DE CHANGE (#41978)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACT.INTER. COUVERT CONTRE LES RISQUES DE CHANGE (#41978)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS AMERICAINES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS CANADIENNES (#13303)	2019-12-31
FONDS DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALE (#13303)	2019-12-31
FONDS DESTINEE CANADIENNE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DESTINEE MONDIALE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE AMERICAIN INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE MARCHES EMERGENTS SELECT INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS EQUILIBRE (#14488)	2019-12-31
FONDS EQUILIBRE DE REVENU MENSUEL (#14488)	2019-12-31
FONDS EQUILIBRE EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS EQUILIBRE SELECT INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS EQUILIBRE 60/40 (#14488)	2019-12-31
FONDS EUROPLUS INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB AMERICAIN FTSE RAFI INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB DE DIVIDENDES MONDIAUX INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB INDICE D'OBLIGATIONS ECHELONEE DE SOCIETES 1-5 ANS INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB INDICE S&P 500 A FAIBLE VOLATILITE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS FNB MONDIAUX + FTSE RAFI INVESCO (#6795)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS GLOBAL ALPHA CC&L (#34040)	2019-12-31
FONDS IMMOBILIER (#13303)	2019-12-31
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE AMERICAINES INVESCO (#6795)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
FONDS INDICE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT REEL CANADIENNES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS CANADIENNES EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS INDICIEL D'ACTIONS INTERNATIONALES EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS INDICIEL DE FORTE CAPITALISATION AMERICAINE (#14488)	2019-12-31
FONDS INDICIEL DU MARCHE AMERICAIN EMERAUDE TD (#9791)	2019-12-31
FONDS INDO-PACIFIQUE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS INTERNATIONAL DES SOCIETES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MODERE (#14488)	2019-12-31
FONDS MONDIAL COURTE ECHEANCE PIMCO (CANADA)(#31845)	2019-12-31
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE CREDIT CIBLE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE GESTION DE LA VOLATILITE (#14488)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE REVENU DE DIVIDENDES INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE REVENU MENSUEL INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DE CINQ ANS DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DE QUALITE DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE TITRES DU SECTEUR IMMOBILIER DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE INVESCO (#6795)	2019-12-31
FONDS MONETAIRE (#13303)	2019-12-31
FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIE PICTON MAHONEY (#38236)	2019-12-31
FONDS PRUDENT (#14488)	2019-12-31
FONDS PRUDENT DE REVENU MENSUEL (#14488)	2019-12-31
FONDS TOUT ACTIONS (#14488)	2019-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS AMERICAINES DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS CANADIENNES DFA (#22015)	2019-12-31
FONDS VECTEUR D'ACTIONS INTERNATIONAL DFA (#22015)	2019-12-31
FOREMOST INCOME FUND	2019-12-31
GLOBAL DIVIDEND GROWTH SPLIT CORP.	2019-12-31
GLOBAL HEALTHCARE INCOME & GROWTH ETF (#41339)	2019-12-31
GROUPE VISION NEW LOOK INC.	2019-12-31
HARDWOODS DISTRIBUTION INC.	2019-12-31
HEADWATER EXPLORATION INC.	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
HORIZONS ACTIVE A.I. GLOBAL EQUITY ETF (#29689)	2019-12-31
IMPERIAL METALS CORPORATION	2019-12-31
INCOME FINANCIAL TRUST	2019-12-31
INVESCO CANADIAN DIVIDEND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO CANADIAN PREFERRED SHARE INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO DWA GLOBAL MOMENTUM INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI CANADIAN INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI CANADIAN SMALL-MID INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI GLOBAL SMALL-MID ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI GLOBAL+ INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI U.S. INDEX ETF II (#27933)	2019-12-31
INVESCO FTSE RAFI US INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO FUNDAMENTAL HIGH YIELD CORPORATE BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO GLOBAL SHAREHOLDER YIELD ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO LADDERRITE U.S. 0-5 YEAR CORPORATE BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO LONG TERM GOVERNEMENT BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO LOW VOLATILITY PORTFOLIO ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO QQQ INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P EMERGING MARKETS LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P EUROPE 350 EQUAL WEIGHT INDEX ETF (#41450)	2019-12-31
INVESCO S&P GLOBAL EX. CANADA HIGH DIVID. LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P INTERNATIONAL DEVELOPED LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P 500 EQUAL WEIGHT INDEX ETF (#41450)	2019-12-31
INVESCO S&P 500 HIGH DIVIDEND LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P 500 LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P/TSX COMPOSITE LOW VOLATILITY INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO S&P/TSX REIT INCOME INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO SENIOR LOAN INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO TACTICAL BOND ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO 1-10 YEAR LADDERED INVEST. GRADE CORPORATE BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
INVESCO 1-3 YEAR LADDERED FLOATING RATE NOTE INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO 1-5 YEAR LADDERED ALL GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
INVESCO 1-5 YEAR LADDERED INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND INDEX ETF (#27933)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN CORPORATE BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN FINANCIAL MONTHLY INCOME ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES CANADIAN GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN GROWTH INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN HYBRID CORPORATE BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN REAL RETURN BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN SELECT DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CANADIAN VALUE INDEX ETF(#20826)	2019-12-31
ISHARES CHINA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CONSERVATIVE SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CONSERVATIVE STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CONVERTIBLE BOND INDEX ETF (*34267) (#25938)	2019-12-31
ISHARES CORE BALANCED ETF PORTFOLIO (#25938)	2019-12-31
ISHARES CORE CANADIAN LONG TERM BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE CANADIAN SHORT TERM CORPORATE + MAPLE BOND INDEX ETF(#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE CANADIAN SHORT TERM BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE CANADIAN UNIVERSE BOND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE CONSERVATIVE BALANCED ETF PORTFOLIO (#42919)	2019-12-31
ISHARES CORE EQUITY ETF PORTFOLIO (#42919)	2019-12-31
ISHARES CORE GROWTH ETF PORTFOLIO (#25938)	2019-12-31
ISHARES CORE INCOME BALANCED ETF PORTFOLIO (#42919)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI ALL COUNTRY WORLD EX CANADA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI CANADIAN QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF (#20826)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI EMERGING MARKETS IMI INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI GLOBAL QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI GLOBAL QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI US QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE MSCI US QUALITY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P U.S.TOTAL MARKET INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P U.S.TOTAL MARKET INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P 500 INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES CORE S&P/TSX CAPPED COMPOSITE INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES DIVERSIFIED MONTHLY INCOME ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL CANADA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EMERGING MARKETS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL GLOBAL INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL GLOBAL INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL USA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MIN VOL USA INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR CANADA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR EAFE INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR EAFE INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR USA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI MULTIFACTOR USA INDEX ETF(CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI USA MOMENTUM FACTOR INDEX ETF (#42980)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI USA QUALITY FACTOR INDEX ETF (#42980)	2019-12-31
ISHARES EDGE MSCI USA VALUE FACTOR INDEX ETF (#42980)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES EMERGING MARKETS FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES EQUAL WEIGHT BANC & LIFECO ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES ESG CANADIAN AGGREGATE BOND INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG CANADIAN SHORT TERM BOND INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG MSCI CANADA INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG MSCI EAFE INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG MSCI EMERGING MARKETS INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES ESG MSCI USA INDEX ETF (#42375)	2019-12-31
ISHARES FLOATING RATE INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL AGRICULTURE INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL GOVERNMENT BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#25938)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL HEALTHCARE INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL INFRASTRUCTURE INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL MONTHLY DIVIDEND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (*34268) (#25938)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL REAL ESTATE INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES GLOBAL WATER INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES GOLD BULLION ETF (#39005)	2019-12-31
ISHARES HIGH QUALITY CANADIAN BOND INDEX ETF (*34266) (#25938)	2019-12-31
ISHARES INDIA INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES INTERNATIONAL FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES J.P.MORGAN USD EMERGING MARKETS BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES JANTZI SOCIAL INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES JAPAN FUNDAMENTAL INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2019-12-31
ISHARES MSCI EAFE INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES MSCI EMERGING MARKETS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES MSCI WORLD INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES NASDAQ 100 INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES PREMIUM MONEY MARKET ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES S&P GLOBAL CONSUM. DISCRETIONARY INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES S&P GLOBAL INDUSTRIALS INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P U.S. SMALL-CAP INDEX ETF (#42980)	2019-12-31
ISHARES S&P U.S. SMALL-CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#42980)	2019-12-31
ISHARES S&P U.S.MID-CAP INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P U.S.MID-CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CANADIAN DIVIDEND ARISTOCRATS INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CANADIAN PREFERRED SHARE INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED CONSUMER STAPLES INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED ENERGY INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED FINANCIALS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED INFORMATION TECHNOLOGY INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED MATERIALS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED REIT INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX CAPPED UTILITIES INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX COMPLETION INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX COMPOSITE HIGH DIVIDEND INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX GLOBAL BASE METALS INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX GLOBAL GOLD INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX NORTH AMERICAN PREFERRED STOCK INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX SMALLCAP INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES S&P/TSX 60 INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES SHORT DURATION HIGH INCOME ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2019-12-31
ISHARES SHORT TERM HIGH QUALITY CANADIAN BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES SHORT TERM STRATEGIC FIXED INCOME ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES SILVER BULLION ETF (#39005)	2019-12-31
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF (#20826)	2019-12-31
ISHARES U.S. HIGH DIVIDEND EQUITY INDEX ETF (CAD-HEDGED)(#20826)	2019-12-31
ISHARES U.S. HIGH YIELD BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
ISHARES U.S. HIGH YIELD FIXED INCOME INDEX ETF(CAD-HEDGED)(*34269)(#25938)	2019-12-31
ISHARES U.S. IG CORPORATE BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES U.S. SMALL CAP INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#20826)	2019-12-31
ISHARES US DIVIDEND GROWERS INDEX ETF (CAD-HEDGED) (#25938)	2019-12-31
ISHARES US FUNDAMENTAL INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES 1-10 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED CORPORATE BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
ISHARES 1-5 YEAR LADDERED GOVERNMENT BOND INDEX ETF (#25938)	2019-12-31
JFT STRATEGIES FUND	2019-12-31
K-BRO LINEN INC.	2019-12-31
LIFE & BANC SPLIT CORP.	2019-12-31
LIMINAL BIOSCIENCES INC.	2019-12-31
MARRET HIGH YIELD STRATEGIES FUND (*30037)	2019-12-31
MARRET MULTI-STRATEGY INCOME FUND (*32286)	2019-12-31
METHANEX CORPORATION	2019-12-31
MOUNT LOGAN CAPITAL INC.	2019-12-31
NEXA RESOURCES S.A.	2019-12-31
ORLA MINING LTD.	2019-12-31
PESA CORPORATION	2019-12-31
PICTON MAHONEY TACTICAL INCOME FUND (*34363)	2019-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ELEVEE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIE A REVENU CC&L (#25019)	2019-12-31
PORTEFEUILLE EQUILIBRE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE ELEVEE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB DE CROISSANCE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB MODERE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE FNB REVENU MENSUEL INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE GLOBAL D'ACTIONS DFA	2019-12-31
PORTEFEUILLE MODERE INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL D'ACTIONS DFA (#22015)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
PORTEFEUILLE MONDIAL DE TITRES A REVENU FIXE DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 40AC-60RF DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 50AC-50RF DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 60AC-40RF DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 70AC-30RF DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE MONDIAL 80AC-20RF DFA (#22015)	2019-12-31
PORTEFEUILLE PRUDENT INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2023 INVESCO (#6795)	2019-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2028 INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2038 INVESCO (#6795)	2019-12-31
PORTEFEUILLE TACTICIEL 2033 INVESCO (#6795)	2019-12-31
PRIVITI OIL & GAS OPPORTUNITIES LIMITED PARTNERSHIP 2013	2019-12-31
PROBITY MINING 2019 SHORT DURATION FLOW- THROUGH LP CAT. COLOMBIE-BRITANNIQUE	2019-12-31
PROBITY MINING 2019 SHORT DURATION FLOW- THROUGH LP CATEGORIE NATIONALE	2019-12-31
PROBITY MINING 2019 SHORT DURATION FLOW- THROUGH LP CATEGORIE QUEBEC	2019-12-31
PROBITY MINING 2019-II SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIM. PART. - NATIONAL CLASS	2019-12-31
PROBITY MINING 2019-II SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIM. PART. - QUEBEC CLASS	2019-12-31
PROBITY MINING 2019-II SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIM. PARTNERSHIP - BC CLASS	2019-12-31
QUESTERRE ENERGY CORPORATION	2019-12-31
SAVARIA CORPORATION	2019-12-31
SOCIETE DES METAUX PRIMAIRES SENTRY SELECT	2019-12-31
SWISS WATER DECAFFEINATED COFFEE INC.	2019-12-31
SYMPHONY FLOATING RATE SENIOR LOAN FUND (*33084)	2019-12-31
TECH LEADERS INCOME ETF (#41339)	2019-12-31
TETRA BIO-PHARMA INC.	2019-11-30
TRILOGY INTERNATIONAL PARTNERS INC.	2019-12-31
TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.	2019-12-31
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED	2019-12-31
WESTERN COPPER AND GOLD CORPORATION	2019-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION	
	Date du document
AKITA DRILLING LTD	
ALTAGAS LTD.	
ALTUS GROUP LIMITED	
CAPITAL POWER CORPORATION	
CAPSTONE MINING CORP.	
CENOVUS ENERGY INC.	
CERVUS EQUIPMENT CORPORATION	
CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE LIMITEE	
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	
COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)	
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	
EASTMAIN RESOURCES INC.	
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER PROPRIETES DE CHOIX	
FIRAN TECHNOLOGY GROUP CORPORATION	
GEORGE WESTON LIMITEE	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION	Date du document
GREAT-WEST LIFECO INC.	
GUERRERO VENTURES INC.	
HUSKY ENERGY INC.	
METAUX RUSSEL INC.	
METHANEX CORPORATION	
NORTH AMERICAN CONSTRUCTION GROUP LTD.	
OVINTIV INC.	
PASON SYSTEMS INC.	
PFB CORPORATION	
QUARTERHILL INC.	
RESSOURCES TECK LIMITEE	
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	
SECURE ENERGY SERVICES INC.	
SIENNA SENIOR LIVING INC.	
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	
SOCIETE FINANCIERE IGM INC.	
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	
STELLA-JONES INC.	
STEP ENERGY SERVICES LTD.	
TRANSALTA CORPORATION	
TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.	
VALERO ENERGY CORPORATION	
VERMILION ENERGY INC.	
VISTA GOLD CORP.	
WHITECAP RESOURCES INC.	
ZYMEWORKS INC.	
01 COMMUNIQUE LABORATORY INC.	

NOTICE ANNUELLE	Date du document
ADVANZ PHARMA CORP. LIMITED	2019-12-31
AIRBOSS OF AMERICA CORP.	2019-12-31
ALVOPETRO ENERGY LTD.	2019-12-31
ARGONAUT GOLD INC.	2019-12-31
AUTOMOTIVE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-12-31
BLUE RIBBON INCOME FUND	2019-12-31
BROMPTON LIFECO SPLIT CORP.	2019-12-31
BROMPTON OIL SPLIT CORP.	2019-12-31
BROMPTON SPLIT BANC CORP.	2019-12-31
B2GOLD CORP.	2019-12-31
CANADIAN HIGH INCOME EQUITY FUND	2019-12-31
CANLAN ICE SPORTS CORP.	2019-12-31
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2019-12-31
CORPORATION FIERA CAPITAL	2019-12-31

NOTICE ANNUELLE	
	Date du document
DIAMEDICA THERAPEUTICS INC.	2019-12-31
DIVIDEND GROWTH SPLIT CORP.	2019-12-31
E SPLIT CORP.	2019-12-31
ELEMENT FLEET MANAGEMENT CORP.	2019-12-31
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2019-12-31
ERDENE RESOURCE DEVELOPMENT CORPORATION	2019-12-31
EUROPEAN FOCUSED DIVIDEND FUND	2019-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC	2019-12-31
FIRST CAPITAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2019-12-31
FLAHERTY & CRUMRINE INVESTMENT GRADE PREFERRED INCOME FUND	2019-12-31
FONDS COTE 100 GRANDES SOCIETES CANADIENNES (#10561)	2019-12-31
FONDS COTE 100 PREMIER (#10561)	2019-12-31
FONDS COTE 100 REVENU (#10561)	2019-12-31
FONDS COTE 100 US (#10561)	2019-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITE SUPERIEURE RIDGEWOOD	2019-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER PRO	2019-12-31
FONDS MONDIAL DE DIV.DES SECTEURS DE L'IMMOB. ET DU COMMERCE ELECTRONIQUE	2019-12-31
FORTISALBERTA INC.	2019-12-31
GENWORTH MI CANADA INC.	2019-12-31
GLOBAL DIVIDEND GROWERS INCOME FUND	2019-12-31
GLOBAL DIVIDEND GROWTH SPLIT CORP.	2019-12-31
GLOBAL INNOVATION DIVIDEND FUND	2019-12-31
GROUPE INTERTAPE POLYMER INC. (LE)	2019-12-31
HARDWOODS DISTRIBUTION INC.	2019-12-31
HEADWATER EXPLORATION INC.	2019-12-31
HEALTHCARE SPECIAL OPPORTUNITIES FUND	2019-12-31
IMPERIAL METALS CORPORATION	2019-12-31
INCOME FINANCIAL TRUST	2019-12-31
K-BRO LINEN INC.	2019-12-31
LIFE & BANC SPLIT CORP.	2019-12-31
LIMINAL BIOSCIENCES INC.	2019-12-31
MBN CORPORATION	2019-12-31
METHANEX CORPORATION	2019-12-31
MIDDLEFIELD CAN-GLOBAL REIT INCOME FUND	2019-12-31

NOTICE ANNUELLE	
	Date du document
MINT INCOME FUND	2019-12-31
MOUNT LOGAN CAPITAL INC.	2019-12-31
NEXA RESOURCES S.A.	2019-12-31
ORLA MINING LTD.	2019-12-31
PASON SYSTEMS INC.	2019-12-31
PATHFINDER INCOME FUND (*30456)	2019-12-31

NOTICE ANNUELLE	Date du document
PEYTO EXPLORATION & DEVELOPMENT CORP.	2019-12-31
PRIVITI OIL & GAS OPPORTUNITIES LIMITED PARTNERSHIP 2013	2019-12-31
QUESTERRE ENERGY CORPORATION	2019-12-31
SAVARIA CORPORATION	2019-12-31
SHAWCOR LTEE	2019-12-31
SHERRITT INTERNATIONAL CORPORATION	2019-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2019-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2019-12-31
SOCIETE FINANCIERE IGM INC.	2019-12-31
SPIN MASTER CORP.	2019-12-31
SSR MINING INC.	2019-12-31
STELLA-JONES INC.	2019-12-31
SWISS WATER DECAFFEINATED COFFEE INC.	2019-12-31
SYMPHONY FLOATING RATE SENIOR LOAN FUND (*33084)	2019-12-31
TRILOGY INTERNATIONAL PARTNERS INC.	2019-12-31
TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.	2019-12-31
URBANA CORPORATION	2019-12-31
WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED	2019-12-31
WESTERN COPPER AND GOLD CORPORATION	2019-12-31
WESTSHORE TERMINALS INVESTMENT CORPORATION	2019-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI

1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres
2 : Filiale de l'émetteur assujetti
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (*Loi sur les valeurs mobilières* du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié

NATURE DE L'OPÉRATION

Généralités

00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat
35 : Dividende en actions
36 : Conversion ou échange
37 : Division ou regroupement d'actions
38 : Rachat – annulation
40 : Vente à découvert
45 : Contrepartie d'un bien
46 : Contrepartie de services
47 : Acquisition ou aliénation par don
48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs

Dérivés émis par l'émetteur

50 : Attribution d'options
51 : Levée d'options
52 : Expiration d'options
53 : Attribution de bons de souscription
54 : Exercice de bons de souscription
55 : Expiration de bons de souscription
56 : Attribution de droits de souscription
57 : Exercice de droits de souscription
58 : Expiration de droits de souscription
59 : Exercice au comptant

Dérivés émis par un tiers

70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers

Divers

90 : Changements relatifs à la propriété
97 : Autres
99 : Correction d'information

NATURE DE L'EMPRISE

D : Propriété directe
I : Propriété indirecte
C : Contrôle

AUTRES MENTIONS

O : Opération originale
M : Première modification
M' : Deuxième modification
M" : Troisième modification, etc.
R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
01 Communique Laboratory Inc.								
Options								
Cheung, Andrew	4	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	120 000	0.1000	ON
Kissack, Gary	4	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	120 000		ON
5N Plus Inc.								
Actions ordinaires								
5N Plus Inc.	1	O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	1.2410	QC
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	1.2566	QC
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	1.2775	QC
A&W Revenue Royalties Income Fund								
Parts de fiducie								
Senecal, Susan	6	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 710	18.4600	BC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	17.8500	BC
AEterna Zentaris Inc.								
Options								
Ammer, Nicola Karin, Dr.	5	O	2018-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2018-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Aimia Inc.								
Actions ordinaires								
Frischer, Charles Lawrence	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2000	QC
		M	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2000USD	QC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2280	QC
		M	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2280USD	QC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.2400	QC
		M	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.2400USD	QC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2300	QC
		M	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2300USD	QC
Hanington, Sandra Lynn	4	O	2020-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	2.0500	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.1300	QC
		M	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.1001	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.2400	QC
		M	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.2392	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	2.3300	QC
Mittleman Investment Management, LLC	3							
Mittleman Investment Management, LLC	PI	O	2020-03-17	C	97 - Autre	(21 000)		QC
		O	2020-03-19	C	97 - Autre	(35 600)		QC
		O	2020-03-23	C	97 - Autre	4 100	1.7993	QC
		O	2020-03-24	C	97 - Autre	8 500	1.8320	QC
		O	2020-03-23	C	97 - Autre	(31 100)		QC
		O	2020-03-24	C	97 - Autre	(45 000)		QC
Mittleman, Philip C.	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	1.7993	QC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	1.8320	QC
		O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 141	2.2534	QC
AIRBOSS OF AMERICA CORP.								
Actions ordinaires								
Eddy, Morris	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Droits - Performance Share Units								
Bitsakakis, Christos	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 001	5.1400	ON
Carrier, Sindy	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 011	5.1400	ON
Chapman, Carl David	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format			ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					SEDI			
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 219	5.1400	ON
Figel, Slawomir	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 372	5.1400	ON
Gagnon, Daniel	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 960	5.1400	ON
Gallagher, Kimberly	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	902	5.1400	ON
Gibb, Dean, Richard	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 799	5.1400	ON
Kiell, Edward	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 109	5.1400	ON
Laycoe, Christopher Bryce	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 934	5.1400	ON
Lowe, Andrew	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 736	5.1400	ON
Olsen, Daren Wayne	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 215	5.1400	ON
Schoch, Peter Grenville	4, 3	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 481	5.1400	ON
Willetts, Mike	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	880	5.1400	ON
Options								
Bitsakakis, Christos	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	418 469		ON
Carrier, Sindy	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	31 155		ON
Chapman, Carl David	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	56 071		ON
Figel, Slawomir	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	92 793		ON
Gagnon, Daniel	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	255 476		ON
Gallagher, Kimberly	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	7 009		ON
Gibb, Dean, Richard	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	37 273		ON
Kiell, Edward	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	47 454		ON
Laycoe, Christopher Bryce	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	15 020		ON
Lowe, Andrew	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	21 250		ON
McLeish, Robert	4	O	2019-12-31	D	52 - Expiration d'options	(20 000)		ON
Olsen, Daren Wayne	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	56 043		ON
Robbins, Brian Andrew	4	O	2019-12-31	D	52 - Expiration d'options	(20 000)		ON
Schoch, Peter Grenville	4, 3	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	538 707		ON
		O	2019-12-31	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		ON
Willetts, Mike	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	6 833		ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Alamos Gold Inc.								
Actions ordinaires Class A								
Chavez - Martinez, Mario Luis	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.9115USD	ON
Fisher, Gregory S.	5	O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	7 500	3.7500	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	9.0000	ON
McCluskey, John	4, 5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 800)	9.0000	ON
Options								
Fisher, Gregory S.	5	O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	3.7500	ON
Alaris Royalty Corp.								
Actions ordinaires								
Driscoll, Darren John	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.1900	AB
RRSP	PI	O	2008-07-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	6.1700	AB
Sally Driscoll	PI	O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	6.2900	AB
TFSA	PI	O	2008-07-31	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	6.1545	AB
ERVIN, MICHAEL DONALD	5							
RRSP	PI	O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	6.2238	AB
KRAWETZ, CURTIS JAMES	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	6.1800	AB
Ripley, John Frederick	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 800	6.1912	AB
Algoma Central Corporation								
Débentures convertibles								
Lazarz, Christopher	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 10.00	750.0000	ON
Winkley, Peter D.	5							
Dawn A. Winkley	PI	O	2010-09-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 40 000.00		ON
Algonquin Power & Utilities Corp.								
Actions ordinaires								
Bronicheski, David John	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 040		ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 206	15.9991	ON
Huskilson, Christopher	4	O	2020-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	16.6400	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	16.6400	ON
Jarratt, Christopher Kenneth	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	44 388		ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	575	15.8012	ON
Norman, Jeffery Todd	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 440		ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	60	15.8012	ON
Paravalos, Mary Ellen	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	702	16.6120	ON
Robertson, Ian Edward	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	63 412		ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 981	15.3536	ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 000)	17.4229	ON
Steeves, George Lester	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	988	11.3731USD	ON
		M	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	988	11.3731USD	ON
Lynn Steeves	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	145	11.3695USD	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Tindale, Jennifer Sara	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219	11.3731USD	ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	632	16.1029	ON
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 912		ON
Trisic, George	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	945	14.8633	ON
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 328		ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	12.5000USD	ON
Performance Share Units								
Bronicheski, David John	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 274)		ON
		O	2020-03-16	D	59 - Exercice au comptant	(16 443)		ON
Jarratt, Christopher Kenneth	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 615)		ON
		O	2020-03-16	D	59 - Exercice au comptant	(36 420)		ON
Norman, Jeffery Todd	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 450)		ON
		O	2020-03-16	D	59 - Exercice au comptant	(2 824)		ON
Robertson, Ian Edward	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(45 165)		ON
		O	2020-03-16	D	59 - Exercice au comptant	(52 028)		ON
Tindale, Jennifer Sara	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 348)		ON
		O	2020-03-16	D	59 - Exercice au comptant	(7 313)		ON
Trisic, George	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 356)		ON
		O	2020-03-16	D	59 - Exercice au comptant	(8 475)		ON
Allied Properties Real Estate Investment Trust								
Parts								
Emory, Michael R.	4, 5							
Family Members	PI	O	2020-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26	40.2986	ON
AltaGas Canada Inc.								
Actions ordinaires								
Green, Jared Blake	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 745	20.6500	AB
Hawkins, John Michael	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 819	20.6500	AB
Howell, Autumn	5	O	2019-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	367	20.6500	AB
Lowther, Mark Steven Douglas	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 137	20.6500	AB
Redden, Zeda	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	768	20.6500	AB
Shoji-Lee, Leigh Ann	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 436	20.6500	AB
Stock, Michael Thomas	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 367	20.6500	AB
Toivanen, Shaun William	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 782	20.6500	AB
Droits Deferred Share Unit (DSU)								
Aarssen, Gregory Allan	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	135		AB
Athaide, Judith	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	62		AB
Chakma, Amitabha	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	123		AB
Cornhill, David Wallace	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	21		AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Demcoe, William	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64		AB
Droits Performance Share Unit (PSU)								
Green, Jared Blake	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 669		AB
Hawkins, John Michael	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219		AB
Howell, Autumn	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86		AB
Lowther, Mark Steven Douglas	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133		AB
Shoji-Lee, Leigh Ann	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	896		AB
Toivanen, Shaun William	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	871		AB
Droits Restricted Share Unit (RSU)								
Aarssen, Gregory Allan	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		AB
Athaide, Judith	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		AB
Chakma, Amitabha	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		AB
Cornhill, David Wallace	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		AB
Demcoe, William	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		AB
Green, Jared Blake	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 308		AB
Hawkins, John Michael	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219		AB
Howell, Autumn	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56		AB
Lowther, Mark Steven Douglas	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133		AB
Shoji-Lee, Leigh Ann	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	557		AB
Toivanen, Shaun William	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	641		AB
AltaGas Ltd.								
Actions ordinaires								
Crawford, Randall Loy	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	9.2900	AB
Toone, Randy Warren	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 500	9.8500	AB
Tower, Nancy Gail	4	O	2020-01-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	553		AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.2600	AB
RRSP	PI	O	2020-01-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2020-01-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-18	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(553)		AB
Altius Minerals Corporation								
Actions ordinaires								
Gaumond, André	4							

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
9163-9971 Québec inc.	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.3900	NF
Stylianides, Anna	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.4400	NF
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.4900	NF
American Hotel Income Properties REIT LP								
Parts								
Abji, Minaz	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.8874USD	BC
Frank, Richard	4							
IRA FBO Richard Frank	PI	O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.9164USD	BC
Murphy, William Michael	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.8700USD	BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.9292USD	BC
O'Neill, John Christopher	5							
John O'Neill & Associates Ltd.	PI	O	2020-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.3897	BC
van der Lee, Charles	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	1.3446	BC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	1.3200	BC
Americas Gold and Silver Corporation								
Actions ordinaires								
Blasutti, Darren John	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 500	2.0200	ON
Appili Therapeutics Inc.								
Actions ordinaires Class A Common Shares								
The K2 Principal Fund L.P.	3	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	0.6600	NS
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.6700	NS
ARC Resources Ltd.								
Actions ordinaires								
Dielwart, John Patrick	4							
Nesbitt Brokerage	PI	O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 800)	3.0550	AB
Nesbitt Brokerage RRSP	PI	O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 800	3.0650	AB
Dyment, Fred J.	4							
Indirect Brokerage	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 300)	3.3700	AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 600)	3.3800	AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68 300)	3.3500	AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 800)	3.3600	AB
Jahangiri, Armin	5							
Solium ESPP	PI	O	2020-03-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 330	2.9800	AB
Performance Share Units (PSU) (Cash based only)								
Anderson, Terry Michael	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	317 115	2.9800	AB
Baldwin, Christopher David	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 927	2.9800	AB
Berrett, Ryan Victor	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 269	2.9800	AB
Bibby, Kristen Jon	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	99 330	2.9800	AB
Calder, Sean Ross Allen	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 638	2.9800	AB
Conrad, Larissa Marianne	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	59 732	2.9800	AB
Jahangiri, Armin	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 376	2.9800	AB
Olsen, Lisa Ann	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 954	2.9800	AB
Stadnyk, Myron Maurice	4, 5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	453 021	2.9800	AB
Restricted Share Units (RSU) (Cash based only)								
Anderson, Terry Michael	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 234	2.9800	AB
Baldwin, Christopher David	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 731	2.9800	AB
Berrett, Ryan Victor	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 067	2.9800	AB
Bibby, Kristen Jon	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 832	2.9800	AB
Calder, Sean Ross Allen	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 409	2.9800	AB
Conrad, Larissa Marianne	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 933	2.9800	AB
Jahangiri, Armin	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 094	2.9800	AB
Olsen, Lisa Ann	5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 738	2.9800	AB
Stadnyk, Myron Maurice	4, 5	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 335	2.9800	AB
Aritzia Inc.								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Actions à droit de vote subalterne								
Aritzia Inc.	1	O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 467	15.9900	BC
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	4 467	15.9900	BC
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	14 830	12.1200	BC
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	14 900	13.3984	BC
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(38 664)		BC
Artemis Gold Inc.								
Actions ordinaires								
Dean, Steven	4, 5							
Sirocco Advisory Services Ltd.	PI	O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.0000	BC
Artis Real Estate Investment Trust								
Actions privilégiées Series A								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 400	14.6444	MB
		O	2020-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(7 100)		MB
Actions privilégiées Series E								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 154	13.5951	MB
		O	2020-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(8 931)		MB
Actions privilégiées Series I								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 200	17.9888	MB
		O	2020-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(4 100)		MB
Deferred Units								
Jack, Bruce William James	4	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	175	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	176	11.5800	MB
Martens, Armin	4, 5	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 367	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 377	11.5800	MB
Thielmann, Victor	4	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	39	11.5800	MB
Townsend, Kenneth	4	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	39	11.5800	MB
Warkentin, Edward	4	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	39	11.5800	MB
Zucker, Lauren	4	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	75	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	76	11.5800	MB
Parts								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	279 565	7.4841	MB
Restricted Units								
Green, James	5	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	337	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	340	11.5800	MB
Martens, Armin	4, 5	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 117	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 125	11.5800	MB
Martens, Philip	5	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	43	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	43	11.5800	MB
Riley, Kimberly	4	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	37	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	11.5800	MB
Sherlock, Stephen Francis Patrick	5	O	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	46	11.6600	MB
		M	2020-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	46	11.5800	MB
ATCO LTD.								
Actions sans droit de vote Class I								
Cook, P. Derek	5	O	2020-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	49.0500	AB
		O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 405		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 595)	38.2200	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 405)		AB
		O	2020-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 000)		AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
DeChamplain, Dennis A	7	O	2020-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	375	49.1300	AB
		O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	703		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(797)	38.2200	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(703)		AB
		O	2020-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(500)		AB
Gareau, Chad L	7	O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	632		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(718)	38.2200	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(632)		AB
		O	2020-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(150)		AB
Kiefer, Siegfried W.	7, 5	O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	7 022		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 978)	38.2200	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(7 022)		AB
		O	2020-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 000)		AB
Lidgett, George J.	7	O	2020-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	338	49.3600	AB
		O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	3 511		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 989)	38.2200	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 511)		AB
		O	2020-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 500)		AB
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5	O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	4 681		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 319)	38.2200	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 681)		AB
Stensby, Wayne K.	7	O	2020-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	231	49.1200	AB
		O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	3 511		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 511)		AB
		O	2020-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 500)		AB
		O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 989)	38.2200	AB
Droits 46.98 (Phantom ALTIP)								
Beattie, Adam M.	7	O	2020-03-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(4 000)		AB
Stensby, Wayne K.	7	O	2020-03-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(4 000)		AB
Droits 48.82 (Phantom AMTIP 2017-03-15)								
Beattie, Adam M.	7	O	2020-03-15	D	59 - Exercice au comptant	(4 000)	43.4000	AB
ATS Automation Tooling Systems Inc.								
Actions ordinaires								
ATS Automation Tooling Systems Inc.	1	O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	11 546	16.9332	ON
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	(11 546)	16.9332	ON
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	30 946	16.9109	ON
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(30 946)	16.9109	ON
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	43 046	16.9468	ON
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(43 046)	16.9468	ON
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	43 046	15.3917	ON
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(43 046)	15.3917	ON
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	43 046	16.3488	ON
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(43 046)	16.3488	ON
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	43 046	15.5984	ON
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	(43 046)	15.5984	ON
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	43 046	15.1732	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(43 046)	15.1732	ON
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	43 046	14.7466	ON
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(43 046)	14.7466	ON
Hider, Andrew	5							
ESPP	PI	O	2020-03-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	413		ON
ESPP CAD	PI	O	2017-03-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	319		ON
McCuaig, Stewart	5							
ESPP	PI	O	2020-03-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	552		ON
Perrella, Maria	5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	90 000	12.6900	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 305)	15.9969	ON
Options								
Perrella, Maria	5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	(90 000)	12.6900	ON
Aurora Cannabis Inc.								
Actions ordinaires								
Cleiren, Allan John	5	O	2020-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 832	3.4200	AB
AutoCanada Inc.								
Restricted share units								
Borys, Michael	5	O	2019-09-15	D	35 - Dividende en actions	224		AB
		O	2019-12-16	D	35 - Dividende en actions	141		AB
Hong, Peter	5	O	2019-03-15	D	35 - Dividende en actions	98		AB
		O	2019-06-15	D	35 - Dividende en actions	364		AB
		O	2019-09-15	D	35 - Dividende en actions	523		AB
		O	2019-12-16	D	35 - Dividende en actions	328		AB
Rawluk, Michael	5	O	2019-03-15	D	35 - Dividende en actions	166		AB
		O	2019-06-15	D	35 - Dividende en actions	461		AB
		O	2019-09-15	D	35 - Dividende en actions	662		AB
		O	2019-12-16	D	35 - Dividende en actions	415		AB
Automotive Properties Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie								
TWC Enterprises Limited	3	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 600	6.4620	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	6.0600	ON
B2Gold Corp.								
Actions ordinaires								
Lytle, William	5	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	3.8900	BC
		M	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	3.8900	BC
Reichert, Randy	5							
Kelley Dilworth	PI	O	2019-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 315	4.0400	BC
Droits								
Chatwin, Randall	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 075	4.5300	BC
Rajala, John Alex	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Droits (PSU)								
Chatwin, Randall	5	O	2019-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Cinnamond, Michael Andrew	5	O	2013-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Craig, Dale Alton	5	O	2012-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Garagan, Thomas	5	O	2007-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC
Lytle, William	5	O	2011-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC
Rajala, John Alex	5	O	2015-04-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Reichert, Randy	5	O	2019-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Richer, Roger	5	O	2007-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC
Rogers, Dana	5	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Scott, Brian	5	O	2015-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Stansbury, Dennis	5	O	2007-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC
Droits (RSU)								
Reichert, Randy	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Droits Cash Settled								
Kelly, Liane Catherine	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Droits Common Shares								
Rogers, Dana	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Droits Deferred Share Units								
Bullock, Kevin	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Cross, Robert Melvin Douglas	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	46 358	4.5300	BC
Gayton, Robert	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Johnson, George	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Korpan, Jerry	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Mtshisi, Bongani	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Weisman, Robin Leslie	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Droits PSU								
Bartz, Eduard	5	O	2013-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Johnson, Clive Thomas	4	O	2007-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	551 876	4.5300	BC
MacLean, Ian	5	O	2007-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Reeder, Neil	5	O	2017-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Droits Restricted Share Units								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Craig, Dale Alton	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Reeder, Neil	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Parts Restricted Share Units								
Mackinnon, Hugh	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 075	4.5300	BC
Scott, Brian	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Parts Restricted Share Units (Common Shares)								
Bartz, Eduard	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	44 150	4.5300	BC
Restricted Share Units								
Cinnamond, Michael Andrew	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC
Garagan, Thomas	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC
Johnson, Clive Thomas	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	551 876	4.5300	BC
Lytle, William	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC
MacLean, Ian	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 113	4.5300	BC
Richer, Roger	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC
Stansbury, Dennis	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	165 563	4.5300	BC
Badger Daylighting Ltd.								
Actions ordinaires								
Derwin, William	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	14.1218USD	AB
Vanderberg, Paul James	4, 5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	19.9639	AB
Yaworsky, Darren Julian	7, 5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 150	19.9856	AB
Ballard Power Systems Inc.								
Actions ordinaires								
Laishley, Jan Louise	5	O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	3 666	3.6300	BC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 666)	11.4500	BC
Murray, Jay Francis	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.4500	BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.8800	BC
Options								
Laishley, Jan Louise	5	O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	(3 666)	3.6300	BC
Banque Canadienne Imperiale de Commerce								
Droits DSU								
SHARMAN, SANDY	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	108.9360	ON
Droits PSU (cash settled)								
SHARMAN, SANDY	5	O	2019-12-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 540)	115.3010	ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	938	108.9360	ON
Droits RSA (cash settled)								
Beber, Shawn	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(823)	115.3010	ON
SHARMAN, SANDY	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	108.9360	ON
Banque de Montréal								
Actions ordinaires								
Barclay, Daniel	5							
Computershare Trust Company of Canada (ESOP)	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	226	98.9400	QC
Casper, David Robert	5							
Computershare Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	354	60.0800	QC
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	131	73.3700	QC
Cronin, Patrick	5							
Computershare Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	320	98.9600	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	61.1900	QC
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	73.4100	QC
Flynn, Thomas Earl	7							
computershare trust company of canada	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	483	98.9900	QC
Fowler, Cameron McAskile	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	93	98.8700	QC
Huber, Linda Susan	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	100.0000	QC
Johannson, Erminia	5							
Computershare	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	174	98.9300	QC
Malone, Mona Elizabeth	5							
Computershare Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163	98.8900	QC
Mitchelmore, Lorraine	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.5100	QC
Orsino, Philip	4							
Computershare Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	99.1950	QC
Rotenberg, Joanna Michelle	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	127	98.9100	QC
Tennyson, Steven Lloyd	5							
Computershare Trust Company	PI	O	2018-06-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	196	98.9400	QC
Banque Nationale du Canada								
Actions ordinaires								
Banque Nationale du Canada	1	O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.6200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.6700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.6800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.7300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.7500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.7600	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	63.7700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.8100	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	63.8200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.8400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.8500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	63.8600	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.8800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	63.9000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.9200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	63.9300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	63.9700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.0200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	64.0900	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	64.1000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.1200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	64.1400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.1600	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.1700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	64.1900	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	64.2000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	64.2200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	900	64.2400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.3000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.3200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	64.3300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.3400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	64.3500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.3600	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	64.3700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.3800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	64.4100	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	64.4300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.4500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.4600	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.4800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.4900	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	64.5000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	64.5100	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	64.5200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	64.5300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.5400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	64.5500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.5600	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	64.5700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	64.5900	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	64.6000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.6200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.6300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	900	64.6400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.6500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.6600	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.6700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	64.6800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.6900	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	900	64.7000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.7100	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.7200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	64.7300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	64.7500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.7600	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.7700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	64.7800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	64.7900	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	64.8000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	64.8100	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	900	64.8200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.8300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	64.8400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	64.8500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	64.8700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.8800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.8900	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	64.9000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	800	64.9100	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	64.9200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	64.9300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	64.9400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	64.9500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.9600	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	64.9700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.9800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.9900	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	65.0000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	65.0100	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	65.0200	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	65.0300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	65.0400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	600	65.0500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	700	65.0600	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	65.0700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	65.0800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100	65.0900	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	900	65.1100	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	65.1300	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	65.1400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	65.1500	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	65.1700	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	400	65.1800	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	65.1900	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	65.2000	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	65.2100	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200	65.2400	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	300	65.3000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.0100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	55.3500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.7600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	55.8100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.8700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	55.9400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	55.9500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	55.9600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	55.9700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	55.9800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	55.9900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	56.0000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.0100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.0200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.0900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.1400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.1600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.1700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.1800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.2200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.2400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	56.2500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.2800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.3100	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	56.3500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.3600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.3700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.3800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.3900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.4000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.4100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.4200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.4500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.4600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.4700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	900	56.4800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	56.4900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.5000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.5100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.5300	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.5400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.5700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.6000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.6200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	900	56.6600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.6700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	56.6900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.7800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.7900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.8300	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.8400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.8600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.8900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	100	56.9200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.9800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.9900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.0200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	57.0500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.0700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	57.0800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	57.1000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.1100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.1300	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.1600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	57.1900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.2400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.2800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.2900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.3000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.3100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	57.3300	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.3400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.3500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.3600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.3700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	57.3800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	57.3900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.4000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	57.4100	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	57.4200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.4300	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	57.4400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	57.4500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.4600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.5100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.5300	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.5500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.5700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.5800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	57.6000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.6200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.6400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.6500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.6900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.7000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	57.7100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.7200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.7500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.7700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	57.7800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	57.8000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.8300	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	57.8400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.8500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.8800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	57.8900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.9100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.9500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	700	57.9600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	800	57.9700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	600	57.9800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	57.9900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	900	58.0000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	58.0300	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	58.0400	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	58.0700	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	58.0900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	58.1000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	58.1500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	58.2800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	58.2900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	58.3500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	58.3600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	58.3800	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	58.3900	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	58.4000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	58.5100	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	58.7000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	500	58.8200	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	58.9600	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	400	59.2500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	59.3000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	300	59.3500	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	200	59.4500	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	54.3100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	54.3200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	54.3300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	54.3800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.4600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	54.5000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	54.5400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.5500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	54.5800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	900	54.6000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.6100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	54.6200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.6300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	54.6400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	54.6600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	54.6700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	54.6900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.7000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	54.7100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	54.7200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	54.7300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	54.7500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.7800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	54.8000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	54.8100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.8500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	54.8600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	54.8700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.8800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	54.8900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	54.9100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	54.9200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	54.9300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	54.9400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	54.9500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.9600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	54.9700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.9800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	54.9900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	55.0000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.0100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	55.0200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.0300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	55.0500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	55.0600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.0800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	55.1000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	55.1100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	55.1200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	55.1300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.1400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	900	55.1600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	55.1700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	55.1800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	55.1900	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.2000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	55.2100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	55.2200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	55.2300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	55.2400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	900	55.2600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	55.2700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	55.2900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	55.3000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	55.3200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	55.3300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	55.3500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.3600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	55.4000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	55.4600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	55.4800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	55.5100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	55.5400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	55.5500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	55.6000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.6500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	55.9000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	55.9400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.0700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	56.0900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.1400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	56.1500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.1600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.1700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.1800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.1900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	56.2000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.2300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	56.2400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.2500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.2600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	56.2800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.2900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.3000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	56.3200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	56.3300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.3500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.3700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.3600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.3800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.3900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.4000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.4100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	700	56.4300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.4800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.5100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.5200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.5600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.5700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.5900	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.6000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	800	56.6100	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.6200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.6300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	56.6400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.6600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	56.6700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.6800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	56.6900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.7000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.7200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.7300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.7500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.7700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.8300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.8400	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.8500	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	200	56.8700	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.8800	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.8900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	56.9000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	600	56.9200	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	300	56.9300	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	56.9900	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	400	57.0600	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.2000	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	500	57.3600	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	53.8300	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	53.8500	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	53.8600	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	53.9300	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	53.9600	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	53.9800	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.0400	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	54.0500	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	500	54.0900	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	54.1000	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	54.1100	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	300	54.1700	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	700	54.1800	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	54.2300	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	54.2800	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	54.2900	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	54.3000	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	800	54.3100	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	54.3500	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	54.3600	QC
Bonnell, William	5	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	45.7200	QC
Ferreira, Laurent	7	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	49.2800	QC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	45.5800	QC
Girouard, Denis	7	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	47.3500	QC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	45.3400	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	44.3000	QC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	41.7500	QC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	42.7500	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Thabet, Pierre	4							
Gestion Thap inc.	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	42.7500	QC
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	40.2500	QC
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	39.2500	QC
Vachon, Louis	4, 5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	44.0000	QC
Banque Royale du Canada								
Actions ordinaires								
Gottschling, Helena	5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	692	52.5950	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(692)	83.8300	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	7 516	52.5950	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 516)	83.7874	QC
Droits Director Deferred Stock Units								
McCain, Michael Harrison	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 571	103.9000	QC
Options								
Gottschling, Helena	5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	(692)	52.5950	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	(7 516)	52.5950	QC
BCE Inc.								
Actions ordinaires								
Cole, Michael	7							
ESP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 985	60.6400	QC
Jamal, Rizwan	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	74	60.8100	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	76	60.3900	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	72	64.9100	QC
ESP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	844	60.6400	QC
Kirby, Blaik	5							
ESP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	850	60.6400	QC
le Duc, Bernard	5							
ESP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 181	60.6400	QC
Little, Thomas (Tom)	7							
ESP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	919	60.6400	QC
Watson, John	7							
ESP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 188	60.6400	QC
Droits Restricted Deferred Share Units								
Jamal, Rizwan	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	265	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	269	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	254	64.7300	QC
Kirby, Blaik	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	35	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	36	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	34	64.7300	QC
Performance-based Restricted Share Units								
Cole, Michael	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	225	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	228	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	216	64.7300	QC
Jamal, Rizwan	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	209	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	213	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	201	64.7300	QC
Kirby, Blaik	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	209	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	213	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	201	64.7300	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
le Duc, Bernard	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	225	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	228	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	216	64.7300	QC
Lennox, Randal	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	135	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	137	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	130	64.7300	QC
Little, Thomas (Tom)	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	260	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	265	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	250	64.7300	QC
Watson, John	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	270	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	274	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	259	64.7300	QC
Restricted Share Units								
Cole, Michael	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	449	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	457	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	432	64.7300	QC
Jamal, Rizwan	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	154	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	156	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	148	64.7300	QC
Kirby, Blaik	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	383	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	389	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	369	64.7300	QC
le Duc, Bernard	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	449	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	457	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	432	64.7300	QC
Lennox, Randal	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	270	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	274	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	260	64.7300	QC
Little, Thomas (Tom)	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	521	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	529	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	501	64.7300	QC
Watson, John	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	539	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	548	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	519	64.7300	QC
Share Units								
Cole, Michael	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	374	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	381	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	360	64.7300	QC
Jamal, Rizwan	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	635	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	646	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	611	64.7300	QC
Kirby, Blaik	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	391	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	398	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	376	64.7300	QC
le Duc, Bernard	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	895	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	910	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	861	64.7300	QC
Lennox, Randal	5	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	131	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	134	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	126	64.7300	QC
Little, Thomas (Tom)	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	1 263	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	1 284	60.4600	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	1 216	64.7300	QC
Watson, John	7	O	2019-04-15	D	35 - Dividende en actions	882	60.6800	QC
		O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	896	60.4600	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	848	64.7300	QC
Birchcliff Energy Ltd.								
Actions ordinaires								
Humphreys, David	5							
RBC Dominion Securities - TFSA - DH	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.6800	AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.6900	AB
McDonald, Stacey Elizabeth	4							
Richardson GMP - TFSA	PI	O	2018-12-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.7800	AB
BlockchainK2 Corp. (formerly Africa Hydrocarbons Inc.)								
Actions ordinaires								
Stytsenko, Andri	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0500	AB
Boardwalk Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie								
GEREMIA, ROBERTO	5	O	2020-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 100)	29.8200	AB
Havener, Jr., Arthur Lee	4							
Donna J Havener	PI	O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.9500	AB
Morrison, Scott Andrew	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	17.4600	AB
Bonterra Energy Corp.								
Actions ordinaires								
Fink, George Frederick	4, 5, 3	O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0500	AB
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.9899	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.8912	AB
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.8000	AB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.8087	AB
		O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.8200	AB
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE								
Options								
Housh, George Scott	5	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(6 000)	5.7600	ON
PRYMA, JUDITH	5	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(3 200)	5.7600	ON
Smith, Peter Reginald	4	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(2 500)	5.7600	ON
Brookfield Asset Management Inc.								
Actions ordinaires Class A Limited Voting								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	14 500	55.3378USD	ON
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	(14 500)		ON
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	10 500	75.4099	ON
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	(10 500)		ON
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	29 000	55.3120USD	ON
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(29 000)		ON
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	76.1216	ON
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	29 000	54.4644USD	ON
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(29 000)		ON
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	74.8954	ON
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	58 000	46.9745USD	ON
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(58 000)		ON
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	42 000	64.9482	ON
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(42 000)		ON
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	29 000	49.9597USD	ON
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(29 000)		ON
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	69.5350	ON
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		ON
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	29 000	46.5511USD	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	(29 000)		ON
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	26 931	64.8110	ON
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	(26 931)		ON
Brookfield Property Partners L.P.								
Parts de société en commandite								
Beber, Justin B.	6	O	2020-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 900	12.5100	ON
Brookfield Property Partners L.P.	1	O	2020-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	22.7291	ON
		O	2020-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	17.0018USD	ON
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	22.5918	ON
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	200 000	16.8217USD	ON
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	21.2311	ON
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	275 000	15.6431USD	ON
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	47 500	20.9664	ON
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	57 543	15.2458USD	ON
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	601 200	19.9058	ON
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	275 000	14.6521USD	ON
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	132 539	17.6634	ON
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	582 948	12.7235USD	ON
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	132 539	17.9555	ON
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	582 948	12.9372USD	ON
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	16.9920	ON
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	400 000	12.1520USD	ON
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	15.9451	ON
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	400 000	11.2378USD	ON
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	132 539	12.8488	ON
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	732 948	8.8592USD	ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	12.1655	ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	300 000	8.5151USD	ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	(5 527 704)		ON
Da Cunha, Omar Carneiro	4	O	2013-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 650	8.7900USD	ON
DeNardo, Stephen	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	8.9732USD	ON
SDSEP, LLC	PI	O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	7.8000USD	ON
McGregor, Alex Douglas	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	12.4100	ON
Pearson, Lori Anne	6	O	2020-03-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	11.7800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	11.7900	ON
2200274 Ontario Inc.	PI	O	2020-03-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	11.7700	ON
SPOUSE	PI	O	2020-03-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 150	11.7800	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	11.7900	ON
Rodert, Lars	4							
LION HILL CAPITAL AB	PI	O	2013-04-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.7000USD	ON
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.5700USD	ON
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.4700USD	ON
		O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	8.0900USD	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	8.3500USD	ON
		O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.3200USD	ON
BSR Real Estate Investment Trust								
Class B Units of LLC								
Bailey, John Stanley	4, 5, 3							
Bailey Properties LLC Performance Plan Trust	PI	O	2020-03-18	C	38 - Rachat ou annulation	(306 121)		ON
Barbara Jan Bailey Trust	PI	O	2018-05-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-11-11	C	90 - Changements relatifs à la propriété	70 343		ON
Parts de fiducie								
Bailey, John Stanley	4, 5, 3							
Bailey Properties LLC Performance Plan Trust	PI	O	2018-09-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 454	9.0820USD	ON
		O	2018-11-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	8.5200USD	ON
		O	2018-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 458	8.2090USD	ON
		O	2018-12-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 753	7.7230USD	ON
		O	2020-03-18	C	46 - Contrepartie de services	(32 425)	9.8400USD	ON
Barbara Jan Bailey Trust	PI	O	2018-05-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-11-11	C	90 - Changements relatifs à la propriété	21 000		ON
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	613	8.1442USD	ON
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	507	7.7060USD	ON
Oberste, Daniel Martin	5							
Daniel M. Oberste and Rachael B. Oberste, Trustees of The Lions Den Trust u.a.d. March 31, 2015	PI	O	2018-05-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-18	C	46 - Contrepartie de services	2 075	9.8400USD	ON
Ray, Scott Allen	5	O	2020-03-18	D	46 - Contrepartie de services	3 696	9.8400USD	ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.2500USD	ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	8.0000USD	ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.5000USD	ON
Senst, Graham David	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	8.1700USD	ON
CAE Inc.								
Actions ordinaires								
Arnovitz, Andrew	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	49	30.3700	QC
		M	2020-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	49	30.3700	QC
Branco, Sonya	5	O	2020-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 410	31.1100	QC
Gagnon, Hélène Violaine	5	O	2020-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 049	31.7100	QC
Grenier, Pascal	5	O	2020-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 067	31.7800	QC
Hounsell, Mark	5	O	2020-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 287	31.7800	QC
Leontidis, Nick	5	O	2020-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 923	31.3900	QC
Parent, Marc	4, 5	O	2020-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 916	31.4600	QC
Sharkey, Dan	5	O	2020-03-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 032	31.7300	QC
Deferred Share Units								
Branco, Sonya	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	144		QC
Gagnon, Hélène Violaine	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	187		QC
Grenier, Pascal	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	26		QC
Hounsell, Mark	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	61		QC
Leontidis, Nick	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	70		QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Sharkey, Dan	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	145		QC
Long Term Incentives-Deferred Share Units								
Arnovitz, Andrew	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	618		QC
Branco, Sonya	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	89		QC
Grenier, Pascal	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	26		QC
Leontidis, Nick	5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	2 736		QC
Parent, Marc	4, 5	O	2020-03-23	D	35 - Dividende en actions	3 441		QC
Calfrac Well Services Ltd.								
Deferred Share Units								
Baker, Kevin Robert	4	O	2020-03-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		AB
Blair, James S.	4	O	2020-03-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		AB
Fletcher, Gregory Scott	4	O	2020-03-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		AB
Gartner, Lorne	4	O	2020-03-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		AB
Ramsay, Douglas Robert	4	O	2020-03-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000		AB
Canaccord Genuity Group Inc.								
Actions ordinaires								
Barlow, Jeffrey Griffin	7							
HSBC InvestDirect	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 774	5.8000	BC
Daviau, Daniel Joseph	7							
HSBC InvestDirect on behalf of the insider's RRSP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 720	5.4500	BC
Esfandi, David	7							
HSBC InvestDirect	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 151	5.5800	BC
MacLachlan, Martin Lachlan	5							
HSBC InvestDirect	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	5.9800	BC
		O	2019-03-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16)	6.5700	BC
HSBC InvestDirect on behalf of insider's RRSP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	203	5.5900	BC
Pelosi, Adrian John Ugo	7							
HSBC InvestDirect	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	927	5.5600	BC
HSBC InvestDirect on behalf of the insider's RRSP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	959	5.5600	BC
Raftus, Stuart	7							
HSBC InvestDirect	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 436	5.5100	BC
Russell, Nicholas Brian	7							
HSBC InvestDirect	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	506	5.5800	BC
Viles, Andrew Foster	5							
HSBC InvestDirect	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 637	5.5200	BC
Whaling, Mark Driscoll	7							
HSBC InvestDirect	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 850	5.4900	BC
Canada House Wellness Group Inc. (formerly Abba Medix Group Inc.)								
Options								
Pearce, Steven David	5	O	2020-03-20	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0500	ON
Canadian Natural Resources Limited								
Actions ordinaires								
Andersen, Troy John Peter	5							
Solium	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	2 429	34.3100	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
McIntyre, Pamela Anne	5	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 035	13.4000	AB
Peterson, William Robert	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	12.1100	AB
Stagg, Kendall W.	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	7.5700USD	AB
PSUs								
Andersen, Troy John Peter	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	478		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	251		AB
Canadian Utilities Limited								
Actions sans droit de vote Class A								
DeChamplain, Dennis A	7	O	2020-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	568	40.8800	AB
		O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	995		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 005)	30.3100	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(995)		AB
Gareau, Chad L	7	O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	746		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(754)	30.3100	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(746)		AB
Kiefer, Siegfried W.	7, 5	O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	9 946		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 054)	30.3100	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(9 946)		AB
Lidgett, George J.	7	O	2020-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	372	40.8300	AB
		O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	4 973		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 027)	30.3100	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 973)		AB
Sharpe, D Jason	7	O	2020-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	40.8300	AB
		O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 990		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 010)	30.3100	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 990)		AB
Shkrobot, Brian P.	7	O	2020-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	129	40.7600	AB
		O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 990		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 010)	30.3100	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 990)		AB
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5	O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	4 973		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 027)	30.3100	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 973)		AB
Stensby, Wayne K.	7	O	2020-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	394	40.8500	AB
		O	2020-03-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	4 973		AB
CWTC	PI	O	2020-03-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 027)	30.3100	AB
		O	2020-03-15	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 973)		AB
MTIP TFSA (Solium)	PI	O	2020-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	41.2700	AB
Canadian Western Bank								
Actions ordinaires								
MacLellan, Joseph Daryl	5							
MacLellan Family Trust	PI	O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	16.7500	AB
Martin, Kelly	5	O	2019-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	993	31.1300	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Murphy, Stephen Howard Edward	5	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	19.3000	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	16.8260	AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 966	31.1300	AB
Rudd, Robin Matthew	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	566	31.1300	AB
TFSA	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34		AB
Thomson, David Leslie John	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 166	31.1300	AB
Droits Performance Share Units								
Martin, Kelly	5	O	2019-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 809		AB
Murphy, Stephen Howard Edward	5	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 674		AB
		O	2019-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(4 203)		AB
Rudd, Robin Matthew	5	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 608		AB
Thomson, David Leslie John	5	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 826		AB
		O	2019-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 739)		AB
Droits Restricted Share Units								
Martin, Kelly	5	O	2019-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 080		AB
Murphy, Stephen Howard Edward	5	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 891		AB
		O	2019-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(7 038)		AB
Rudd, Robin Matthew	5	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 364		AB
		O	2019-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(2 267)		AB
Thomson, David Leslie John	5	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 861		AB
		O	2019-12-31	D	59 - Exercice au comptant	(2 950)		AB
Options								
Martin, Kelly	5	O	2019-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-13	D	50 - Attribution d'options	9 606		AB
Murphy, Stephen Howard Edward	5	O	2019-03-15	D	50 - Attribution d'options	20 691		AB
		O	2019-12-13	D	50 - Attribution d'options	22 400		AB
Rudd, Robin Matthew	5	O	2019-03-15	D	50 - Attribution d'options	5 957		AB
		O	2019-12-13	D	50 - Attribution d'options	8 537		AB
Thomson, David Leslie John	5	O	2019-03-15	D	50 - Attribution d'options	8 585		AB
		O	2019-12-13	D	50 - Attribution d'options	8 703		AB
		O	2019-06-12	D	52 - Expiration d'options	(5 680)	39.4180	AB
Canoe EIT Income Fund								
Parts de fiducie								
Lake, Darcy	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	5.7800	AB
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.1700	AB
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.3700	AB
Wilson, W. Brett	4							
GMP FirstEnergy a/c 450-0294-E	PI	O	2020-03-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(53 614)		AB
ScotiaMcLeod a/c 439-71360-13	PI	O	2020-03-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	53 614		AB
CanWel Building Materials Group Ltd.								
Actions ordinaires								
Doman, Amar	4							
The Futura Corporation	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 600	3.2810	BC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	3.1235	BC
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.8565	BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	2.8677	BC
Doman, Rupinder (Rob) Singh	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.0700	BC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.0200	BC
Capital Power Corporation								
Actions ordinaires								
Phillips, Robert L.	4							
Deborah S. Phillips	PI	O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	22.4500	AB
Deferred Share Units								
DeNeve, Bryan	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	162	31.3100	AB
Performance Share Units								
Chisholm, Burness Kathryn	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 435	31.3100	AB
DeNeve, Bryan	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 731	31.3100	AB
Pylypiuk, Jacquelyn Marie	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	463	31.3100	AB
TRUFYN, DARCY	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 602	31.3100	AB
Vaasjo, Brian Tellef	4, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 053	31.3100	AB
Zimmerman, Mark A.P.	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 138	31.3100	AB
Restricted Share Units								
Pylypiuk, Jacquelyn Marie	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	926	31.3100	AB
Capstone Mining Corp.								
Actions ordinaires								
Grm Investments Ltd.	3	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	407 500	0.3888	BC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	226 000	0.3690	BC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	112 500	0.3624	BC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	225 000	0.3672	BC
Meredith, Peter	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.3350	BC
Options								
Zimmer, Richard Norman	4	O	2020-03-22	D	52 - Expiration d'options	(614 100)		BC
Cardinal Energy Ltd.								
Actions ordinaires								
Broos, Laurence	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 503		AB
Brussa, John Albert	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 739		AB
Heatherington, Wesley Gordon	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 221		AB
Johnson, David Daniel	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 739		AB
Kelly, David	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 587		AB
LaForge, Jason Lee	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 137		AB
Orton, Dale John	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	48 700		AB
Ratushny, M. Scott	4, 5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	108 222		AB
Shevkenek, Connie	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 389		AB
Sterling, Stephanie	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 573		AB
TISDALE, GREGORY	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 739		AB
Van Spankeren, Shawn Arie	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 200		AB
Wollmann, Robert Ernest Law	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 200		AB
Younger, Kenneth Cory Lee	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 137		AB
Performance Bonus Awards								
Broos, Laurence	5	O	2015-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 910		AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Heatherington, Wesley Gordon	5	O	2018-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 501		AB
Kelly, David	5	O	2017-09-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 910		AB
LaForge, Jason Lee	5	O	2017-11-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 728		AB
Orton, Dale John	5	O	2016-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	121 500		AB
Ratushny, M. Scott	4, 5	O	2013-12-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	270 000		AB
Shevkenek, Connie	5	O	2016-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 910		AB
Wollmann, Robert Ernest Law	5	O	2017-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	121 500		AB
Younger, Kenneth Cory Lee	5	O	2018-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 910		AB
Restricted Bonus Awards								
Broos, Laurence	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(27 891)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 970		AB
Brussa, John Albert	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(28 345)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 900		AB
Heatherington, Wesley Gordon	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 733)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 167		AB
Johnson, David Daniel	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(28 345)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 900		AB
Kelly, David	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 667)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 970		AB
LaForge, Jason Lee	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 957)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 576		AB
Orton, Dale John	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(93 653)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 500		AB
Ratushny, M. Scott	4, 5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(208 120)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 000		AB
Shevkenek, Connie	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 571)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 970		AB
Sterling, Stephanie	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 333)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 900		AB
TISDALE, GREGORY	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(28 345)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 900		AB
Van Spankeren, Shawn Arie	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(60 000)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 500		AB
		M	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 500		AB
Wollmann, Robert Ernest Law	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(60 000)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 500		AB
Younger, Kenneth Cory Lee	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 957)		AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 970		AB
Restricted Performance Bonus Awards								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Van Spankeren, Shawn Arie	5	O	2018-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	121 500		AB
Cascades inc.								
Actions ordinaires								
Cascades inc.	1	O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	13 000	12.7461	QC
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	(13 000)	12.7461	QC
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	34 800	12.3219	QC
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(34 800)	12.3219	QC
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 900	11.0173	QC
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(6 900)	11.0173	QC
		O	2020-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	34 800	11.8083	QC
		O	2020-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(34 800)	11.8083	QC
Hall, Robert F.	5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	53 577	6.4300	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 239)	11.7500	QC
Hogg, Allan	5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	20 000	6.4300	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	12.7600	QC
		O	2020-03-24	D	51 - Exercice d'options	5 879	6.4300	QC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 879)	11.7300	QC
Lemaire, Alain	4, 5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	50 000	6.4300	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 765)	11.7500	QC
		O	2020-03-24	D	51 - Exercice d'options	50 000	6.4300	QC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 656)	11.8100	QC
Plourde, Mario	4, 5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	80 062	6.4300	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 062)	12.6800	QC
Options options d'achat d'actions ordinaires								
Hall, Robert F.	5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	(53 577)	6.4300	QC
Hogg, Allan	5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	6.4300	QC
		O	2020-03-24	D	51 - Exercice d'options	(5 879)	6.4300	QC
Lemaire, Alain	4, 5	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	6.4300	QC
		O	2020-03-24	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	6.4300	QC
Plourde, Mario	4, 5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	(80 062)	6.4300	QC
CCL Industries Inc.								
Actions sans droit de vote Class B								
Keller-Hobson, Kathleen	4							
Kathleen L. Keller-Hobson and D.S. Douglas Keller-Hobson	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	35.5000	ON
Cenovus Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Kvisle, Harold N.	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	2.4600	AB
MacPhail, Keith A.J.	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.5100	AB
Ceres Global Ag Corp.								
Actions ordinaires								
Goldman, Glen Marshall	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.1700USD	ON
Cervus Equipment Corporation								
Actions ordinaires								
Sobic, Daniel Dragan	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.6959USD	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.6097USD	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	3.5959USD	AB
CES Energy Solutions Corp.								
Actions ordinaires								
Hooks, John Michael	4	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.8000	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.8000	AB
Simons, Thomas James	4, 5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	63 962	0.9291	AB
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1)	0.7566	AB
Zinger, Kenneth Earl	5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	51 170	0.9291	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 963)	0.7566	AB
Restricted Share Units								
Armour III, Spencer Davis	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 582	0.9291	AB
Aulicino, Anthony Michael	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	673 502	0.9291	AB
Baxter, Richard Lee	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 077 602	0.9291	AB
Carpenter, Rodney Lee	4, 6	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 582	0.9291	AB
Cosby, Stella	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 582	0.9291	AB
Disney, Vernon James	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 077 602	0.9291	AB
Hooks, John Michael	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 582	0.9291	AB
Kitagawa, Kyle	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 582	0.9291	AB
Scherman, Philip	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 582	0.9291	AB
Simons, Thomas James	4, 5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(63 962)	0.9291	AB
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 347 002	0.9291	AB
Zinger, Kenneth Earl	5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(51 170)	0.9291	AB
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 077 602	0.9291	AB
CGI inc.								
Actions à droit de vote subalterne Classe A								
Bouchard, Alain	4							
Finacière Banque Nationale	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	77.3500	QC
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	77.5200	QC
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	77.7500	QC
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	78.0000	QC
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	78.9390	QC
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	78.2600	QC
Financière Banque Nationale-RÉER	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	77.1200	QC
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	77.1600	QC
Karnblad, John Anders	5							
RAA-SPP	PI	O	2020-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Droits Performance Share Units								
Karnblad, John Anders	5	O	2020-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Chemtrade Logistics Income Fund								
Parts de fiducie								
Aarts, Leon	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	2.5880USD	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.2800USD	ON
CI Financial Corp.								
Actions ordinaires								
MacAlpine, Kurt	4, 5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.9500USD	ON
Urbanky, Darie	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	13.5000	ON
Clarke Inc.								
Actions ordinaires								
Armoyan, Sime	3							
G2S2 Capital Inc.	PI	O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 900	10.5000	NS
		O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	9.9630	NS
		O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.5000	NS
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	8.4320	NS
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	8.2900	NS
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	8.2440	NS
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	8.3070	NS
		O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.4950	NS
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	8.3000	NS
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	8.2900	NS
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.2890	NS
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	8.2900	NS

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.2890	NS
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	8.2680	NS
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	8.2790	NS
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	62 300	8.2800	NS
		O	2020-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	290 264	8.1100	NS
Débentures convertibles Series B 6.25 Feb 28, 2023 (CKI.DB)								
Armoyan, Sime	3							
G2S2 Capital Inc.	PI	O	2011-12-16	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 4 368 000.00	85.0000	NS
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 149 000.00	85.0100	NS
		O	2020-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	$ 21 000.00	85.0100	NS
Clearwater Seafoods Incorporated								
Actions ordinaires								
Fortney, Teresa	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 221	5.1600	NS
MacDonald, Colin	4, 3	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 015	5.1600	NS
Colinco Holdings Limited	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 189	5.1600	NS
HanMac Seafoods Holdings Ltd.	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138 224	5.1600	NS
Paddick, Brendan John	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 195	5.2100	NS
		M	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 195	5.2100	NS
Smith, Ian David	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	800	5.1600	NS
Deferred Share Units								
Craighead, Jane	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17 987	5.3400	NS
Dickson, James Malcolm	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 645	5.3300	NS
MacDonald, Colin	4, 3	O	2011-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	478	5.3200	NS
		M	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 387	5.1600	NS
MacDonald, Michael Charles	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 943	5.1800	NS
McKibbon, Vicki Lea	4	O	2018-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 537	5.4500	NS
Paddick, Brendan John	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32 847	5.3600	NS
Risley, John Carter	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19 768	5.3500	NS
Smith, Karl W.	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27 214	5.3800	NS
Spavold, Stanley William Leo	4	O	2011-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 694	5.1600	NS

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Droits Performance Share Units								
Bowen, Darren	5	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(5 091)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 587	5.1600	NS
Craighead, Jane	4	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 578)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	225	5.3200	NS
Cunningham, Roy MacGregor	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 982	5.1700	NS
Dickson, James Malcolm	4	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 774)		NS
		M	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 774)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	215	5.3200	NS
Fortney, Teresa	5	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(8 548)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31 189	5.1600	NS
Gautschi, Dieter	7	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(6 312)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 804	5.1700	NS
Jabbour, Tony	5	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 664)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 553	5.1600	NS
Kelly, Telaina Michelle	5	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 959)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13 434	5.1600	NS
MacDonald, Colin	4, 3	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 944)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 387	5.1600	NS
		M	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	478	5.3200	NS
MacDonald, Michael Charles	4	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 381)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	167	5.1800	NS
		M	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	167	5.3200	NS
Paddick, Brendan John	4	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 774)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	231	5.3200	NS
Penney Menafra, Christine Alice	7	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(7 415)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 088	5.1700	NS
Risley, John Carter	4	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 381)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	167	5.3200	NS
Smith, Ian David	5	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(27 049)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	130 476	5.1600	NS
Spavold, Stanley William Leo	4	O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 972)		NS
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238	5.3200	NS
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.								
Actions à droit de vote subalterne								
Sutherland, Lewis Frederick	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	76	36.4200USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	37.2000USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	37.2100USD	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	153	37.2500USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	229	37.2700USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	537	37.2800USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	76	37.3300USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	76	37.3400USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	133	37.3500USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	153	37.3600USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	76	37.3900USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57	37.4100USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	306	37.4200USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	228	37.4700USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	37.4800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	76	37.4900USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	228	37.5000USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	457	37.5100USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	37.5400USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	229	37.5200USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	209	37.5500USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	304	37.5600USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	248	37.5700USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	153	37.5900USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	37.6000USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	76	37.6100USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	381	37.6300USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	153	37.6400USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	76	37.6500USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	76	37.6700USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	37.6800USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	37.7100USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	230	37.7200USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	37.7300USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	382	37.7400USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	722	37.7500USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	228	37.8900USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	37.9800USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	38.1500USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152	38.1600USD	ON
MCWAIN PARTNERS LLC	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24	36.4200USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	37.2000USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	37.2100USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47	37.2500USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71	37.2700USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	163	37.2800USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24	37.3300USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24	37.3400USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42	37.3500USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47	37.3600USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24	37.3900USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18	37.4100USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	96	37.4200USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72	37.4700USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	37.4800USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	143	37.5100USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24	37.4900USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72	37.5000USD	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71	37.5200USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	37.5400USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66	37.5500USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	96	37.5600USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	77	37.5700USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47	37.5900USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	37.6000USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24	37.6100USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	119	37.6300USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24	37.6500USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24	37.6700USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47	37.6400USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	37.6800USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	37.7100USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70	37.7200USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	37.7300USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	118	37.7400USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	226	37.7500USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72	37.8900USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	37.9800	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	38.1500USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48	38.1600USD	ON
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
Actions ordinaires								
Finn, Sean	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(960)	104.2250	QC
Losier, Denis	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	103.9950	QC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	104.4800	QC
MacDonald, Douglas Allan	5	O	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	431	106.8159	QC
		M	2018-12-31	D	35 - Dividende en actions	215	106.8159	QC
		O	2019-12-31	D	35 - Dividende en actions	368	125.0280	QC
Ryhorchuk, Doug	5	O	2019-12-31	D	35 - Dividende en actions	189	122.8950	QC
Deffered Share Units/Unités d'actions différées								
MacDonald, Douglas Allan	5	O	2019-12-31	D	35 - Dividende en actions	187	119.3450	QC
Ryhorchuk, Doug	5	O	2019-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2019-12-31	D	35 - Dividende en actions	127	127.0246	QC
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée								
Actions ordinaires								
Exxon Mobil Corporation	3							
Roytor & Co.	PI	O	2020-03-17	I	38 - Rachat ou annulation	(108 546)	12.6700	AB
		O	2020-03-18	I	38 - Rachat ou annulation	(108 546)	11.1800	AB
		O	2020-03-19	I	38 - Rachat ou annulation	(108 546)	13.1300	AB
		O	2020-03-20	I	38 - Rachat ou annulation	(108 546)	13.0100	AB
		O	2020-03-23	I	38 - Rachat ou annulation	(108 545)	12.6900	AB
Condor Petroleum Inc.								
Actions ordinaires								
Disbrow, Robert	3							
Registered Accounts	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.3050	AB
Conic Metals Corp.								
Actions ordinaires								
Lennon, Craig Thomas	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.1550	ON
Swan, Maurice	4							
MJ Swan Professional Corp.	PI	O	2019-12-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	178 570	0.1490	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Constellation Software Inc.								
Actions ordinaires								
Symons, Barry Alan	5							
Computershare Trust Company - Non - RRSP	PI	O	2020-03-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	309	1375.4100	ON
Computershare Trust Company - RRSP	PI	O	2020-03-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36	1375.4100	ON
Computershare Trust Company - TFSA	PI	O	2020-03-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	1375.4100	ON
Converge Technology Solutions Corp.								
Actions ordinaires								
Smith, Carl Gilbert	5	O	2020-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47 324	0.7507	ON
Corporation Cameco								
Droits Deferred Share Units								
Bruce, Ian	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 469		SK
Camus, Daniel Robert	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 451		SK
Deranger, Donald Hearl Felix	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 262		SK
Gowans, James Kitchener	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 714		SK
Jackson, Kathryn	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 860		SK
Kayne, Don	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 643		SK
McLellan, A. Anne	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 287		SK
Corporation Lithium Éléments Critiques								
Options								
Zaunscherb, Eric Frederick	4	O	2020-03-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2020-03-19	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2400	QC
Corporation Pétroles Parkland								
Actions ordinaires								
Hogarth, Timothy	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	21.3875	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	21.0550	AB
Deferred Share Unit Plan								
Bechtold, John Frederick	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 986		AB
Colnett, Lisa	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 986		AB
Hogarth, Timothy	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 986		AB
Pantelidis, James	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 973		AB
PILLA, DOMENICO	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 986		AB
Richardson, Steven P.	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 986		AB
Spencer, David	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 986		AB
Stein, Deborah Susan	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 986		AB
Restricted Common Shares								
Brooks, Benjamin David	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 289		AB
Elliott, Christy	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 115		AB
Espey, Robert Berthold	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	53 054		AB
Haugh, Douglas Scott	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 803		AB
Kilty, Colin Peter	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 495		AB
Krogmeier, Ryan Curtis	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 401		AB
Magnan, Pierre Patrick Gerard	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 393		AB
McDonald, Stephanie M	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 222		AB
Smart, Darren Robert	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 981		AB
White, Ian James	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 734		AB
Share Options								
Brooks, Benjamin David	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	6 768	31.8070	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Elliott, Christy	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	20 814	31.8070	AB
Espey, Robert Berthold	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	109 165	31.8070	AB
Haugh, Douglas Scott	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	42 804	31.8070	AB
Kilty, Colin Peter	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	23 652	31.8070	AB
Krogmeier, Ryan Curtis	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	41 977	31.8070	AB
Magnan, Pierre Patrick Gerard	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	33 732	31.8070	AB
McDonald, Stephanie M	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	21 034	31.0870	AB
Smart, Darren Robert	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	23 387	31.8070	AB
White, Ian James	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	22 088	31.8070	AB
Corporation TC Énergie								
Actions ordinaires								
Bennett, Terry J.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	208	63.4100	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	313	61.4500	AB
Bertovic, Jasmin	7							
Trustee of TransCanada Employee Savings Plan, in name of Alexandrea Bertovic	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	61.4200	AB
Breen, Chris P.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	61.4400	AB
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan, in name of Emma Breen	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	147	63.4200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58	61.5500	AB
Brett, Sean M.	7							
Trustee of TransCanada Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	242	63.4700	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	61.5000	AB
Carlsen, Hejdi A.	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	68.0000	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	65.2300	AB
DAVIS, MARY CATHARINE	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2010-12-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	180	66.0200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	64.7200	AB
Diakow, David A.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	222	63.4200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	134	61.5100	AB
Engel, Kevin B.	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	65.2300	AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	48.1000	AB
RRSP	PI	M	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	65.2300	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	67.8600	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	65.2300	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan, Spouse's Account	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	51	67.8400	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	65.2300	AB
Favel, Penny	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	201	63.4200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	61.5600	AB
Foster, Christopher T.	7							
Trustee of the TransCanada Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	199	63.4900	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	61.9300	AB
Trustee of the TransCanada Employee Share Purchase Plan, Spouse's Account	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	61.4200	AB
Gateman, Richard N.	5							
RRSP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	409	60.8396	AB
Trustee of TransCanada Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	204	63.3200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	276	61.4600	AB
Girling, Russell	5							
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 112	63.4400	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 553	61.4600	AB
Hanrahan, Wendy	5							
Held by the Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	410	63.4700	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	339	61.4800	AB
Hartl, Gloria L.	5							
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163	64.6600	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118	61.5000	AB
Hebert, Dennis	5							
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	243	63.4400	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	61.9500	AB
Hendy, Ralph Ian	7							
The Trustee of TransCanada's Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191	63.4500	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	61.4800	AB
Hunter, Joel E.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	269	63.4600	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40	61.7700	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Jacobucci, Robert C.	7							
Trustee of TransCanadad's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	67.4900	AB
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan, Spouse's account	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	61.4200	AB
Jalbert, Andrea E	5							
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	61.4200	AB
Johnson, Nancy Angenita	5							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	449	64.4000	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	61.6300	AB
Johnston, Christine R.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	249	63.4200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	61.7900	AB
Jones, Robert E.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	449	63.6600	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	556	61.4600	AB
Kass, Leslie	5							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2019-05-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	182	66.8500	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	65.2300	AB
Keys, Patrick M.	5							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	303	63.8200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	417	61.4600	AB
Kirby, Sonya	7	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	49.2100	AB
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	213	63.4200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	61.9100	AB
Lord, Bryce A.	7							
Trustee of the TransCanada Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	620	64.2600	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120	61.6700	AB
Trustee of the TransCanada Employee Share Purchase Plan, Spouse's Account	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	93	61.4200	AB
Mahan, Russell	7	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	38.3776USD	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	875	36.0850USD	AB
Marchand, Donald R.	5							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	523	63.5100	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	739	61.4600	AB
Marselle, Victoria C.	7							

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	152	66.0400	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	226	63.9100	AB
Masud, Jawad	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	189	64.5600	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	62.6700	AB
McWilliams, John J.	7	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 100	34.5100USD	AB
Menuz, G. Glenn	5							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239	63.4100	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	217	61.4800	AB
Miller, Paul E.	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	849	58.4607	AB
Held by the Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	429	63.4600	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	441	61.4700	AB
Moneta, David B.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80	63.4100	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	532	61.4300	AB
Muwanga, Roland	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102	66.8100	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	64.4900	AB
Pfeiffer, David	7	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	870	52.9000	AB
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	245	63.4200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	62.1500	AB
Pierce, Jennifer	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2019-04-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	66.6800	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	64.7900	AB
Poirier, Francois Lionel	5							
Trustee of TransCanada Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	215	63.4600	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	61.6500	AB
Prior, Richard	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	45.1490USD	AB
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3)	60.9100	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	61.4100	AB
Robinson, Tracy	7							

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	553	63.8100	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	61.8000	AB
Steeves, Terri	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211	63.4500	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	215	61.4700	AB
Stewart, Donald Michael Godfrey	4							
RRSP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	765	61.4199	AB
RRSP (Spouse)	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104	61.4171	AB
TFSA	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	60.0881	AB
TFSA (Spouse)	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	60.0881	AB
Sunderji, Fareen	7							
Held jointly with spouse	PI	O	2019-02-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	50.0000	AB
		O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	50.0000	AB
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	332	65.1600	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	63.9700	AB
West, Wendy N.	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	68.0100	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	65.2300	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan, Spouse's Account	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	67.9900	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	65.2300	AB
Wirzba, Bevin Mark	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2019-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	66.7600	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	65.2300	AB
Yeomans, Mark	7							
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	256	63.4200	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	63.8500	AB
Droits Deferred Share Units								
Crétier, Stéphan	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 658		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	465		AB
Jackson, Steven Barry	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 910		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 895		AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Limbacher, Randy L.	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 516		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	132		AB
Lowe, John Edward	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 516		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	742		AB
Power, Una Marie	4	O	2019-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 381		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23		AB
Salomone, Mary Patricia	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 516		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	921		AB
Samarasekera, Indira Vasanti	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 703		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	632		AB
Stewart, Donald Michael Godfrey	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 910		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 854		AB
Vanaselja, Siim A.	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 658		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 607		AB
vandal, thierry	4	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 909		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	422		AB
Williams, Steven Walter	4	O	2019-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 316		AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23		AB
Executive Share Units								
Menuz, G. Glenn	5	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(4 249)		AB
Miller, Paul E.	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(14 093)		AB
Moneta, David B.	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(3 194)		AB
Moran, Charles	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 157)		AB
Moran, Millie S.	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 700)		AB
Muwanga, Roland	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 110)		AB
Newton, Lauri	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 028)		AB
Parks, James M.	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 721)		AB
Pfeiffer, David	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(4 697)		AB
Poirier, Francois Lionel	5	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(9 982)		AB
Prior, Richard	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 505)		AB
Robinson, Tracy	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(5 374)		AB
Steeves, Terri	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 505)		AB
Sunderji, Fareen	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 031)		AB
Tally, Troy	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 003)		AB
Tarvydas, Robert	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 841)		AB
West, Wendy N.	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 336)		AB
White, Jay J.	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 148)		AB
Yeomans, Mark	7	O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(3 034)		AB
Corporation Wajax								
Actions ordinaires								
Dexter, Robert P.	4	O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	5.2900	ON
Correvio Pharma Corp.								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Actions ordinaires								
Grant, Sheila	5	O	2018-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Crescent Point Energy Corp.								
Actions ordinaires								
Jackson, Michael Sidney	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.9900	AB
Crew Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Shwed, Dale Orest	5							
Martex Fuel	PI	O	2003-09-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.1600	AB
Denison Mines Corp.								
Options								
Rand, William Archibald	4	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	1.1000	ON
Restricted Share Units								
Bronkhorst, David Lionel	5	O	2019-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	103 000		ON
Cates, David Daniel	4, 5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	703 000		ON
Dengler, W. Robert	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 000		ON
Edgar, Brian Douglas	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 000		ON
Gabruch, Timothy Stephen	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	225 000		ON
Kim, Jun Gon	4	O	2020-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 000		ON
Lundin, Jack Oliver	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 000		ON
Rand, William Archibald	4	O	2020-03-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 000		ON
Schoonderwoerd, Michael James	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	187 000		ON
Stefan, Catherine Jean Garrett	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 000		ON
Verran, Dale	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	241 000		ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	241 000		ON
Volker, Patricia Mary	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 000		ON
Willett, Amanda	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	138 000		ON
DIRTT Environmental Solutions Ltd.								
Actions ordinaires								
Calkins, Jeffrey Alan	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0200USD	AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 248	4.7100	AB
Kraus, Charles R.	5	O	2020-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2490	AB
Dream Industrial Real Estate Investment Trust								
Parts								
Sera, Maria Vincenza	4, 7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	579		ON
Dream Office Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie Series A								
Barazzuol, Renzo	6							
Sandpiper Real Estate Fund 3 Limited Partnership	PI	O	2020-03-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	26.5012	ON
		O	2020-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(191 100)	22.1335	ON
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 300)	20.4301	ON
Cooper, Michael	4, 7, 5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	17.9477	ON
GILL, NAVDEEP KAUR	6							
Sandpiper Real Estate Fund 3 Limited Partnership	PI	O	2020-03-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	26.5012	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(191 100)	22.1335	ON
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 300)	20.4301	ON
Manji, Salim	6							
Sandpiper Real Estate Fund 3 Limited Partnership	PI	O	2020-03-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	26.5012	ON
		O	2020-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(191 100)	22.1335	ON
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 300)	20.4301	ON
Manji, Samir Aziz	6							
Sandpiper Real Estate Fund 3 Limited Partnership	PI	O	2020-03-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	26.5012	ON
		O	2020-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(191 100)	22.1335	ON
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 300)	20.4301	ON
Sandpiper Asset Management Inc.	3							
Sandpiper Real Estate Fund 3 Limited Partnership	PI	O	2020-03-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	26.5012	ON
		O	2020-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(191 100)	22.1335	ON
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 300)	20.4301	ON
DREAM Unlimited Corp.								
Actions à droit de vote subalterne Class A								
Cooper, Michael	4, 7, 5							
Sweet Dream Partnership	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	7.8617	ON
Drone Delivery Canada Corp. (formerly Asher Resources Corporation)								
Actions ordinaires								
Montemarano, Rob	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 750	0.6000	ON
Dundee Precious Metals Inc.								
Actions ordinaires								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 100	2.9400USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	119 900	2.9400USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	123 000	2.9400USD	ON
Thomas Claugus	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 700	2.9400USD	ON
Droits Restricted Share Units								
Dorfman, Michael Ryan	5	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(9 267)		ON
Garkov, Iliya	5	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(6 333)		ON
Howes, Richard Allan	4, 7, 5	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(51 367)		ON
Hristov, Nikolay	7	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(9 267)		ON
Kasete, Zebra Karirondua	7	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(6 333)		ON
Kyle, Hume	5	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(19 567)		ON
RAE, DAVID	5	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(20 567)		ON
Stark-Anderson, Kelly Elizabeth	5	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(6 333)		ON
E Split Corp.								
Actions privilégiées								
Brasseur, Jeremy	6							
Middlefield Financial Services Limited	PI	O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	9.0833	AB
East Coast Investment Grade Income Fund								
Parts								
Arrow Capital Management Inc.	7							
Arrow Canadian Advantage Alternative Class	PI	O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.8500	ON
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	7.5400	ON
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.1800	ON
		O	2020-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.0400	ON
Maxwell, Robert	7	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.3000	ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.3500	ON
ECN Capital Corp.								
Actions ordinaires								
Koenig, Mary Beth	5	O	2019-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	545 000	4.0715	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	3.8330	ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	2.7300	ON
Stoyan, Paul James	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	3.4600	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	3.4800	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	3.4900	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	3.5000	ON
Vaitonis, Algis	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 844	2.9500	ON
EcoSynthetix Inc.								
Actions ordinaires								
EcoSynthetix Inc	1	O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.4680	ON
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	2.1300	ON
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	23 500	2.1579	ON
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	23 500	2.1015	ON
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	16 800	1.7329	ON
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	23 500	1.7322	ON
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	23 500	1.5966	ON
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	19 500	1.6847	ON
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	15 600	1.5239	ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	23 500	1.6351	ON
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	23 500	1.7425	ON
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	19 500	1.6059	ON
		O	2020-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	23 500	1.6919	ON
E-L Financial Corporation Limited								
Actions ordinaires								
Taylor, Mark Mathwin	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	555.0000	ON
Eldorado Gold Corporation								
Actions ordinaires								
Allaway, Cara Lea	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2020-03-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	8.3713	BC
Aram, Karen Christine	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2020-03-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	148	8.3713	BC
Balaskas, Christos	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2017-10-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Burns, George Raymond	4, 5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2020-03-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	697	8.3713	BC
CHO, JASON	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2020-03-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	152	8.3713	BC
Skayman, Paul James	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2020-03-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	403	8.3713	BC
Yee, Philip Chow	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2020-03-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	152	8.3713	BC
Options								
CHO, JASON	5	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(26 455)	33.3500	BC
Gibson, Pamela Mae	4	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(10 582)	33.3500	BC
Lewis, Peter Dubois	5	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(27 544)	33.3500	BC
Price, Michael	4	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(10 582)	33.3500	BC
Reid, Steven Paul	4	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(5 555)	33.3500	BC
Silva, Lincoln	5	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(24 344)	33.3500	BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Skayman, Paul James	5	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(58 730)	33.3500	BC
Stanca, Nicolae	5	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(23 041)	33.3500	BC
Yilmaz, Mehmet	5	O	2020-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(8 000)	33.3500	BC
Element Fleet Management Corp. (formerly Element Financial Corporation)								
Actions ordinaires								
Denison, David Francis	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	621		ON
Greene, Alexander David	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	7.2730	ON
Madrigal Gonzalez, Carlos David	5	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-02-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 450	12.2093	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 565	7.8700	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 109	8.4700	ON
		O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 760	8.8200	ON
Restricted Share Units								
Colman, David	5	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(7 123)	11.7003	ON
Gupta, Vineet	5	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(12 965)	11.7003	ON
Halliday, James	5	O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(17 554)	11.7003	ON
Elixxer Ltée.								
Actions ordinaires								
Zalt, Ferras	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	495 300	0.0248USD	QC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	0.0207USD	QC
Emera Incorporated								
Actions ordinaires								
Weatherford, Will	7	O	2017-05-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	44.8500	NS
Enbridge Inc.								
Actions ordinaires								
Coutu, Marcel R.	4							
Spousal Account	PI	O	2014-07-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	37.7200	AB
Sayavedra, Laura Buss	5							
T. Rowe Price 401(K)	PI	O	2020-03-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	364	38.4900USD	AB
Droits 2018 Performance Units (PUs) - December 31, 2020 Expiry								
Sayavedra, Laura Buss	5	O	2020-03-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	188		AB
Droits 2019 Performance Units (PUs) - December 31, 2021 Expiry								
Sayavedra, Laura Buss	5	O	2020-03-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	523		AB
Droits 2020 Performance Units (PUs)								
Sayavedra, Laura Buss	5	O	2019-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 450		AB
Droits 2020 Restricted Stock Units (RSUs)								
Sayavedra, Laura Buss	5	O	2019-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-02-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 150		AB
Options $41.97 USD - February 20, 2030 Expiry								
Sayavedra, Laura Buss	5	O	2019-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-02-20	D	50 - Attribution d'options	45 570		AB
Enerplus Corporation								
Actions ordinaires								
Daniels, Raymond John	5	O	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 336	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 336	5.9200	AB
		O	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 336)	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 336)	5.9200	AB
Doll, Garth Robert	5	O	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 847	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 847	5.9200	AB
		O	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 847)	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 847)	5.9200	AB
DUNDAS, Ian Charles	5	O	2020-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 342	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 342	5.6800	AB
		M'	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 342	5.9200	AB
		M"	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 342	5.9200	AB
		O	2020-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 342)	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 342)	5.6800	AB
		M'	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 342)	5.9200	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.9028	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.0800	AB
Eichinger, Terry Scott	5	O	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 578	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 578	5.9200	AB
		M'	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 578	5.9200	AB
		O	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 578)	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 578)	5.9200	AB
Fisher, Nathan Douglas	5	O	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 565	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 565	5.9200	AB
		O	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 565)	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 565)	5.9200	AB
Fitzgerald, Daniel John	5	O	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 717	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 717	5.9200	AB
		O	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 717)	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 717)	5.9200	AB
Hoffman, John Edward	5	O	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 888	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 888	5.9200	AB
		O	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 888)	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 888)	5.9200	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.8600	AB
Hutchings, Wade Don	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.4398	AB
		M	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.4398USD	AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.3297USD	AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.3441USD	AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.3001USD	AB
Jenson Labrie, Jodine Julene	5	O	2020-03-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 536	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 536	5.6800	AB
		M'	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 536	5.9200	AB
		O	2020-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 536)	5.6800	AB
		M	2020-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 536)	5.6800	AB
		M'	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 536)	5.6800	AB
		M"	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 536)	5.9200	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.9053	AB
MCCOY, David	5	O	2020-03-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 555	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 555	5.6800	AB
		M'	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 555	5.9200	AB
		O	2020-03-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 555)	5.6800	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 555)	5.6800	AB
		M'	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 555)	5.9200	AB
McLaughlin, Edward	5	O	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 544	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 544	5.9200	AB
		O	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 544)	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 544)	5.9200	AB
Morihira, Shaina Brianne	5	O	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 279	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 279	5.9200	AB
		O	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 279)	5.6800	AB
		M	2020-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 279)	5.9200	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	2.1500	AB
Enghouse Systems Limited								
Actions ordinaires								
Diaz, Sunil Gregory	7	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	43.0444	ON
Drury, Reid	4	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 100)	42.4400	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	38.3900	ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	36.5700	ON
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	38.7000	ON
Lassonde, Pierre	4, 3							
Firelight (PL) Investments LLC	PI	O	2020-03-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(2 152 800)		ON
Firelight Holdings Ltd.	PI	O	2004-09-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	2 152 800		ON
Ensign Energy Services Inc.								
Actions ordinaires								
Edwards, Norman Murray	4, 5, 3	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 000	0.3100	AB
Moomjian, Jr., Cary A.	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1990USD	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1940USD	AB
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1862USD	AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1670USD	AB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.2150USD	AB
Equinox Gold Corp.								
Actions ordinaires								
Marrone, Peter	4	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Racine, Daniel	6	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Reddy, Doug	5	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Bons de souscription								
Marrone, Peter	4	O	2020-03-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Equitable Group Inc.								
Actions ordinaires								
Beutel, Eric Marshall	4, 6							
DEBRIC HOLDINGS INC	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	54.7500	ON
Actions privilégiées Series 3								
LeGresley, David Malcolm Balfour	4							
David LeGresley RSP	PI	O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.9900	ON
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.9500	ON
		O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	16.0000	ON
European Focused Dividend Fund								
Parts de fiducie								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
European Focused Dividend Fund	1	O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	6.5376	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	6.2313	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	5.9509	AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	6.0333	AB
European Residential Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie								
Burns, Phillip Wesley	4, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	90 558		ON
Todres, Elaine	6	O	2019-03-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 960	4.9500	ON
Exchange Income Corporation								
Actions ordinaires								
Bennett, Brad	4							
McIntosh Properties Ltd.	PI	O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	25.5250	MB
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	25.6600	MB
		O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	20.6720	MB
		O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	17.3100	MB
Exploration Fieldex inc.								
Actions ordinaires								
Dallaire, Martin	4, 5							
9086-0735 Québec inc.	PI	O	2020-03-20	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.0500	QC
		O	2020-03-20	C	46 - Contrepartie de services	1 100 000	0.0500	QC
Bons de souscription								
Dallaire, Martin	4, 5							
9086-0735 Québec inc.	PI	O	2020-03-20	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000		QC
Exploration Puma Inc.								
Actions ordinaires								
Brisson G., Ginette	5							
CELI	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 300	0.0450	QC
FERR	PI	O	2020-03-20	I	97 - Autre	(16 300)	0.0400	QC
Robillard, Marcel	4, 5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0400	QC
Extendicare Inc.								
Actions ordinaires								
Everson, Elaine E.	5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 991	6.4200	ON
Fountain, Jillian Elizabeth	5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 604	6.4200	ON
RRSP	PI	O	2020-03-17	I	57 - Exercice de droits de souscription	800	6.4200	ON
Harris, Michael Andrew	7	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 799	6.4200	ON
Loder, Gary M.	7							
rrsp	PI	O	2020-03-17	I	57 - Exercice de droits de souscription	3 553	6.4200	ON
Lugowski, Mark	7	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 618	6.4200	ON
Manji, Samir Aziz	4							
Sandpiper Real Estate Fund 2 Limited Partnership	PI	O	2020-03-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.1500	ON
Toffoletto, John	5	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 433	5.3100	ON
Torrie, Alan D.	4	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.8975	ON
Droits - Performance Share Units								
Everson, Elaine E.	5	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	186		ON
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(5 796)		ON
		O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 991)		ON
		O	2020-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(3 447)		ON
Fountain, Jillian Elizabeth	5	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	122		ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 828)		ON
		O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 404)		ON
		O	2020-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(1 849)		ON
Harris, Michael Andrew	7	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	112		ON
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 485)		ON
		O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 799)		ON
		O	2020-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(2 073)		ON
Loder, Gary M.	7	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103		ON
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 199)		ON
		O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 553)		ON
Lugowski, Mark	7	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100		ON
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 136)		ON
		O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 618)		ON
		O	2020-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(1 865)		ON
Fiducie Immeuble Firm Capital								
Parts								
BLEDIN, GEOFFREY	4							
Nuvola Holdings Limited	PI	O	2020-03-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.3000	ON
Dadouch, Eli	4, 5							
Edland Management Group Inc.	PI	O	2020-03-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.4800	ON
Goldfarb, Stanley	4							
Logpin Investments Ltd.	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.1000	ON
McKee, Robert	4, 5	O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.5000	ON
WALT, MANFRED	4							
Walt & Co.	PI	O	2020-03-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.1600	ON
Financial 15 Split Corp.								
Actions privilégiées								
Cruickshank, Peter F.	4, 5	O	2003-10-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	6.8600	ON
Finning International Inc.								
Actions ordinaires								
Hobson, Amanda Fern	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	13.3240	BC
Parts Deferred Share Units								
Avril, Vicki	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 754	12.4519	BC
Awad, Marcelo	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 859	12.4519	BC
Carter, James Edward Clark	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 771	12.4519	BC
Cote, Jacynthe	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 771	12.4519	BC
Hartery, Nicholas	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 521	12.4519	BC
Hogg, Mark Stephen	5	O	2017-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 119	12.4519	BC
Kelley, Mary Lou	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 039	12.4519	BC
Kuhlmann, Andres	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 859	12.4519	BC
Kvisle, Harold N.	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 931	12.4519	BC
Levenick, Stuart L.	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 602	12.4519	BC
O'Neill, Kathleen M.	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 771	12.4519	BC
Patterson, Christopher William	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 771	12.4519	BC
Seraphim, Edward	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 618	12.4519	BC
Firm Capital Mortgage Investment Corporation								
Actions ordinaires								
Dadouch, Eli	4, 5							

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
RRSP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 828		ON
Gilbert, Edward Allen	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	9.4920	ON
Newbould, Francis J.C.	4							
Newbould Dispute Resolution Inc.	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1900	ON
Ray, Keith L.	4							
Raykay Corporation	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.5304	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	10.1000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	9.1500	ON
RRSP for Keith Ray	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	9.8500	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	9.4884	ON
First Capital Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie								
Agourias, Eleftheria	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	11.5600	ON
Segal, Dori	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	12.3200	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	12.1100	ON
Stephen, Andrea	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	13.0000	ON
Reçus de versement								
Segal, Dori	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	1.2600	ON
First Majestic Silver Corp.								
Actions ordinaires								
First Majestic Silver Corp.	1	O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		BC
Holmes, Steven	5	O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	5.2500USD	BC
First Mining Gold Corp.								
Actions ordinaires								
Polman, Raymond L.	4	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1800	BC
First National Financial Corporation								
Actions ordinaires								
Palk, Barbara Frank	4, 7	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	20.3920	ON
Wong, Hilda	7	O	2011-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	22.0800	ON
First Quantum Minerals Ltd								
Actions ordinaires								
Warner, Joanne	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	5.8500	ON
FIRSTSERVICE CORPORATION								
Actions ordinaires								
Reichheld, Frederick	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	59.0000USD	ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	59.5000USD	ON
Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield								
Parts de fiducie								
Brasseur, Jeremy	6	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	7.9098	AB
Lauzon, Robert	7	O	2019-11-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	7.9273	AB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	7.9992	AB
Middlefield Global Real Asset Fund	1	O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 800	7.7028	AB
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	13 900	7.5899	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	13 400	7.4071	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	7.2174	AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	7.8276	AB
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	13 900	7.7060	AB
Orrico, Dean	6	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	7.7000	AB
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	7.9667	AB
Fonds de placement immobilier BTB								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Parts de fiducie								
Charbonneau, Etienne	5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	3.9400	QC
Cyr, Benoit	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.9000	QC
Léonard, Michel	4, 5							
Les Placements M.L. Léonard inc.	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	3.2760	QC
Polatos, Peter	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 000)	2.5037	QC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	2.4423	QC
Fonds de placement immobilier Crombie								
Parts de fiducie								
Beesley, Paul Victor	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.5000	NS
Clow, Donald Everett	4, 5							
Shelley Clow	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 125	9.7198	NS
Dickson, James Malcolm	6							
RRSP	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 575	10.1100	NS
SJD Management Ltd	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 550	10.1200	NS
Eby, John Clifford	4							
Developing Scholars, Supporting Education in Developing Countries Inc.	PI	O	2008-04-14	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	11.6700	NS
		O	2020-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.6800	NS
Keay, Clinton David	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	9.8060	NS
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 435	10.1320	NS
RRSP	PI	O	2011-05-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 320	10.1840	NS
Shannon, Jason Patrick	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	398	15.0306	NS
JPS Holdings Limited	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	660	15.0306	NS
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien								
Droits Deferred Units								
Burke, Harold	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 585		ON
Cody, Gina Parvaneh	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 476		ON
Puri, Poonam	4	O	2019-06-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 740		ON
Schwartz, James Eli	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 371		ON
Stein, Michael	4, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 210		ON
Todres, Elaine	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 353		ON
Droits Restricted Unit Rights								
Cryer, Scott	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 983		ON
Fleischer, Jonathan	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	425		ON
Kenney, Mark	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 398		ON
Lieberman-zbar, Jodi	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 296		ON
Pruzanski, Corinne	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	1 206		ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Parts de fiducie								
Cryer, Scott	5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 354)	52.1100	ON
Stein, Michael	4, 5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	41.6700	ON
Fonds de Placement Immobilier H&R								
Parts								
Rutman, Ronald C.	4							
FEZ Financial Corporation	PI	O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	7.6269	ON
Fonds de Placement Immobilier Nexus								
Parts de fiducie								
Jacobson, Lorne	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.5186	ON
Fonds de placement immobilier PRO								
Parts								
Jadavji, Shenoor	4							
Lotus Pacific (1750 JBM) Investments Inc.	PI	O	2014-09-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2020-03-13	C	36 - Conversion ou échange	127 866		QC
Parts de société en commandite Class B, 1 trust special voting unit per Class B								
Jadavji, Shenoor	4							
Lotus Pacific (1750 JBM) Investments Inc.	PI	O	2020-03-13	C	36 - Conversion ou échange	(127 866)		QC
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD								
Parts								
Ridgewood Capital Asset Management	3							
Managed Accounts	PI	O	2020-03-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 775	17.5000	ON
		M	2020-03-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 875	17.5000	ON
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 944	17.5000	ON
		O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 528	17.4638	ON
		O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(751)	17.5000	ON
		O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 991	16.4290	ON
Fonds mondial de dividendes des secteurs de l'immobilier et du commerce électronique								
Parts de fiducie								
Global Real Estate & E-Commerce Dividend Fund	1	O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	10.6997	AB
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	10.1833	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	9.9162	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.8600	AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	10.1809	AB
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 800	9.9902	AB
Fortis Inc.								
Actions ordinaires								
Clark, Maura	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	34.1196USD	NF
Fortuna Silver Mines Inc.								
Actions ordinaires								
Chapman, Eric	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 632		BC
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 816		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 129		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 161		BC
Ganoza Durant, Jorge A.	4	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	47 070		BC
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	23 535		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	43 317		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	93 094		BC
Ganoza Durant, Luis Dario	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 777		BC
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 389		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	22 304		BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	63 836		BC
Jang, Gordon	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 774		BC
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 387		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 532		BC
Pacora Puga, Jose Alberto	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 067		BC
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 034		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 579		BC
Ruiz-Conejo, Juan Manuel	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 079)		BC
		M	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 079		BC
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 039		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 795		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 299		BC
Volkert, David	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 940		BC
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 470		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 484		BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	3.9900	BC
Options								
Ganoza Durant, Jorge A.	4	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(191 663)		BC
Ganoza Durant, Luis Dario	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(122 078)		BC
Pacora Puga, Jose Alberto	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(46 234)		BC
Ruiz-Conejo, Juan Manuel	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(148 623)		BC
Whittall, Sally	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(9 235)		BC
Restricted Share Unit Plan (cash settled)								
Whittall, Sally	5	O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 141)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 839)		BC
Restricted Share Unit Plan (share settled)								
Chapman, Eric	5	O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 632)		BC
		O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 816)		BC
		O	2020-03-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 272)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 129)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 161)		BC
		O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(9 598)		BC
Ganoza Durant, Jorge A.	4	O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(47 070)		BC
		O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 380)		BC
		M	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 535)		BC
		O	2020-03-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(7 845)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(93 094)		BC
		O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(87 921)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 317)		BC
Ganoza Durant, Luis Dario	5	O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 777)		BC
		O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 389)		BC
		O	2020-03-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 129)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(22 304)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(63 836)		BC
		O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(60 289)		BC
Jang, Gordon	5	O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 774)		BC
		O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 387)		BC
		O	2020-03-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 462)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 532)		BC
Pacora Puga, Jose Alberto	5	O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 067)		BC
		O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 034)		BC
		O	2020-03-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 344)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 579)		BC
Ruiz-Conejo, Juan Manuel	5	O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 079)		BC
		O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 039)		BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 347)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 795)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 299)		BC
		O	2020-03-19	D	58 - Expiration de droits de souscription	(12 560)		BC
Volkert, David	5	O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 940)		BC
		O	2020-03-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 470)		BC
		O	2020-03-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 157)		BC
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 484)		BC
FPI Granite Inc.								
Actions ordinaires (traded as a component of stapled units)								
Aghar, Peter	4	O	2017-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	46.0000	ON
Crux Capital Corporation	PI	O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	45.9400	ON
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 618	58.2700	ON
Granite REIT Inc.	1	O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	40 900	49.4039	ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	41 484	46.2708	ON
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	40 900	50.2058	ON
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(40 900)		ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	(41 484)		ON
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(40 900)		ON
KUMER, LORNE	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 401	58.2700	ON
Deferred Share Units								
Aghar, Peter	4	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	32	32.0000	ON
Daal, Remco	4	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	29	62.6900	ON
Grodner, Fern Phyllis	4	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	6	62.6900	ON
Marshall, Kelly John	4	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	41	62.6900	ON
Mawani, Al	4	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	35	62.6900	ON
Miller, Gerald	4	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	45	62.6900	ON
Warren, Edna Jennifer	4	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	18	62.6900	ON
Performance Share Units								
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	101	62.6900	ON
KUMER, LORNE	5	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	26	62.6900	ON
Neto, Teresa	5	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	17	62.6900	ON
Restricted Share Units								
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	184	62.6900	ON
		O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 619)	58.2700	ON
KUMER, LORNE	5	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	92	62.6900	ON
		O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 784)	58.2700	ON
Neto, Teresa	5	O	2020-03-16	D	35 - Dividende en actions	37	62.6900	ON
Franco-Nevada Corporation								
Actions ordinaires								
Gray, Eaun Harrison	5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	5 000	59.5200	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	155.0900	ON
Lassonde, Pierre	4							
Fielight (PL) Investments LLC	PI	O	2020-03-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(656 400)		ON
Firelight Holdings Ltd.	PI	O	2007-11-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	656 400		ON
Ogryzlo, Charles Thomas	7	O	2020-03-17	D	51 - Exercice d'options	15 000	46.1700	ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	149.9740	ON
Options								
Gray, Eaun Harrison	5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	59.5200	ON
Ogryzlo, Charles Thomas	7	O	2020-03-17	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	46.1700	ON
Frontera Energy Corporation								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Actions ordinaires								
Gramercy Funds Management LLC	3							
California Institute of Technology	PI	O	2020-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gramercy Distressed Opportunity Fund II LP	PI	O	2020-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gramercy Distressed Opportunity Fund III LP	PI	O	2020-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gramercy Distressed Opportunity Fund III-A LP	PI	O	2020-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gramercy EM Credit Total Return Fund	PI	O	2020-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
San Bernardino County Employees Retirement Association	PI	O	2020-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Texas Tech University System	PI	O	2020-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
The Royal Bank of Scotland Group Pension Fund	PI	O	2020-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Genworth MI Canada Inc.								
Actions ordinaires								
Macdonell, Winsor James	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	1	35.8200	ON
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	13	35.8200	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	1	35.8200	ON
Spitali, Jim	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	29	35.8200	ON
Sweeney, Craig	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	254	35.8200	ON
Deferred Share Units								
Bolger, Andrea Elaine	7	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	325	35.8200	ON
Giffen, Sharon	4	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	211	35.8200	ON
Horn, Sidney M.	4	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	2 990	35.8200	ON
Kelly, Brian Michael	4, 7	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	1 347	35.8200	ON
Parkinson, Neil Reginald	4	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	278	35.8200	ON
Walker, John Logan	4	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	1 313	35.8200	ON
Executive DSU								
Hewat, Mary-Jo	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	70	35.8200	ON
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	1 542	35.8200	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	418	35.8200	ON
Performance Share Unit								
Ferguson, Natalie	7	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	23	35.8200	ON
Hewat, Mary-Jo	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	557	35.8200	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(176)	35.8200	ON
Levings, Stuart Kendrick	4	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	2 984	35.8200	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(805)	35.8200	ON
Macdonell, Winsor James	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	652	35.8200	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(206)	35.8200	ON
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	1 121	35.8200	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(337)	35.8200	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	670	35.8200	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(218)	35.8200	ON
Piroli, Robert John	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	118	35.8200	ON
Spitali, Jim	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	321	35.8200	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(56)	35.8200	ON
Sweeney, Craig	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	564	35.8200	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(176)	35.8200	ON
Todorovic, Zorica	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	92	35.8200	ON
Williams, Aaron James Glyndwr	7	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	176	35.8200	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(59)	35.8200	ON
Restricted Share Units								
Ferguson, Natalie	7	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	67	35.8200	ON
Hewat, Mary-Jo	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	120	35.8200	ON
Kubisheski, Mark	7	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	54	35.8200	ON
Levings, Stuart Kendrick	4	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	1 089	35.8200	ON
Macdonell, Winsor James	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	222	35.8200	ON
Maguire, Elise	7	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	112	35.8200	ON
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	392	35.8200	ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	226	35.8200	ON
Piroli, Robert John	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	117	35.8200	ON
Spitali, Jim	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	156	35.8200	ON
Sweeney, Craig	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	193	35.8200	ON
Todorovic, Zorica	5	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	223	35.8200	ON
Williams, Aaron James Glyndwr	7	O	2020-03-19	D	35 - Dividende en actions	176	35.8200	ON
George Weston Limitee								
Droits -Deferred Share Units								
Binning, Paviter Singh	4, 6							
Director DSU Plan	PI	O	2020-03-23	I	56 - Attribution de droits de souscription	321		ON
Ferrier, Andrew Alan	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	681		ON
Lockhart, Nancy	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	623		ON
Marwah, Sarabjit	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	638		ON
Nixon, Gordon Melbourne	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	632		ON
Prichard, John Robert Stobo	4							
Deferred Share Units	PI	O	2020-03-23	I	56 - Attribution de droits de souscription	810		ON
Sawyer, Robert	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	604		ON
Strauss, Christi	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	622		ON
Stymiest, Barbara Gayle	4							
Deferred Share Units	PI	O	2020-03-23	I	56 - Attribution de droits de souscription	613		ON
Weston, Alannah Elizabeth	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	583		ON
GFL Environmental Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Yorston, Gregory Gerald	5	O	2020-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	16.4200USD	ON
Gibson Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Brown, Sean	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 286		AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 262		AB
Cleary, James Joseph	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17		AB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	15.1900	AB
Cotte, Judy Elizabeth	4	O	2020-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
DeGruchy, Kyle John	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 843		AB
Estey, James	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	408		AB
Festival, John Larry	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 868		AB
Jannette Festival	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	541		AB
Jillian Festival	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	598		AB
Megan Festival	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	598		AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Lindsay, Michael	7	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 925		AB
McRae, Marshall L.	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18		AB
SPAULDING, STEVEN R.	4, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 039		AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 792		AB
WILSON, SEAN	7	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 756		AB
Deferred Share Units								
Bloom, Douglas Palmer	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 039		AB
Brown, Sean	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	444		AB
Cleary, James Joseph	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 968		AB
Estey, James	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 824		AB
Festival, John Larry	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	213		AB
Lindsay, Michael	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	325		AB
McRae, Marshall L.	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 847		AB
Peters, Mary Ellen	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 587		AB
SPAULDING, STEVEN R.	4, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 846		AB
WILSON, SEAN	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	446		AB
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 553	17.5300	AB
Restricted Share Units								
Brown, Sean	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 790	17.5300	AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(49 706)		AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 354		AB
DeGruchy, Kyle John	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	61 868	17.5300	AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 627)		AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	200		AB
Lindsay, Michael	7	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 946	17.5300	AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(24 018)		AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 345		AB
SPAULDING, STEVEN R.	4, 5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	156 882	17.5300	AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(33 039)		AB
WILSON, SEAN	7	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 930	17.5300	AB
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(23 596)		AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 875		AB
Global Dividend Growers Income Fund								
Parts de fiducie								
Global Dividend Growers Income Fund	1	O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.8900	AB
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	9.6224	AB
Global Innovation Dividend Fund								
Parts de fiducie								
Global Innovation Dividend Fund	1	O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	7 600	8.7763	AB
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	800	8.4875	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	8.4263	AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	8.6357	AB
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 600	8.3878	AB
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)								
Actions ordinaires								
goeasy Ltd	1	O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	27.0077	ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	26.2139	ON
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	31.0032	ON
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	8 900	24.7196	ON
		O	2020-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	(62 700)		ON
		O	2020-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	27.8319	ON
Gold Standard Ventures Corp.								
Actions ordinaires								
Awde, Jonathan Charles Timothy	4, 6, 5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.5200	BC
Golden Star Resources Ltd.								
Actions ordinaires								
LA MANCHA HOLDING S.A.R.L.	3							
La Mancha Star Investments S.àr.l.	PI	O	2020-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	740 000	2.1268USD	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	340 000	2.1220USD	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	2.4765USD	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.3980USD	ON
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 386	2.2414USD	ON
Gran Tierra Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Wade, Brooke Nelson	4							
Wade Capital Corporation	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	0.2040USD	AB
Granite Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie (traded as a component of stapled units)								
Aghar, Peter	4	O	2017-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	46.0000	ON
Crux Capital Corporation	PI	O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	45.9400	ON
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 618	58.2700	ON
Granite Real Estate Investment Trust	1	O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	40 900	49.4039	ON
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(40 900)		ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	41 484	46.2708	ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	(41 484)		ON
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	40 900	50.2058	ON
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(40 900)		ON
KUMER, LORNE	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 401	58.2700	ON
Great-West Lifeco Inc.								
Actions ordinaires								
Plessis-Bélair, Michel	6	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	23.7100	MB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	21.7152	MB
Executive Performance Share Units								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Brown, Douglas A.	5	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 257	33.2140GBP	MB
		O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(4 732)	33.2140GBP	MB
Harney, David Martin	7	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 244	33.2140EUR	MB
		O	2020-03-20	D	59 - Exercice au comptant	(5 037)	33.2140EUR	MB
Group Forage Major Drilling Group International Inc.								
Actions ordinaires								
Graham, Benjamin Luke	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.7000USD	NB
Mill Road Capital III, L.P.	3	O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	77 900	2.9696	NB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.3682	NB
Tennant, David Buchanan	4							
David B Tennant Professional Corporation	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	2.4500	NB
Groupe Alithya inc.								
Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares								
Raymond, Paul	4, 5, 3	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.8900	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	1.9000	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	1.9300	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.9700	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	1.9800	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	1.9900	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	1.9950	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.0000	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	2.0400	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.2500	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.3100	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	2.3700	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.3800	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	2.3900	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.4700	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.4900	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	2.5000	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	2.6800	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.6700	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	2.7500	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 700	2.7550	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.7650	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	2.7000	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.6900	QC
Thibault, Claude	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.8400	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	1.8500	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.9000	QC
Turcotte, Pierre	4, 3							
Triaxions Technologie Inc.	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.0500	QC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.1000	QC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 400	2.2500	QC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.3000	QC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.4800	QC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.4900	QC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.5000	QC
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.7200	QC
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.6000	QC
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.2500	QC
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.6000	QC
Groupe IBI Inc.								
Actions ordinaires								
Clayton, Carl Frank	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.5070	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
GROUPE KDA INC.								
Actions ordinaires								
Lemieux, Marc	4, 5, 3	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0600	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.0850	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	0.0900	QC
Groupe Stingray Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Boyko, Éric	4, 5, 3							
9122150 Canada Inc.	PI	O	2020-03-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(71 052)		QC
Boyko Investments Limited Partnership	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	4.0000	QC
		O	2020-03-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	71 052		QC
		O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	3.4100	QC
Pathy, Mark	4							
Mavrik Corp.	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	4.6700	QC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	4.0000	QC
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	3.8000	QC
Groupe TVA inc.								
Unités d'actions liées à la performance - dirigeants 2016								
Foisy, Claude	5	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(5 885)	1.8900	QC
Fortin, Serge	5	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(24 607)	1.8900	QC
Lauzière, France	5	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(44 238)	1.8900	QC
Picard, Martin	5	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(3 469)	1.8900	QC
Reid, Jean-François	5	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(4 585)	1.8900	QC
Robitaille, Lyne	7	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(7 211)	1.8900	QC
Rozon, Denis	5	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(8 917)	1.8900	QC
Trudel, Michel	7	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(12 738)	1.8900	QC
Guerrero Ventures Inc.								
Options								
Metcalfe, Vincent	5, 3	O	2019-11-27	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		QC
		M	2019-11-27	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		QC
H2O INNOVATION INC.								
Actions ordinaires								
Cote, Pierre	4							
Côté Membrane Separation Ltd.	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 700	0.6800	QC
Hardwoods Distribution Inc.								
Actions ordinaires								
Hughes, David	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.0594	BC
Héroux-Devtek Inc.								
Actions ordinaires								
Brassard, Martin	4, 5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	12.0000	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	12.0000	QC
Labbé, Gilles	4, 6, 5, 3	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 800	9.0000	QC
Verdon, Alexandre	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.0000	QC
Hudbay Minerals Inc.								
Actions ordinaires								
Assabgui, Robert	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 469	6.9100	ON
Bryson, David Stewart	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 478	7.9200	ON
Clarry, David Gordon Cameron	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 388	7.4000	ON
DEL RIO DEL AGUILA, FRANCISCO JAVIER	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 531	4.7003USD	ON
Donnelly, Patrick James	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	8 736	7.7300	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Douglas, Jon Alexander	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 251	6.8000	ON
Dryden, Gregory Paul	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 514	4.6975USD	ON
GITAJN, ELIZABETH DOROTHA	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 653	6.6100	ON
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	82 200	1.5900USD	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	127 700	1.5300USD	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 700	1.4900USD	ON
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	105 300	1.3900USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	172 600	1.5900USD	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	268 500	1.5300USD	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	148 700	1.4900USD	ON
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	221 300	1.3900USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	177 100	1.5900USD	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	275 500	1.5300USD	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	152 500	1.4900USD	ON
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	227 000	1.3900USD	ON
Thomas Claugus	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 200	1.5900USD	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 300	1.5300USD	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 700	1.4900USD	ON
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 400	1.3900USD	ON
Lang, Stephen A.	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.4825USD	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.4349USD	ON
Waterton Global Resource Management, Inc.	3							
Waterton Mining Parallel Fund Offshore Master, LP	PI	O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	584 001	1.4194USD	ON
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240 817	1.4820USD	ON
		O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.4242USD	ON
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.3586USD	ON
Waterton Precious Metals Fund II Cayman, LP	PI	O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	583 988	1.4194USD	ON
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240 818	1.4820USD	ON
		O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.4242USD	ON
		O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.3586USD	ON
Droits Restricted Share Units								
Amelunxen, Peter Alexander	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73		ON
Assabgui, Robert	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	122		ON
Bryson, David Stewart	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	716		ON
Clarry, David Gordon Cameron	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	171		ON
DEL RIO DEL AGUILA, FRANCISCO JAVIER	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	229		ON
Donnelly, Patrick James	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	316		ON
Douglas, Jon Alexander	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	219		ON
Dryden, Gregory Paul	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	130		ON
GITAJN, ELIZABETH DOROTHA	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	180		ON
Lauzon, André Taylor	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	270		ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
HUSKY ENERGY INC.								
Options								
Alexander, Gerald Frank	7	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(18 980)		AB
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	67 740		AB
Allison, Bradley Harvey	7	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(63 630)		AB
Andruko, Darren Russell	7	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(18 980)		AB
Dahlin, Andrew	7	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(22 500)		AB
Foster, Nancy Fay	7	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(63 630)		AB
Gardner, David A	7	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(63 630)		AB
Girgulis, James Demetrius	5	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(63 630)		AB
Hart, Jeffrey Ryan	5	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(7 900)		AB
Hinkel, Robert Martin	7	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(63 630)		AB
Manning, Terry James	7	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(63 630)		AB
PEABODY, ROBERT JOHN	4, 5	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(135 000)		AB
Pritchard, Trevor	7	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(17 250)		AB
Symonds, Robert W.	5	O	2020-03-17	D	52 - Expiration d'options	(63 630)		AB
Performance Share Units								
Alexander, Gerald Frank	7	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	68 750		AB
iA Société financière inc.								
Actions ordinaires								
Daignault, Benoit	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	33.7500	QC
Martin, Jacques	4, 5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	37.9376	QC
Morin, Danielle G.	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	36.9750	QC
Potvin, Jacques	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	975	56.1800	QC
		M	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	56.1800	QC
		M'	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	56.1800	QC
Ricard, Denis	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	37.2100	QC
IAMGOLD Corporation								
Deferred Share Units (DSU)								
Caldwell, John Edward	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 118	4.6300	ON
Charter, Donald Kinloch	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 598	4.6300	ON
Gagel, Ronald Peter	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 118	4.6300	ON
Hall, Richard James	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 118	4.6300	ON
Naik, Mahendra	4	O	2020-03-17	D	46 - Contrepartie de services	15 118	4.6300	ON
Snider, Timothy Roy	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 118	4.6300	ON
Veenman, Sybil Elsa	4	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 118	4.6300	ON
IMAX Corporation								
Actions ordinaires								
IMAX Corporation	1	O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(184 000)		ON
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(38 700)		ON
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 098)		ON
Inca One Gold Corp.								
Actions ordinaires								
Bragagnolo, Bruce	4, 5	O	2020-03-19	D	46 - Contrepartie de services	50 000	0.2000	BC
HART, Kevin Ryan	5	O	2020-03-19	D	97 - Autre	363 955		BC
Kelly, Edward John	4							
EKELLY Investments	PI	O	2020-03-19	I	97 - Autre	411 670		BC
Stevens, Rodney	4	O	2020-01-14	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(11 443)		BC
		O	2020-03-19	D	46 - Contrepartie de services	93 750		BC
Options								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
HART, Kevin Ryan	5	O	2020-03-19	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 600 000)		BC
		O	2020-03-14	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		BC
Stevens, Rodney	4	O	2020-03-14	D	52 - Expiration d'options	(300 000)	0.0750	BC
Innergex énergie renouvelable Inc.								
Actions ordinaires								
Letellier, Michel	4, 5							
REER (Stéphanie Parenteau)	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	14.7500	QC
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	14.5000	QC
Intact Corporation financière								
Actions ordinaires								
Mercier, Eileen Ann	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	121.2700	ON
Deferred Share Units for Directors								
De Silva, Janet	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	172	121.2700	ON
Dussault, Claude	4, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	340	121.2700	ON
Kinney, Jane Elizabeth	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	121.2700	ON
Leary, Robert	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	205	121.2700	ON
Mercier, Eileen Ann	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	450	121.2700	ON
Paquette, Sylvie	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	105	121.2700	ON
Singer, Frederick Glenn Ian	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	314	121.2700	ON
Snyder, Stephen Gregory	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	121.2700	ON
Stephenson, Carol M.	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	339	121.2700	ON
Young, William	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	121.2700	ON
Interfor Corporation								
Actions ordinaires								
FILLINGER, IAN	4, 5	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 200	5.4936	BC
Intermap Technologies Corporation								
Options								
Bakken, Jennifer	8	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(7 000)		AB
Griffiths, Stephen Charles	5	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(3 000)		AB
Jackson, Nigel Derek	5	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(5 000)		AB
Maddox, Ivan Pierre	5	O	2020-03-19	D	52 - Expiration d'options	(3 000)		AB
Invesque Inc. (formerly, Mainstreet Health Investments Inc.)								
Actions ordinaires								
Magnetar Financial, LLC	3							
Magnetar Constellation Fund II, Ltd	PI	O	2020-03-15	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 730	4.3367USD	ON
Magnetar Constellation Master Fund V Ltd	PI	O	2020-03-15	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 043	4.3367USD	ON
Magnetar Constellation Master Fund, Ltd	PI	O	2020-03-15	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	47 057	4.3367USD	ON
Magnetar SC Fund Ltd	PI	O	2020-03-15	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	26 327	4.3367USD	ON
Magnetar Structured Credit Fund, LP	PI	O	2020-03-15	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	19 136	4.3367USD	ON
Magnetar Xing He Master Fund Ltd	PI	O	2020-03-15	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	26 752	4.3367USD	ON
Itasca Capital Ltd.								
Actions ordinaires								
Powell, Richard Michael	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 500)	0.4650USD	BC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	0.4500USD	BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.4550USD	BC
Ivanhoe Mines Ltd.								
Actions ordinaires Class A								
Bianchini, Egizio	4, 5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.0900	BC
Friedland, Robert Martin	4, 6, 5, 3	O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3250	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.3300	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.3350	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	2.3400	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 500	2.3450	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	2.3500	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.3550	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.3600	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	2.3650	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.3750	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	2.3800	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	2.3850	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	2.3900	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 800	2.3950	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47 600	2.4000	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.4050	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.4100	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.4150	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	2.4200	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.4300	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.4350	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	2.4400	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.4450	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 700	2.4500	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	2.4600	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.4650	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.4700	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	2.4750	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	2.4800	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 900	2.4850	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 300	2.4900	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	2.4950	BC
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	2.5000	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	2.2000	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	2.2100	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	2.2200	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 600	2.2300	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 200	2.2400	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 900	2.2500	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 600	2.2600	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	2.2700	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	2.2800	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 200	2.2900	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 200	2.3000	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	2.3100	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	2.3200	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.3300	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.3400	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 900	2.3500	BC
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.3600	BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.3800	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	2.2984	BC
		M	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 200	2.3000	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 500	2.2500	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	2.2600	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 600	2.2700	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47 800	2.2800	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 200	2.2900	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 300	2.3100	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 300	2.3200	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 900	2.3300	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 300	2.3400	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	2.3500	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	2.3600	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 800	2.3700	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 300	2.3800	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	2.3900	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	2.4000	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	2.4100	BC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	2.4200	BC
Morley-Jepson, Warwick	5	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.1700	BC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.0850	BC
Jamieson Wellness Inc.								
Actions ordinaires								
Spooner, Steven Edward	4	M	2019-03-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	19.5724	ON
Donna Marie Spooner	PI	O	2019-03-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	19.5724	ON
		M'	2019-03-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	19.5724	ON
Joint: Donna and Steve Spooner	PI	M"	2019-03-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	19.5724	ON
		O	2017-10-18	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Kelt Exploration Ltd.								
Actions ordinaires								
Guinan, William Charles	4, 5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.8000	AB
Wilson, David John	4, 5, 3							
860370 Alberta Ltd.	PI	O	2020-03-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(126 843)	0.0100	AB
Alison Wilson	PI	O	2020-03-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(21 900)	0.0100	AB
Breanne Wilson	PI	O	2020-03-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(14 000)	0.0100	AB
Penny Wilson	PI	O	2020-03-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(221 440)	0.0100	AB
Débentures convertibles								
Wilson, David John	4, 5, 3							
860370 Alberta Ltd.	PI	O	2020-03-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	($ 200 000.00)		AB
Alison Wilson	PI	O	2020-03-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	($ 52 000.00)		AB
Breanne Wilson	PI	O	2020-03-19	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	($ 250 000.00)		AB
Penny Wilson	PI	O	2020-03-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	($ 800 000.00)		AB
Options								
Greenall, Geraldine Louise	4	O	2019-08-19	D	50 - Attribution d'options	30 000	2.7600	AB
Keyera Corp.								
Actions ordinaires								
Hill, Kelly	5							
Kelly and Barrie Hill	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	683	14.3300	AB
Hunszinger, John	5	O	2018-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2018-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	14	29.0400	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	27.9700	AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	30.7300	AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	30.7300	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	16.1300	AB
Kinaxis Inc.								
Actions ordinaires								
Carreiro, Paul	5	O	2020-03-17	D	51 - Exercice d'options	6 000	72.5100	ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	102.7422	ON
Options								
Carreiro, Paul	5	O	2020-03-17	D	51 - Exercice d'options	(6 000)	72.5100	ON
kneat.com, inc.								
Actions ordinaires								
Ainsworth, Ian	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	1.1900	NS
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	1.1996	NS
Dawe, Wade K.	5							
Brigus Capital Inc.	PI	O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.1800	NS
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 398	1.1900	NS
Kelligrew Inc.	PI	O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	1.1800	NS
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.1900	NS
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 300	1.2000	NS
La Banque Toronto-Dominion								
Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9								
BAMBAWALE, AJAI	5							
Investor Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	75.2200	ON
The Canada Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	75.2200	ON
Campbell, Norie Clare	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	76	75.2200	ON
Currie, Theresa Lynn	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	704	75.2200	ON
Dorrance, Robert E	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	75.2200	ON
Rhodes, Michael George	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	75.2200	ON
Salom, Leo	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	75.2200	ON
Tran, Kelvin Vi Luan	5							
The Canada Trust Company	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	75.2200	ON
Droits Deferred Share Units (DSU)								
Ahmed, Riaz	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 925	75.7600	ON
BAMBAWALE, AJAI	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	216	75.7600	ON
Bennett, William E.	4, 7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	4 163	75.7600	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Braca, Gregory B.	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	75.7600	ON
Brinkley, Amy Woods	4, 7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 991	75.7600	ON
Campbell, Norie Clare	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	350	75.7600	ON
Condron, P. Kevin	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	869	75.7500	ON
Currie, Theresa Lynn	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 841	75.7500	ON
Dorrance, Robert E	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28 243	75.7600	ON
Ferguson, Brian Charles	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	658	75.7700	ON
Goggins, Colleen	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 274	75.7600	ON
Grayson, Stanley	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	743	75.7500	ON
Haddad, Mary Jo	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	590	75.7600	ON
Halde, Jean-Rene	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	506	75.7700	ON
Kepler, David E.	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	474	75.7500	ON
Levenson, Dana S.	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	869	75.7500	ON
Levitt, Brian	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 677	75.7600	ON
MacGibbon, Alan	4, 7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 168	75.7600	ON
Maidment, Karen	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 609	75.7600	ON
Masrani, Bharat	4, 7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 539	75.7600	ON
Miller, Irene Ruth	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 215	75.7600	ON
Mongeau, Claude	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	633	75.7700	ON
Patterson, Ellen Reilly	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	115	75.7600	ON
Prezzano, Wilbur J	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 092	75.7500	ON
Tran, Kelvin Vi Luan	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 054	75.7500	ON
Vigue, Peter G	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 433	75.7500	ON
von Althann, Natica	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	783	75.7500	ON
Droits Performance Share Units (PSU)								
Ahmed, Riaz	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 463	75.7600	ON
BAMBAWALE, AJAI	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 407	75.7600	ON
Braca, Gregory B.	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	3 241	75.7600	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Campbell, Norie Clare	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 664	75.7600	ON
Chauvin, Mark Russell	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 500	75.7500	ON
Currie, Theresa Lynn	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 660	75.7400	ON
Dorrance, Robert E	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 873	75.7600	ON
Douglas, Paul Campbell	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 481	75.7600	ON
Masrani, Bharat	4, 7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 600	75.7600	ON
Patterson, Ellen Reilly	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 777	75.7600	ON
Rhodes, Michael George	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 238	75.7600	ON
Salom, Leo	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 996	75.7600	ON
Tran, Kelvin Vi Luan	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	641	75.7500	ON
Droits Vesting Share Units (VSU)								
Ahmed, Riaz	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	213	75.7600	ON
Braca, Gregory B.	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 065	75.7600	ON
Currie, Theresa Lynn	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	213	75.7600	ON
Masrani, Bharat	4, 7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 139	75.7600	ON
Rhodes, Michael George	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	832	75.7600	ON
Salom, Leo	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	385	75.5800	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
Actions sans droit de vote Class A								
L'Heureux, Claude R.	4							
Placements Claude L'Heureux Inc.	PI	O	2011-05-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	90.0000	ON
Labrador Iron Ore Royalty Corporation								
Restricted Share Unit								
McCartney, James Cooper	4, 5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	(1 678)		ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 192		ON
McNeil, William Hugh	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	(2 492)		ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	892		ON
Rosch, Sandra Louise	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	(1 406)		ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 670		ON
Thomas, Alan Richard	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	(1 406)		ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 670		ON
Le Fonds de dividendes du secteur des produits de consommation numériques								
Parts de fiducie								
Digital Consumer Dividend Fund	1	O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	8.2810	AB
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	8.1629	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	7.8437	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	500	7.9500	AB
Lauzon, Robert	7	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	7.7998	AB
RRSP	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.6395	AB
TFSA	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	7.7322	AB
Le Groupe Intertape Polymer Inc.								
Actions ordinaires								
Booth, Randi	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	5.0000USD	QC
Crystal, Jeffrey	5	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 491	8.2452	QC
Pantelidis, James	4	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.5800USD	QC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.4000USD	QC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.0000USD	QC
Options								
Booth, Randi	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	95 855	9.0900	QC
Crystal, Jeffrey	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	181 060	9.0900	QC
Iaboni, Silvano	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	95 855	9.0900	QC
Nalette, Douglas	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	95 855	9.0900	QC
Nelson, Shawn	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	95 855	9.0900	QC
Thompson, Mary Beth Thompson	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	95 855	9.0900	QC
Tocci, Joseph	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	95 855	9.0900	QC
Yull, Gregory	4, 5	M	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	776 993	9.0900	QC
Performance Share Units								
Blockowitz, Dean	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 696	8.6300	QC
Booth, Randi	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 522	8.6300	QC
Crystal, Jeffrey	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 985	8.6300	QC
Iaboni, Silvano	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 522	8.6300	QC
Nalette, Douglas	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 522	8.6300	QC
Nelson, Shawn	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 522	8.6300	QC
Thompson, Mary Beth Thompson	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 522	8.6300	QC
Tocci, Joseph	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 522	8.6300	QC
Yull, Gregory	4, 5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	152 290	8.6300	QC
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	776 993	9.0900	QC
Restricted Share Units								
Blockowitz, Dean	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 232	8.6300	QC
Booth, Randi	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 261	8.6300	QC
Crystal, Jeffrey	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 493	8.6300	QC
Iaboni, Silvano	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 261	8.6300	QC
Nalette, Douglas	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 261	8.6300	QC
Nelson, Shawn	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 261	8.6300	QC
Thompson, Mary Beth Thompson	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 261	8.6300	QC
Tocci, Joseph	5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 261	8.6300	QC
Yull, Gregory	4, 5	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	76 145	8.6300	QC
les aliments High Liner incorporee								
Actions ordinaires								
High Liner Foods Incorporated	1	O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	6.2983	NS
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	6.2983	NS
Droits Deferred Share Units								
Chow, Joan Kai	4	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	630		NS
Dexter, Robert P.	4	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 262		NS
Hennigar, Jillian Charlotte	4	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	341		NS
Jamieson, Shelly L.	4	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	475		NS

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
MAHODY, Jolene	4	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	475		NS
Miller, Ralph Andy	4	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 299		NS
Pace, Robert	4	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	538		NS
van Schaayk, Frank Bernard Harry	4	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	475		NS
Droits Performance Share Units								
Hepponstall, Rodney Wilfred	4, 5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 036		NS
Jewer, Paul Allan	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 941		NS
Keeler-Hurshman, Heather	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	466		NS
McNally Myers, Johanne E.	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 328		NS
Milner, Charlene Kristen	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	503		NS
Murray, Craig	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 874		NS
Rorabeck, Timothy	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 162		NS
Snow, Paul	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 761		NS
van der Giesen, Ronald	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	111		NS
Droits Restricted Share Units								
Hepponstall, Rodney Wilfred	4, 5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 797		NS
Jewer, Paul Allan	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 030		NS
Keeler-Hurshman, Heather	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	244		NS
McNally Myers, Johanne E.	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 209		NS
Milner, Charlene Kristen	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	263		NS
Murray, Craig	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	490		NS
Rorabeck, Timothy	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	747		NS
Snow, Paul	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	704		NS
van der Giesen, Ronald	5	O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56		NS
Les Compagnies Loblaw Limitee								
Actions ordinaires								
Senecal, Garry	5	O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	30 398	53.4100	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	34 052	55.6900	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	30 848	59.0000	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	34 507	58.0000	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	7 450	39.9700	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	13 034	53.4000	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	13 176	65.5500	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(163 465)	69.0029	ON
Droits - Deferred Share Units								
Beeston, Paul	4							
Deferred Share Units	PI	O	2020-03-23	I	56 - Attribution de droits de souscription	857		ON
Binning, Paviter Singh	4, 6							
Deferred Share Units	PI	O	2020-03-23	I	56 - Attribution de droits de souscription	415		ON
Bonham, Scott Barclay	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	884		ON
Bryant, Warren	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	967		ON
Clark, Christie James Beckett	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	508		ON
Downe, William	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 164		ON
Fukakusa, Janice Rose	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	857		ON
Harris, M. Marianne	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	912		ON
Kotchka, Claudia	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	884		ON
Pritchard, Beth Marie	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	885		ON
Raiss, Sarah	4	O	2020-03-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	456		ON
Options								
Senecal, Garry	5	O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	(30 398)	53.4100	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	(34 052)	55.6900	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	(30 848)	59.0000	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	(34 507)	58.0000	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	(7 450)	39.9700	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	(13 034)	53.4000	ON
		O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	(13 176)	65.5500	ON
Les Métaux Canadiens Inc.								
Actions ordinaires								
Gagnon, Michel	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.0750	QC
		O	2019-09-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(862 073)		QC
Vega Capital Inc.	PI	O	2019-09-16	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(547 461)		QC
Bons de souscription								
Gagnon, Michel	4	O	2019-09-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(135 000)		QC
Vega Capital Inc.	PI	O	2019-09-16	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(239 999)		QC
Options								
Gagnon, Michel	4	O	2019-09-16	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(810 000)		QC
Les Ressources Yorbeau Inc.								
Actions ordinaires Class A								
Gupta, Amit	4, 6, 5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0300	QC
Lecourt, Marcel	4							
127244 Canada Inc.	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	0.0300	QC
Leucrotta Exploration Inc.								
Actions ordinaires								
Disbrow, Robert	3							
Bob's Registered plans	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1600	AB
Life & Banc Split Corp.								
Actions privilégiées								
Caranci, Mark A.	4, 5							
Eastglen Consulting Corp.	PI	O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 700	7.7631	ON
		O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	8.0000	ON
Eric Caranci - Investment Account	PI	O	2006-10-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	7.8514	ON
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.								
Actions ordinaires Class A Voting								
Rachesky, Dr. Mark H.	4, 6, 3							
MHR Capital Partners Master Account III LP	PI	O	2020-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 701	4.8265USD	BC
MHR Institutional Partners IV LP	PI	O	2020-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	261 597	4.8265USD	BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	266 009	4.7293USD	BC
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	215 013	4.8352USD	BC
Magellan Aerospace Corporation								
Actions ordinaires								
Gowan, Bruce William	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.2600	ON
Martinrea International Inc.								
Actions ordinaires								
Iyer, Ganesh Koduvayur Venkatasubramanian Kesavan	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 127	4.7000USD	ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 235	4.0752USD	ON
MBN Corporation								
Actions ordinaires Equity Shares								
MBN Corporation	1	O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.2067	AB
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	17 300	5.9045	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(17 300)		AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	8 600	5.5098	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	(8 600)		AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	200	5.5000	AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		AB
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	5.4900	AB
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(200)		AB
MCAN Mortgage Corporation								
Actions ordinaires								
Jensen, Michael Edward	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 334	15.3143	ON
TD Direct Investing	PI	O	2019-12-31	I	35 - Dividende en actions	120	15.5480	ON
McIntosh, Loraine	4							
Canaccord Genuity (Self + Spouse)	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	11.7500	ON
Morphet, Gaelen Jane	4							
Scotia itrade (LIRA)	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	11.9150	ON
Performance Share Units								
Jensen, Michael Edward	5	O	2020-03-02	D	59 - Exercice au comptant	(387)		ON
		M	2020-03-02	D	59 - Exercice au comptant	(458)		ON
		M'	2020-03-02	D	59 - Exercice au comptant	(491)		ON
		O	2019-12-31	D	35 - Dividende en actions	104	16.2150	ON
Restricted Share Units								
Jensen, Michael Edward	5	O	2019-08-25	D	59 - Exercice au comptant	1 435	15.7759	ON
		M	2019-08-25	D	59 - Exercice au comptant	(1 435)	15.7759	ON
		O	2019-12-31	D	35 - Dividende en actions	193	16.2150	ON
MDC Partners Inc.								
Actions ordinaires Class A Subordinate Voting Shares								
Penn, Mark Jeffrey	4, 5, 3	O	2019-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.3800USD	ON
Medexus Pharmaceuticals Inc.(formerly Pediapharm Inc,)								
Actions ordinaires								
d'Entremont, Kenneth	4, 5							
RRSP	PI	O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.5000	QC
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.7300	QC
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	1.7400	QC
Medical Facilities Corporation								
Actions ordinaires								
Rolfe, James Davis	5	O	2016-09-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	1.6184USD	ON
MEG Energy Corp.								
Actions ordinaires								
Alson, Erik Alexander	5	O	2020-02-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1623USD	AB
Melcor Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie								
Melcor Real Estate Investment Trust	1	O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 908	4.9900	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 908	3.8494	AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 908	3.9197	AB
Metamaterial Inc.								
Actions ordinaires								
Leslie, Eric M.	4	O	2020-03-19	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(100 000)		ON
RRSP	PI	O	2020-03-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	100 000		ON
Options								
Christilaw, Allison Ruth	4	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	300 000		ON
Guitten, Maurice Marc	4	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	300 000		ON
Kallos, Efthymios	5	O	2020-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	1 100 000		ON
Karsbo, Steen Birger	4	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	300 000		ON
Leslie, Eric M.	4	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	300 000		ON
Mahajan, Mayank	5	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	375 000		ON
Palikaras, Georgios	4, 5, 3	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	1 600 000		ON
RAMKUMAR, RAM	4	O	2020-03-23	D	50 - Attribution d'options	300 000		ON
Metaux Russel Inc.								
Actions ordinaires								
Dinning, James Francis	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	13.6885	ON
Methanex Corporation								
Actions ordinaires								
M&G Investment Management Limited	3							
LF Access Global Dividend Fund	PI	O	2020-03-16	C	90 - Changements relatifs à la propriété	11 674	13.3800USD	BC
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	65 000	12.0286USD	BC
M&G (Lux) Investment Funds 1	PI	O	2020-03-16	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 763)	13.3800USD	BC
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	85 000	12.0286USD	BC
M&G Global Dividend Fund	PI	O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	12.0286USD	BC
M&G Investment Funds (1)	PI	O	2020-03-16	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(7 911)	13.3800USD	BC
Middlefield Can-Global REIT Income Fund								
Parts de fiducie								
Middlefield Can-Global REIT Income Fund	1	O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.5000	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	8.5696	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	8.2872	AB
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.1057	AB
MINES ABCOURT INC.								
Actions ordinaires catégorie B								
Hinse, Normand	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	0.0500	QC
Miniere Osisko Inc.								
Actions ordinaires								
Burzynski, John Feliks	4, 5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.8800	ON
Archean Capital Corp.	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 000	1.9800	ON
Mance, Lili	5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	1.9800	ON
Njegovan, Donald Robert	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 400	1.9500	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Osisko Mining Inc.	1	O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	130 000	1.7500	ON
		M	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	130 000	1.7500	ON
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(130 000)	1.7500	ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	130 000	1.7000	ON
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	(130 000)	1.7000	ON
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	130 000	1.9700	ON
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	(130 000)	1.9700	ON
Satov, Amy Joy	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	2.1500	ON
Vizquerra, Jose	4							
Mercedes Juliana Benavides	PI	O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 700)	2.0320	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 400)	2.0610	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	2.0300	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	2.0830	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 300)	2.0330	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	2.0800	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	2.0550	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	2.0690	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	2.0470	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 600)	2.0010	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	2.0000	ON
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 100)	2.0100	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(468 900)	2.0100	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	2.3340	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 200)	2.3420	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	2.3600	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	2.3500	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 700)	2.3340	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(69 000)	2.3000	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	2.3000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 100)	2.1600	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	2.2100	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	2.1600	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	2.1700	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	2.1500	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	2.1300	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	2.1800	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	2.1300	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	2.2000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	2.1600	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.1400	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	2.1300	ON
Titan Properties Inc.	PI	O	2012-10-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 810	2.2500	ON
Droits Deferred Share Units								
Roosen, Sean	4, 6	O	2020-03-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		ON
MINT Income Fund								
Parts de fiducie								
Lauzon, Robert	7							
RESP for Chloe & Aubrey Lauzon	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	4.3600	AB
MINT Income Fund	1	O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	4.7036	AB
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	800	4.7438	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	4.3214	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	4.3745	AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	4.5064	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	8 400	4.4971	AB
Minto Apartment Real Estate Investment Trust								
Parts								
Orsino, Philip	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	17.9649	ON
Morguard Corporation								
Actions ordinaires								
Morguard Corporation	1	O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	12 046	171.9600	ON
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	(12 046)		ON
Morneau Shepell Inc.								
Actions ordinaires								
Liptrap, Stephen	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	26.5100	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 800	26.6090	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	27.7500	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	27.4300	ON
Droits DDSU								
Bachand, Luc	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	617	27.5176	ON
Denham, Gillian H. (Jill)	5	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 067	27.5176	ON
Kapoor, Kishore	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	590	27.5176	ON
Lalonde, Ronald Anthony Marshall	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	658	27.5176	ON
MINTZ, JACK MAURICE	5	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 317	27.5176	ON
Pennington, Kevin	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 960	27.5176	ON
Ponder, Dale Rosa Winnifred	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 317	27.5176	ON
Trogni, Michele Louise	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	882	27.5176	ON
Droits Retirement DSU								
Liptrap, Stephen	5	O	2019-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	908	30.5831	ON
		O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	141	30.5831	ON
		O	2020-03-17	D	59 - Exercice au comptant	(36 282)	30.5831	ON
MOSAIC MINERALS CORP.								
Actions ordinaires								
Giroux, Maurice	4, 5, 3	O	2020-02-18	D	35 - Dividende en actions	106 887	0.0500	BC
Mullen Group Ltd.								
Actions ordinaires								
Bay, Greg	4							
Greg and Kimberley Bay (Joint Account)	PI	O	2009-05-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	4.3594	AB
Mullen Group Ltd.	1	O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	66 728	5.2678	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	66 728	5.1165	AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	66 728	5.1276	AB
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	66 728	4.1449	AB
		O	2020-03-24	D	38 - Rachat ou annulation	66 728	4.0738	AB
Mullen, David Edward	4							
Lyncorp International Ltd.	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 190)	5.5000	AB
NanoXplore Inc.								
Actions ordinaires								
Farrell, Liam	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	1.3000	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1500	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.2900	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.2000	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.2500	QC
Nazarpour, Soroush	4, 5, 3	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.4633	QC
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	1.3000	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.2700	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 800	1.3000	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2900	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.3300	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.3000	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.3400	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.2500	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	1.2700	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.2600	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.1850	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1768	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1750	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.1900	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.1800	QC
Veilleux, Luc	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1900	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.2800	QC
Neptune Solutions Bien-Être Inc. (anciennement Neptune Technologies & Bioressources Inc.)								
Actions ordinaires								
Cammarata, Michael Taylor	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	96 680	1.1800USD	QC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.1400USD	QC
Moretz, John Morris	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.1400USD	QC
New Gold Inc.								
Actions ordinaires								
Shah, Ankit	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.7600	ON
NFI Group Inc. (formerly New Flyer Industries Inc.)								
Actions ordinaires								
Tobin, Brian Vincent	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.8670	ON
North American Construction Group Ltd.								
Actions ordinaires								
Ferron, Martin Robert	4, 5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.4800	AB
Lambert, Joseph Charles	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 940	8.6479	AB
Spousal RRSP	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 660	8.6479	AB
North American Construction Group Ltd.	1	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 094	9.5294	AB
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	(20 094)		AB
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 094	9.4368	AB
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	(20 094)		AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	155 000	9.0966	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(155 000)		AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 094	8.9199	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	(20 094)		AB
Northern Superior Resources Inc.								
Actions ordinaires								
Perron, François	4	O	2020-03-23	D	46 - Contrepartie de services	89 286	0.2100	ON
Northland Power Inc.								
Actions ordinaires								
Crawley, Mike	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000		ON
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust								
Deferred Units								
Crotty, Bernard W.	4, 5	O	2020-03-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 500)	7.1400	ON
		O	2020-03-25	D	38 - Rachat ou annulation	(7 500)	7.1400	ON
Parts de fiducie								
Baron, Robert	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.6400	ON
Brady, Michael	5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 437	8.0000	ON
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 285	7.0000	ON
Crotty, Bernard W.	4, 5							
Silver and White Management Inc.	PI	O	2020-03-25	I	57 - Exercice de droits de souscription	17 500	7.1400	ON
NORZINC LTD.								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Actions ordinaires								
MacDonald, Robert John	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 616	0.0350	BC
Nutrien Ltd.								
Actions ordinaires								
Bradley, Noralee	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	39.6000	SK
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	41.0900	SK
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	40.0000	SK
Kirkpatrick, Robert	7	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	39.0000	SK
Magro, Charles Victor	4, 5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 051	24.0976USD	SK
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 693	24.1000USD	SK
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 256	24.0988USD	SK
Schmidt, Mayo	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	38.1304	SK
Performance Share Units								
Kirkpatrick, Robert	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	229	50.6200USD	SK
Poohkay, Brent Donald	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	371	50.6200USD	SK
Sully, Raef	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	978	50.6200USD	SK
Nutritional High International Inc.								
Options								
Posner, David	4	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(50 000)		ON
NUVISTA ENERGY LTD.								
Actions ordinaires								
Asman, Kevin Garth	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.3400	AB
Poelzer, Ronald J.M.	4							
Opus Capital Corp.	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500 000	0.2500	AB
Wright, Jonathan Andrew	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	175 000	0.2543	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.2830	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.2750	AB
		M	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.2750	AB
Options								
Andreachuk, Ross Lloyd	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(23 833)	6.2400	AB
Asman, Kevin Garth	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(19 333)	6.2400	AB
Lawford, Michael	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(24 667)	6.2400	AB
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(8 667)	6.2400	AB
Truba, Joshua Thomas	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(19 000)	6.2400	AB
Wright, Jonathan Andrew	5	O	2020-03-18	D	52 - Expiration d'options	(41 667)	6.2400	AB
Nuvo Pharmaceuticals Inc. (formerly, Nuvo Research Inc.)								
Actions ordinaires								
Chiasson, Bernard	5							
BJC Integrated Scientific Management Inc.	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.7100	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.6700	ON
Spousal RRSP	PI	O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 210	0.7353	ON
Ledger, Jesse Francis	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.7320	ON
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.6100	ON
O3 Mining Inc.								
Actions ordinaires								
John, William Murray	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.1500	BC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2000	BC
OceanaGold Corporation								
Actions ordinaires								
Whipperman, Cody	5	O	2020-03-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	1.5100USD	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	1.3500	ON
ONEX CORPORATION								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Actions à droit de vote subalterne								
Copeland, David Wayne	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	44.3700	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	44.3600	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	44.3700	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	44.3700	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	44.3700	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	44.3600	ON
Govan, Christopher Allan	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	41.1000	ON
Munk, Anthony	7	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	26.7254USD	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	28.5150	ON
Open Text Corporation								
Deferred Share Units								
Fowlie, Randy	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	501	33.4600USD	ON
Fraser, David	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	70	33.4600USD	ON
Hamilton, Gail	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	396	33.4600USD	ON
Jenkins, P. Thomas	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	604	33.4600USD	ON
Sadler, Stephen	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	477	33.4600USD	ON
Singh, Harmit Jagmohan	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	77	33.4600USD	ON
Slaunwhite, Michael William George	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	575	33.4600USD	ON
Stevenson, Katharine Berghuis	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	474	33.4600USD	ON
Tinggren, Carl Juergen	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	121	33.4600USD	ON
Weinstein, Deborah	4	O	2020-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	550	33.4600USD	ON
Orezone Gold Corporation								
Actions ordinaires								
Archambeault, Louis	5	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3800	BC
Orla Mining Ltd.								
Actions ordinaires								
Lassonde, Pierre	3							
Firelight (PL) Investments LLC	PI	O	2020-03-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(20 013 500)		BC
Firelight Holdings Ltd.	PI	O	2016-07-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	20 013 500		BC
Ovintiv Inc.								
Actions ordinaires								
Mayson, Howard John	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	2.7090USD	AB
Ricks, Thomas Gregory	4							
Ricks Family Trust	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.1500USD	AB
Suttles, Douglas James	4, 5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.4500USD	AB
Pan American Silver Corp.								
Actions ordinaires								
de Gelder, Neil	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	19.8300	BC
Pan Orient Energy Corp.								
Actions ordinaires								
Pan Orient Energy Corp.	1	O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.6500	AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.6300	AB
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	571 000	0.6382	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	380 000	0.6242	AB
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	134 000	0.6000	AB
Papiers Tissu KP Inc.								
Actions ordinaires								
Gosselin, Mario	7	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	8.6600	ON
Spraley, David A	4, 7, 6	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	8.7000	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.8428	ON
Parex Resources Inc.								
Actions ordinaires								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Meunier, Jeff	5	O	2020-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 380	11.7800	AB
Erica Meunier	PI	O	2020-02-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 330	11.7800	AB
Park Lawn Corporation								
Deferred Share Units								
Ward, William John	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	137		ON
Restricted Share Units								
Dodds, Jay Dallas	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173		ON
Green, James Bradley	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173		ON
Harlow, William Clark	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80		ON
PARKER, JEFFREY SCOTT	5	O	2018-08-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 494		ON
		O	2018-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30		ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	80		ON
Pason Systems Inc.								
Actions ordinaires								
Hill, James Douglas	4, 5, 3							
J.D.Hill Investments	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 900)	8.7600	AB
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(101 200)	8.2800	AB
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(372 900)	7.7500	AB
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500 000)	8.0000	AB
common share options								
Faber, Jonathan	5	O	2019-11-30	D	52 - Expiration d'options	(60 000)	26.6800	AB
		M	2019-11-30	D	52 - Expiration d'options	(120 000)		AB
Kuru, Timur	5	O	2017-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000		AB
		M	2017-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	18.4900	AB
		O	2018-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000		AB
		M	2018-11-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	20.2200	AB
van Beurden, Ryan	5	O	2017-11-30	D	50 - Attribution d'options	45 000		AB
		M	2017-11-30	D	50 - Attribution d'options	45 000	18.4900	AB
		O	2018-11-30	D	50 - Attribution d'options	45 000		AB
		M	2018-11-30	D	50 - Attribution d'options	45 000	20.2200	AB
RSU								
Boston, Kevin	5	O	2016-11-30	D	59 - Exercice au comptant	(2 667)		AB
		M	2016-11-30	D	59 - Exercice au comptant	(3 667)		AB
McLean, Bryce	5	O	2016-11-30	D	59 - Exercice au comptant	(2 667)		AB
		M	2016-11-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 863)		AB
Pathfinder Income Fund								
Parts de fiducie								
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1	O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	6.6063	AB
		O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	6.4322	AB
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.3088	AB
		O	2020-03-20	D	38 - Rachat ou annulation	500	6.3000	AB
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	6.2256	AB
Pembina Pipeline Corporation								
Actions ordinaires								
Croney, Craig	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	24.8200	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Spousal account	PI	O	2017-07-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	24.1500	AB
Dilger, Michael H.	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	16.5140	AB
M DIlger Family Trust (MDFT)	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	10.7006	AB
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	16.5140	AB
Goldade, Cameron	5							
RRSP	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	16.4850	AB
TFSA	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	16.5200	AB
LeGresley, David Malcolm Balfour	4							
David LeGresley RSP	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	15.9100	AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	21.3000	AB
Rubin, Bruce D.	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	13.7250	AB
Sykes, Henry William	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.0250	AB
Tuffs, Brian Robert	5	O	2020-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Droits								
Andersen, Harold	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 793		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(10 914)	47.5200	AB
Croney, Craig	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 267		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(4 097)	47.5200	AB
Day, Craig	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 347		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(4 227)	47.5200	AB
Dilger, Michael H.	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31 194		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(42 246)	47.5200	AB
Diocee, Tony	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	937		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 994)	47.5200	AB
Forrest, Jennifer	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 464		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 914)	47.5200	AB
Hecker, Tracy Krista	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 278		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(4 113)	47.5200	AB
Koski, Michael James	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	434		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(8 729)	47.5200	AB
Lunt, Laura	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 532		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(3 136)	47.5200	AB
Marine, Darren	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 882		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(10 206)	47.5200	AB
Murphy, Paul John	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 346		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(14 543)	47.5200	AB
Rawcliffe, Brenda Lynn	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	372		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 148)	47.5200	AB
Sprott, Jaret	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 639		AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(8 135)	47.5200	AB
STUBBS, CATHERINE JENNIFER	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 068		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(2 501)	47.5200	AB
Taylor, Stuart	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 352		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(14 650)	47.5200	AB
Walsh, Patrick Scott	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 001		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(3 159)	47.5200	AB
Wiun, Jason Travis	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 387		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(9 098)	47.5200	AB
Young, John	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 601		AB
		O	2020-03-13	D	59 - Exercice au comptant	(3 211)	47.5200	AB
PFB Corporation								
Options								
Ortega, Ethelred Manuel	5	O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	25 000	11.7500	AB
Pinnacle Renewable Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Prospect Co., Ltd.	3	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	4.9629	BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	5.2344	BC
Plaza Retail REIT								
Parts de fiducie								
Brewer, Earl	4, 5							
Sandra Kitchen	PI	O	2019-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	337	4.2800	NB
Johnson, Stephen Edward	4							
RBC Dominion Securities RSP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 637	4.2800	NB
RBC Dominion Securities Spousal RSP	PI	O	2019-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 207	4.2800	NB
Mackenzie, Peter	5							
Verna Bulley	PI	O	2019-12-31	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 967	4.2800	NB
Penney, Stephen	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 278	4.2800	NB
Petrie, James M.	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	740	4.2800	NB
CIBC Wood Gundy RRSP	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 392	4.2800	NB
Zakuta, Michael Aaron	4, 5, 3							
Plaza Z-Corp Properties Inc.	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	3.1000	NB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	3.0500	NB
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.9700	NB
		O	2020-03-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.9500	NB
Z-Corp Financial 2007 Ltd.	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	3.1000	NB
Points International Ltd.								
Actions ordinaires								
Adams, David L.	4, 5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 459	14.1600	ON
Barnard, Christopher	4, 5	O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 643	12.7700	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	183	10.7000	ON
Beckerman, Michael	4	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 306	14.1600	ON
Boyd, Christopher	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 694	12.0900USD	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	387	9.9600USD	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	452	7.5200USD	ON
Carty, Douglas	4	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 231	14.1600	ON
Georgiou, Erick James	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 839	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	977	12.7700	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	156	10.7000	ON
Lockhard, Peter	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 282	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 767	12.7700	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	195	10.7000	ON
MacLean, Robert	4, 5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 913	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 670	12.7700	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	161	10.7000	ON
Malowney, Jay B.	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 727	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 451	12.7700	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	179	10.7000	ON
Murdoch, Inez Mary Christine	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 249	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 127	12.7700	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	160	10.7000	ON
Thompson, John	4	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 690	14.1600	ON
Droits Share Units								
Adams, David L.	4, 5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 652)	14.1600	ON
Barnard, Christopher	4, 5	O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 297)	12.7700	ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 862	18.1400	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(334)	10.7000	ON
Beckerman, Michael	4	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 435)	14.1600	ON
Boyd, Christopher	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 883)	12.0900USD	ON
		O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(833)	9.9600USD	ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 857	18.1400	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(974)	7.5200USD	ON
Brown, Danielle	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	18.1400	ON
Carty, Douglas	4	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 763)	14.1600	ON
Dew, Donald Alan	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 670	18.1400	ON
Georgiou, Erick James	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 959)	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 103)	12.7700	ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 836	18.1400	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(301)	10.7000	ON
Lockhard, Peter	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 912)	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 108)	12.7700	ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 515	18.1400	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(376)	10.7000	ON
MacLean, Robert	4, 5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 725)	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 811)	12.7700	ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 077	18.1400	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(310)	10.7000	ON
Malowney, Jay B.	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 717)	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 276)	12.7700	ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 167	18.1400	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(327)	10.7000	ON
Murdoch, Inez Mary Christine	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 688)	14.1600	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 579)	12.7700	ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 727	18.1400	ON
		O	2020-03-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(345)	10.7000	ON
Thompson, John	4	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 174)	14.1600	ON
Performance Share Units								
Barnard, Christopher	4, 5	O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format			ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					SEDI			
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 862	18.1400	ON
Boyd, Christopher	5	O	2019-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 857	18.1400	ON
Brown, Danielle	5	O	2019-12-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	18.1400	ON
Dew, Donald Alan	5	O	2019-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 670	18.1400	ON
Georgiou, Erick James	5	O	2018-04-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 836	18.1400	ON
Lockhard, Peter	5	O	2005-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 515	18.1400	ON
MacLean, Robert	4, 5	O	2003-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 077	18.1400	ON
Malowney, Jay B.	5	O	2014-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 167	18.1400	ON
Murdoch, Inez Mary Christine	5	O	2011-02-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 727	18.1400	ON
Pollard Banknote Limited								
Options								
Proven, Margaret	5	O	2020-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
		O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	25 000	18.3100	MB
Power Corporation du Canada								
Actions à droit de vote subalterne								
Power Corporation of Canada	1	O	2020-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	30.0172	QC
		O	2020-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)	30.0172	QC
		M	2020-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
		O	2020-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	30.0369	QC
		O	2020-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
		O	2020-03-04	D	38 - Rachat ou annulation	588 400	29.5122	QC
		O	2020-03-04	D	38 - Rachat ou annulation	(588 400)		QC
		O	2020-03-05	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	28.9897	QC
		O	2020-03-05	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	28.0259	QC
		O	2020-03-06	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	28.8105	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	26.0368	QC
		O	2020-03-10	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	25.3951	QC
		O	2020-03-11	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	21.2821	QC
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	22.5327	QC
		O	2020-03-13	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	293 300	21.6760	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	(293 300)		QC
Premium Brands Holdings Corporation								
Actions ordinaires								
CARRIERE, DAVID JOSEPH LEONARD	5	O	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	77.2400	BC
		M	2020-03-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	77.2400	BC
Premium Income Corporation								
Actions privilégiées								
Mulvihill, John Paul	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	10.0000	ON
Probe Metals Inc.								
Actions ordinaires								
Haymann, Basil Anthony	4	O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	250 000	0.3600	ON
Sokalsky, Jamie Calvin	4	O	2020-03-24	D	51 - Exercice d'options	450 000	0.3600	ON
Options								
Haymann, Basil Anthony	4	O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	0.3600	ON
Sokalsky, Jamie Calvin	4	O	2020-03-24	D	51 - Exercice d'options	(450 000)	0.3600	ON
Produits Naturels Mondias Inc.								
Actions ordinaires								
Drolet, Normand	4							
CELI	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0550	QC
PYROGENÈSE CANADA INC.								
Actions ordinaires								
Carabin, Pierre	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 000	0.2240	QC
Débentures convertibles								
Pascali, Photis Peter	4, 5, 3							
FIDUCIE DE CRÉDIT MELLON TRUST	PI	O	2011-07-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2020-03-18	I	97 - Autre	$ 3 225 000.00	0.2800	QC
QMX Gold Corporation (formerly Alexis Minerals Corporation)								
Actions ordinaires								
John, William Murray	6	O	2020-02-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0800	ON
Quebecor inc.								
Unités d'actions liées à la performance - dirigeants 2016								
Brosseau, Sylvain	7	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(3 044)	31.1600	QC
Lauzière, France	7	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(6 608)	31.1600	QC
Novak, Jean	7	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(6 306)	31.1600	QC
Pruneau, Jean-François	7	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(19 981)	31.1600	QC
Robitaille, Lyne	7	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(2 914)	31.1600	QC
Tremblay, Marc	7, 5	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(19 010)	31.1600	QC
Tremblay, Martin	7	O	2020-03-19	D	59 - Exercice au comptant	(2 855)	31.1600	QC
Quincaillerie Richelieu Ltée								
Actions ordinaires								
Auclair, Antoine	5	O	2020-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	21.1542	QC
reer	PI	O	2020-03-24	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98	21.1542	QC
Grenier, Guy	5	O	2020-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140	21.1542	QC
Lord, Richard	4, 5	O	2020-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	21.1542	QC
Red Pine Exploration Inc.								
Actions ordinaires								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Dodds, Robert Brian	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240 000	0.0250	ON
REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE								
Droits Deferred Share Units/Unités d'actions différées								
Bertrand, Françoise	4	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	199	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	228	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	230	12.1000	QC
Burzynski, John Feliks	4	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	93	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	106	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	107	12.1000	QC
Curfman, Christopher C.	4	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	139	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	159	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	160	12.1000	QC
Ferstman, Joanne Shari	4	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	298	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	344	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	346	12.1000	QC
Labbé, Pierre	4	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	163	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	187	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	189	12.1000	QC
PAGE, CHARLES ELIJAH	4	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	200	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	229	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	231	12.1000	QC
Droits Restricted Share Units/Unités d'actions restreintes								
Farmer, Iain Wesley	5	O	2020-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2020-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Le Bel, André	5	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	165	13.9100	QC
		M	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	351	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	190	12.1200	QC
		M	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	403	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	192	12.1000	QC
		M	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	379	12.1000	QC
		O	2019-01-15	D	35 - Dividende en actions	345	11.9000	QC
Lessard, Luc	5	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	218	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	251	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	251	12.1000	QC
		O	2019-01-15	D	35 - Dividende en actions	406	11.9000	QC
Roosen, Sean	4, 5	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	361	13.6100	QC
		M	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	768	13.6100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	416	12.1200	QC
		M	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	886	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	418	12.1000	QC
		M	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	833	12.1000	QC
		O	2019-01-15	D	35 - Dividende en actions	752	11.9000	QC
Ruel, Frédéric	5	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	108	13.9100	QC
		M	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	258	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	124	12.1200	QC
		M	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	298	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	124	12.1000	QC
		M	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	244	12.1000	QC
		O	2019-01-15	D	35 - Dividende en actions	232	11.9000	QC
Singh, Sandeep	5	O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	930	12.1000	QC
Vézina, François	5	O	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	80	13.9100	QC
		M	2019-07-15	D	35 - Dividende en actions	164	13.9100	QC
		O	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	92	12.1200	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		M	2019-10-15	D	35 - Dividende en actions	189	12.1200	QC
		O	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	92	12.1000	QC
		M	2020-01-15	D	35 - Dividende en actions	181	12.1000	QC
		O	2019-01-15	D	35 - Dividende en actions	126	11.9000	QC
Ressources Cartier inc.								
Actions ordinaires								
Bouchard, Michel	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0800	QC
Cloutier, Philippe	4, 5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0700	QC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0800	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0875	QC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.0900	QC
Lavallière, Gaétan	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.1000	QC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.0850	QC
Ressources Minieres Radisson Inc.								
Actions ordinaires Catégorie A								
Bouchard, Mario	4, 5							
Admirio Industriel	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1050	QC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1050	QC
Simoneau, Luc	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.1100	QC
Ressources Teck Limitée								
Class B Subordinate Voting Shares								
Pickering, Kenneth William	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	9.1000	BC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.1100	BC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.1200	BC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	9.1300	BC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	9.1400	BC
Resverlogix Corp.								
Options								
Lu, Shawn Shuguang	4	O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(125 000)		AB
Restricted Share Units (RSU's)								
Lu, Shawn Shuguang	4	O	2020-03-18	D	38 - Rachat ou annulation	(168 500)		AB
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST								
Parts de fiducie								
Ross, Jeffrey	5	O	2020-02-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 483	27.5083	ON
		M	2020-02-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 483	27.5083	ON
		M'	2020-02-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 438	27.5083	ON
Tang, Qi	5	O	2020-02-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 367)	27.5083	ON
		M	2020-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 367)	27.5083	ON
		M'	2020-02-26	D	38 - Rachat ou annulation	(1 576)	27.5083	ON
Rogers Sugar Inc.								
Actions ordinaires								
Dionne, Patrick	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	481	5.6100	BC
Discepola, Diana Roccarosa	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	399	5.7200	BC
holliday, john	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 800	4.0100	BC
Rogers Sugar Inc	1	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 403	4.3244	BC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 403	4.1296	BC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 403	4.1465	BC
		M	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 403	4.1465	BC
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 403	4.2597	BC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 403	4.0491	BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 403	4.1817	BC
Saputo Inc.								
Actions ordinaires								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Bockmann, Kai	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100	43.0000	QC
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	31.0300USD	QC
Brockman, Terry	7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	244	31.8833USD	QC
Carrière, Louis-Philippe	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	163	40.8100	QC
Edwards, Robert L.	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	171	32.1466USD	QC
Guido, Frank	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	105	43.4866	QC
Rothstein, David	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	31.8766USD	QC
Saputo, Lino Anthony	4, 7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36	40.8100	QC
Therrien, Maxime	7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	223	42.4566	QC
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	41.1162	QC
Wagner, Gaétane	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	127	42.1420	QC
Secure Energy Services Inc.								
Actions ordinaires								
Amirault, Rene	4, 5, 3	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	124 082		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 866)	1.0200	AB
Callihoo, Michael Wayne	5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.9100	AB
Engel, David Glenn	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	122 960		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 424)	1.0200	AB
Gransch, Allen Peter	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	122 960		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 424)	1.0200	AB
Higham, Corey Ray	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	122 960		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 424)	1.0200	AB
Magus, Chad William	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	61 110		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 078)		AB
		M	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 078)	1.0200	AB
Mattinson, David William	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	62 041		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 442)	1.0200	AB
McGurk, Brian Kenneth Stanley	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	62 041		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 442)	1.0200	AB
Mikuska, Michael Francis Guy	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	62 041		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 442)	1.0200	AB
Steinke, Daniel	4	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	62 041		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 442)	1.0200	AB
WADSWORTH, GEORGE	7	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	62 041		AB
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 442)	1.0200	AB
Droits de souscription Performance Unit Awards								
Mattinson, David William	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 148		AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(62 041)		AB
Droits Performance Unit Awards								
Amirault, Rene	4, 5, 3	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 296		AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(124 082)		AB
Gransch, Allen Peter	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 185		AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(122 960)		AB
McGurk, Brian Kenneth Stanley	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 148		AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(62 041)		AB
Steinke, Daniel	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 148		AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(62 041)		AB
WADSWORTH, GEORGE	7	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 148		AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(62 041)		AB
Droits PSU								
Higham, Corey Ray	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 185		AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(122 960)		AB
Parts Performance Share Unit								
Engel, David Glenn	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 185		AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(122 960)		AB
Parts Performance Share Units								
Magus, Chad William	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 056		AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(61 110)		AB
Mikuska, Michael Francis Guy	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 148		AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(62 041)		AB
SEMAFO INC.								
Deferred Share Units								
Masson, Gilles	4	O	2020-03-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 120	2.7300	QC
Senvest Capital Inc.								
Actions ordinaires								
Senvest Capital Inc.	1	O	2020-03-02	D	38 - Rachat ou annulation	800	161.9975	QC
		O	2020-03-03	D	38 - Rachat ou annulation	200	162.0000	QC
		O	2020-03-05	D	38 - Rachat ou annulation	200	159.0000	QC
		O	2020-03-09	D	38 - Rachat ou annulation	100	157.1100	QC
		O	2020-03-12	D	38 - Rachat ou annulation	200	145.0000	QC
		O	2020-03-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	113.2500	QC
		O	2020-03-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)		QC
Seven Generations Energy Ltd.								
Actions ordinaires Class A								
Chrumka, Lynne Patricia	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	979		AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(532)	1.4199	AB
Johnsen, Jordan	5	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.4000	AB
Droits Restricted Share Units								
Chrumka, Lynne Patricia	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(979)		AB
SHAW COMMUNICATIONS INC.								
Actions sans droit de vote Class "B"								
Emberly, Katherine	5							
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 854	26.7100	AB
English, Trevor	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	344	26.7300	AB
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 182	26.6700	AB
Markou, Dan	5							
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 550	26.6200	AB
MEHR, JEFFREY	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	350	26.7300	AB
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 530	26.5400	AB
Pew, Paul Kenneth	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	418	26.7300	AB
Royer, Jeffrey	4							
RRSP - Julia Conway	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	86 674	26.0335	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Shaw, Bradley	4, 5							
ESPP - Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 540	26.6400	AB
Shaw, JR	4, 5, 3							
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 161	26.7500	AB
Yuill, Willard	4							
Willard & Elizabeth Yuill Family Trust 2015	PI	O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	18.5600	AB
Directors' Deferred Share Units (DDSU)								
Bissonnette, Peter	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	238	26.6500	AB
BURNS, ADRIAN	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 992	26.6500	AB
Clark, Christina	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	189	26.6500	AB
Green, Richard R.	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 155	20.1200USD	AB
Keating, Gregory John	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 198	26.6500	AB
O'Brien, Michael Wilfrid	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 217	26.6500	AB
Pew, Paul Kenneth	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 948	26.6500	AB
Royer, Jeffrey	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 530	26.6500	AB
Shaw, Bradley	4, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	346	26.6500	AB
Sievert, Michael	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	398	20.1200USD	AB
Sparkman, JC	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 799	20.1200	AB
Vogel, Carl E.	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 865	20.1200USD	AB
Weatherill, Sheila Christine	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 150	26.6500	AB
Yuill, Willard	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 794	26.6500	AB
Performance Stock Units (PSU)								
Emberly, Katherine	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	107	26.8300	AB
English, Trevor	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211	26.8800	AB
Markou, Dan	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	89	26.8300	AB
Shaw, Bradley	4, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	112	26.8300	AB
Restricted Share Units								
Emberly, Katherine	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	26.8300	AB
English, Trevor	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153	26.8300	AB
Markou, Dan	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	26.8300	AB
MEHR, JEFFREY	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	464	26.8300	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Shaw, Bradley	4, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	778	26.8300	AB
ShawCor Ltee								
Actions ordinaires								
Anderson, Thomas Young	5	O	2014-01-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 076	1.0400	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 954	1.0100	ON
Cistrone, Frank	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 214	1.0000	ON
Dewey, Simon Laurence	5	O	2018-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 005	0.8200	ON
ewert, darrell	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 402	1.0300	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 569	1.0100	ON
Havern, Christopher	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5042	ON
		M	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5042USD	ON
		O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	584	0.8900	ON
Orr, Stephen Michael	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.9900	ON
Pierroz, Paul Anthony	5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.1600	ON
Smith, Geoffrey William	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	576	0.8900	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	79	0.8800	ON
Tabak, Joseph	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.7700	ON
		O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 198	0.8400	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	808	0.8400	ON
		O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	808	0.8400	ON
Tano, Gaston Alfonso	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.9000	ON
Tausch, Henricus Adrianus Antonius Maria	5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 836	0.8900	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.6689USD	ON
Employee Share Unit								
Anderson, Thomas Young	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 076)	1.0400	ON
		O	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 076	1.0400	ON
		M	2020-03-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 954	1.0100	ON
Cistrone, Frank	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 214)	1.0000	ON
Dewey, Simon Laurence	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 005)	0.8200	ON
ewert, darrell	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 402)	1.0300	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 569)	1.0100	ON
Havern, Christopher	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(584)	0.8900	ON
Smith, Geoffrey William	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(576)	0.8900	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(79)	0.8800	ON
Tabak, Joseph	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 198)	0.8400	ON
		O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(808)	0.8400	ON
		O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(808)	0.8400	ON
Tausch, Henricus Adrianus Antonius Maria	5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 836)	0.8900	ON
Sherritt International Corporation								
Options								
Pathe, David V.	4, 5	O	2020-03-23	D	52 - Expiration d'options	(103 463)		ON
Saruk, Elvin	5	O	2020-03-23	D	52 - Expiration d'options	(103 463)		ON
Performance Share Units								
Pathe, David V.	4, 5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 468 750	0.1600	ON
Saruk, Elvin	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 515 625	0.1600	ON
Sellers, Edward Arnold	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 562 500	0.1600	ON
Snowden, Andrew Peter	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 562 500	0.1600	ON
Trenton, Karen Lynn	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 562 500	0.1600	ON
Wood, Stephen James	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 765 625	0.1600	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Restricted Share Units								
Pathe, David V.	4, 5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 468 750	0.1600	ON
Saruk, Elvin	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 515 625	0.1600	ON
Sellers, Edward Arnold	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 562 500	0.1600	ON
Snowden, Andrew Peter	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 562 500	0.1600	ON
Trenton, Karen Lynn	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 562 500	0.1600	ON
Wood, Stephen James	5	O	2020-03-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 765 625	0.1600	ON
Shopify Inc.								
Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares								
Miller, Craig Stuart	5	O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	2 916	6.2200USD	ON
		O	2020-03-18	D	36 - Conversion ou échange	(2 916)		ON
Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	790	22.4400USD	ON
		O	2020-03-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(790)	335.0100USD	ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2020-03-16	D	51 - Exercice d'options	1 000	22.4400USD	ON
		O	2020-03-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 000)	339.0000USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	O	2020-03-23	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 000)	365.5551USD	ON
		O	2020-03-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 000)	457.5000USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2020-03-18	D	36 - Conversion ou échange	2 916		ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 916)	339.0000USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	656	137.7200USD	ON
		O	2020-03-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(656)	334.6800USD	ON
Options								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	(790)	22.4400USD	ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2020-03-16	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	22.4400	ON
Miller, Craig Stuart	5	O	2020-03-18	D	51 - Exercice d'options	(2 916)	6.2200USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2020-03-19	D	51 - Exercice d'options	(656)	137.7200USD	ON
Sienna Senior Living Inc. (formerly Leisureworld Senior Care Corporation)								
Actions ordinaires								
Jourdain Coleman, Paula	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.5840	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.0137	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	10.9905	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	11.0350	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.0580	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.0970	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	11.4260	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.2193	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	11.2400	ON
Sender, Stephen	4							
Helene Sender	PI	O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.2500	ON
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	10.4100	ON
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	10.4200	ON
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	10.4300	ON
Sierra Wireless, Inc.								
Actions ordinaires								
Waters, Gregory Lester	4	O	2020-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Options								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Waters, Gregory Lester	4	O	2020-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Restricted Share Units								
Waters, Gregory Lester	4	O	2020-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
SILVERCORP METALS INC.								
Actions ordinaires without par value								
Simpson, Stephen Paul	4	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.4300	BC
Options								
Simpson, Stephen Paul	4	O	2020-03-20	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	1.4300	BC
Slate Office REIT								
Parts de fiducie								
Ali, Ramsey Tarik	7	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.3360	ON
Antoniak, Scott Raymond	5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 066	3.2300	ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 550	3.2394	ON
Welch, Blair	7, 5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 975	3.2900	ON
Slate Retail REIT								
Parts de fiducie Class U Units								
Welch, Blair	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	7.9688	ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	8.4600	ON
Sleep Country Canada Holdings Inc.								
Actions ordinaires								
Howcroft, Dave	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 806	9.0600	ON
Schaefer, Stewart	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.4800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	9.4900	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	9.6200	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.6300	ON
SmartCentres Real Estate Investment Trust (formerly, Smart Real Estate Investment Trust)								
Deferred Units								
McVicar, Jamie Marshall	4	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 197		ON
Sweeney, Peter Edmund	5	O	2019-12-31	D	99 - Correction d'information	(1 178)		ON
Droits (LTIP - Performance Units)								
Forde, Peter Charles	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 514		ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 051)		ON
Gobin, Rudy	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 573		ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 894)		ON
Goldhar, Mitchell	3	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 149		ON
Pambianchi, Mauro	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 630		ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(6 688)		ON
Sweeney, Peter Edmund	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 336		ON
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 483)		ON
Parts de fiducie								
Goldhar, Mitchell	3							
SC Financial Investments Inc.	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	19.5000	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	19.4000	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	19.3000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	17.1000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 100	17.1500	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	17.0000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	16.9500	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.1300	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.1100	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	17.1000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.0900	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.0800	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	17.0700	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 600	15.2500	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	15.1700	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	15.1900	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	15.2000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	15.2200	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	15.2100	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	15.2300	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	15.2400	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	15.2000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	15.1500	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	15.1000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	15.0500	ON
Howard, Gregory James	4							
Gregory J. Howard Professional Corporation	PI	O	2015-07-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.5100	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	16.6340	ON
Societe Aurifere Barrick								
Actions ordinaires								
Krcmarov, Robert Ljubomir	5	O	2018-03-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	15.4600	ON
Karen Krcmarov	PI	M	2018-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	15.4600	ON
Thornton, John Lawson	4, 5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 400	15.9487USD	ON
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	880	14.5232USD	ON
Walker, Gregory Alan Pool	5	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 500	17.2500USD	ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 883	16.5000USD	ON
Wark, Lois Vaness	5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	16.9450USD	ON
SOLITARIO ZINC CORP.								
Actions ordinaires								
Herald, Christopher	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1500	ON
Sprott Inc.								
Droits Deferred Share Units								
Birch, Graham John	4	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 053	2.2400	ON
Dewhurst, Ronald Richard	4	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 144	2.2400	ON
Ranson, Sharon Margaret	4	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 589	2.2400	ON
ZIGROSSI, ROSEMARY	4	O	2020-03-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 823	2.2400	ON
Stantec Inc.								
Common Shares Performance Share Units								
Castro, Leonardo De Oliveira	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	226	32.9300	AB
Davert, Marshall	7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	234	32.9300	AB
Jang, Theresa	7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128	32.9300	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Kennedy, Michael Aloysius	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	226	32.9300	AB
Lerner, Stuart	7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	194	32.9300	AB
Schefer, Catherine Margaret	7, 5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207	32.9300	AB
Seager, Robert Harold	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177	32.9300	AB
Wlad, Russell Edward	7	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	170	32.9300	AB
Stella-Jones Inc.								
Actions ordinaires								
Eichenbaum, Marla	5							
Computershare trust company of Canada	PI	O	2019-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	40.7900	QC
		O	2019-06-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	47.2300	QC
		O	2019-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	35.4042	QC
		O	2019-09-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	39.5200	QC
		O	2019-12-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	76	32.9616	QC
		O	2019-12-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	38.0200	QC
Morgan, Andy	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	45.3220	QC
		O	2019-06-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	47.2300	QC
		O	2019-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	39.3380	QC
		O	2019-09-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	39.5200	QC
		O	2019-12-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	36.6240	QC
		O	2019-12-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	38.0200	QC
Powell, Douglas W.	7							
Compputershare Trust Company of Canada	PI	O	2019-06-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	40.7900	QC
		O	2019-06-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	47.2300	QC
		O	2019-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	35.4042	QC
		O	2019-09-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	39.5200	QC
		O	2019-12-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	32.9616	QC
		O	2019-12-19	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	38.0200	QC
STELMINE CANADA LTÉE								
Actions ordinaires								
Guilbaud, Christian	4	O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0500	QC
Proulx, André	4, 3	O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.0500	QC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
STEP Energy Services Ltd.								
Parts Deferred Share								
Freel, Douglas Colin	4, 6	O	2020-03-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 605	0.4300	AB
Gackle, Jeremy	4, 6	O	2020-03-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 047	0.4300	AB
Garbutt, Donna Louise	4	O	2020-03-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	29 651	0.4300	AB
Skehar, Jason Edward	5	O	2020-03-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 581	0.4300	AB
Storm Resources Ltd.								
Actions ordinaires								
Evans, Hayden Darren	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	1.0000	AB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 500)	1.0500	AB
Hearn, Michael James	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.9000	AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.9500	AB
Kimpton, Bret Alan	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.9350	AB
Summit Industrial Income REIT								
Parts de fiducie								
Drake, Ross	5							
RRSP	PI	O	2019-01-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	316	9.9100	ON
		O	2019-02-12	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	295	10.6600	ON
		O	2019-03-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	277	11.4400	ON
		O	2019-04-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	269	11.8200	ON
		O	2019-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	262	12.3100	ON
		O	2019-06-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	252	12.9500	ON
		O	2019-07-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	254	13.1800	ON
		O	2019-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	258	12.9700	ON
		O	2019-09-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	267	12.5900	ON
		O	2019-10-02	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	403	13.1100	ON
		O	2019-10-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	256	13.2500	ON
		O	2019-11-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	272	12.5700	ON
		O	2019-12-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	273	12.5800	ON
Dykeman, Paul	4, 5							
Paul Dykeman and Teresa Dykeman Investment AC	PI	O	2020-01-17	C	90 - Changements relatifs à la propriété	37 700		ON
RRSP	PI	O	2013-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	5.3300	ON
		O	2020-01-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(37 700)		ON
Maroun, Louis	4	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	9.5500	ON
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	9.3200	ON
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	9.2500	ON
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	9.1000	ON
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 700)	9.0500	ON
		O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 100)	9.0000	ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	8.4500	ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.5500	ON
		O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.6900	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 800)	6.8700	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	6.9666	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	6.9965	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0025	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0125	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0025	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0300	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0125	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0200	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0250	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0425	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.0400	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.0600	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0525	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	7.0600	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.0610	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.0700	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.0800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.0733	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	7.0900	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	7.0904	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	7.1004	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1025	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1000	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	7.1100	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.1125	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.1225	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1200	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	7.1300	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.1350	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1325	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.1400	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1425	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1450	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1525	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1625	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.1600	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.1725	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1825	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.1800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	7.1933	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	7.2000	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.2133	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.2220	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	7.2200	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	7.2300	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	7.2400	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	7.2120	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	7.2500	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	7.2542	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	7.2600	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	7.2700	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	7.2800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	7.2827	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	7.2900	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.3000	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	7.3140	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	7.3200	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.3100	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.3300	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.3400	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	7.3500	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.3600	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	7.3700	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.3800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.3000	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	8.3100	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	8.5200	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	8.4000	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	7.8000	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	7.7500	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.7700	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.7000	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	8.1500	ON
Morassutti, Lawrence	4							
Caren Morassutti - RRSP	PI	O	2020-03-13	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	432	11.4700	ON
Robbins, Jonathan J.	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.6500	ON
		O	2019-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	651	9.9100	ON
		O	2019-02-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	608	10.6600	ON
		O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	569	11.4400	ON
		O	2019-04-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	553	11.8200	ON
		O	2019-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	533	12.3100	ON
		O	2019-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	532	12.9500	ON
		O	2019-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	524	13.1800	ON
		O	2019-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	535	12.9700	ON
		O	2019-09-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	553	12.5900	ON
		O	2019-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	829	13.1100	ON
		O	2019-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	527	13.2500	ON
		O	2019-11-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	561	12.5700	ON
		O	2019-12-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	563	12.5800	ON
Shulman, Saul	4	O	2019-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	636	9.9100	ON
		O	2019-02-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	593	10.6600	ON
		O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	555	11.4400	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2019-04-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	540	11.8200	ON
		O	2019-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	520	12.3100	ON
		O	2019-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	519	12.9500	ON
		O	2019-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	548	13.1800	ON
		O	2019-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	559	12.9700	ON
		O	2019-09-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	578	12.5900	ON
		O	2019-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	867	13.1100	ON
		O	2019-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	551	13.2500	ON
		O	2019-11-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	586	12.5700	ON
		O	2019-12-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	588	12.5800	ON
Tadeson, Thomas James	4	O	2019-01-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	249	9.9100	ON
		O	2019-02-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	232	10.6600	ON
		O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	217	11.4400	ON
		O	2019-04-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211	11.8200	ON
		O	2019-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	203	12.3100	ON
		O	2019-06-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	203	12.9500	ON
		O	2019-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	200	13.1800	ON
		O	2019-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	204	12.9700	ON
		O	2019-09-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211	12.5900	ON
		O	2019-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	316	13.1100	ON
		O	2019-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	201	13.2500	ON
		O	2019-11-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	214	12.5700	ON
		O	2019-12-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	215	12.5800	ON
Suncor Energie Inc.								
Actions ordinaires								
Mitchelmore, Lorraine	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	15.7973	AB
Superior Plus Corp.								
Actions ordinaires								
Minhas, Inder Zora	5							
Rajni Minhas	PI	O	2009-10-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.8000	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.3000	ON
Swiss Water Decaffeinated Coffee Inc.								
Actions ordinaires								
Dennis, Frank Anthony	4	O	2020-02-24	D	36 - Conversion ou échange	10 447		BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800	2.4600	BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.5700	BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.5800	BC
Parts Restricted Share Units								
Bartnik, Ewa	5	O	2018-01-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-02-11	D	46 - Contrepartie de services	1 000		BC
		O	2019-10-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30		BC
Carswell, Iain	5	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2019-02-11	D	46 - Contrepartie de services	15 000		BC
		O	2020-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	597		BC
Dennis, Frank Anthony	4	O	2018-04-11	D	46 - Contrepartie de services	35 000		BC
		O	2019-02-11	D	46 - Contrepartie de services	35 000		BC
		O	2018-02-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(19 673)		BC
		O	2018-02-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 960		BC
		O	2020-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 394		BC
		O	2018-02-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 960)		BC
		O	2020-02-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(20 895)		BC
		O	2020-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 010		BC
		O	2020-03-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 395		BC
Tamarack Valley Energy Ltd.								
Actions ordinaires								
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	159 700	0.4100USD	AB
Bay Resource Partners LP	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	335 600	0.4100USD	AB
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	344 200	0.4100USD	AB
Thomas Claugus	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	0.4100USD	AB
Droits PSUs								
Buytels, Steven	5	O	2020-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	260 000	0.6400	AB
Droits Restricted Stock Units								
Buytels, Steven	5	O	2020-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 333	0.6400	AB
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 333	0.6400	AB
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 334	0.6400	AB
Options								
Buytels, Steven	5	O	2020-03-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	130 000	0.6400	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
TELUS Corporation								
Actions ordinaires								
Arora, Navin	5							
Computershare	PI	O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	471		BC
		O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	321		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	28 071		BC
Auchinleck, Richard H. (Dick)	4	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	28 189		BC
Chan, Raymond Tatsun	4	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	20 000		BC
Day, Stockwell	4	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	9 215		BC
Entwistle, Darren	4, 5	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	93		BC
		O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 768		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	189 518		BC
French, Douglas	5	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	399		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	35 254		BC
Geheran, Tony	5							
Children	PI	O	2018-04-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	45.0050	BC
		O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26		BC
		O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	96		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	1 748		BC
CIBC	PI	O	2018-03-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	44.3250	BC
		O	2018-03-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80	45.0100	BC
		O	2018-11-30	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 050)		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	41 904		BC
Gratton, Francois	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 658		BC
Computershare	PI	O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	576		BC
		O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	465		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	40 464		BC
Kinloch, Katherine	4	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	110		BC
Lewis, Stephen Flynn	5							
Computershare	PI	O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	363		BC
		O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	116		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	10 350		BC
Mawji, Zainul	5							
Computershare	PI	O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	391		BC
		O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	13 848		BC
McIntosh, Sandy	5							
Computershare	PI	O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	520		BC
		O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	459		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	39 940		BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Mowat, David Lawrence	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 379		BC
RRSP	PI	O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	600		BC
Senko, Jim	5							
Computershare	PI	O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	400		BC
		O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	290		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	25 309		BC
Spadotto, Eros	7	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	12 570		BC
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	632		BC
		O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	428		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	37 381		BC
RBC Dominion	PI	O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	26 044		BC
WOOD, ANDREA LOUISE	5							
Computershare	PI	O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	344	344.0000	BC
		O	2020-03-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	145		BC
		O	2020-03-17	I	37 - Division ou regroupement d'actions	12 831		BC
Deferred Share Units								
Auchinleck, Richard H. (Dick)	4	O	2020-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 017		BC
		M	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 017		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	204 547		BC
Chan, Raymond Tatsun	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	854		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	24 908		BC
Day, Stockwell	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 297		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	37 816		BC
de Wilde, Lisa	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	759		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	22 146		BC
Haddad, Mary Jo	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 114		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	32 471		BC
Kinloch, Katherine	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	167		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	14 970		BC
Magee, Christine	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	90		BC
		O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	8 294		BC
Manley, John Paul	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	565		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	49 768		BC
Mowat, David Lawrence	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	622		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	18 144		BC
Parent, Marc	4	O	2020-03-17	D	35 - Dividende en actions	135		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	12 180		BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Pickett, Denise	4	O	2020-03-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75		BC
		O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	6 958		BC
Restricted Share Units								
Arora, Navin	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	65 882		BC
Entwistle, Darren	4, 5	O	2020-03-17	D	38 - Rachat ou annulation	587 491		BC
French, Douglas	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	155 187		BC
Geheran, Tony	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	145 884		BC
Gratton, Francois	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	129 010		BC
Lewis, Stephen Flynn	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	15 623		BC
Mawji, Zainul	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	67 158		BC
McIntosh, Sandy	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	122 960		BC
Senko, Jim	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	67 029		BC
Spadotto, Eros	7	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	145 549		BC
WOOD, ANDREA LOUISE	5	O	2020-03-17	D	37 - Division ou regroupement d'actions	39 806		BC
TeraGo Inc.								
Actions ordinaires								
BREKKA, Richard James	4, 3							
Second Alpha TGO Partners, L.P.	PI	O	2020-03-19	C	46 - Contrepartie de services	1 766		ON
Buckner, Laurel	4	O	2020-03-19	D	46 - Contrepartie de services	727		ON
Gerber, Matthew	4	O	2020-03-19	D	46 - Contrepartie de services	2 288		ON
Martin, Michael James	4	O	2020-03-19	D	46 - Contrepartie de services	883		ON
Sanger, James	4, 3							
Second Alpha TGO Partners, L.P.	PI	O	2020-03-19	C	46 - Contrepartie de services	1 766		ON
Sherlock, Gary Neil	4	O	2020-03-19	D	46 - Contrepartie de services	1 038		ON
Options								
Charron, David	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	20 339	6.2300	ON
Ciciretto, Antonio	4, 5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	38 915	6.2300	ON
Kereluik, Geoffrey	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	14 465	6.2300	ON
Lau, Mark	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	13 522	6.2300	ON
Levy, Candice	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	4 029	6.2300	ON
McGregor, Duncan	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	16 971	6.2300	ON
Wetzel, Blake	5	O	2020-03-17	D	50 - Attribution d'options	26 642	6.2300	ON
Performance Share Units								
Charron, David	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 921	6.2300	ON
Ciciretto, Antonio	4, 5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 242	6.2300	ON
Kereluik, Geoffrey	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 922	6.2300	ON
Lau, Mark	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 601	6.2300	ON
Levy, Candice	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 371	6.2300	ON
McGregor, Duncan	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 775	6.2300	ON
Wetzel, Blake	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 066	6.2300	ON
Restricted Share Units								
Charron, David	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 921	6.2300	ON
Ciciretto, Antonio	4, 5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 242	6.2300	ON
Kereluik, Geoffrey	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 922	6.2300	ON
Lau, Mark	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 601	6.2300	ON
Levy, Candice	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 371	6.2300	ON
McGregor, Duncan	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 775	6.2300	ON
Wetzel, Blake	5	O	2020-03-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 066	6.2300	ON
TerraVest Industries Inc. (formerly TerraVest Capital Inc.)								
Actions ordinaires								
Gering, Michael	1							
MLT Holdings LTD	PI	O	2020-03-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	15.1060	AB
		O	2020-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	13.5000	AB
		O	2020-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	13.5120	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	13.9840	AB
PELLERIN, CHARLES	3							
RRSP	PI	O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	10.5000	AB
The Descartes Systems Group Inc.								
Actions ordinaires								
Walker, John Joseph	4	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	29.4500USD	ON
The Second Cup Ltd.								
Actions ordinaires								
Lee, Melinda	4	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.9500	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.9000	ON
The Westaim Corporation								
Actions ordinaires								
Kittel, Robert	5							
Great Midwest Insurance Company	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	343 000	343000.0000	ON
Houston International Insurance Group, Ltd.	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	1 078 924		ON
		O	2016-03-11	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 078 924)	2.7600	ON
Houston Specialty Insurance Co.	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	875 000	875000.0000	ON
		O	2016-03-11	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 078 924	2.7600	ON
Imperium Insurance Company	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	780 000		ON
Bons de souscription spéciaux								
Kittel, Robert	5							
Great Midwest Insurance Company	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-05-28	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	343 000	3.2500	ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	(343 000)		ON
Houston International Insurance Group, Ltd.	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-05-28	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 078 924	3.2500	ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	(1 078 924)		ON
Houston Specialty Insurance Co.	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-05-28	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	875 000	3.2500	ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	(875 000)		ON
Imperium Insurance Company	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-05-28	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	780 000	3.2500	ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	(780 000)		ON
Subscription Receipts								
Kittel, Robert	5							
Great Midwest Insurance Company	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	343 000		ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	(343 000)		ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Houston International Insurance Group, Ltd.	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	1 078 924		ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	(1 078 924)		ON
Houston Specialty Insurance Co.	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	875 000		ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	(875 000)		ON
Imperium Insurance Company	PI	O	2013-02-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	780 000		ON
		O	2015-08-31	C	36 - Conversion ou échange	(780 000)		ON
Thomson Reuters Corporation								
Actions ordinaires								
The Woodbridge Company Limited	3							
Thomfam Nominees	PI	O	2020-03-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59 484	101.6700	ON
		O	2020-03-17	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(43 500)	82.0300	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 500	82.0300	ON
		O	2020-03-19	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(724)	84.3400	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	724	84.3400	ON
Thomson, David Kenneth Roy	4, 6	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	82.1900	ON
Deferred Share Units								
Arnold, Kirk Eveleth	4	O	2020-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	738	64.5500USD	ON
Bair, Sheila Colleen	4	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	55.7800USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	64.5500USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	484	64.5500USD	ON
Binet, David W.	4, 6	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	169	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	166	55.7800USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	197	64.5500USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	871	64.5500USD	ON
Clark, William Edmund	4	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	125	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	124	55.7800USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	156	64.5500USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	1 065	64.5500USD	ON
Daniels, Michael Elie	4	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	127	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	125	55.7800USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	158	64.5500USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	1 065	64.5500USD	ON
Koenigsbauer, Kirk James	4	O	2020-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format			ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela-tion	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					SEDI			
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	279	64.5500USD	ON
Opperman, Vance K.	4	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	813	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	800	55.7800USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	1 452	64.5500USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	885	64.5500USD	ON
Peck, Kristin C.	4	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	55.7800USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	871	64.5500USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92	64.5500USD	ON
Rivera, Kim Marie	4	O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	871	64.5500USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	64.5500USD	ON
Salzberg, Barry	4	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	117	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	115	55.7800USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	484	64.5500USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133	64.5500USD	ON
Thomson, David Kenneth Roy	4, 6	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	515	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	506	55.7800USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	600	64.5500USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	2 324	64.5500USD	ON
Thomson, Peter J.	4, 6	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	64	55.7800USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	64.5500USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	290	64.5500USD	ON
von Schimmelmann, Wulf	4	O	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	216	55.7800USD	ON
		M	2019-03-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	213	55.7800USD	ON
		O	2020-03-16	D	46 - Contrepartie de services	871	64.5500USD	ON
		O	2020-03-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	246	64.5500USD	ON
ThreeD Capital Inc. (formerly Brownstone Energy Inc.)								
Actions ordinaires								
Inwentash, Sheldon	4, 6, 5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000 000)	0.0100	ON
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.								
Actions ordinaires								
Barva, David Allan John	5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	80 000	0.4500	AB
		O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	88 100	0.4500	AB
		O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 002	0.4500	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
MacLeod, Joel	4	M'	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 229	0.5500	AB
1080766 Alberta Ltd.	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71 000	0.4200	AB
		O	2020-03-17	I	58 - Expiration de droits de souscription	5 229	0.5500	AB
		M	2020-03-16	I	57 - Exercice de droits de souscription	5 229	0.5500	AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	225 500	0.4400	AB
		M	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	534 000	0.4300	AB
RESP	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3800	AB
RRSP	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4300	AB
Mckenna, Tobias John	4, 5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 604	0.5500	AB
Williams, Jarvis	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 925	0.5500	AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	37 500	0.5500	AB
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.4100	AB
Restricted Share Units								
Barva, David Allan John	5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(80 000)	0.4500	AB
		O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(88 100)	0.4500	AB
		O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 002)	0.4500	AB
Mckenna, Tobias John	4, 5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 604)	0.5500	AB
Williams, Jarvis	5	O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 925)	0.5500	AB
		O	2020-03-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(37 500)	0.5500	AB
Timbercreek Financial Corp.								
Actions ordinaires								
Goodnough, Cameron	4, 5	O	2017-03-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1500	ON
		O	2018-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.1070	ON
		O	2018-12-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	8.7000	ON
		O	2019-12-31	D	35 - Dividende en actions	450		ON
Rowland, Scott	5	O	2019-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	7.1500	ON
Tamblyn, Robert Blair	4, 5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.0700	ON
Wong, Gigi	5	O	2019-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
TORC Oil & Gas Ltd.								
Actions ordinaires								
Brown, Alexander C. (Sandy)	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 554	4.0930	AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	0.4900	AB
Alexander Brown (TFSA)	PI	M	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	0.4900	AB
		O	2014-12-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Gordon, John	4	O	2018-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2018-11-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Herman, Brett	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.6000	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.5700	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.5700	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.5700	AB
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.5700	AB
		O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 784	4.0930	AB
RRSP (Computershare)	PI	O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 879	4.0930	AB
Manchester, Shane	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 169	4.0930	AB
Tang, Marvin	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	7 514	4.0930	AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Wallis, Jeremy	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 875	4.0930	AB
Wallis Barr Family Trust	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 625	0.5700	AB
		O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.5000	AB
Wihak, Michael	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 870	4.0930	AB
Nicholas Wihak TFSA	PI	O	2012-11-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.6000	AB
Stephen Wihak TFSA	PI	O	2012-11-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.6000	AB
Zabinsky, Jason	5	O	2019-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 385	4.0930	AB
J&S Zabinsky (CZ ITF)	PI	O	2012-11-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	0.4700	AB
J&S Zabinsky (CZ RESP)	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.4850	AB
J&S Zabinsky (NZ ITF)	PI	O	2012-11-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	450	0.4850	AB
J&S Zabinsky (NZ RESP)	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	0.4950	AB
J&S Zabinsky (OZ RESP)	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	0.4850	AB
Jason Zabinsky LIRA	PI	O	2012-11-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	0.5150	AB
Jason Zabinsky RSP	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5200	AB
Jason Zabinsky TFSA	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.0447	AB
Sherry Zabinsky TFSA	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.4490	AB
Spousal RSP	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.5000	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 967	4.0930	AB
Zabinsky Family Trust 2016	PI	O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5900	AB
Toromont Industries Ltd.								
Actions ordinaires								
Korbak, Lynn Margaret	5							
RRSP	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8	58.4100	ON
Total Energy Services Inc.								
Actions ordinaires								
Halyk, Daniel Kim	4, 5	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	2.0000	AB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 100	2.0500	AB
Wiswell, Andrew B.	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 415	2.4400	AB
Tourmaline Oil Corp.								
Actions ordinaires								
Aspin, Sherra	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	7.8363	AB
Elick, John William	4	O	2020-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(750)	8.4100	AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 750)	6.8150	AB
Rose, Mike	5	O	2020-03-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 250 000)		AB
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 000)	7.0700	AB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(115 900)	7.0600	AB
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(686 000)	7.1400	AB
Pegmatite Capital Corp.	PI	O	2020-03-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(108 000)	7.0200	AB
		O	2020-03-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(67 000)	7.0600	AB
Susan Riddell Rose	PI	O	2020-03-20	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 250 000		AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Wigham, Ron	4							
Melissa Wigham	PI	O	2020-03-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.9090	AB
TransAlta Corporation								
Actions ordinaires								
Dielwart, John Patrick	4	O	2020-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 174	6.3000	AB
Giffin, Gordon	4	O	2020-03-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 039	6.3000	AB
DSU (Deferred Share Units)								
Ambrose, Ronalee Hope	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 831	6.8600	AB
Fohrer, Alan John	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 025	6.8600	AB
Nelson, Georgia Ricci	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 025	6.8600	AB
TransAlta Renewables Inc.								
DSU (Deferred Share Units)								
Drinkwater, David William	4	O	2020-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	653	13.4000	AB
TAYLOR, PAUL H. E.	4	O	2020-03-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	466	13.4000	AB
TransGlobe Energy Corporation								
Actions ordinaires								
Marchant, Timothy	4	O	2020-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
DSU								
Marchant, Timothy	4	O	2020-03-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Tree Island Steel Ltd.								
Actions ordinaires								
Doman, Amar	4, 3							
The Futura Corporation	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.2900	BC
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	1.1100	BC
Stachowiak, Remy Gilbert Theophil	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	1.2000	BC
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	1.3298	BC
Julia Stachowiak	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	1.2000	BC
Trevali Mining Corporation								
Options								
Molnar, Steven Richard	5	O	2020-03-10	D	50 - Attribution d'options	1 257 837	0.1700	BC
		O	2020-03-10	D	50 - Attribution d'options	1 378 022		BC
Performance Share Units (PSUs)								
Grimbeek, Johannes Fredericus	5	O	2019-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 428 572	0.3500	BC
		M	2019-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	714 286	0.3500	BC
		O	2020-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 256 779	0.1700	BC
		O	2020-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 771 930	0.1700	BC
Molnar, Steven Richard	5	O	2018-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	669 375	0.1700	BC
		O	2020-03-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	733 333	0.1700	BC
Trican Well Service Ltd.								
Droits Deferred Share Units (DSUs)								
Brooks, Gilbert Allen	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	128 100		AB
Fedora, Bradley P. D.	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	198 300		AB
NUGENT, Kevin	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	112 300		AB
Stein, Deborah Susan	4	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	112 300		AB
Droits Restricted Share Units (RSUs)								
Baldwin, Michael Andrew	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	161 500		AB
Cox, Robert, John	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	144 800		AB
Dusterhoft, Dale M.	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	236 900		AB
Kelly, Shaun Patrick	5	O	2018-02-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format			AB

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					SEDI			
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 900		AB
Onwuekwe, Chika Benjamin	5	O	2017-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	68 500		AB
Skilnick, Robert	5	O	2017-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	144 800		AB
Sweany, Dawn Amanda	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	68 500		AB
Westlund, David Jason	5	O	2017-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	144 800		AB
Options Employee Stock Options								
Baldwin, Michael Andrew	5	O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	233 000	0.5700	AB
Cox, Robert, John	5	O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	208 000	0.5700	AB
Dusterhoft, Dale M.	5	O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	558 000	0.5700	AB
Kelly, Shaun Patrick	5	O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	139 000	0.5700	AB
Onwuekwe, Chika Benjamin	5	O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	119 000	0.5700	AB
Skilnick, Robert	5	O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	190 000	0.5700	AB
Sweany, Dawn Amanda	5	O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	104 000	0.5700	AB
Westlund, David Jason	5	O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	209 000	0.5700	AB
Performance Unit Awards (PSUs)								
Baldwin, Michael Andrew	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	157 000		AB
Cox, Robert, John	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	141 000		AB
Dusterhoft, Dale M.	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	376 000		AB
Kelly, Shaun Patrick	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	94 000		AB
Onwuekwe, Chika Benjamin	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 000		AB
Skilnick, Robert	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	128 000		AB
Sweany, Dawn Amanda	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 000		AB
Westlund, David Jason	5	O	2020-03-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	141 000		AB
Tricon Capital Group Inc.								
Actions ordinaires								
Francis, Wissam	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 950	6.3600	ON
Sacks, Peter	4	O	2020-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 544		ON
Deferred Share Units								
Sacks, Peter	4	O	2020-03-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 544)		ON
Options								
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4	O	2020-03-16	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		ON
		M	2020-03-16	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		ON
Trisura Group Ltd.								
Actions ordinaires								
Clare, David James	4, 5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	640	36.8500	ON
Gallagher, Paul Joseph	4	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	36.0100	ON
True North Commercial Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie								
Drimmer, Daniel	4, 3							
D.D. Acquisitions Partnership	PI	O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	108 900	5.5000	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.4950	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 600	5.4900	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	5.4850	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 400	5.4800	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	5.4700	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.4650	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.4600	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	5.4500	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	5.4400	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	5.4300	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.4250	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	5.4200	ON
		O	2020-03-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	5.3900	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	370 200	5.2500	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	5.2450	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	5.2400	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	5.2350	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.2100	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	5.1500	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	239 100	5.1000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	5.0950	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	5.0900	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 100	4.9000	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	4.8950	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 100	4.8900	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.8850	ON
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.8800	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 800	4.3000	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.2900	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	4.2800	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	4.2700	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.2600	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 400	4.2500	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800	4.2400	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	4.2300	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	4.2250	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 900	4.2200	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	4.2100	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.2050	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	4.2000	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.1900	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	4.1850	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	4.1800	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	4.1700	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	4.1500	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.1400	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	4.1300	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.1200	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	4.1000	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	4.0900	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	4.0800	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	4.0700	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.0500	ON
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	4.0400	ON
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 700	4.5000	ON
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	4.4950	ON
Tucows Inc.								
Actions ordinaires								
Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV	3	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	50.3837USD	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 176)	50.2500USD	ON
Noss, Elliot Lawrence	4, 5	O	2020-03-20	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 500)		ON
Rader, Ross	5	O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	1 563	8.5600USD	ON
		O	2020-03-23	D	97 - Autre	(622)	48.0000USD	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	1 725	15.9300USD	ON
		O	2020-03-23	D	97 - Autre	(881)	48.0000USD	ON
		O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	5 000	19.4100USD	ON
		O	2020-03-23	D	97 - Autre	(2 819)	48.0000USD	ON
		O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	5 000	21.1000USD	ON
		O	2020-03-23	D	97 - Autre	(2 949)	48.0000USD	ON
Options								
Rader, Ross	5	O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	(1 563)	8.5600USD	ON
		O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	(1 725)	15.9300USD	ON
		O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	19.4100USD	ON
		M	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	19.4100USD	ON
		O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	21.1000USD	ON
Unigold Inc.								
Actions ordinaires								
John, William Murray	6	O	2020-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	0.1650	ON
		M	2020-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	0.1650	ON
		M'	2020-02-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 000)	0.1650	ON
		O	2020-02-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.1800	ON
		O	2020-03-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160 000)	0.1545	ON
		O	2020-03-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1550	ON
		O	2020-03-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 000)	0.1300	ON
Tremblay, Norman	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1300	ON
Urbanimmersive inc.								
Actions ordinaires								
Bedard, Simon	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	0.0450	QC
Felsenthal, Scott	4	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	0.0500	QC
Vecima Networks Inc.								
Actions ordinaires								
Vecima Networks Inc.	1	O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.8230	BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.8300	BC
Velan Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Kernaghan, Edward Hume	3							
Kernwood Limited	PI	O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.7500	QC
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	3.7400	QC
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	3.6100	QC
Vermilion Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Kaluza, Michael Sam	5	O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	2.3960	AB
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.4180	AB
Schut, Gerard	5	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.1961USD	AB
VersaBank								
Actions ordinaires								
George, Patrick	6							
RBC Dominion	PI	O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	4.8100	ON
ViveRE Communities Inc.								
Actions ordinaires								
Arsenault, Denis	3	O	2020-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	7 291 666	0.2400	NS
Denaco Group Ltd.	PI	O	2020-03-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-16	I	97 - Autre	2 083 333	0.2400	NS
Dean, Jeffrey	4							

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Maven Capital Inc.	PI	O	2020-03-16	I	36 - Conversion ou échange	1 833 333		NS
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.2200	NS
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.2100	NS
Farrell, Kent Alexander	4							
Maven Capital Inc.	PI	O	2020-03-16	I	36 - Conversion ou échange	1 833 333	0.1500	NS
		O	2020-03-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.2200	NS
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.2100	NS
Koivu, Drew	4							
Holden Henry Holdings Inc.	PI	O	2020-03-16	I	36 - Conversion ou échange	333 333	0.1500	NS
LIRA Drew Koivu	PI	O	2018-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.2000	NS
Nicoll, James David	5	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2300	NS
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.2100	NS
Ramjattan, Brian Ramesh	4	O	2020-03-16	D	36 - Conversion ou échange	3 333 333	0.1500	NS
Turner, Thomas Richard	4	O	2018-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2015	NS
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2150	NS
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2200	NS
Bons de souscription								
Arsenault, Denis	3	O	2020-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	7 000 000		NS
Dean, Jeffrey	4							
Maven Capital Inc.	PI	O	2020-03-16	I	36 - Conversion ou échange	1 375 000		NS
Farrell, Kent Alexander	4							
Maven Capital Inc.	PI	O	2020-03-16	I	36 - Conversion ou échange	1 375 000		NS
Koivu, Drew	4							
Holden Henry Holdings Inc.	PI	O	2018-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-16	I	36 - Conversion ou échange	250 000		NS
Ramjattan, Brian Ramesh	4	O	2020-03-16	D	36 - Conversion ou échange	2 500 000		NS
Débentures convertibles								
Arsenault, Denis	3	O	2020-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2020-03-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	$ 1 750 000.00	0.2700	NS
Dean, Jeffrey	4							
Maven Capital Inc.	PI	O	2020-03-16	I	36 - Conversion ou échange	($ 275 000.00)		NS
Farrell, Kent Alexander	4							
Maven Capital Inc.	PI	O	2020-03-16	I	36 - Conversion ou échange	($ 275 000.00)		NS
Koivu, Drew	4							
Holden Henry Holdings Inc.	PI	O	2020-03-16	I	36 - Conversion ou échange	($ 50 000.00)		NS
Débentures convertibles Series B								
Ramjattan, Brian Ramesh	4	O	2020-03-16	D	36 - Conversion ou échange	($ 500 000.00)		NS
Waste Connections, Inc. (formerly Progressive Waste Solutions Ltd.)								
Actions ordinaires								
Hall, David M	5	O	2020-03-19	D	97 - Autre	(2 798)		ON
Wesdome Gold Mines Ltd.								
Actions ordinaires								
Morley-Jepson, Warwick	4	O	2020-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	7.3600	ON
		O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	6.5500	ON
West Fraser Timber Co. Ltd.								

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Actions ordinaires								
Carter, Keith Darren	5	O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 745	28.3600	BC
Ferris, Raymond William	4	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	26.6558	BC
Henderson, D'Arcy Robert	5							
D'Arcy Henderson (TFSA)	PI	O	2019-12-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	28.0000	BC
McIver, Christopher Daryl	5	O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	29.2600	BC
		O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	29.2700	BC
		O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	29.3200	BC
		O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	29.3400	BC
		O	2020-03-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	29.3900	BC
McLaren, Sean Peter	5	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	18.4200USD	BC
Pattison, James A.	3							
Great Pacific Financial Services Ltd.	PI	O	2020-03-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	37.2629	BC
		O	2020-03-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	31.5626	BC
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	435 800	32.7877	BC
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	564 200	32.3632	BC
Watkins, Jr., Charles Henry	5	O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	16.7110USD	BC
Western Energy Services Corp.								
Actions ordinaires								
Armoyan, Sime	3							
G2S2 Capital Inc.	PI	O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 500	0.2000	AB
		O	2020-03-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	99 500	0.2000	AB
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2000	AB
		O	2020-03-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2000	AB
		O	2020-03-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2000	AB
		O	2020-03-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.1850	AB
Western Forest Products Inc.								
Actions ordinaires								
Willis, Dallyn Gael Foster	5	O	2020-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Kate Bellringer	PI	O	2020-01-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Westport Fuel Systems Inc.								
Actions ordinaires								
JOHNSON, DAVID MITCHELHILL	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	41 666		BC
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.0000USD	BC
Restricted Share Units								
JOHNSON, DAVID MITCHELHILL	5	O	2020-03-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(41 666)		BC
Wheaton Precious Metals Corp. (formerly Silver Wheaton Corp.)								
Actions ordinaires								
Brough, John	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 250	25.4800	BC
		O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 455	27.5100	BC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 705)	36.8433	BC
Smallwood, Randy	5	O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	115 000	25.4800	BC
		O	2020-03-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(89 100)	37.2719	BC
Tatarkin, Nikola	5	O	2020-03-24	D	51 - Exercice d'options	25 000	17.9200USD	BC
		O	2020-03-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	27.5400USD	BC
Droits de souscription								
Brough, John	4	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 250)	25.4800	BC
		O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 455)	27.5100	BC
Options								
Smallwood, Randy	5	O	2020-03-23	D	51 - Exercice d'options	(115 000)	25.4800	BC
Tatarkin, Nikola	5	O	2020-03-24	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	17.9200USD	BC

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Parts Performance Shares								
Bernardi, Curzio Domenico	5	O	2020-03-23	D	97 - Autre	(18 055)		BC
Brown, Gary Duncan	5	O	2020-03-23	D	97 - Autre	(18 055)		BC
Charpentier, Bettina Joan	5	O	2020-03-23	D	97 - Autre	(6 411)		BC
Drouin, Patrick Eugene	5	O	2020-03-23	D	97 - Autre	(12 528)		BC
Hodaly, Haytham Henry	5	O	2020-03-23	D	97 - Autre	(18 055)		BC
Smallwood, Randy	5	O	2020-03-23	D	97 - Autre	(43 974)		BC
Tatarkin, Nikola	5	O	2020-03-23	D	97 - Autre	(13 280)		BC
Whitecap Resources Inc.								
Actions ordinaires								
Armstrong, Joel Maxwell	5	O	2020-03-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.9500	AB
WildBrain Ltd. (formerly, DHX Media Ltd.)								
Swap sur actions - Position acheteur (1,000,000 common shares - expires January 30, 2020)								
EastBay Asset Management, LLC	3							
EastBay Master Fund, LP	PI	O	2020-03-12	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		M	2020-03-11	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		O	2020-03-12	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
		M	2020-03-11	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
		O	2020-03-12	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)		NS
		O	2020-03-12	C	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		NS
Variable Voting Shares								
EastBay Asset Management, LLC	3							
EastBay Focus Fund, LP	PI	O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 036 237)	1.0500	NS
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(178 464)	1.0500	NS
EastBay Master Fund, LP	PI	O	2020-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	145 000	1.1100	NS
		M	2020-03-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	1.1100	NS
		O	2020-03-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 036 237	1.0500	NS
Whitcher, Jonathan	4	O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.6970USD	NS
		M	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 600	0.6970USD	NS
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	0.7000USD	NS
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	0.6967USD	NS
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	714	0.7000USD	NS
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	0.6953USD	NS
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	0.6957USD	NS
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	0.6959USD	NS
		O	2020-03-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 986	0.6956USD	NS
WPT Industrial Real Estate Investment Trust								
Deferred Unit								
Cimino, Matthew James	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 660)		ON
Parts de fiducie								
Cimino, Matthew James	5	O	2020-03-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 660		ON
Yamana Gold Inc.								
Actions ordinaires								
Bouchard, Yohann	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 131	4.2700	ON
		M	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 131	4.2800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 299)	4.2700	ON
CAMPBELL, RICHARD	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 711	4.2700	ON
		M	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 711	4.2800	ON

Émetteur *Titre* Initié Porteur inscrit	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 509)	4.2700	ON
Fernandez-Tobar, Gerardo	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 554	4.2700	ON
		M	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 554	4.2800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 534)	4.2700	ON
Gallinger, Ross Douglas	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 610	4.2700	ON
		M	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 610	4.2800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 565)	4.2700	ON
LeBlanc, Jason	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 034	4.2700	ON
		M	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 034	4.2800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 132)	4.2700	ON
Marrone, Peter	4, 5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 246	5.0000	ON
Racine, Daniel	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 711	4.2800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 509)	4.2700	ON
Tsakos, Sofia	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 060	4.2800	ON
		O	2020-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 259)	4.2700	ON
Restricted Shares								
Bouchard, Yohann	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 131)		ON
CAMPBELL, RICHARD	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 711)		ON
Fernandez-Tobar, Gerardo	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 554)		ON
Gallinger, Ross Douglas	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 610)		ON
LeBlanc, Jason	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 034)		ON
Marrone, Peter	4, 5	O	2020-03-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 246)		ON
Racine, Daniel	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 711)		ON
Tsakos, Sofia	5	O	2020-03-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 060)		ON
Zargon Oil & Gas Ltd.								
Actions ordinaires								
Doetzel, Randolph John	5							
R Doetzel - Registered	PI	O	2020-03-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 939	0.0700	AB
		O	2020-03-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	0.0450	AB
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	0.0500	AB
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.0550	AB
		O	2020-03-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	0.0600	AB
Zymeworks Inc.								
Options								
Neu, Kelvin	4	O	2020-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2020-03-16	D	50 - Attribution d'options	18 000		BC

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	**Émetteur**	**Date de l'opération**	**Date de réception**	**Autorité principale**
Guilbaud, Christian				
	STELMINE CANADA LTÉE	**2020-03-13**	**2020-03-19**	**QC**
Jadavji, Shenoor				
	Fonds de placement immobilier PRO	**2020-03-13**	**2020-03-20**	**QC**
Karnblad, John Anders				
	CGI inc.	**2020-03-09**	**2020-03-23**	**QC**

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

7.1 Avis et communiqués
7.2 Réglementation de l'Autorité
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
7.4 Autres consultations
7.5 Autres décisions

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

Avis multilatéral 24-317 des ACVM : *Avis de dispense de certaines dispositions en matière de transmission prévues par le Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles*

Veuillez prendre note que la décision 2020-PDG-0026 est publiée à la section 7.5 du présent bulletin.

(Texte publié ci-dessous)

CSA/ACVM Canadian Securities Administrators Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Avis multilatéral 24-317 des ACVM
Avis de dispense de certaines dispositions en matière de transmission prévues par le Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles

Le 26 mars 2020

Introduction

Les autorités en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon (les « autorités participantes » ou « nous ») ont annoncé qu'elles dispenseront les courtiers ou les conseillers inscrits (les « sociétés inscrites ») de l'application de l'article 4.1 du *Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles* (le « Règlement 24-101 ») par l'adoption d'un moratoire de trois ans.

Comme l'expose l'avis intitulé *Notice of Amendment: National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement*, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a soumis à l'approbation des ministres compétents des modifications au Règlement 24-101 qui introduiraient une dispense harmonisée à compter du 1er juillet 2020 et jusqu'au 1er juillet 2023. Nous coordonnerons le début et la fin du moratoire avec ces modifications.

Objet

La dispense instaure un moratoire de trois ans sur l'applicabilité de l'article 4.1 du Règlement 24-101 (rapport sur les anomalies). Ainsi, entre le 1er juillet 2020 et le 1er juillet 2023, les sociétés inscrites ne seront pas tenues de transmettre aux autorités participantes le rapport prévu à l'Annexe 24-101A1, *Rapport de la société inscrite sur les anomalies de déclaration et d'appariement des opérations LCP/RCP* (l'« Annexe 24-101A1 »).

Compte tenu de l'abrègement de un jour du cycle de règlement en 2017, la pertinence de l'obligation de transmission de cette annexe a été remise en cause. L'adoption du moratoire de trois ans permettra d'évaluer la nécessité de la maintenir.

Les décisions locales rendues par les autorités participantes sont les suivantes :

- le BC Instrument 24-501 *Exemption from the filing requirements of National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement*;
- le Blanket Order 24-505 *Relief from Exception Reporting Requirements under National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement* de l'Alberta Securities Commission;
- le General Order 24-501 *In the Matter of Relief from Certain Reporting Requirements under National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement* de la Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan;

- le Blanket Order No. 7503 – *Relief from Certain Reporting Requirements under National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement* de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba;
- la Décision générale relative à la dispense de certaines obligations prévues au *Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles* de l'Autorité des marchés financiers;
- le Blanket Order No. 24-503 *In the Matter of Relief from Certain Reporting Requirements under National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement* de la Nova Scotia Securities Commission;
- l'Ordonnance générale 24-502 *Dans l'affaire de la dispense de certaines obligations de déclaration prévues dans la Norme canadienne 24-102 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles* de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick);
- le Blanket Order 24-501 – *Relief from Certain Reporting Requirements under National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement* de l'Île-du-Prince-Édouard;
- le Blanket Order No. 106 *In the Matter of Relief from Certain Reporting Requirements under National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement* de Terre-Neuve-et-Labrador;
- le Blanket Order 24-501 *Exemption from Certain Reporting Requirements of National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement* du Nunavut;
- le Blanket Order 24-501 *Exemption from Certain Reporting Requirements of National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement* des Territoires du Nord-Ouest;
- l'Ordonnance du surintendant des valeurs mobilières du Yukon 2020/01, *Dispenses de certaines obligations de déclaration en vertu de la Norme canadienne 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles*.

En Colombie-Britannique, le moratoire de trois ans sera mis en place par la modification de la dispense existante prévue par le *BC Instrument 24-501 Exemption from the filing requirements of National Instrument 24-101 Institutional Trade Matching and Settlement*.

Contexte

Le Règlement 24-101 est en vigueur depuis 2007. Il fournit un cadre afin de garantir le règlement efficient et rapide des opérations institutionnelles (sur titres de capitaux propres et de créance) par les sociétés inscrites. Parmi les obligations qui y sont prévues, on compte notamment celle voulant que les sociétés inscrites établissent, maintiennent et appliquent des politiques et des procédures conçues pour atteindre le seuil d'appariement des opérations institutionnelles.

Conformément à l'obligation de déclaration des anomalies, les sociétés inscrites sont tenues de transmettre l'Annexe 24-101A1 aux autorités participantes si moins de 90 % des opérations exécutées par elles ou pour leur compte au cours du trimestre ont été appariées avant l'heure limite prévue par le Règlement 24-101. L'Annexe 24-101A1 exige entre autres de toute société inscrite qu'elle explique pourquoi elle n'a pas atteint le seuil d'appariement ainsi que les mesures prises pour empêcher les retards.

Maintien des obligations prévues par le Règlement 24-101

La dispense introduit un moratoire de trois ans sur l'applicabilité de l'obligation de déclaration des anomalies. Elle ne dégage pas les sociétés inscrites des autres obligations prévues par le Règlement 24-101, dont celle d'établir, de maintenir et d'appliquer des politiques et des procédures conçues pour atteindre le seuil d'appariement des opérations institutionnelles.

Questions

Pour toute question, prière de vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Autorité des marchés financiers
Anna Tyniec
Analyste experte aux OAR
Direction de l'encadrement des chambres de compensation
514 395-0337, poste 4345
anna.tyniec@lautorite.qc.ca

British Columbia Securities Commission
Meg Tassie
Senior Advisor
604 899-6819
MTassie@bcsc.bc.ca

Alberta Securities Commission
Bonnie Kuhn
Senior Legal Counsel
403 355-3890
Bonnie.Kuhn@asc.ca

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
Liz Kutarna
Deputy Director, Capital Markets
Securities Division
306 787-5871
liz.kutarna@gov.sk.ca

Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Paula White
Deputy Director, Compliance and Oversight
204 945-5195
Paula.White@gov.mb.ca

Nova Scotia Securities Commission
H. Jane Anderson
Executive Director and Secretary to the Commission
902 424-0179
Jane.Anderson@novascotia.ca

Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)
Wendy Morgan
Directrice adjointe, Valeurs mobilières
506 658-3060
Wendy.Morgan@fcnb.ca

Superintendent of Securities
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
Steven Dowling
Acting Director
902 368-4551
sddowling@gov.pe.ca

Office of the Superintendent of Securities, Service Newfoundland and Labrador
Renée Dyer
Superintendent of Securities
709 729-4909
ReneeDyer@gov.nl.ca

Ministère de la Justice, Gouvernement du Nunavut
Jeff Mason
Surintendant des valeurs mobilières
867 975-6591
jmason@gov.nu.ca

Bureau du surintendant des valeurs mobilières
Territoires du Nord-Ouest
Tom Hall
Surintendant des valeurs mobilières
867 767-9305
securitiesregistry@gov.nt.ca

Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon
Rhonda Horte
Securities Officer, Deputy Superintendent of Securities
867 667-5466
Rhonda.Horte@gov.yk.ca

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Avis de publication

DÉCISION N° 2020-PDG-0025 : *Décision de dispense temporaire de certaines obligations d'information applicables aux bourses, chambres de compensation, agences de traitement de l'information, fournisseurs de services d'appariement, systèmes de négociation parallèle et référentiels centraux*

(Voir section 6.10 du présent bulletin)

DÉCISION N° 2020-PDG-0026

Décision générale relative à la dispense de certaines obligations prévues au Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles

Vu le *Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles*, RLRQ, c. V-1.1, r. 8 (le « Règlement 24-101 ») qui est en vigueur depuis le 1er avril 2007 et qui met en place un cadre général pour les chambres de compensation, les fournisseurs de services d'appariement et les sociétés inscrites à titre de courtier ou de conseiller en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V -1.1 (la « LVM »), pour améliorer et accélérer le règlement des opérations, en particulier les opérations institutionnelles;

Vu l'expression « opération LCP/RCP » qui est définie dans le Règlement 24-101 comme étant l'opération sur un titre qui est exécutée dans un compte de négociation qui permet de faire le règlement en mode livraison contre paiement ou réception contre paiement au moyen des installations d'une chambre de compensation, et qui est réglée pour le compte du client par un dépositaire autre que le courtier qui a exécuté l'opération;

Vu la partie 4 du Règlement 24-101 qui prévoit qu'une société inscrite transmet le rapport sur les anomalies prévu à l'Annexe 24-101A1, *Rapport de la société inscrite sur les anomalies de déclaration et d'appariement des opérations LCP/RCP* (le « rapport sur les anomalies ») au plus tard 45 jours après la fin du trimestre civil dans les cas suivants :

a) moins de 90 % des opérations LCP/RCP exécutées par elle ou pour son compte au cours du trimestre ont été appariées avant l'heure limite prévue à la partie 3 de ce règlement;

b) les opérations LCP/RCP exécutées par elle ou pour son compte au cours du trimestre qui ont été appariées avant l'heure limite représentent moins de 90 % de la valeur globale des titres achetés et vendus dans ces opérations.

Vu les commentaires des participants au marché à l'effet que le dépôt du rapport sur les anomalies était lourd administrativement et généralement peu utile;

Vu l'évolution du marché depuis l'entrée en vigueur du Règlement 24-101 ainsi que le passage à un cycle de règlement de deux jours en septembre 2017 qui a eu pour effet de renforcer la discipline en matière de règlement et de réduire le risque de défaut de règlement;

Vu le maintien des autres exigences prévues au Règlement 24-101, notamment celles d'établir, conserver et appliquer des politiques et des procédures pour faciliter le règlement des opérations, et de transmettre aux autorités en valeurs mobilières des statistiques sur l'appariement des opérations à

l'égard de leurs adhérents, utilisateurs ou abonnés, applicables, respectivement, aux sociétés inscrites, et aux chambres de compensation et aux fournisseurs de services d'appariement;

Vu l'article 263 de la LVM qui permet à l'Autorité, aux conditions qu'elle détermine, de dispenser une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues par les titres deuxième à sixième de cette loi ou par règlement, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu l'analyse faite par la Direction principale de l'encadrement des structures de marchés et la recommandation du surintendant des marchés de valeurs d'accorder la présente décision aux motifs qu'elle favorise l'efficience des marchés et qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

En conséquence :

L'Autorité dispense toute société inscrite à titre de courtier ou de conseiller en vertu de la LVM, de l'application de l'article 4.1 du Règlement 24-101, à compter du 1er juillet 2020 jusqu'au 1er juillet 2023.

Fait le 25 mars 2020.

Louis Morisset
Président-directeur général

8.

Entreprises de services monétaires

8.1 Avis et communiqués
8.2 Réglementation
8.3 Permis d’exploitation d’entreprises de services monétaires
8.4 Autres décisions

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d’épargne-retraite

9.1 Avis et communiqués
9.2 Réglementation
9.3 Autorisation d’agir comme administrateur d’un régime volontaire d’épargne-retraite
9.4 Autres décisions

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.